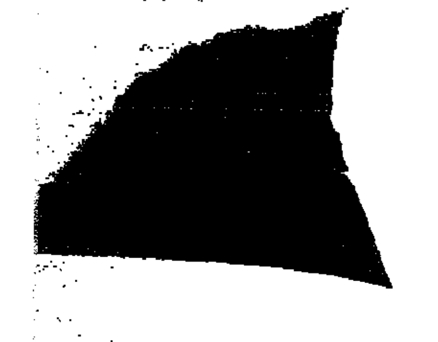
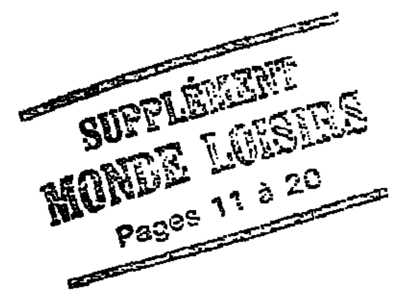




Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12762 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 8 FÉVRIER 1986

Sur le vif

Sondés

Vous avez vu le coup de l'IFOP ? Génial, non ? Hier, je rentre de Berlin, j'attrape mon transistor et qu'est-ce que j'entends au micro d'Europe 1, le fils Riboud, le copain de Berlusconi. L'IFOP, c'est lui. Pas gêné pour deux sous, ou plutôt pour deux points, cet homme. Non c'est vrai deux points de plus ou de moins pour le PS, on ne va pas en faire une galère. Effectivement, on s'est gouré, ça peut arriver à tout le monde. On a donné trop de fiches roses à bouffer à l'ordinateur. Résultat : Mitterrand a eu la gonflette. 30 % des intentions de vote. Qu'est-ce qu'il était content ! Ça faisait plaisir à voir. Si ce teigneux de Pasqua n'avait pas mis les pieds dans le plat, personne ne se serait aperçu de rien. Alors quelle importance ?

Aucune, d'accord. Seulement, à ce compte-là, les instituts de sondage, ces grosses boîtes consultées à grands frais qui vous assènent de toute leur hauteur des résultats bidons, terminé, j'y crois plus. A partir d'aujourd'hui et jusqu'à la veille des élections, les sondages je me les fais moi-même. J'ai commencé ce matin sur un échantillon national représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

En partant de chez moi j'ai croisé la grande Maco – c'est la gardienne de mon immeuble – elle sortait ses poubelles. Sondée. Le guichetier qui m'a vendu un ticket de métro. Sondé. Maurice, le garçon du bar-tabac au coin du journal. Sondé. Les trois types accoudés à son comptoir. Sondés. Mon rédacteur en chef – il me fallait un maître. Sondé.

Ils sont 98 % à vouloir voter au second tour. Et les résultats, je les ai : quatre petits blancs contre deux ballons de rouge et une abstention.

CLAUDE SARRAUTE.

eaux ambassadeurs

● Communautés européennes : M. François Scheer

Du vrai au prix du faux

Moquette laine au prix synthétique

Un sommet pour l'arbre

Le général de Gaulle entretenait avec la « forêt gauloise » une relation historique, presque mythologique. Elle lui servait de refuge dans sa retraite de Colombey mais lui rappelait surtout de vieilles menaces : la ligne bleue des Vosges... Pour M. François Mitterrand, la « fréquentation » des arbres est une relation plus intime, faite de recueillement, de dialogue secret – « Les arbres ont un langage », a-t-il dit cette semaine à la Sorbonne – et aussi d'amour pour ceux que l'on a soi-même plantés.

Voyant jaunir la ligne bleue des Vosges sous l'effet des « pluies acides » et reculer la maigre forêt des savanes africaines devant les assauts conjugués de la sécheresse et de la pauvreté, le président de la République a jugé qu'il fallait réagir. D'où la convocation à Paris de cette conférence internationale sur l'arbre et la forêt, joliment baptisée Silva. Une soixantaine de pays ont répondu présent, tant en Europe qu'en Afrique « sèche ». Mais aussi le Japon, grand consommateur de bois tropicaux, le Canada, gros fournisseur de pâte à papier, et les Etats-Unis, à la fois producteurs et consommateurs mais aussi fournisseurs d'aide à l'Afrique. Le président Reagan a donné un coup de chapeau au président français en « applaudissant » à son initiative et en admettant qu'il est *tout à fait* opportun de se pencher sur « les problèmes particuliers de l'Afrique ».

On peut s'étonner, au premier abord, que le président français ait cru bon de réunir un sommet politique, avec chefs d'Etat et ministres, pour prendre des décisions sur « l'arbre et la forêt ». Qu'ont à voir ces dirigeants avec un problème apparemment aussi technique que le dépérissement des forêts en Europe ou l'avancée du désert au Sahel ? Auraient-ils le pouvoir d'arrêter les vents lourds de pollution ou de faire tomber la pluie ?

La grande conférence internationale réunie à Mexico en *juillet 1985 sur le même sujet*, à l'initiative des Nations unies (FAO), *n'avait pas débouché sur* des résultats bien concrets. Et *pourtant elle était* censée ne réunir que des techniciens et des *experts*. Le président français en a conclu qu'il fallait consacrer entièrement une conférence à la forêt et ne pas vouloir tout traiter en même temps. Il s'est donc limité à l'Europe – mais pas seulement communautaire – et à l'Afrique sahélienne ou « sèche » – mais pas forcément francophone. On a pu voir ainsi, alignés sous les fresques bucoliques de Puvis de Chavannes, des responsables aussi différents que le président Siad Barre (Somalie), le capitaine Thomas Sankara (Burkina-Faso) et le chancelier Kohl.

Pour la survie de la forêt, le consensus est facile à obtenir, et, pour une fois, il ne paraît pas artificiel. Même si le capitaine Sankara qualifie d'« anti-impérialiste » le combat pour la forêt, même si le Danemark juge toujours « décevante » la lutte menée en Europe contre la pollution automobile, tous les pays représentés à Silva sont d'accord pour consacrer beaucoup plus d'argent à la recherche sur l'arbre. Il n'y va pas seulement de nos paysages familiers, mais de la survie de populations entières.

LE DICTATEUR DE HAITI ACCUEILLI PROVISOIREMENT EN FRANCE

Washington a contraint le président Duvalier à abandonner le pouvoir

Le président à vie Jean-Claude Duvalier a quitté Haïti vendredi à 9 h 46 à bord d'un avion de l'armée américaine, a annoncé le département d'Etat à Washington, qui a précisé qu'« un nouveau gouvernement est en place depuis quelques heures ». Le porte-parole a refusé de donner la destination de l'appareil, mais on confirme à Paris qu'il s'agit de la France où « Baby Doc » résidera provisoirement avant de gagner un autre pays. Une heure après son départ, le Quai d'Orsay a publié le communiqué suivant : « Afin de faciliter la transition démocratique en Haïti souhaitée par le peuple haïtien et afin d'éviter des troubles graves, en liaison avec le gouvernement américain, le gouvernement français accepte que M. Duvalier vienne en France avant de gagner un autre pays. »

« Baby Doc », le jeune dictateur de Haïti, doit abandonner le pouvoir et quitter définitivement Haïti pour la France, avant de gagner un pays africain. Ainsi en ont décidé les Etats-Unis, qui craignaient qu'une aggravation des troubles dans le pays ne favorise finalement l'extrême gauche.

Ce sont les Etats-Unis qui ont insisté auprès de la France pour qu'elle autorise « Baby Doc » à faire escale dans un premier temps à Paris. Ces *tractations* entre Paris et Washington ont été menées pendant toute une partie de la nuit de jeudi à vendredi par M. Roland Dumas et ses services.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 3.)



DROITE-GAUCHE

Recherche projet, désespérément !

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Recherche projet, désespérément ! Ce pourrait être, dans cette campagne électorale presque exclusivement publicitaire, un contre-slogan, récité à l'infini. Recherche discours mobilisateurs ; recherche hommes neufs ; recherche espoir... La France en campagne ressemble à un vaste « no man's land » idéologique : comment trouver matière à débat entre des socialistes revenus du socialisme et des libéraux à qui le libéralisme fait peur ?

Entre ceux qui ne veulent ni d'un programme ni d'un projet (M. François Mitterrand, pour que l'on vante son bilan ; M. Raymond Barre, pour ménager l'avenir) et ceux qui ne peuvent en avoir un digne de ce nom (le PS, pour plaire au président ; la droite, pour rassurer), que reste-t-il ? Des enjeux de pouvoir ; et des batailles d'image.

Passé la cure d'« idéologisme » (1981) et celle, tout aussi intense, d'économisme (1982-1985), restait la politique. Nous y voilà ! Dès lors, les hommes forts sont *seuls à leur affaire* : M. François Mitterrand, pour qui la politique est un huitième art, et M. Raymond Barre, qui bâtit sa légende contre la politique. L'addition charisme plus clientèle s'en trouve réhabilitée. Mais celle-ci n'est magique que lorsqu'il s'agit de choisir un homme, et non une Assemblée.

On touche là une autre raison de l'atonie, de la grisaille ambiantes : on ne se bat pas pour la même chose. Il y a ceux qui font campagne pour leurs listes, ceux qui espèrent se refaire une santé grâce au pouvoir gouvernemental (MM. Chirac et Giscard d'Estaing), ceux qui amorcent leurs campagnes présidentielles (MM. Barre et Rocard), et, enfin, celui qui veut rester là où il est, à l'Elysée.

Tout se passe comme si nous vivions un cycle finissant ; sans précurseur capable d'annoncer, et d'incarner, le prochain cycle. Au seuil de cette transition pour laquelle personne ne connaît son rôle, les tacticiens retrouvent la *meilleure place*.

M. François Mitterrand ? Son *souci est de durer ; et de gérer le* capital acquis ; mais sans rien préparer d'autre qu'une succession électorale. Les socialistes ? Ils ont mis le futur entre parenthèses. La droite ? Elle vit déjà sur un reflux : ce que ses idéologues veulent *vraiment est déjà*, à *certains* égards, dévalorisé.

Mais, cette fois, il n'y a nul secours, nulle recette à attendre de l'extérieur. Les sociaux-démocrates sont partout dans une phase d'expectative (quand ce n'est pas, comme en Suède, d'apprentissage de l'austérité). *Les conservateurs voient s'effondrer* le « modèle » thatchérien.

Alors il reste M. Michel Rocard. Mais il vit sur un acquis et sur un stock d'idées qui commencent à vieillir. Quant à M. Raymond Barre, que fait-il d'autre sinon exploiter en négatif cette situation ?

(Lire la suite page 9.)

Plan anti-cancer

Une centaine d'experts, deux ans de travail : la commission nationale des cancers dirigée par le professeur Yves Cachin vient de remettre son rapport au gouvernement. Un véritable document de référence qui, de la prévention à la recherche en passant par l'organisation hospitalière, étudie tous les aspects du mal.

Parmi les recommandations essentielles de ce Livre blanc : la lutte contre le tabagisme. Si les Français cessaient de fumer, la mortalité par cancer diminuerait d'un tiers.

PAGE 21

L'élection présidentielle aux Philippines

Une forte participation, de nombreux incidents.

PAGE 3

La lutte contre les attentats à Paris

Une mobilisation antiterroriste exceptionnelle.

PAGE 10

Aménagement du temps de travail

Le Sénat adopte une version tronquée.

PAGE 28

Le Salon du tourisme au CNIT

Partir en voyage sur catalogue.

PAGE 12

Le guide du scrutin proportionnel

Les nouvelles règles du jeu de l'élection.

PAGE 9

« Le Menteur », de Corneille à la Comédie-Française

L'apothéose du vice.

PAGE 24

LE PROCÈS DE LA MAFIA A PALERME

Au confluent du crime et de la politique

Le plus important procès jamais intenté à la Mafia s'ouvrira le lundi 10 février à Palerme. Nous présentons ci-dessous le « dossier » de ce procès, préparé par notre correspondant *en Italie, qui suit* actuellement le voyage du pape en Inde.

De notre correspondant

Rome. – Abbate Giovanni : un nom jeté en pleine lumière par les juges d'instruction du « méga-procès » qui doit s'ouvrir contre la Mafia le lundi 10 février, à Palerme. L'ordonnance de renvoi devant la cour d'assises de la capitale sicilienne est, en effet, dirigée contre « Abbate Giovanni plus 706 ». Mais c'est au seul hasard de l'ordre alphabétique que cet obscur homme de main du crime organisé doit sa célébrité. Les hommes « vedettes », en revanche, ne seront pas dans des cages installées à l'usage des inculpés dans la salle d'audience construite à côté de la prison de l'Ucciardone à Palerme. Ils sont tous en fuite : les Michele Greco, Bernardo Santapaola, Salvatore Riina, Bernardo Provenzano, Rosario Riccobono qui, dans l'acte d'accusation, apparaissent comme *« les chefs des chefs »* connus dans le monde entier, de cet Extrême-Orient où leurs affidés acquièrent la morphine base à cet extrême Occident où la Cosa Nostra réceptionne l'héroïne.

Les caméras, le 10 février, s'efforceront de distinguer dans la foule des petits tueurs, trafiquants de moyen acabit et autres hommes de main ceux que l'acte d'accusation appelle les « chefs de famille », tel Bernardo Brusca, récemment capturé après une gigantesque chasse à l'homme, ou encore Giuseppe Calo, considéré comme le caissier de la Mafia et actuellement détenu et jugé à Rome pour un autre procès. On cherchera aussi Ignazio Salvo, symbole de ces magnats insulaires à la fois puissances économiques et grands électeurs politiques que les juges Caponetto, Falcone, Borsellino, Guarnotta et Di Letto Finuoli ont décidé de présenter aux jurés de Palerme.

707 inculpés donc dans cette action que la République italienne intente à l'« honorable société », dont 475 sont cités le 10 février, les autres devant être jugés plus tard. Sur ce total, plus de 120 sont dans la nature. Contre eux, 8 607 pages d'accusation (et 40 volumes d'annexes). Un travail de plusieurs années dont les principales sources sont : les déclarations de quelque 25 « repentis », parmi lesquels les célèbres Tommaso Buscetta et Salvatore Contorno ; l'épluchage *de dizaines de milliers de pièces* comptables, bancaires ou fiscales d'entreprises suspectes ; la mise bout à bout d'autant d'indices parfois ténus, relatifs à des assassinats ou des trafics, des filatures, des écoutes téléphoniques.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 6.)

étranger

Haïti

LE DÉPART EN EXIL

Vingt-neuf ans d'archaïsme aux portes du Nouveau Monde

Tortures, exécutions sommaires, misère : le bilan de vingt-neuf ans de « duvaliérisme » est lourd. Face à un mécontentement croissant, Baby Doc s'est montré incapable de transformer le régime.

Port-au-Prince, le 22 octobre 1957 : un petit médecin de campagne, effacé et réputé honnête, est porté à la présidence à la faveur d'un « coup d'Etat électoral ». L'armée, qui salue l'avènement de François Duvalier, compte bien, dans les coulisses, continuer de tirer les ficelles. Modeste docteur, né quarante-huit ans plus tôt dans un faubourg pauvre de la capitale, Papa Doc va se révéler très vite un homme à poigne. Pour contrer les militaires, il fonde quelques mois après son accession au pouvoir sa propre milice, les Volontaires de la sécurité nationale, appelés aussi les « tontons macoutes ».

« Je suis la source de mon pouvoir, je suis un volcan en pleine activité, je suis le chef spirituel de la nation et le grand électrificateur des âmes », pérorait François Duvalier. Despote illuminé ? Certes. Les propos ubuesques ont ponctué ses quatorze années de règne. Mais derrière le brouillard des mots se dissimulait aussi un idéologue retors. Sur ce bout de terre africaine baigné dans la mer des Caraïbes, la petite minorité mulâtre (moins de 10 % de la population) a peu à peu confisqué à son profit la révolution victorieuse des « nègres marrons » (1804).

François Duvalier s'est efforcé d'incarner la revanche du peuple noir sur l'élite mulâtre. De fait, il a permis à la petite bourgeoisie noire d'accéder aux leviers de commande. Mais le *« doctrinaire en marche »*, comme il aimait à se qualifier, s'est surtout emparé de la question de la couleur pour asseoir son pouvoir personnel.

Ethnologue ou sociologue à l'occasion, il a tenté de démontrer dans l'un de ses ouvrages *(le Problème des classes à travers l'histoire d'Haïti)* que luttes de races et de classes coïncidaient. Chantre du *« noirisme »*, Papa Doc savait trouver des accents populistes pour mobiliser les *« pauvres Noirs »*. Mais il n'a porté au pinacle cette idéologie de la négritude dévoyée que pour mieux maintenir ses adeptes dans la servitude, et tout son peuple dans l'obscurantisme. Le duvaliérisme est aussi l'histoire de cette imposture.

Autre habileté de Papa Doc : il a joué les croyances traditionnelles et très répandues du vaudou contre la religion du colonisateur. En pactisant avec les *houngans* (grand prêtres) qui disposent d'une réelle emprise sur les esprits, celui qui présidait aux destinées du pays a investi l'imaginaire de la population et pu se faire passer pour un *« homme-dieu »*, un *« être immatériel »*. Certains lui attribuaient un don d'ubiquité à la manière d'un *loa* (esprit) susceptible d'habiter tout un chacun ; d'autres le voyaient diriger une armée de *« zombis-espions »* qu'il tirait de leur état d'hébétude selon ses besoins.

Le loup-garou dans son palais

Mais ce véritable loup-garou trônait le plus souvent dans son palais de stuc blanc de Port-au-Prince. Il y recevait les visiteurs, une Bible et un revolver posés sur son bureau. Une manière de choix pour les interlocuteurs. Ils se laissaient généralement convaincre par les ardeurs mystiques du président, craignant des arguments plus percutants.

Incapables de comprendre cette subtile dialectique, les dignitaires de l'Eglise catholique ont été contraints à l'exil. L'archevêque, Mgr Poirier, est expulsé le 24 novembre 1960 et son successeur le 10 janvier suivant.

Sur le plan diplomatique, Papa Doc a tenu la dragée haute aux Etats-Unis, avant que ces derniers ne s'accommodent de cet allié inconfortable. En 1961, à Punta-del-Este, Haïti a longtemps marchandé son vote pour exclure Cuba de l'Organisation des Etats américains (OEA) contre la garantie de subsides de Washington. Une véritable crise a même éclaté en mai 1963. Le chef de l'exécutif de la République dominicaine voisine, le libéral Juan Bosch, ami du président Kennedy, lançait quelques groupes armés à l'assaut de la *« papadocratie »*.

Pour bien manifester son soutien à l'entreprise, la Maison Blanche rompait les relations diplomatiques avec Port-au-Prince. Mais les tontons macoutes, appelés en renfort, enrayaient l'invasion. Durant le mandat de Lyndon B. Johnson, qui était plus préoccupé par le succès castriste à La Havane que par les exactions du tyran de Port-au-Prince, une quasi-normalisation des relations américano-haïtiennes s'opérait. *« Papa Doc en vaut bien un autre »*, assurait-on à Washington en 1965. Le début d'une longue complaisance.

Entre-temps, Papa Doc prenait soin de se faire proclamer, le 22 juin 1964, *« président à vie »*. A défaut de projet politique, il révélait là l'essentiel de ses intentions : se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible, à n'importe quel prix. L'autocrate donnait également libre cours à sa mégalomanie. Les rares infrastructures que possède le pays sont rebaptisées au nom de Duvalier : l'aéroport, le barrage, l'avenue principale...

Un « catéchisme » duvaliériste est imprimé et psalmodié par le chœur des fidèles, à la gloire de l'*« infaillible »* président : *« Notre Doc qui êtres au Palais national pour la vie, que votre nom soit béni par les générations présentes et futures, que votre volonté soit faite à Port-au-Prince et en province... Ne pardonnez jamais les offenses des apatrides qui bavent chaque jour sur notre patrie... Ne les délivrez d'aucun mal. Ainsi soit-il. »* Un seul regret : Papa Doc souhaitait passer à la postérité sous le titre d'empereir François I[er]. Mais ses proches l'ont convaincu de renoncer au sacre.

La « République du cauchemar »

Manifestations exotiques, excès folkloriques. Si Papa Doc s'en était tenu là, son régime prêterait surtout à sourire. Mais – revers de la médaille – il a aussi transformé son pays en *« République du cauchemar »*, selon l'expression de Graham Greene. Les tontons macoutes ont proliféré. De quelques milliers, leur nombre est passé à plusieurs dizaines de milliers de volontaires, vêtus du même uniforme, bleu de chauffe et foulard rouge, et abrités parfois derrière des lunettes noires. Ils ont réalisé un véritable quadrillage des campagnes. Non rémunérés, à l'exception des cadres, ils ont pris l'habitude d'extorquer fonds et vivres à la population, se transforment à l'occasion en tueurs à gages à la solde du régime.

Durant cette première époque de la dictature Duvalier, une répression sans pitié s'est exercée à l'endroit des opposants. Tortures de rigueur aux casernes Dessalines ou à la prison de Fort-Dimanche, nombreuses exécutions sommaires. Et il ne déplaisait pas à Papa Doc de prendre part aux expéditions punitives. A la suite d'un complot, éventé en juillet 1967, François Duvalier faisait arrêter dix-neuf officiers, constituait avec les amis des conjurés un peloton d'exécution et dirigeait personnellement la salve.

Le sort des populations déshéritées du nord-ouest de l'île constituait le cadet des soucis présidentiels. Cette région pouvait bien être en proie des années durant à la disette, Papa Doc et son clan ne proposaient aucun plan de développement. A l'aide étrangère – ou ce qu'il en restait après son transit par le palais national – et aux experts occidentaux de porter remède aux souffrances de la population. Un même laissez-aller prévalait à l'échelle de l'économie du pays et de sa principale ressource, le café. La cueillette effectuée, les producteurs n'avaient qu'à s'en remettre aux « spéculateurs » (ainsi dénommés en créole) disposant du monopole d'achat, et aux exportateurs, maîtres des filières.

Le président vieillissant avait une plus noble préoccupation, celle d'assurer sa succession au bénéfice de son fils Jean-Claude. La proposition est ratifiée le 31 janvier 1971, par référendum. Un modèle du genre : 2 391 916 voix se prononcent pour, zéro voix contre ! Le chemin était libre pour « Baby Doc ». Le *« bon docteur »* mourait bientôt dans son lit à l'âge de soixante-deux ans.

L'avènement de Baby Doc

Le jeune homme joufflu qui prête serment le 22 avril 1971 hérite à dix-neuf ans d'un pays exsangue, le plus pauvre de toute l'Amérique latine (produit intérieur brut par habitant de 200 dollars et taux d'analphabétisme proche de 90 %). On dit Jean-Claude Duvalier plus intéressé par la conduite de ses multiples voitures de sport que par la chose publique. Il a dû d'abord arbitrer entre la vieille garde – les *« dinosaures »* comme l'on dit en Haïti – aiguillonnée par la « première dame de la République », veuve de François et mère de Jean-Claude, M[me] Simone Ovide Duvalier, dit Maman Simone, et les tenants d'une certaine ouverture. La vie politique est ainsi caractérisée par une succession de flux et de reflux. La tendance dominante est cependant à la restauration d'un climat de détente interne inconnu sous la dictature sanglante de son père.

A la fin des années 70, Haïti vit même un véritable printemps de la liberté d'expression. Floraison des radios (les émissions en créole étant particulièrement prisées), tonalité moins conformiste des nouveaux hebdomadaires comme *le Petit Samedi soir*, éclosion d'un théâtre populaire. Le renouveau culturel finit par inquiéter le président et ses conseillers. Un sévère coup d'arrêt est donné en novembre 1980 : vingt-sept journalistes et intellectuels sont expulsés du pays. *« Pitit tig sé tig »* (le petit du tigre reste un tigre) répète Baby Doc quand on suggère au président de réaffirmer son autorité.

La visite de Jean-Paul II

Le propos n'a pas intimidé les nouvelles autorités ecclésiastiques, qui ont haussé progressivement le ton, tandis que les prêtres se sont implantés dans les campagnes (deux mille communautés de base recensées aujourd'hui). Bientôt placée en première ligne de la contestation, en raison des carences des partis d'opposition, l'Eglise a bénéficié des encouragements pontificaux. De passage à Port-au-Prince, le 9 mars 1983, Jean-Paul II s'exclamait : *« Il faut que les choses changent ici. »* Misère de l'arrière-pays, népotisme de la caste au pouvoir et répression plus sélective accompagnent le duvaliérisme nouvelle manière.

Les paysans fuient les « mornes » (collines) déboisés et érodés pour gagner les bidonvilles de la capitale ou s'embarquer sur des canots de fortune à destination (pour les plus chanceux) des côtes de Floride. Curieux pays tout de même, où, pour reprendre les mots du poète Frankétienne *« les hommes comme la terre prennent le chemin de la mer »*.

Le régime ne propose guère d'alternative. Tablant sur les très faibles coûts de la main-d'œuvre (moins de 3 dollars par jour), il mise sur la sous-traitance de biens consommés aux Etats-Unis pour élargir son parc d'usines d'assemblage. Un modèle d'industrialisation dépendante, soumise aux aléas de la conjoncture américaine.

La détérioration de la situation alimentaire dans les campagnes, où l'on ne survit que grâce au *« manger sinistré »* (les distributions d'aide alimentaire) provoque de nouvelles poussées de fièvre. En mai 1984, des émeutes de la faim éclatent dans les villes de Gonaïves et de Cap-Haïtien. Des démonstrations politiques ont lieu. *« Fok kat la rebat »* (il faut rebattre les cartes), entend-on dire en créole.

La jeunesse a fait irruption sur le devant de la scène. Consciente de sa puissance – 41 % des six millions d'Haïtiens ont moins de quinze ans, – elle redresse la tête. Près de cinquante mille adolescents défilent le 2 février 1985 dans les rues de Port-au-Prince pour une marche de la paix. La démocratisation relative de la vie politique (autorisation des partis d'opposition, élections libres en particulier), annoncée le 22 avril 1985 par Jean-Claude Duvalier, est repoussée au mois de février 1987. L'agitation reprend dans la ville de Gonaïves à partir du 27 novembre dernier. Elle n'a pas cessé depuis cette date, et a gagné à la fin du mois de janvier toutes les grandes villes du pays.

C'est la première fois que Baby Doc affrontait une si violente hostilité de la rue, en même temps que les pressions des Etats-Unis, principal bailleur de fonds, l'invitant à partir. C'en était trop pour l'héritier falot de Pape Doc. Son exil met un terme à la dynastie rétrograde des Duvalier, qui a exercé un règne sans partage durant près de vingt-neuf ans.

YVES HARDY.

Un régime émaillé de violences

1971

22 AVRIL. – A la mort de son père, François Duvalier, surnommé « Papa Doc », Jean-Claude Duvalier est nommé président de la République à vie.

AOUT. – Après une timide tentative de libéralisation, le clan des « durs », fidèles aux « tontons macoutes » l'emporte. Les relations avec les Etats-Unis s'améliorent.

13 NOVEMBRE. – Retour en force de la vieille garde duvaliériste dans le gouvernement.

1972

SEPTEMBRE. – Nombreuses arrestations dans l'armée.

15 NOVEMBRE. – Limogeage de M. Luckner Cambronne, ministre de la défense et de l'intérieur, considéré comme l'« homme fort » du régime.

19 DÉCEMBRE. – Libération de soixante-douze prisonniers politiques.

1973

23 JANVIER. – Enlèvement de l'ambassadeur et du consul général. Les deux diplomates sont libérés en échange de douze prisonniers politiques.

9 FÉVRIER. – La campagne pour les élections législatives du 11 février est marquée par quelques troubles. M. Roger Lafontant, successeur de M. Cambronne aux ministères de la défense et de l'intérieur, a démissionné en janvier.

1[er] JUILLET. – Première visite à Port-au-Prince d'un ministre français, M. Olivier Guichard, depuis la proclamation de l'indépendance.

1975

JUIN. – Cinq cent mille paysans sont menacés de famine.

1977

MAI. – En dépit des pressions de Washington, Jean-Claude Duvalier affirme son intention de demeurer président à vie.

28 MAI. – Remaniement ministériel : la défense et l'intérieur changent à nouveau de mains.

1978

18 AVRIL. – Création d'un comité national pour le « jeanclaudisme », idéologie officielle du régime.

1979

11 FÉVRIER. – La victoire d'un opposant à Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays, illustre la volonté de changement d'une partie croissante de la population.

SEPTEMBRE. – Le gouvernement relance la répression contre une opposition plus dynamique.

1980

AVRIL. – L'émigration clandestine vers les Etats-Unis ne cesse de prendre de l'ampleur.

27 MAI. – Mariage de Jean-Claude Duvalier avec Michèle Bennett, fille d'un riche industriel.

28 NOVEMBRE. – Vague d'arrestations sans précédent depuis 1971.

1981

26 AOUT. – Condamnation à quinze ans de réclusion de M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien, et de vingt et une autres personnes, accusées de complot contre la sécurité de l'Etat.

30 SEPTEMBRE. – Le gouvernement américain prend des mesures pour renvoyer vers l'île les bateaux de réfugiés haïtiens arraisonnés en mer.

1982

10 JANVIER. – Tentative de débarquement dans l'île de la Tortue d'un groupe d'exilés appartenant au Parti populaire national haïtien.

30 AVRIL. – Remaniement ministériel, un des chefs des « tontons macoutes » devient ministre de l'intérieur.

12 JUILLET. – L'équipe gouvernementale est à nouveau modifiée ; le ministère de l'intérieur revient à M. Roger Lafontant.

AOUT. – Vague d'arrestations ; plusieurs proches de l'ancien ministre des finances, Marc Bazin, écarté en juillet, sont appréhendés.

28 AOUT. – Le président du Parti démocrate-chrétien, M. Sylvio Claude, et vingt et un de ses partisans sont condamnés à six ans de prison au cours d'un procès en cassation. M. Claude est gracié le 22 septembre à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de la famille Duvalier.

1983

1[er] JANVIER. – L'explosion d'une voiture piégée à Port-au-Prince fait quatre morts. L'attentat est revendiqué par un mouvement d'exilés établi aux Etats-Unis.

19 JANVIER. – Limogeage du chef de la police de la capitale.

9 MARS. – Le pape Jean-Paul II fait étape à Haïti, en conclusion d'une tournée en Amérique centrale. Il est reçu par Jean-Claude Duvalier. Dans une homélie, il dénonce *« l'injustice, la misère, la faim, la peur d'un grand nombre »*.

15 MAI. – Un candidat indépendant est élu maire de Cap-Haïtien.

9 OCTOBRE. – Arrêté une nouvelle fois, M. Sylvio Claude est libéré le 24 décembre suivant.

1984

12 FÉVRIER. – Cent pour cent d'élus « jean claudistes » aux élections législatives ; la participation au scrutin est relativement faible dans la capitale (39,5 %).

FIN MAI. – L'armée réprime des émeutes de la faim dans le nord du pays ; le gouvernement est remanié.

1985

22 AVRIL. – Le président à vie promet des réformes, notamment la renaissance des partis politiques.

22 JUILLET. – Référendum sur la *« démocratisation »* : 99,98 % de *« oui »*. L'opposition dénonce la *« mascarade »*. Le premier parti autorisé prend le nom de Parti national progressiste, sa doctrine officielle est le « jean claudisme ».

10 SEPTEMBRE. – M. Roger Lafontant, ministre de l'intérieur, est remplacé ; nouveau remaniement le 5 novembre.

13 NOVEMBRE : Abolition de la peine de mort pour crime politique.

DÉCEMBRE : Série de manifestations ouvertement soutenues par l'Eglise catholique. Quatre ministres d'Etat sont limogés.

1986

12 JANVIER. – L'armée et les « tontons macoutes » assurent le président Duvalier de leur fidélité.

13 JANVIER. – Le patronat haïtien lance au gouvernement un appel à la modération.

26 JANVIER. – Dissolution de la police politique. Jean-Claude Duvalier décide d'importants changements au sein de l'armée.

27 JANVIER. – Violentes émeutes au Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays : trois morts. Deux jours plus tard, quarante mille personnes défilent dans les rues de la ville. C'est la plus importante manifestation antigouvernementale depuis 1957.

30 JANVIER. – Washington bloque temporairement la moitié de son aide économique à Haïti.

31 JANVIER. – Le porte-parole de la Maison Blanche annonce la chute de J.-C. Duvalier et sa fuite à l'étranger. Le président haïtien apparaît à la télévision et dément l'information.

PART EN EXIL
veau Monde

ou s'embarquer sur des canots de fortune à destination (pour les plus chanceux) des côtes de Floride. Curieux pays tout de même, où, pour reprendre les mots du poète Frankétienne « *les hommes comme la terre prennent le chemin de la mer* ».

Le régime ne propose guère d'alternative. Tablant sur les très faibles coûts de la main-d'œuvre (moins de 3 dollars par jour), il mise sur la sous-traitance de biens consommés aux Etats-Unis pour élargir son parc d'usines d'assemblage. Un modèle d'industrialisation dépendante, soumise aux aléas de la conjoncture américaine.

La détérioration de la situation alimentaire dans les campagnes où l'on ne survit que grâce au « *manger sinistré* » (les distributions d'aide alimentaire) provoque de nouvelles poussées de fièvre. En mai 1984, des émeutes de la faim éclatent dans les villes de Gonaïves et de Cap-Haïtien. Des démonstrations populaires ont lieu. « *Fok kat la rebat* » (il faut rebattre les cartes), entend-on dire en créole.

La jeunesse a fait irruption sur le devant de la scène. Consciente de sa puissance – 41 % des six millions d'Haïtiens ont moins de quinze ans – elle redresse la tête. Près de cinquante mille adolescents défilent le 2 février 1985 dans les rues de Port-au-Prince pour une marche de la paix. La démocratisation relative de la vie politique (autorisation des partis d'opposition, élections libres en particulier), annoncée le 22 avril 1985 par Jean-Claude Duvalier, est repoussée au mois de février [illegible]. L'agitation reprend dans la ville de Gonaïves à partir du 27 novembre dernier. Elle n'a pas cessé depuis cette date, et a gagné à la fin du mois de janvier toutes les grandes villes du pays.

C'est la première fois que Baby Doc affrontait une [illegible] hostilité de la rue, en même temps que les pressions des Etats-Unis, principal bailleur de fonds, [illegible] à partir. C'en était trop pour [illegible] falot de Papa Doc. Son exil met un terme à la dynastie [illegible] de Duvalier, qui a exercé un règne sans partage durant près de vingt-neuf ans.

YVES HARDY.

le violences

9 MARS. – Le pape Jean-Paul II fait étape à Haïti, en conclusion d'une tournée en Amérique centrale. Il est reçu par Jean-Claude Duvalier. Dans une homélie, il dénonce « *l'injustice, la misère, la faim, la peur d'un grand nombre* ».

15 MAI. – Un candidat indépendant est élu maire de Cap-Haïtien.

9 OCTOBRE. – Arrêté une nouvelle fois, M. Sylvio Claude est libéré le 24 décembre suivant.

1984

12 FÉVRIER. – Cent pour cent d'élus « jean claudistes » aux élections législatives ; la participation au scrutin est relativement faible dans la capitale (39,5 %).

FIN MAI. – L'armée réprime des émeutes de la faim dans le nord du pays ; le gouvernement est remanié.

1985

22 AVRIL. – Le président à vie promet des réformes, notamment la reconnaissance des partis politiques.

22 JUILLET. – Référendum sur la « *démocratisation* » : 99,98 % de « oui ». L'opposition dénonce la « *mascarade* ». Le premier parti autorisé prend le nom de Parti national progressiste, sa doctrine officielle est le « jean claudisme ».

10 SEPTEMBRE. – M. Roger Lafontant, ministre de l'intérieur, est remplacé ; nouveau remaniement le 5 novembre.

13 NOVEMBRE : Abolition de la peine de mort pour crime politique.

DÉCEMBRE : Série de manifestations ouvertement soutenues par l'Eglise catholique. Quatre ministres d'Etat sont limogés.

1986

12 JANVIER. – L'armée et les « tontons macoutes » assurent le président Duvalier de leur fidélité.

13 JANVIER. – Le patronat haïtien lance au gouvernement un appel à la modération.

26 JANVIER. – Dissolution de la police politique. Jean-Claude Duvalier décide d'importants changements au sein de l'armée.

27 JANVIER. – Violentes émeutes au Cap-Haïtien, la deuxième ville du pays : trois morts. Deux jours plus tard, quarante mille personnes défilent dans les rues de la ville. C'est la plus importante manifestation antigouvernementale depuis 1957.

30 JANVIER. – Washington bloque temporairement la moitié de son aide économique à Haïti.

31 JANVIER. – Le porte-parole de la Maison Blanche annonce la chute de J.-C. Duvalier et sa fuite à l'étranger. Le président haïtien apparaît à la télévision et dément l'information.

DU PRÉSIDENT DUVALIER

Le « messie du jeanclaudisme »

« *Mon père a fait la révolution politique, je ferai la révolution économique.* » Bien en évidence naguère à l'aéroport François-Duvalier et aux quatre coins de Port-au-Prince, cette profession de foi apparaît aujourd'hui bien dérisoire. Ou encore cet autre slogan inscrit sur d'immenses panneaux bordant les routes : « *Sous l'égide du jeanclaudisme progressiste, gravissons ensemble les chemins montants de la prospérité et des grandes espérances.* » Avec l'aggravation du marasme, le décalage entre le verbe et la réalité devenait chaque jour plus flagrant. Si le constat a fini par s'imposer, il aura tout de même fallu près de quinze ans pour que tombent les masques.

A la mort de son père, en avril 1971, Jean-Claude Duvalier n'avait que dix-neuf ans. Les premières apparitions publiques de cet adolescent joufflu avaient d'abord quelque peu surpris : avec ses 120 kilos et sa stature de boxeur empâté, il semblait sortir tout droit d'une toile du peintre colombien Botero. Sa passion pour les voitures de sport et ses frasques de play-boy étaient mieux connues que ses éventuelles aptitudes politiques. En prêtant serment, le nouveau « président à vie » s'était engagé à suivre « *la voie immortelle* » tracée par son père, qui avait régné sans partage sur Haïti depuis son accession au pouvoir, en 1957. Jean-Claude Duvalier avait également fait savoir qu'il entendait se maintenir en place durant « *le dernier tiers du vingtième siècle* ».

Qui aurait songé à l'époque que ce jeune homme mal préparé survivrait aussi longtemps aux intrigues de cour et de palais auxquelles se livraient dans les coulisses les héritiers de Papa Doc ? Par crainte d'instabilité pourtant, les Etats-Unis s'étaient rapidement satisfaits de la solution Baby Doc. En attendant de se faire un prénom, le rejeton de la dynastie s'était placé sous l'aile protectrice de sa mère dite « *Maman Simone* ».

L'« idole de peuple »

Sans se laisser aller à des pratiques aussi délirantes que son père, Baby Doc n'a pas tardé à voir s'abattre sur lui quantité de louanges dont les qualificatifs de « *messie* » ou « *idole du peuple haïtien* » ne sont pas les moindres. Il y gagna en assurance, se détacha peu à peu de la tutelle de sa redoutable et puissante mère et n'hésita pas à affronter son courroux en choisissant d'épouser en 1980 une jeune femme divorcée, Mme Michèle Bennett, fille d'un riche homme d'affaires mulâtre.

Cette union a non seulement ravivé la vieille rivalité entre Noirs et mulâtres, elle a aussi fait renaître les luttes de clans entre la vieille garde duvaliériste, les « dinosaures », et la nouvelle bourgeoisie industrielle. Le père de la femme de Baby Doc, M. Ernest Bennett, profita du mariage de sa fille pour étendre son influence et faire amplement fructifier ses propres affaires.

Les timides velléités de libéralisation du régime devaient cependant faire long feu. Sous les pressions des Etats-Unis et de ses autres bailleurs de fonds, Jean-Claude Duvalier avait un moment fait mine d'assouplir ses *positions et de lâcher un peu de* lest, mais, devant la montée des récriminations et des mécontentements, il n'a pas hésité à *recourir aux vieilles méthodes* répressives du passé. En l'une de ses formules imagées, dont ils ont le secret, les Haïtiens disaient : « *Le tigre ne peut pas devenir végétarien* ».

Si son père concentrait tous les pouvoirs entre ses mains, Baby Doc n'était pas en mesure d'en faire autant. Tenue autrefois à l'écart, l'armée a repris du poil de la bête ces dernières années, au détriment notamment des « tontons macoutes » et de la garde prétorienne du président, les « léopards ». Stimulée par les encouragements du pape lors de son passage en Haïti, l'Eglise est devenue plus *critique* à l'égard du régime. Poussés par la misère et le chômage, des milliers de Haïtiens ne craignaient plus de prendre des *risques pour tenter de trouver* ailleurs de meilleures conditions d'existence. Enfin, les proportions prises par la corruption et l'incurie dans les sphères du pouvoir ont éclaboussé le président. Baby Doc, cependant, s'est longtemps obstiné à ignorer l'accumulation de ces signes précurseurs de tempête.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le dictateur accueilli provisoirement en France

(Suite de la première page.)

Où ira Jean-Claude Duvalier après l'escale de Paris ? Deux solutions étaient à l'étude vendredi matin à Paris : le Maroc – mais il a refusé d'accueillir le dictateur – *et un pays africain. Trois pays européens*, contactés les jours précédents par des avocats travaillant pour le régime haïtien, ont déjà refusé d'accorder le droit d'asile à Jean-Claude Duvalier ; il s'agit de la Suisse, de l'Espagne et de la Grèce. Le département d'Etat a précisé, jeudi, qu'à aucun moment le dictateur haïtien n'avait demandé de visa pour les Etats-Unis.

Le départ de Jean-Claude Duvalier, qui n'enchante pas les autorités françaises, car on nourrit peu d'illusions à Paris sur les chances d'installer durablement un régime démocratique en Haïti, a été décidé par les Etats-Unis après que le dictateur eut refusé d'organiser des élections vraiment libres, sous contrôle international, précise notre correspondant à Washington, Bernard Guetta. La pire des solutions, pour les analystes américains, serait en effet que perdure dans l'île des Caraïbes *une dictature « molle »*, avec émeutes sporadiques et agitation permanente. Un tel climat, a-t-on pensé à Washington, serait favorable au développement des activités d'une extrême gauche encore embryonnaire et peu « contaminée » par Cuba.

C'est l'ambassadeur des Etats-Unis à Port-au-Prince, M. Clayton McManaway, qui aurait communiqué jeudi après-midi à Jean-Claude Duvalier l'ultimatum américain. Selon la chaîne de télévision CBS, une junte civile et militaire devait être mise en place à Port-au-Prince, avec sans doute comme première tâche l'organisation d'élections libres. Toujours selon la chaîne de télévision, « *un plan d'intervention militaire américain* » aurait été mis sur pied pour venir, en cas de besoin, au secours des six mille Américains qui résident en Haïti et aussi sans doute pour juguler tout risque de dérapage. On ne peut pas exclure en effet que des règlements de compte ne dégénèrent, en particulier avec la milice des « tontons macoutes », bras séculier de la répression duvaliériste, qui comprend plusieurs dizaines de milliers de volontaires et qui est implantée dans tout le pays, jusque dans le moindre village.

La résolution des Etats-Unis d'en finir avec la dynastie Duvalier – qu'ils ont pourtant longtemps soutenue tout en multipliant les pressions pour obtenir une diminution des violations des *droits de l'homme* – contraste avec l'attitude circonspecte adoptée par Paris. Les autorités françaises ne croient guère, pour des raisons *historiques* et sociales, qu'il soit possible à court terme de mettre en place un régime démocratique en Haïti. Au nom de la défense de la francophonie dans une zone géographique pour l'essentiel anglophone et hispanophone, Paris a toujours hésité à rompre les ponts avec Port-au-Prince.

Après que quelques « *frissons de démocratisation* » eurent été décelés en Haïti au début des années 80 (autorisation de créer certains partis politiques, notamment), Paris avait même accru son aide culturelle, scientifique et technique, qui a atteint environ 40 millions de francs, en 1984 *puis en* 1985. *Plus de 14 millions* de francs sont consacrés à la diffusion de la langue française (la très grande majorité des Haïtiens *ne parle que créole) et aux frais* de fonctionnement de l'Institut français de Port-au-Prince ; cent vingt coopérants environ exercent *en Haïti.*

Le maintien de liens culturels avec Haïti n'a pas empêché Paris d'intervenir à plusieurs reprises en faveur du respect des droits de l'homme. C'est uniquement pour faciliter « *la transition démocratique* », souligne-t-on dans les milieux officiels, que la France a donné son accord à la venue en transit de « Baby Doc ». On n'envisage pas que le dictateur déchu reste plus de quelques jours en France. C'est pour cela d'ailleurs que les autorités françaises auraient voulu être sûres qu'un pays accueillerait Jean-Claude Duvalier avant de donner le feu vert à son départ de Port-au-Prince.

JACQUES AMALRIC.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1984

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX PHILIPPINES

Une participation massive et de nombreux incidents ont marqué le déroulement du scrutin

L'élection présidentielle, qui s'est déroulée ce *vendredi 7 février aux Philippines, semble avoir été* caractérisée par une participation massive, par des violences et par de nombreux cas de fraude. Quelque 26 millions d'électeurs étaient appelés à départager le président Marcos, au pouvoir depuis vingt ans, et Mme Cory Aquino, candidate de l'opposition modérée. L'armée, placée en état d'alerte, surveillait quelque quatre-vingt-dix mille bureaux de vote. Plusieurs organisations et une poignée d'observateurs *étrangers s'efforçaient de contrôler le déroulement* du scrutin. D'emblée – comme le rapporte ci-dessous notre envoyé spécial, – les cas de fraude paraissent avoir été nombreux de la part des partisans du président Marcos, *voire des militaires eux-mêmes*. L'agence Reuter faisait état, en fin de journée, de « *divers incidents ayant fait au moins treize morts* ».

De notre envoyé spécial

Manille. – Les Philippins se sont exprimés : les bureaux de vote ont fermé à 15 heures (8 heures du matin à Paris), ce vendredi 7 février. Mais il est loin d'être certain que leurs choix se reflètent dans les résultats qui sont en train d'être comptabilisés par les commissions pour les élections (COMELEC) et que l'on connaîtra au cours des prochaines quarante-huit heures. Dans ce scrutin présidentiel, dont l'enjeu est, en définitive, le régime Marcos, *les urnes paraissent avoir autant de* secrets que de doubles fonds.

Tant les premiers rapports de Namfrel, organisation privée de contrôle des élections, que les informations partielles recueillies à Manille et en province tendaient à indiquer que cette élection présiden*tielle n'a pas échappé aux travers* traditionnels de toute consultation populaire aux Philippines : la fraude et l'intimidation. A l'ouverture des *bureaux de vote dans la province de* Tarlac, où nous nous trouvions, plusieurs *barrios* (villages) avaient été bouclés par l'armée : on ne pouvait ni y pénétrer ni en sortir. Tarlac, fief des familles Aquino et Cojuangco (dont est issue Cory Aquino, candidate de l'opposition), est une région où le climat est particulièrement tendu et où l'armée ne cherche même pas à cacher sa présence, ayant plutôt tendance à intimider la population.

Des inconnus armés

A Manille, en milieu de journée, en particulier dans plusieurs quartiers de Makati, les observateurs de Namfrel ont été menacés, malmenés et contraints par la force de quitter les lieux. A Guadalupe, des inconnus armés ont essayé de kidnapper un volontaire de Namfrel après l'avoir roué de coups. M. Jose Concepcion, président de Namfrel, nous dit : « *Il règne partout une grande confusion. La fraude est diffuse, plus ou moins visible, mais les cas de menaces et d'intimidation de nos observateurs sont nombreux.* »

Dans plusieurs circonscriptions, ceux-ci ont préféré quitter les bureaux de vote plutôt que de risquer de subir des sévices. Dans ces bureaux, où sont souvent présents des membres du *barangay* (organisation de quartier), une arme gonflant leur T-shirt à la hauteur de la ceinture, il n'y a aucun contrôle sur le déroulement du vote.

Le phénomène des « électeursfantômes » est aussi, semble-t-il, répandu. A Tondo, le plus grand bidonville de Manille, une jeune femme raconte qu'elle a été surprise de constater que son frère, qui habite les Etats-Unis, avait tout de même voté, et non par procuration.

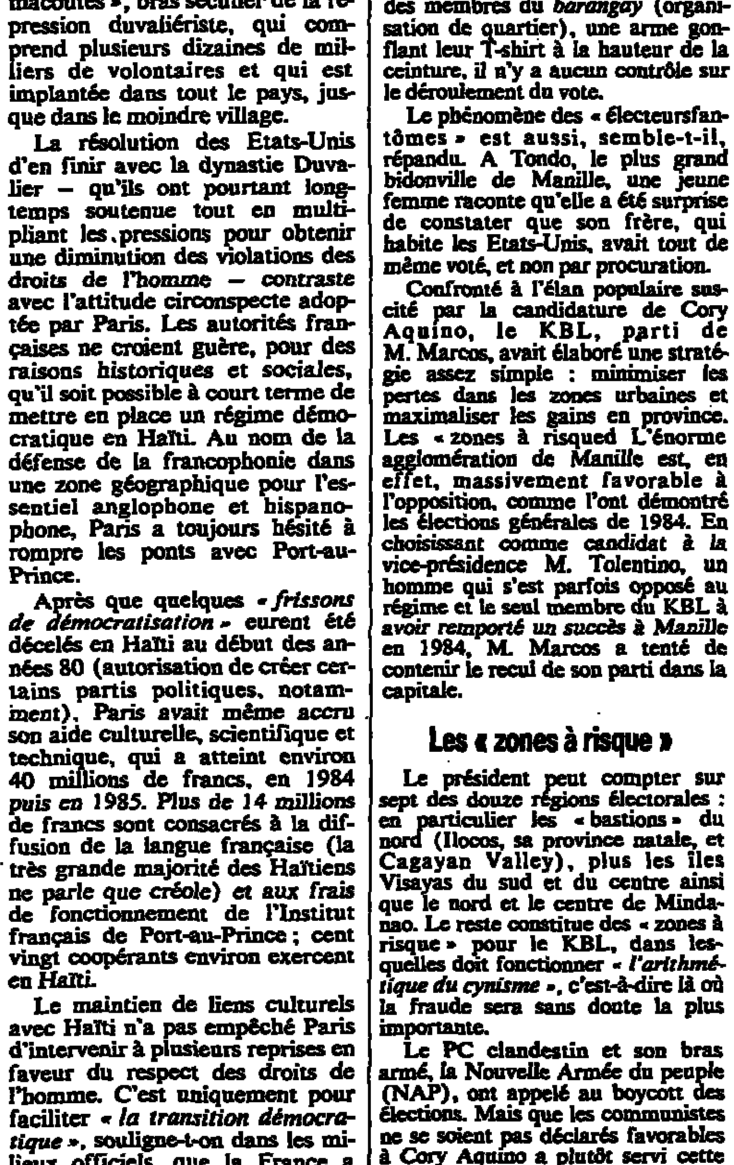
Confronté à l'élan populaire suscité par la candidature de Cory Aquino, le KBL, parti de M. Marcos, avait élaboré une stratégie assez simple : minimiser les pertes dans les zones urbaines et maximaliser les gains en province. Les « zones à risqued L'énorme agglomération de Manille est, en effet, massivement favorable à l'opposition, comme l'ont démontré les élections générales de 1984. En choisissant comme *candidat à la* vice-présidence M. Tolentino, un homme qui s'est parfois opposé au régime et le seul membre du KBL à *avoir remporté un succès à Manille* en 1984, M. Marcos a tenté de contenir le recul de son parti dans la capitale.

Les « zones à risque »

Le président peut compter sur sept des douze régions électorales : en particulier les « bastions » du nord (Ilocos, sa province natale, et Cagayan Valley), plus les îles Visayas du sud et du centre ainsi que le nord et le centre de Mindanao. Le reste constitue des « zones à risque » pour le KBL, dans lesquelles doit fonctionner « *l'arithmétique du cynisme* », c'est-à-dire là où la fraude sera sans doute la plus importante.

Le PC clandestin et son bras armé, la Nouvelle Armée du peuple (NAP), ont appelé au boycott des élections. Mais que les communistes ne se soient pas déclarés favorables à Cory Aquino a plutôt servi cette dernière. Quant au mot d'ordre de boycottage, il semble avoir été diversement suivi par les militants des *organisations de masse liées au PC*, soit directement comme le Front démocratique national, soit plus indirectement comme Bayan, mou*vements qui rassemblent à eux deux* plus d'un million de personnes.

Alors que l'alchimie électorale suit son cours, on peut faire un premier bilan. Ces élections, disent les Philippins, « *ont fait avancer le futur* ». En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir Marcos qu'un point de non-retour semble avoir été atteint. Il s'est opéré une mobilisation hier encore inimaginable autour de Cory Aquino, cette femme qui a *sillonné*



Dessin de CAGNAT.

le pays pratiquement sans protection pour dire aux Philippins de ne plus *rentrer la tête ni accepter l'arbi*traire. Elle leur a fait comprendre que, pour la première fois, ils avaient le choix : dans les précédentes élections, c'est moins Marcos qui était en question que ses pouvoirs ou la durée de son mandat. Cette fois, il y avait une alternative crédible. Et cette crédibilité de Cory Aquino a été accrue par le soutien dont elle a bénéficié de la part de l'Eglise. Sa campagne a pris parfois, en province notamment, un tour quasiment mystique, un air de croisade. Le cardinal Sin, archevêque de Manille, s'interrogeait ainsi, mercredi dernier : « *Est-ce là une campagne présidentielle ou bien une lutte entre les enfants de la lumière et ceux des ténèbres ?* »

L'une des particularités de l'élan populaire qui a porté Cory Aquino est qu'il dépasse les distinctions de classes : des plus pauvres, qui lui baisaient les mains, aux membres de cette haute société dont elle est issue, tous ont manifesté le même enthousiasme, mais elle a surtout attiré une classe moyenne qui, comme les plus riches, avaient apporté son soutien à Marcos en 1972, lorsqu'il proclama la loi martiale, voyant là un remède aux luttes entre les grands clans familiaux. Le règne des « *seigneurs de la guerre* » et une anarchie grandissante.

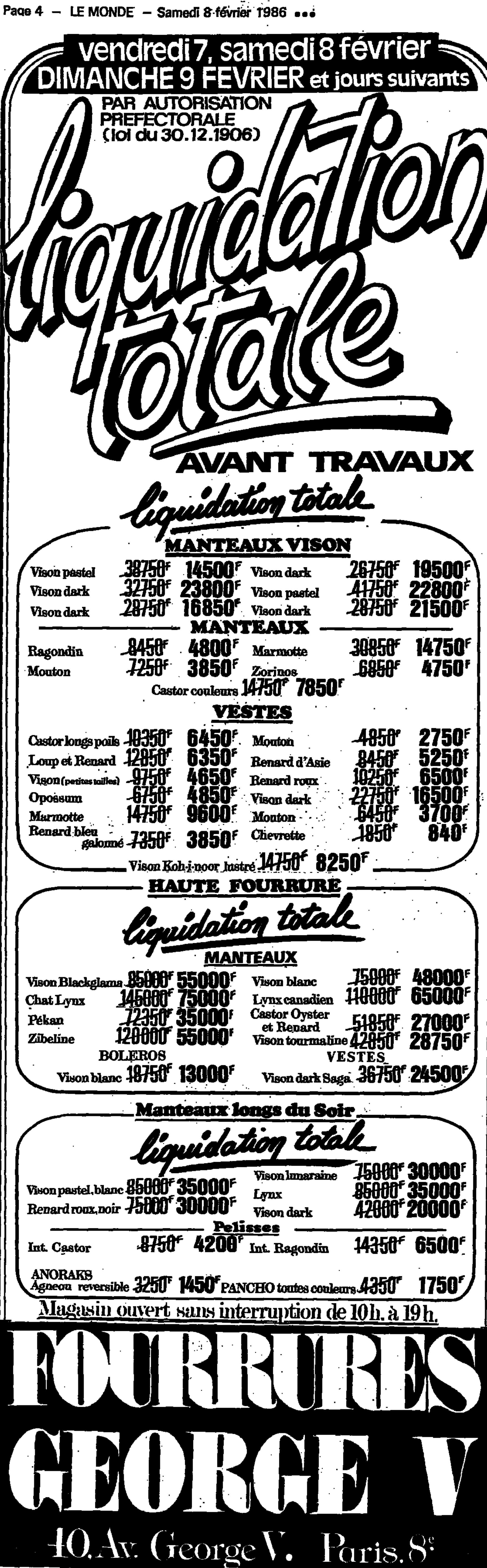
Prise de conscience parfois douloureuse

Aujourd'hui, une bonne partie de cette classe moyenne a pris position contre la corruption et contre une gestion de l'économie qui mène le pays à la ruine. Mais elle est aussi habitée par des aspirations nationales : par leur soutien inconditionnel au régime, les Etats-Unis l'ont déçue. Elle a pris conscience, parfois douloureusement, que Washington pensait d'abord à ses propres intérêts et qu'il fallait, à un moment ou à un autre, prendre le destin du pays en main.

Ce sursaut, dont le catalyseur émotionnel fut sans doute l'assassinat de Ninoy Aquino, représente aussi un risque pour beaucoup : Tous ceux qui se sont mis en avant dans la campagne de l'opposition risquent, si Marcos reste au pouvoir, de payer leur engagement d'une manière ou d'une autre. La gravité du choix qu'ont fait beaucoup conduit à penser qu'il leur sera difficile de revenir en arrière.

En outre, il y a eu cet incontestable élan populaire : quelle que soit l'issue des élections, un changement est déjà intervenu. Compte tenu de cette évolution, deux choses vont *rapidement se vérifier* : l'étendue du contrôle qu'exerce encore M. Marcos sur le pays et le rôle de l'armée dont tout donne à penser qu'elle sera dans les prochains jours l'arbitre de la situation.

PHILIPPE PONS.



ASIE

LE VOYAGE DU PAPE EN INDE

Au siège de ce qui fut le plus grand diocèse de la terre

Le pape est arrivé, ce vendredi 7 février, au Kerala, véritable forteresse catholique de l'extrême sud de l'Inde, où il doit séjourner quarante-huit heures.

De notre envoyé spécial

Goa. – Soudain, le temps semble s'arrêter. Jeudi 6 février, sur une pelouse, devant le Bon-Jésus, à Velha-Goa, 500 religieuses sont sagement assises et, à l'intérieur de l'église, 900 prêtres sont alignés dans la nef. D'un trône dressé sur une estrade dans l'abside, le pape va s'adresser à ses *« chers frères »*. A sa droite, la châsse de François-Xavier, apôtre des Indes, mort en 1552 en odeur de sainteté, et dont le corps est ici miraculeusement conservé. En toile de fond, la gloire d'un immense retable doré. Sous la voûte, pour l'instant, s'élèvent des chants graves, émouvants, superbes.

Ce village d'un millier d'habitants en a compté, jadis, 250 000. Ce fut le siège du plus grand diocèse que la Terre ait jamais connu : il s'étendait du Japon au cap de Bonne-Espérance. Quarante églises aujourd'hui dispersées dans les forêts de cocotiers témoignent de ce que fut, du seizième siècle au dix-huitième, la gloire de la *« reine de tout l'Orient »*. L'archevêque, Mgr Gonsalves, qui accueille le souverain pontife, porte encore le titre de « patriarche des Indes orientales ». Mais son domaine est aujourd'hui réduit à ces 3 700 kilomètres carrés de l'ancienne enclave portugaise de Goa, devenue, en 1967, par référendum, territoire de l'Union indienne.

Jean-Paul II est tout, à l'évidence, sauf un esprit mélancolique. Il adresse au clergé du Centre-Ouest et, à travers lui, aux prêtres de tout le pays un des messages les plus nets qu'il ait délivrés depuis son arrivée. *« Les laïcs doivent être dans le monde comme le levain dans la pâte, travaillant à améliorer les structures sociales, économiques et politiques. Ils devront collaborer avec tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de religion, pour créer un ordre plus juste dans la société. Et, au milieu des laïcs, vous devez, mes chers frères, être des serviteurs et des guides. Des serviteurs qui se dépensent sans compter, des guides qui forment, inspirent et dirigent le peuple de Dieu. »* Jean-Paul II rappelle encore aux prêtres que le cœur de leur mission est la célébration des sacrements : l'Eucharistie bien entendu, en tout premier lieu, mais aussi la pénitence.

Un message aux habitants de Bhopal

Les hommes de ce pays, poursuit le pape, *« cherchent des gourous qui soient des hommes de Dieu »*. Plus que d'hommes de travail, ils ont besoin d'hommes de prière : *« Servir avec loyauté, pour un prêtre, c'est vivre en vraie et profonde communion avec l'évêque de Rome et avec vos évêques »*, *« bergers du troupeau, guides de la communauté chrétienne »*, explique encore Jean-Paul II.

Sans innover, il a certainement donné, à Velha-Goa, sa vision la plus nette d'une humanité tournée vers ses fins spirituelles. Que cette image trouve un écho certain dans un clergé indien en général plutôt sage et chez des fidèles normalement peu portés à la contestation, on en verra la preuve dans la chaleur de l'accueil réservé au voyageur par les 1 500 religieux rassemblés à Velha-Goa. Mais aussi au cours de cette fête que fut, durant quelques heures, du mercredi soir à ce vendredi matin, sa présence dans le territoire. La messe a été suivie par 250 000 personnes (Goa compte un peu plus d'U million d'habitants). Des hindous étaient aussi venus. *« On leur avait seulement recommandé de ne pas communier »*, nous précise une jeune étudiante du comité d'organisation.

Le thème de l'homélie pontificale est l'unité des chrétiens. *« Leurs divisions passées et présentes sont un objet de scandale pour des non-chrétiens »*, tonne le pasteur. *« Comment,* demande-t-il, *des non-croyants en viendraient-ils à croire en l'annonce s'ils ne voient pas combien les chrétiens s'aiment les uns les autres ? »*

CEtte exhortation à davantage d'œcuménisme doit, naturellement, se comprendre à la lumière des appels répétés, depuis le début du voyage, au *« dialogue »* avec les non-chrétiens. Des catholiques assurés de leur identité, avançant sur la voie de l'unité avec les autres chrétiens, seraient, semble estimer Jean-Paul II, tout à fait à même de discuter fructueusement, avec les autres grandes confessions, de la préservation de la paix et du développement du sud du monde.

A Mangalore, grande cité aux confins des Indes aryenne et dravidienne, à 300 kilomètres au sud de Goa, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, devant 350 000 personnes, dont, croit-on, une moitié d'hindous, appelé l'Eglise à se mettre *« encore plus généreusement au service du pays »*, rappelant quel effort elle a déjà fait en matière d'éducation, de santé et de développement. Il a également envoyé un message à Bhopal, où, en décembre 1984, près de 3 000 personnes avaient péri des suites d'une fuite de gaz dans l'usine de l'Union Carbide. Les chrétiens sont nombreux dans cette ville, mais le programme très chargé du voyage, n'y prévoyait pas d'arrêt.

J.-P. C.

AFRIQUE

Angola

● Remaniements du gouvernement. – Le président Dos Santos a procédé, les lundi 3 et jeudi 6 février, à deux remaniements successifs de son gouvernement. MM. Kundy Payama et Pedro de Castro Van Dunen ainsi que Mme Maria Mambo Cafeh sont nommés respectivement ministres d'Etat à l'inspection et au contrôle, à la production, aux affaires économiques et sociales. MM. Antonio Henriques Da Silva, Fernando Van Dunem et Diego de Jesus deviennent respectivement ministres de la planification, de la justice et du travail. L'ancien ministre de la planification, M. Lopo Da Nascimento, a été nommé responsable de la Ve région militaire (sud-ouest du pays). – *(AFP, Reuter.)*

Lesotho

● *Amnistie pour les prisonniers politiques.* – Le nouveau régime du Lesotho, qui a renversé le mois dernier le gouvernement du premier ministre, Leabua Jonathan, a décidé d'accorder une amnistie à tous les prisonniers politiques ainsi qu'aux exilés, a annoncé, jeudi 6 février, la radio de Maseru. Cette mesure devrait profiter en particulier aux membres du Parti national Basotho, qui était au pouvoir avant le coup d'Etat du général Lekhanya. *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Un président noir en l'an 2000 ?

Le Cap. – *« Si nous pouvons nous mettre d'accord pour protéger convenablement les droits des minorités sans tension raciale, alors il deviendra peut-être inéluctable qu'à l'avenir il y ait des présidents noirs dans ce pays »*, a déclaré, jeudi 6 février, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, ajoutant : *« C'est un résultat à mon avis inéluctable »*. M. Botha, qui n'a pas exclu l'hypothèse de l'élection d'un président sud-africain de race noire d'ici à l'an 2000, a précisé qu'il n'aurait personnellement aucune objection à participer à un gouvernement comprenant des ministres noirs.

Entre-temps, des affrontements entre ethnies rivales dans l'une des principales mines d'or d'Afrique du Sud, Western Deep Levels, située à environ 180 kilomètres de Johannesburg, ont fait sept morts depuis mardi. A Londres, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a justifié une première prise de contacts entre un représentant de l'administration britannique et des dirigeants de l'ANC (Congrès national africain), lundi à Lusaka (Zambie), en indiquant que le moment était venu de *« saisir l'occasion de plaider l'abandon de la violence »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

MAROC

Vingt-sept gauchistes jugés pour intelligence avec le Polisario

Casablanca. – Les vingt-sept Marocains jugés depuis lundi devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca (*le Monde* du 5 février) entretenaient des *« liens étroits »* avec le Front Polisario, a affirmé jeudi 6 février le ministère public. Les inculpés, parmi lesquels deux femmes – un professeur et une employée – sont également accusés d'avoir tenté de restructurer le mouvement marxiste-léniniste interdit Ilal-Amam (En Avant).

Selon l'accusation, le Front Polisario les aidait financièrement en contrepartie de leurs *« actions de sape »* parmi les étudiants et les ouvriers. Entre juillet 1984 et juillet 1985, il leur aurait fait parvenir l'équivalent de 270 000 dirhams (1 dirham = 0,72 F) par l'intermédiaire du responsable de l'aile extérieure de l'organisation, un certain Mahjoubi Mohamed, actuellement en fuite à Paris. La plupart des inculpés ont rejeté en bloc les accusations portées contre eux, déclarant avoir fait l'objet de pressions et de sévices pour signer les procès-verbaux de la police judiciaire. Ils encourent des peines pouvant aller jusqu'à trente ans de prison. – *(AFP.)*

PÉROU

Le président Garcia envisage de décréter l'état d'urgence

Lima. – Les proportions importantes que prend le terrorisme urbain à Lima pourraient obliger le président Alan Garcia à décréter prochainement l'état d'urgence et le couvre-feu dans la capitale. Le chef de l'Etat a annoncé, mercredi 5 février, que cette mesure était à l'étude à la suite des attentats de ces derniers jours (*le Monde* du 6 février) qui mettent en évidence, a-t-il dit, l'existence *« d'une nouvelle violence qui cherche à déstabiliser le régime, une violence plus professionnelle, plus mystérieuse que celle pratiquée par les mouvements subversifs de gauche »*. Cent cinquante attentats, attribués soit au Sentier lumineux, soit au mouvement Tupac Amaru, ont eu lieu à Lima en janvier, entraînant des dégâts matériels supérieurs à 10 millions de dollars. Deux officiers de police ont été exécutés en plein centre-ville par un *« commando d'extermination »*. La grogne se fait sentir parmi les forces de l'ordre, dont la réorganisation sous un commandement unique a provoqué le limogeage de quelque 1 400 agents en six mois, parmi lesquels 770 officiers. Le malaise est d'autant plus grand que plusieurs chefs, considérés comme corrompus, auraient échappé à la purge. – *(Corresp.)*

POLOGNE

MM. Frasyniuk, Lis et Michnik jugés en appel le 17 février

Le procès en appel de trois des représentants les plus connus de l'opposition, MM. Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis (deux dirigeants de Solidarité) et Adam Michnik (ancien membre du KOR – comité de défense des ouvriers), aura lieu à Varsovie les 17 et 18 février, a-t-on appris officiellement. Arrêtés en février 1985, les trois hommes avaient été condamnés à des peines allant de deux ans et demi à trois ans et demi de prison, au cours d'un procès entaché, selon la défense, de flagrantes irrégularités. Selon la juridiction polonaise, le procès en appel peut se dérouler en l'absence des accusés. D'autre part, le procès en diffamation contre M. Lech Walesa devrait en principe se tenir devant le tribunal provincial de Gdansk du 11 au 18 février, à moins que les autorités ne renoncent finalement à cette procédure, comme elles en avaient évoqué la possibilité. – *(AFP, Reuter.)*



EN INDE

i fut
de la terre

CEtte exhortation à davantage d'œcuménisme doit, naturellement, se comprendre à la lumière des appels répétés, depuis le début du voyage, au « *dialogue* » avec les non-chrétiens. Des catholiques assurés de leur identité, avançant sur la voie de l'unité avec les autres chrétiens, seraient, semble estimer Jean-Paul II, tout à fait à même de discuter fructueusement avec les autres grandes confessions, de la préservation de la paix et du développement du sud du monde.

A Mangalore, grande cité aux confins des Indes aryenne et dravidienne, à 300 kilomètres au sud de Goa, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, devant 350 000 personnes, dont, croit-on, une moitié d'hindous, appelé l'Eglise à se mettre « *encore plus généreusement au service du pays* », rappelant quel effort elle a déjà fait en matière d'éducation, de santé et de développement. Il a également envoyé un message à Bhopal, où, en décembre 1984, près de 3 000 personnes avaient péri des suites d'une fuite de gaz dans l'usine de l'Union Carbide. Les chrétiens sont nombreux dans cette ville, mais le programme très chargé du voyage n'y prévoyait pas d'arrêt.

J.-P. C.

LE MONDE
D-AFRICAINE

en l'an 2000 ?

vons nous mettre d'accord pour proté-
its des minorités sans tension raciale,
inéluctable qu'à l'avenir il y ait des pré-
», a déclaré, jeudi 6 février, le ministre
rangères, M. « Pik » Botha, ajoutant :
vis inéluctable ». M. Botha, qui n'a pas
ion d'un président sud-africain de race
précisé qu'il n'aurait personnellement
er à un gouvernement comprenant des

tements entre ethnies rivales dans l'une
l'Afrique du Sud, Western Deep Levels,
mètres de Johannesburg, ont fait sept
dres, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au
ne première prise de contacts entre un
ration britannique et des dirigeants de
icain), lundi à Lusaka (Zambie), en indi-
t venu de « *saisir l'occasion de plaider*
– (AFP, Reuter, AP.)

istes jugés
avec le Polisario

ngt-sept Marocains jugés depuis lundi
ślie de la cour d'appel de Casablanca
tretenaient des « *liens étroits* » avec le
jeudi 6 février le ministère public. Les
eux femmes – un professeur et une
nt accusés d'avoir tenté de restructurer
iste interdit Ilal-Amam (En Avant)
Front Polisario les aidait financièrement
ctions de sape » *parmi les étudiants* et
84 et juillet 1985, il leur aurait fait par-
00 dirhams (1 dirham = 0,72 F) par
bie de l'aile extérieure de l'organisation.
med, actuellement en fuite à Paris. La
rejeté en bloc les accusations portées
fait l'objet de pressions et de sévices
aux de la police judiciaire. Ils encourent
qu'à trente ans de prison. – (AFP.)

cia envisage
t d'urgence

ns importantes que prend le terrorisme
iger le président Alan Garcia à décréter
nce et le couvre-feu dans la capitale. Le
ercredi 5 février, que cette mesure était
ttats de ces derniers jours (*le Monde du*
évidence, a-t-il dit, l'existence « *d'une*
he à déstabiliser le régime, une violence
mystérieuse que celle pratiquée par les
e gauche ». Cent cinquante attentats
lumineux, sont au mouvement Tupac
en janvier, entraînant des dégâts maté-
de dollars. Deux officiers de police ont
-ville par un « *commando d'extermina-*
ntir parmi les forces de l'ordre dont la
mmandement unique a provoqué le limo-
agents en six mois, parmi lesquels
est d'autant plus grand que plusieurs
corrompus, auraient échappé à la purge.

Lis et Michnik
17 février

trois des représentants les plus connus
dyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis (deux diri-
dam Michnik (ancien membre du KOR –
uvriers), aura lieu à Varsovie les 17 et
ficiellement. Arrêtés en février 1985, les
condamnés à des peines allant de deux
t demi de prison, au cours d'un procès
de flagrantes irrégularités. Selon la juri-
s en appel peut se dérouler en l'absence
le procès en diffamation contre M. Lech
se tenir devant le tribunal provincial de
, à moins que les autorités ne renoncent
ire, comme elles en avaient évoqué la
.)

EUROPE

Italie

Le procès de la Mafia à Palerme

Policiers et juges ont, plusieurs années durant, bravé tous les risques pour préparer ce « mégaprocès » intenté par la République italienne à l' « honorable société ».

(Suite de la première page.)

Les juges d'instruction entendaient apporter la preuve d'une intuition initiale : Mafia n'est pas le nom générique d'une multitude de délits ou de crimes dispersés mais celui d'« *une organisation avec des structures hiérarchiques rigides dont l'épicentre est à Palerme, substantiellement unie en dépit de crises périodiques* ». Ce fait n'est, en effet, pas encore admis par tous en Italie, et une démonstration s'imposait donc.

Juges et enquêteurs ont travaillé dans une atmosphère de siège, constamment surveillés par des policiers armés, ne se déplaçant que dans des véhicules blindés. L'adversaire n'était pas seulement le tireur embusqué. C'était aussi l'« omerta », la loi du silence. On raconte que tout Sicilien questionné par les autorités sur un fait divers doit répondre : « *Je n'y étais pas, ou si j'y étais, je dormais !* ».

L'obstacle résidait aussi dans la faible propension du reste du pays (et d'abord de Rome) à se dresser contre la Mafia, soit qu'on la traite avec un léger dédain comme une chose exotique, soit que des complicités de nature politique incitent à la réserve.

Cette fois, pourtant, les juges ont pu accomplir leur tâche jusqu'au plus loin qu'il était possible. A cela, plusieurs explications : le choc provoqué dans la nation par l'assassinat, le 3 septembre 1982 du général Dalla Chiesa, préfet de Palerme ; la prise de conscience que la Mafia était désormais devenue un phénomène national – avec ses ramifications à Naples, à Rome et jusqu'à Milan – et international, en liaison avec de nombreux pays ; une conscience politique plus aiguë, enfin, répandue chez les jeunes, dans l'Eglise, le Parti communiste et jusqu'au sein de l'actuel gouvernement que la Mafia est un monstre prêt à dévorer qui ne l'écrase pas.

Des cigarettes à l'héroïne

Association de malfaiteurs, trafic de drogue, homicides : tels sont les principaux chefs d'accusation portés contre les inculpés. L'association, c'est évidemment « Notre Chose » (Cosa Nostra), une appellation qui traduit bien les origines secrètes et rebelles de ce qui fut d'abord une organisation de résistance contre le pouvoir des Bourbons de Naples, puis de la monarchie piémontaise, avant de devenir une entreprise purement criminelle.

Le trafic de drogue est la principale des activités de la Mafia explorées par les juges. La Mafia a, en effet, commencé vers 1978 à investir en grand le monde des stupéfiants. Mais, pour déboucher ainsi à l'échelle planétaire, il fallait procéder à une « accumulation primitive du capital ». Le trafic de cigarettes permit d'« amorcer la pompe ».

Les caïds des « tabacs » sont, pour la plupart, devenus ceux de l'héroïne. L'argent gagné par la drogue est soit blanchi *via la Suisse*, soit investi dans de fructueuses entreprises en Sicile, mais aussi désormais dans l'Italie du Nord, où les affaires battent leur plein.

Conséquence de cette reconversion : la « guerre des clans » du début des années 80. Si l'on en croit les déclarations du repenti Tommaso Buscetta, pièce maîtresse de l'acte d'accusation, cette lutte qui, en trois ans et demi, a provoqué la mort de plus de mille personnes avait pour origine le désir des « nouvelles classes mafieuses » d'écarter de leur chemin les « parrains » de la vieille école, trop timorés en cette affaire. L'assassinat, le 23 avril 1981, du grand chef de la Mafia pour toute la Sicile, Stefano Bontate, signa ainsi l'émergence d'un nouveau clan, celui des Corleone (1), alliés avec les non moins terribles Catanais face aux Palermitains qui, jusque-là, avaient tenu le dessus du pavé.

La plupart des perdants sont morts, c'est la règle de ce jeu. Ceux qui ont échappé à la « lupara » (fusil à canon scié) ou à la kalachnikov sont aujourd'hui... des repentis – tel Buscetta, à qui les Corleone ont tué deux fils, un frère, un beau-frère et trois cousins et qui s'est mis à table.

La « solitude de Dalla Chiesa »

Autre chef d'inculpation pour 23 accusés du procès de Palerme : 90 homicides. On s'est beaucoup tué entre soi, mais on a aussi beaucoup assassiné des représentants de l'Etat central venus mettre des bâtons dans les roues de la Mafia : des juges, des policiers et des gendarmes. La plus célèbre des victimes a été, il y a trois ans et demi, le général des carabiniers Carlo Alberto Dalla Chiesa, envoyé trois mois plus tôt de Rome en qualité de « commissaire spécial anti-Mafia » et de préfet de Palerme.

Cette fois, l'« honorable société » avait frappé très haut. Sans doute trop, puisque c'est en partie cela qu'elle paie aujourd'hui. Mais ne pouvait-on pas faire l'économie de ce mort-là ? C'est l'une des questions les plus dramatiques posées par les juges dans leur dossier. L'ordonnance reprend en effet à son compte la thèse dite de la « *solitude de Dalla Chiesa* ». En clair : le pouvoir central n'aurait pas donné au général des moyens à la hauteur de sa tâche. Pourquoi ? En partie en raison de l'apathie inhérente au système politique italien ; en partie aussi parce que l'arrivée à Palerme du commissaire menaçait de bouleverser ce « climat de contiguïté » entre la Mafia et l'establishment politico-économique de l'île, dominé par une démocratie chrétienne également toute-puissante à Rome.

Au confluent du politique et de l'économique, voici donc Ignazio Salvo, ancien « fermier général » de la Sicile. Cette profession, vieille comme la civilisation mais aujourd'hui presque disparue, consistait à faire rentrer, moyennant de solides pourcentages, les redevances fiscales des citoyens dans les caisses de l'Etat (cette pratique n'a été abolie que très récemment par la Cour constitutionnelle italienne). Cette activité donne à qui l'exerce la jouissance de flux monétaires considérables. Une partie sert à assurer la pérennité du système, notamment par l'achat de votes. Le reste est employé à asseoir, en les diversifiant, les bases de la prospérité. La Mafia s'insère dans le processus en favorisant la concession de la « ferme » à l'un des siens : de fait, Salvo est accusé d'avoir, dès l'origine de sa carrière, été un « homme d'honneur » de la famille de Salemi, sa ville natale.

Une grande familiarité

On découvre également dans le dossier d'instruction la très grande familiarité ayant existé entre le chef du redoutable clan de Catane, M. Nitto Santapaola, et les quatre principaux entrepreneurs de la grande ville de Sicile occidentale, MM. Costanzo Graci, Rendo et Finocchiaro. L'ordonnance s'étend aussi sur la description de photos prises au restaurant, montrant un député social-démocrate le bras familièrement posé autour des épaules du redoutable tueur ; ou le président démocrate-chrétien du gouvernement provincial trinquant avec le même et ses acolytes ; ou encore, au mariage du petit-fils de l'industriel Costanzo, les plus hautes autorités régionales en compagnie de Santapaola et d'un chef mafieux alors recherché par toutes les polices de la République.

Les juges ont encore pu démontrer que des hommes d'affaires acceptent sans rechigner une prérépartition par la Mafia des adjudications de travaux publics. « *J'ai payé tout le monde, partis politiques et Mafia, pour pouvoir travailler en paix* », a dit un jour aux juges Nino Salvo, l'un des principaux hommes d'affaires inculpés, décédé il y a quelques jours.

Contiguïté ? Conditionnement ? Complicité ? Ce sera aux juges et aux jurés de Palerme de trancher. Ils se sont donné à peu près un an pour ce faire.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Corleone est une localité située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Palerme.

● *Vaste opération de police.* – 107 personnes ont été arrêtées – dont 42 à Milan et 32 à Rome – au cours d'une opération déclenchée sur tout le territoire italien ces deux derniers jours, a-t-on appris jeudi 6 février de source policière. Les personnes arrêtées sont accusées de divers meurtres, d'un très grand nombre d'enlèvements et de hold-up, accomplis à travers la péninsule ces dix dernières années, d'association de malfaiteurs et de détention d'armes. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

APRÈS LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION LIBYEN

Les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël

Les Etats-Unis ont empêché, jeudi 6 février, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution condamnant Israël pour le détournement d'un avion civil libyen au-dessus de la Méditerranée, en faisant usage de leur droit de veto après deux jours de débats très passionnels, au cours desquels les représentants d'Israël et de plusieurs pays arabes ont multiplié accusations et contre-accusations de terrorisme. Le texte de résolution qui avait été soumis au Conseil a recueilli dix voix, soit une de plus que la majorité requise, et quatre abstentions, celles des autres pays occidentaux : Australie, Danemark, France et Grande-Bretagne.

Le représentant américain, M. Vernon Walters, a déclaré en expliquant son veto que les Etats-Unis étaient opposés à cette action d'Israël, mais qu'ils jugeaient la résolution « inacceptable », celle-ci « *ne prenant pas suffisamment en compte la nécessité de faire face efficacement au vrai problème du jour : le terrorisme* ». Il a souligné que les Etats-Unis étaient en principe opposés à l'interception d'avions civils, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et seulement sur la base de « *preuves les plus claires et les plus solides que des terroristes sont à bord* ».

« *Nous ne croyons pas*, a ajouté l'ambassadeur américain, *qu'Israël a démontré que son action répondait à ce critère rigoureux et nécessaire et, donc, nous le déplorons* », a-t-il dit.

Les autres pays occidentaux ont également pris leurs distances avec l'opération israélienne, tout en manifestant leurs réserves à l'égard de la résolution. La France a déclaré que « *l'action nécessaire contre le terrorisme ne saurait légitimer des violations des règles du droit international* » et que l'action israélienne était « *manifestement contraire au droit international* ». Le Danemark a fait des remarques similaires. L'Australie a « déploré » l'interception de l'avion libyen en déclarant qu'elle ne pouvait être justifiée. Quant à la Grande-Bretagne, elle a renouvelé sa condamnation, ajoutant que cette interception constituait « *un dangereux précédent* » pour l'aviation civile internationale. – *(AFP.)*

Yémen du Sud

● *Un nouveau secrétaire général du Parti socialiste.* – M. Ali Salem Al Bayd, ancien ministre, a été élu secrétaire général du Parti socialiste yéménite (PSY, au pouvoir) par le comité central du parti. M. Salem Saleh Mohamed, membre du bureau politique du PSY et ancien secrétaire du comité central, a été élu secrétaire général adjoint.

Le CC a élu également quatre autres membres à la direction du PSY : MM. Yassine Saïd Naamane, ancien vice-premier ministre, Mohamed Said Abdallah Mohsen, ancien ministre du logement, Fadel Mohsen Abdallah, ex-ministre de la reconstruction, et Saïd Saleh Salem. M. Ali Salem Al Bayd succède au secrétariat général du PSY au président Ali Nasser Mohamed, démis de ses fonctions et exclu du parti par la direction collégiale le 24 février. – *(AFP).*

DIPLOMATIE

RECEVANT LE SÉNATEUR KENNEDY

M. Gorbatchev précise les conditions d'une liquidation des missiles à moyenne portée en Europe

De notre correspondant

Moscou. – M. Edward Kennedy a été reçu, jeudi 6 février, au Kremlin, par M. Gorbatchev. La *Pravda* de ce vendredi publie en première page la traditionnelle photo montrant le numéro un soviétique et le sénateur du Massachusetts face à face et apparemment d'excellente humeur. M. Georgi Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis, assis immédiatement à la gauche de M. Gorbatchev, semble même franchement hilare.

Les sourires n'ont pas manqué pour le frère du président assassiné en 1963, à Dallas. Mais M. Gorbatchev ne s'est pas contenté de son habituel numéro de charme très rodé, remarquablement efficace sur les visiteurs occidentaux de marque. Il a apporté une clarification sur un point important du vaste plan de désarmement nucléaire qu'il avait présenté le 15 janvier dernier.

M. Gorbatchev a indiqué au sénateur Kennedy que sa proposition de retirer d'Europe les SS-20 si les Américains font de même avec les Pershing-2 « *était uniquement conditionnée par le renoncement de la Grande-Bretagne et de la France à l'accroissement de leurs armes nucléaires correspondantes et par la non-livraison par les Etats-Unis de telles armes à d'autres pays* ».

On sait que le plan Gorbatchev implique dans sa première étape le retrait de toutes les armes à moyenne portée « *de la zone européenne* ». Les SS-20 pointés sur l'Europe occidentale devraient donc disparaître en même temps que les Pershing-2 installés en RFA et les missiles de croisière déployés en Grande-Bretagne et en Italie. La seule condition soviétique, si l'on comprend bien, serait donc une promesse américaine de ne pas « réexpédier » ailleurs les Pershing-2 et les missiles de croisière qui seraient ainsi retirés. S'y ajoute bien sûr la renonciation de Londres et de Paris à leur projet respectif de modernisation de leur force.

Le sénateur du Massachusetts a d'autre part voulu témoigner de son intérêt pour la question des droits de l'homme. Il a prononcé à plusieurs reprises le nom de l'académicien Sakharov devant un auditoire uniquement scientifique réuni à son intention au siège de l'académie des sciences. « *Je dois rendre un hommage à un éminent lauréat du prix Nobel de la paix, un membre de votre académie, le professeur Andreï Sakharov* », a dit le sénateur, avant d'ajouter : « *la valeur de la science repose sur sa capacité à tenir devant les pouvoirs le langage de la vérité.* » M. Kennedy pourrait d'autre part obtenir des autorités soviétiques le départ d'un certain nombre de personnes qui ont la nationalité américaine selon Washington, mais qui sont considérées par Moscou comme Soviétiques, l'URSS ne reconnaissant pas la double nationalité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Par cette précision sur « l'unique condition » posée à la liquidation des armements à moyenne portée en Europe, M. Gorbatchev semble exclure qu'un lien doive être établi entre cette partie de ses propositions du 15 janvier et la renonciation des Etats-Unis à leur initiative de défense stratégique. Il va aussi à l'encontre des déclarations faites à Moscou par M. Kornienko, premier vice-ministre des affaires étrangères, qui avait souligné au contraire « *l'interdépendance objective et organique* » de tous les éléments du plan soviétique (*le Monde* du 22 janvier).

Il reste à savoir maintenant si les étapes de ce plan peuvent être dissociées : si par exemple le maintien de l'IDS par M. Reagan bloque un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques soviétiques et américains, mais n'empêche pas une entente sur la liquidation des euromissiles, pourra-t-on en rester là ? Dans ce cas, la France et la Grande-Bretagne, qui auraient dû renoncer à la modernisation de leurs forces nucléaires (condition nécessaire à l'exécution de la première étape), n'auraient plus à réduire ni à liquider leur arsenal, puisqu'il n'y aurait pas de seconde étape. – M.T.]

EST-OUEST

Varsovie confirme l'imminence d'un échange de prisonniers

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a confirmé jeudi 6 février qu'un « *échange* » de prisonniers entre l'Est et l'Ouest aurait bien lieu la semaine prochaine. Le porte-parole, qui était interrogé par l'agence Reuter et l'AFP, a même précisé la date : le 11 février, ce qui concorde avec les informations qui ont filtré jusqu'à présent en Occident.

Il a aussi indiqué qu'un agent polonais, le lieutenant colonel Kaczmarek (arrêté en mars dernier en RFA) serait libéré à cette occasion. M. Urban a ajouté que la Pologne ne libérerait, elle, aucun prisonnier – ce qui revient à dire que l'échange est négocié en bloc et que les agents des différents pays de l'Est relèvent en fait de l'autorité supérieure soviétique.

L'imminence d'un échange avait déjà été confirmée quelques jours plus tôt par un porte-parole est-allemand – et cette publicité tout à fait inhabituelle donnée à l'Est à un événement sur lequel les Occidentaux observent pour leur part une plus grande discrétion laisse supposer que Moscou entend donner à l'affaire un certain retentissement. Selon des rumeurs circulant à Bonn, les autorités est-allemandes seraient même prêtes à permettre à la presse de filmer l'événement.

A Berlin-Ouest, une commission militaire américaine devait inspecter ce vendredi le pont de Glienicke, où l'échange, ou une partie de l'échange, pourrait avoir lieu, mais, selon la police ouest-allemande, les abords du pont, côté occidental, devraient être bouclés et inaccessibles.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, M. Richard Burt, était également attendu à Berlin. C'est lui qui avait supervisé, en juin dernier, le dernier échange d'espions entre l'Est et l'Ouest, qui s'était précisément opéré sur le pont de Glienicke. Vingt-cinq Occidentaux détenus à l'Est avaient alors été échangés contre quatre agents du bloc soviétique. Cette fois, l'opération prendrait cependant un caractère tout différent si les dissidents soviétiques – en particulier Anatoli Chtcharanski – étaient eux aussi impliqués, comme l'annoncent depuis plusieurs jours plusieurs organes de presse occidentaux.

Anatoli Chtcharanski, emprisonné depuis 1977, est l'un des prisonniers les plus connus, au double titre de militant des droits de l'homme et du droit des juifs soviétiques à l'émigration. Mais il est officiellement considéré à Moscou comme un « *espion* », ce qui pourrait expliquer l'étrange publicité donnée à toute l'opération du côté « oriental ». Impliquer ostensiblement Chtcharanski dans un échange d'espions serait en effet une bonne manière de concilier deux objectifs apparemment contradictoires. Améliorer l'image du Kremlin aux yeux des gouvernements et de l'opinion occidentales et, dans le même temps, déconsidérer un peu plus l'image des dissidents aux yeux de l'opinion soviétique.

J. K.

LES REPRÉSAILLES ONT ÉTÉ IMMÉDIATES APRÈS L'EXPULSION PAR L'ITALIE DE DEUX SOVIÉTIQUES

L'URSS a répliqué dans les vingt-quatre heures à l'expulsion par l'Italie de deux Soviétiques pour espionnage. Mercredi 5 février, on apprenait à Rome que MM. Victor Kopytine, premier secrétaire chargé des questions administratives à l'ambassade d'URSS, et Andreï Tcheloukhine, chef d'escale de l'Aeroflot à l'aéroport de Rome-Fiumicino, étaient priés de regagner leur pays. Dès jeudi matin, un premier secrétaire à l'ambassade d'Italie à Moscou, M. Luigi Mattiolo, et un homme d'affaires, dirigeant du groupe public italien Finsider, se voyaient signifier par les Soviétiques une mesure symétrique. Trois jours plus tôt, les Soviétiques avaient répliqué de la même manière à l'expulsion par la France de quatre de leurs ressortissants. M. Gorbatchev confirme ainsi, à la différence de ses prédécesseurs, un parti-pris de représailles systématiques, dont il avait donné un premier exemple à l'égard des Britanniques, en septembre dernier.

IMATIE

LE SÉNATEUR KENNEDY

précise les conditions [de liqu]idation des missiles [de] portée en Europe

DOMINIQUE DHOMBRES.

EST-OUEST

[Co]nfirme l'imminence [d'un écha]nge de prisonniers

LES REPRÉSAILLES ONT ÉTÉ IMMÉDIATES APRÈS L'EXPULSION PAR L'ITALIE DE DEUX SOVIÉTIQUES

politique

LA CAMPAGNE DE M. BARRE

«On écoute trop Mourousi et pas assez Mitterrand»

De notre envoyé spécial

Tours. – S'il est vrai que M. Raymond Barre divise l'opposition, il faut croire que les électeurs de l'opposition ne lui en tiennent pas rigueur. L'ancien premier ministre a fait un tabac jeudi soir 6 février devant les trois mille personnes massées au palais des sports de Tours où il était venu témoigner sa sympathie au maire de la ville, M. Jean Royer, qui conduit sa propre liste en Indre-et-Loire, en concurrence avec celle du RPR dirigée par M. Bernard Debré.

Alternant avec habileté dans son propos la gravité, l'ironie et la polémique à l'adresse des socialistes en général, de M. Mitterrand en particulier, mais aussi parfois de ses rivaux, M. Barre prend de toute évidence beaucoup de plaisir à cette campagne.

Du plaisir à rendre à la gauche la monnaie de sa pièce d'avant mai 1981 : *«Si la situation économique tend à s'améliorer, c'est uniquement à cause de facteurs extérieurs à notre pays. Les socialistes ne sont pour rien dans la baisse du dollar et la baisse du prix du pétrole. Je me souviens qu'ils disaient naguère que le prix du pétrole était un alibi pour ceux qui ne savaient pas gouverner. Aujourd'hui, ils sont bien heureux de bénéficier de cette baisse du prix du pétrole!»*

Du plaisir aussi à souligner les fluctuations de ses adversaires : *«Non seulement les socialistes disent le contraire de ce qu'ils disaient auparavant mais ils font preuve d'ostentation dans le reniement. Je n'ai jamais vu de gens capables de s'enorgueillir avec autant de force de faire le contraire de ce qu'ils avaient promis.»*

Du plaisir surtout à braver sans désemparer les autres chefs de l'opposition dans le débat sur la cohabitation. M. Barre ne se soucie pas du tout des commentaires que provoque sa thèse personnelle. C'est ainsi que tout en affirmant vouloir se garder d'accroître *«la confusion et les turbulences»*, l'ancien premier ministre a invité les Français à ne pas se laisser obnubiler par... Yves Mourousi.

«On n'est pas assez attentif aux propos de M. Mitterrand quand il est face à M. Mourousi», estime M. Barre. *«Tout le monde regarde Mourousi qui parle* «chébran», «bléca», *et pendant qu'on est en train de chercher ce que peut signifier ce langage moderne le président de la République dit, lui, en bon français : «Je ne serai » pas inerte. Si je reste, je reste, il » ne faut pas compter me mettre » dans le trou. Il ne faut pas » croire que je serai un pot de » fleurs...». «Et il conclut en disant : «La Constitution, c'est » moi, je suis le président, et s'il y » a une interprétation à donner » celui qui tranche, c'est moi.» » «Eh bien! mon slogan,* ajoute M. Barre, *«je l'ai emprunté à M. le président de la République. A l'époque où il était candidat, M. Mitterrand avait employé en 1981 une formule qui s'applique très bien à la période que nous vivons, «pour changer de politique » il faut changer de président.»*

Le maire de Tours M. Jean Royer a abondé en ce sens en recourant lui à un autre argument : *«En 1981 le nouveau président de la République a refusé d'accepter la présence de la majorité parlementaire élue en 1978 et il a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale pour avoir une majorité de gouvernement. Comment pourrait-il donc se faire que le même président de la République accepte le 16 mars de pouvoir gouverner avec une majorité qui lui serait hostile?»*

Entre un ancien et un futur candidat à l'élection présidentielle, quoi de plus normal au fond que ce plaisir partagé de la dialectique?

ALAIN ROLLAT.

Propos et débats

M. Chirac : gare !

M. Chirac a déclaré à Grenoble jeudi 6 février : *« Gare à ceux qui se mettraient dans la situation de refuser à un gouvernement issu d'une nouvelle majorité les moyens de gouverner conformément au mandat qu'il aurait reçu des électeurs le 16 mars prochain ! Le refus aurait pour conséquence de laisser les mains libres au président de la République, qui ne manquerait pas d'en tirer profit.*

M. Rossinot : pouce !

Devant le comité exécutif du Parti radical, qu'il présidait jeudi 6 février, M. André Rossinot a souhaité que l'opposition ne *« mélange pas les législatives et les présidentielles ». « A trop vouloir démontrer ce que nous ferons le 17 mars, on en arriverait presque à oublier que nous devons nous battre pour gagner le 16, et bien gagner. Je dis : casse-cou (...). A l'opposition républicaine j'ai envie de crier : pouce ! Soufflons quelques secondes, laissons les pulsions au vestiaire. »*

M. Fabius : 1988

M. Laurent Fabius dans une interview à *l'Yonne républicaine* déclare : *« Le principal choix électoral se fera en 1988, mais, d'ici-là, qu'on laisse la France et l'équipe française travailler dans la stabilité. Une équipe gouvernementale ne peut fonctionner que si elle est soudée et non pas, comme c'est le cas à droite, si elle ne peut même pas se réunir pour discuter. »*

SITUATIONS 86

FINISTÈRE

L'opposition de plus en plus divisée

De notre correspondant

Brest. – L'opposition nationale est *de plus en plus divisée* dans le Finistère. L'annonce de la candidature de M. Marc Bécam, RPR, sénateur maire de Quimper en position de chef de file aux élections régionales sur une liste lancée par M. Gabriel de Poulpiquet, ancien député gaulliste, a eu pour effet d'accentuer la cassure entre les « légitimistes » et les « dissidents ». RPR et UDF, forts du soutien de leurs instances nationales, estiment être seuls à pouvoir représenter l'opposition.

Les partisans de M. de Poulpiquet se veulent, de leur côté, les véritables détenteurs des valeurs de la Ve République au nom du refus de la « *dictature* » des partis politiques et de leurs états-majors parisiens.

Rien ne va plus, d'autant qu'une ligne de fracture est apparue au sein du CDS, dont l'éminence grise dans le département, M. Jean-Yves Cozan, se trouve en troisième position sur la liste des législatives et aux commandes pour les régionales. M. André Paubert, président départemental pour les régionales. M. André Paubert, président départemental de ce mouvement, déçu de n'avoir pas été retenu pour les régionales par le RPR-UDF, a rejoint l'équipe de M. Gabriel de Poulpiquet. Il figure en cinquième position pour les élections régionales, derrière MM. Bécam, Lombard (président de la communauté urbaine de Brest), Rohou (conseiller général de Carhaix), Kervellec (conseiller général de Saint-Pol-de-Léon). Aussitôt, M. Paubert a été exclu du CDS.

M. De Poulpiquet continue à entretenir le suspense. Ses deux listes ne sont que partiellement connues, et il ne lâche les noms qu'avec parcimonie. Ce qui fait dire à ses adversaires qu'il est à court de candidats.

G.S.

CORRESPONDANCE

Remous au CNIP du Val-d'Oise

A la suite de notre article consacré, dans nos éditions datées du 6 février, à «La belle reconversion d'un nageur de combat», *M. Thierry Gallois, conseiller municipal d'Argenteuil, candidat du CNIP sur la liste conduite par Mme Hélène Missoffe (RPR), dans le Val-d'Oise, nous adresse la lettre suivante, en invoquant le droit de réponse, conformément à la législation sur la presse :*

Je souhaite apporter les précisions suivantes :

1° Je n'ai jamais été membre ou un proche du PFN ;

2° Je n'ai donc jamais été un quelconque pion d'une «OPA» sur le CNIP ;

3° Je ne suis pas le soldat d'une «guerre» contre M. Briant, que, du reste, je ne connais absolument pas. Mais, avec mes amis, j'applique avec détermination dans le Val-d'Oise l'accord national conclu entre le CNIP et le RPR dont, par ailleurs, je suis le fervent partisan ;

4° M. Briant n'a reçu aucune investiture des instances dirigeantes du CNIP (comité directeur, bureau politique et président du CNIP), c'est pourquoi nous avons engagé à son encontre une action en justice pour lui faire interdire d'utiliser sur ses affiches publicitaires le sigle des indépendants et paysans.

[Nous donnons acte à M. Gallois qu'il n'a jamais été membre ou proche du PFN, d'autant plus volontiers que nous ne l'avons jamais écrit. Nous indiquions simplement que le conseiller municipal d'Argenteuil faisait partie des «*proches de l'ancien secrétaire général d'Ordre nouveau, M. Alain Robert, principal instigateur de l'OPA réussie il y a trois ans par les anciens dirigeants du PFN sur le CNIP*».

M. Gallois semble omettre, d'autre part, que l'action en justice engagée contre M. Briant n'a pas abouti puisque le tribunal de grande instance de Paris, saisi en référé, n'a pas donné suite, mardi 4 février, à la demande des plaignants.

En outre, le président du CNIP, M. Philippe Malaud, a déclaré, mercredi 5 février, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris – ainsi que l'a rapporté l'AFP, – que «*le bureau politique*» de son parti avait «*entériné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national*», ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui conduit la liste *d'extrême droite* dans le Val-d'Oise.

M. Chirac précise sa politique sociale

« Les salariés ne courront aucun risque »

M. Chirac a participé, jeudi 6 février à Paris, à une réunion du conseil national du RPR, organisme créé depuis un an et qui regroupe environ deux cents personnalités adhérentes et sympathisantes du mouvement. L'intervention du maire de Paris a été uniquement consacrée aux problèmes sociaux et aux solutions qu'il propose. En exergue, M. Chirac a rappelé le concept de triple rupture qu'il préconise en disant :

« Il est urgent d'opérer une véritable rupture. Rupture politique, bien sûr, car des socialistes mal repentis ne seront jamais que des libéraux manqués, rupture économique, avec toute une série de pratiques de type étatiste, dirigiste ou social-démocrate, rupture dans les mentalités, enfin, pour qu'une solidarité active et réaliste se substitue à l'assistance et à ses corollaires, dont le moindre n'est pas l'irresponsabilité. »

Le domaine des relations sociales doit donc être, selon lui, *« l'un des espaces-clés »* et la mutation qui comprend aussi bien les conditions de gestion des entreprises que les conditions de travail et le climat social proprement dit.

M. Chirac a alors souligné que les *« acquis sociaux »* étaient l'œuvre de la Ve République, et que *« les gouvernements successifs n'ont pas attendu l'arrivée de la gauche pour se préoccuper des salariés, de leurs conditions de vie et de travail »*. Il a affirmé que des prestations majorées pendant l'« état de grâce » avaient ensuite été *« rognées par les exigences de la rigueur »*. Toutefois, M. Chirac n'a pas voulu porter de condamnation globale contre les lois Auroux. Il apprécie, par exemple, la notion de flexibilité et celle de négociation par branches, *« contrairement aux orientations précédentes »*. Si la politique du gouvernement lui apparaît *« assez confuse »*, le maire de Paris affirme qu'*« une politique de redressement passe plus que jamais par une politique sociale moderne »*.

Il veut d'abord créer des emplois. Il affirme : *« Les TUC et autres emplois d'utilité collective sont par définition provisoires et précaires. C'est bien à l'entreprise qu'il revient de créer les emplois véritables dont nous manquons aujourd'hui. »* Il estime aussi que *« l'équilibre des entreprises et la lutte contre le chômage sont compatibles. »* Il précise que les contrats de travail à durée déterminée devront être conclus *« dans une limite de deux à trois années »*, que l'autorisation administrative de licenciement sera supprimée, *« sous réserve que les employeurs assument toutes leurs responsabilités en matière de plan social, conformément aux engagements contractuels qu'ils auront pris »*. Il prône l'aménagement du temps de travail par la reconnaissance de la notion de durée annuelle, mais il précise que *« toutes ces adaptations devront se faire avec l'accord des salariés ou de leurs représentants »*. M. Chirac insiste : *« Ils doivent savoir que les réformes que nous projetons ne leur feront courir aucun risque social. »*

Quant au climat social, qui doit donner aux salariés *« davantage d'autonomie, de responsabilité et d'initiative »*, il doit assurer *« une meilleure information pour que ceux-ci soient avertis des stratégies et des objectifs »* de l'entreprise, et *« être consultés sur leur propre travail »*. Enfin, il faut *« renouer avec la grande idée gaulliste de participation »*, que M. Chirac définit ainsi : *« C'est l'intéressement des salariés, c'est l'actionnariat, ce sont les représentants salariés dans les conseils d'administration chaque fois que les entreprises en décideront ainsi. »* Au total, par la voie de la négociation les salariés doivent être associés au *« projet d'entreprise »*.

Le président du RPR veut enfin préciser *« le juste rôle de l'Etat »*, car il n'est pas question de *« jeter l'Etat par-dessus les moulins »*, mais de trouver le bon équilibre entre ce qui revient à la négociation collective et ce qui relève de l'Etat.

En consacrant ces longs développements à la politique sociale que lui-même et le RPR proposent, M. Chirac a surtout voulu répondre à l'*accusation de M. Mitterrand, qui* a dénoncé, dans la plate-forme commune RPR-UDF, un *« programme des riches contre les pauvres »*.

Il a voulu montrer que le souci de son mouvement était de s'intéresser – aussi – aux conditions de travail des salariés. Jamais d'ailleurs le mot de « salarié » n'a été prononcé aussi fréquemment par M. Chirac dans le même discours que lors de cette réunion du conseil national.

En insistant sur le concept de « participation », le président du RPR remonte enfin aux sources populaires du gaullisme social des Vallon, des Capitant et des Michelet, *et il se distingue davantage des* libéraux de l'UDF. Il se rapproche ainsi de la « troisième voie », également distante du « socialisme dirigiste » que du « libéralisme sauvage » qu'il tente de promouvoir depuis dix ans.

ANDRE PASSERON.

● *Rapatriés.* – Les dirigeants du RECOURS, association de rapatriés, ont été reçus par M. Chirac le 6 février à Paris avec d'anciens parlementaires d'Algérie. Un communiqué du RECOURS *« considère que les réponses de M. Chirac sont de nature à donner satisfaction aux rapatriés. Il a renouvelé ses engagements de 1981 qui lui avaient alors valu le soutien du RECOURS au premier tour de l'élection présidentielle »*. A Avignon, M. Chirac a déclaré : *« Un gouvernement d'après le 16 mars devra résoudre les délicats dossiers de l'indemnisation et de la réinstallation. Il devra notamment relever les barèmes. »*

LANGUEDOC-ROUSSILLON (II)

LOZÈRE 2 1
GARD 3 4 2 1
HÉRAULT 2 4 1 5 2
AUDE 1 3 2
PYRÉNÉES-ORIENT. 2 1

Députés sortants :
Droite
Gauche

L'assaut désordonné de l'opposition

L'opposition remplacera-t-elle le Parti socialiste à la présidence de la région Languedoc-Roussillon ? Cette hypothèse, vraisemblable, n'a pas favorisé l'union au sein de la droite languedocienne, qui part à la bataille dans un certain désordre. Son candidat déclaré à la succession de M. Robert Capdeville, qui dirige le conseil régional depuis trois ans et ne se représente pas pour cette fonction, est M. Jacques Blanc, député de la Lozère. On ne peut assurer que M. Blanc, si ce moment vient, ralliera sans difficulté tous les suffrages de l'opposition sur son nom.

La concurrence du RPR, les dissensions au sein de l'UDF, rendent cette perspective plus aléatoire qu'on pourrait le croire. La rupture, dans le Gard, entre le maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, et le mouvement chiraquien illustre la complexité de la politique locale, accrue par les enjeux nationaux qui y interfèrent.

Le parti communiste, puissance déclinante depuis 1983, bien qu'il se situe, ici, au-dessus de sa moyenne nationale, tente de reconquérir le terrain perdu et de ne pas céder à la tentation du repli.

La bipolarisation de la campagne – maintien de la présidence socialiste ou basculement à droite ? – ne lui facilite pas la tâche.

L'union RPR-UDF mise à mal

De notre envoyé spécial

Montpellier. – Le désordre règne dans l'opposition languedocienne. En gagnant des positions depuis 1981, notamment aux élections municipales, la droite s'est enrichie de personnalités dont les ambitions sont difficiles à harmoniser. Dans les Pyrénées-Orientales, le RPR et l'UDF sont parvenus à s'entendre, mais, partout ailleurs, écartée d'emblée par les états-majors, rompue totalement ou maintenue pour les seules élections législatives, l'union de l'opposition est mise à mal.

La menace du Front national – avec le débat qu'elle entraîne sur le thème « susciter une dynamique d'union ou ratisser large » – n'est pas étrangère à cette situation, mais d'autres facteurs interviennent. Les stratégies départementales personnelles et la perspective de prendre la majorité au conseil régional font des rapports de forces au sein de cette future assemblée un enjeu très disputé. Certains pensent, aussi, au changement de loi électorale promis par l'opposition si elle est majoritaire à l'Assemblée nationale, et ont le souci de s'assurer d'une présence à la région au cas où leur réélection au scrutin majoritaire ne serait pas assurée.

Dans deux départements – l'Aude et la Lozère, – les électeurs de l'opposition n'auront pas à choisir pour les élections législatives, mais ils devront trancher entre deux listes pour le conseil régional. Dans le Gard, le RPR et l'UDF présentent des listes séparées pour les deux scrutins. Il en est de même dans l'Hérault, mais les choses pourraient s'y compliquer en raison de désaccords au sein de l'UDF.

Le conflit oppose M. Willy Diméglio, chef de file du Parti républicain et tête de liste de l'UDF pour les élections législatives, et M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, tête de liste pour les élections régionales. Deux fois vainqueur des élections municipales à Sète – le scrutin de mars 1983, annulé, avait été refait en février 1984, – conseiller général, M. Marchand, à trente-sept ans, était prêt à prendre la tête de l'UDF pour la bataille de mars prochain. Cette place est revenue à M. Diméglio, cinquante et un ans, conseiller général lui aussi, qui retire enfin le bénéfice d'une longue patience derrière l'ancien maire de Montpellier, M. François Delmas.

Après avoir envisagé de se retirer complètement de la compétition, M. Marchand a accepté la tête de liste pour les élections régionales, mais pour en chasser M. Diméglio et mettre à sa place – la deuxième – M. Delmas. Opération habile, justifiée par la popularité que conserverait M. Delmas auprès des électeurs de droite de Montpellier, et qui vise à limiter l'emprise de M. Diméglio sur l'UDF dans le département, tout en introduisant l'ancien maire comme un facteur d'incertitude supplémentaire au conseil régional.

Apolitisme prudent

Dans l'Aude, c'est le maire de Narbonne, M. Hubert Mouly, fidèle depuis quinze ans à un « apolitisme » prudent, qui a rendu impossible un accord de l'opposition pour les élections régionales. A la tête de liste que le RPR lui proposait, il a ajouté, pour accepter l'union, des conditions qui ont paru inacceptables à M. Jean-Pierre Cassabel, le maire de Castelnaudary, délégué régional du RPR et chef de file de l'opposition pour les élections législatives dans l'Aude. C'est donc M. Raymond Chéza, le maire de Carcassonne, qui conduira la liste du RPR aux élections régionales, M. Mouly ayant formé sa propre liste.

Faute d'accord, dans le Gard, entre le maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, et le RPR, l'opposition se présente divisée pour les deux scrutins. Comme dans l'Hérault, le RPR et l'UDF présentent chacun ses listes, mais cette situation ne résulte pas d'un état de fait reconnu dès le départ. Aussi la délimitation entre les deux formations concurrentes est-elle litigieuse, le maire du Grau-du-Roi, M. Etienne Mourut, étant exclu du RPR pour avoir accepté de conduire la liste régionale au côté de M. Bousquet, tandis que Mme Francine Gomez envisage de se mettre « *en congé* » du PR si son engagement, à la même place, au côté de M. Alain Boule (RPR) continue de provoquer des remous à Paris.

M. Blanc en piste

En Lozère, enfin, M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) sortant, conduisant les listes de l'opposition pour les deux scrutins, a refusé, pour les élections régionales, de prendre comme colistier le secrétaire départemental du RPR, M. Jean-Claude Mourgues. M. Blanc a choisi lui-même, tant au RPR qu'à l'UDF, les personnalités avec lesquelles il mènera cette bataille. La formation chiraquienne a refusé de s'incliner devant l'ancien secrétaire général du PR et a décidé de former sa propre liste pour les élections régionales sous la direction du maire d'Aumont-Aubrac, M. Pierre Attrazic.

Candidat déclaré à la présidence de la région, M. Blanc, qui présidait jusqu'à maintenant l'intergroupe de l'opposition au conseil régional, n'a pas de concurrent officiel. Cette apparence ne peut tromper. Le RPR, en premier lieu, ne soutiendra le candidat de l'UDF à la présidence qui si cette formation est, en effet, majoritaire au sein de l'opposition. En second lieu, le choix du représentant de l'UDF ne sera pas si facile que M. Blanc donne à le croire.

M. Bousquet s'étant retiré du conseil régional, M. Paul Alduy, maire de Perpignan, ayant déclaré qu'il soutiendra M. Blanc, ce sont deux obstacles de moins sur la route du patron de la Lozère. Mais M. Mouly estime sans doute que ce qui a été bon pour Narbonne jusqu'à maintenant pourrait l'être demain pour la région. Quant à M. Marchand, il ne cache pas que, à ses yeux, « *tout est négociable* ». Le coup de poker engagé par le maire de Sète pourrait, s'il réussissait, lui donner des ailes, et sa combinaison avec M. Delmas porter ses fruits au-delà des élections elles-mêmes.

Dans tous les cas, l'opposition devra compter avec le Front national, qui, s'il ne peut espérer qu'un siège de député, est du moins assuré d'être présent au conseil régional. Au RPR comme à l'UDF, on affirme que les amis de M. Jean-Marie Le Pen seront mis devant leurs responsabilités et devront choisir entre soutenir un président de droite ou faire le jeu de la gauche. Sans contrepartie ? « *C'est la loi*, assure M. Diméglio, *qui rendra obligatoire la présence du Front national au bureau du conseil régional, puisque ce bureau sera composé à la proportionnelle des groupes.* » La loi ne dit pas, cependant, quelles places doivent être accordées aux différents groupes. En outre, la question du bureau étant réglée, il restera au président à s'assurer d'une majorité sur chacun de ses projets. A quoi l'opposition répond que les socialistes, s'ils conservent la présidence, auront, eux, besoin des communistes.

A deux voix près

Le Languedoc-Roussillon géré par la droite, c'est une perspective plus que surprenante pour cette région où la gauche a toujours été chez elle. Cela se jouera, pourtant, à une ou deux voix près, peut-être, dans la future assemblée régionale. L'opération tentée par le RPR avec M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, exclu du PS l'été dernier, ayant échoué, la formation chiraquienne apparaît en moins bonne position que l'UDF pour prétendre à la présidence. Il reste que, avec M. René Couveinhes, maire de La Grande-Motte, son chef de file pour les élections régionales dans l'Hérault, ou même avec M. Boule dans le Gard, le RPR ne manque pas de personnalités sur lequelles il puisse parier.

L'UDF, elle, en aurait presque trop, qui parient parfois sur elles-mêmes. Si l'on tient compte aussi, comme dit M. Cassabel, de « *ceux qui se voient ministres* », au RPR et à l'UDF, la partie qui s'engagera peut-être le 17 mars ne sera pas facile à dénouer.

PATRICK JARREAU.

Les communistes hésitent entre le repli et la reconquête

De notre envoyé spécial

Montpellier. – Le Languedoc-Roussillon avait été, pour le Parti communiste, une terre d'espoir au plus fort de la bataille qui avait suivi la rupture de l'union de la gauche en 1977. Face à un PS victime d'une certaine usure du pouvoir, les communistes, misent sur la menace que représentait l'élargissement du Marché commun pour les viticulteurs et sur le sentiment régionaliste, faisaient mieux que résister électoralement. Ils progressaient avec, en 1978, quatre sièges de députés sur quatre dans le Gard, deux sur cinq dans l'Hérault, un sur deux dans les Pyrénées-Orientales.

Les élections européennes de 1979, marquées par la présence sur la liste du PCF de M. Emmanuel Maffre-Beaugé, dirigeant des viticulteurs, avaient confirmé que la stratégie élaborée et conduite par M. Maurice Verdier, premier secrétaire fédéral de l'Hérault, était fructueuse. Administrant Béziers, Sète, Nîmes et Alès, le PCF paraissait avoir trouvé un second souffle et renouveler son implantation chez les ouvriers agricoles, les petits viticulteurs et les salariés de l'industrie, ceux-ci essentiellement dans le bassin d'Alès.

Cette évolution, qui s'inscrivait dans un déplacement global de l'audience du Parti communiste des grandes concentrations industrielles vers les zones rurales – amorcé avant la rupture de l'union de la gauche et se soldant, globalement, par un déficit, – s'est révélée conjoncturelle et n'a pas résisté au double choc de l'élection présidentielle de 1981 et de la participation au gouvernement.

Les élections municipales de mars 1983 ont été marquées, pour le PCF, par une série de défaites. Les communistes semblent hésiter, aujourd'hui, entre le repli et la reconquête. Prudent dans les Pyrénées-Orientales, où il présente de nouveau son député sortant, M. André Tourné, qui jouit d'une bonne « cote » personnelle – le maire de Cabestany, M. Jean Vila, préparant la succession, – le PCF se montre plus audacieux dans l'Hérault, où sa liste pour les élections législatives est conduite par M. Jacques Roux, auquel ses fonctions sous le gouvernement d'union de la gauche ont valu la présidence de l'Organisation mondiale de la santé. Dans le Gard, c'est M. Bernard Deschamps, ancien député, ancien premier secrétaire fédéral, qui conduit la bataille pour les élections législatives (avec M. Gilbert Millet, maire d'Alès, pour les élections régionales), choix qui n'a pas satisfait tout le monde.

C'est dans l'Hérault, surtout, que la division interne du PCF depuis les élections européennes de 1984 est la plus nette, les maires de Bédarieux et Pézenas incarnant la ligne « modernisatrice » contre une direction fédérale qui apparaît, aujourd'hui, conservatrice. Le taux de chômage dans la région – le plus élevé de France, – l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, offrent aux communistes des arguments dont ils peuvent espérer tirer profit, encore que la question viticole soit considérée par beaucoup, dans la région, comme dépassée. La présence de M. Maffre-Beaugé sur la liste du PCF dans l'Hérault pourrait ne pas produire autant d'effet qu'en 1979.

Quant à la critique de la gestion régionale socialiste, elle bute sur la perspective d'une alliance entre les deux partis si, demain, la gauche peut conserver la présidence de la région...

P. J.

Une élection municipale partielle à Louviers (Eure)

De notre correspondant

Evreux. – Les électeurs de Louviers sont convoqués, dimanche 9 février, pour élire un nouveau conseil municipal. Cette élection fait suite à la démission du maire, Mme Odile Proust, RPR, et de quinze des ses colistiers (*le Monde* du 9 janvier).

L'opposition RPR-UDF avait repris cette mairie à la gauche en mars 1983. Mais il n'est pas du tout sûr qu'elle la conserve. Cette cité de vingt mille habitants, en effet, a tendance à virer de bord assez aisément. Et, depuis le passage de Pierre Mendès France il y a trente ans, une seule équipe a pu tenir jusqu'au bout de son mandat.

On pensait que le conseil municipal mis en place il y a trois ans ne connaîtrait pas les affres des précédents. D'autant que Mme Odile Proust, qui remportait sa seconde victoire (débarquant de Paris, elle avait été élue conseillère générale un an auparavant), se voyait déjà député et envisageait même une carrière ministérielle.

Mais sa gestion trop personnelle des affaires lui attira rapidement des inimitiés, même parmi ses amis politiques. La situation se dégrada en 1984 et empira en 1985. Une dizaine d'élus RPR, UDF et sans étiquette entrèrent en dissidence. Et, l'an dernier, la gauche s'associa tactiquement à eux pour faire chuter le maire et ses fidèles. Par deux fois l'ordre du jour fut rejeté à la majorité. Et, alors qu'on s'attendait à une dissolution du conseil municipal, Mme Odile Proust prit les devants en démissionnant.

Comme elle l'avait annoncé, Mme Proust conduit à nouveau une liste. Les dissidents ont formé la leur avec, comme chef de file, M. André Crenn, ancien adjoint au maire. Le Front national s'est également mis sur les rangs : il fixe sa barre à 15 % des suffrages.

A gauche, le Parti communiste (un élu dans la précédente assemblée) a décidé de faire cavalier seul. Le Parti socialiste (deux élus en 1983) et le Comité d'action de gauche (six élus) ont fait liste commune. C'est M. André Fromentin, maire jusqu'en 1983, qui la conduit.

J. L.

Le maire de Nîmes face à M. Chirac : défi, rupture et malentendu

De notre envoyé spécial

Nîmes. – Etrange spectacle ! Le 23 janvier, les partisans du RPR dans le Gard (et quelques-uns de l'Hérault voisin) sont réunis au Palais des congrès de Nîmes pour entendre M. Jacques Chirac, venu soutenir les listes de son mouvement pour les élections législatives et régionales dans ce département. Certes, comme les orateurs qui l'ont précédé, le président du RPR souligne que l'adversaire est à gauche et pas ailleurs. M. Chirac souhaitera même... « *bon vent, oui, bon vent !* » aux listes de l'UDF ; mais, avant d'utiliser cette expression volontairement ambiguë, il aura administré au maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, qui patronne ces listes, une vigoureuse volée de bois vert.

Or, qui est assis au premier rang de l'assistance, le visage impassible ? M. Bousquet. Le PDG de la maison de couture Cacharel écoute sans sourciller le président du RPR évoquer le dernier meeting de la campagne des élections municipales de 1983 et le soutien personnel qu'il lui avait apporté pour enlever la mairie au PCF. Malentendu ? M. Bousquet avait invité M. Chirac à faire, à son arrivée à Nîmes, un détour par la mairie. La réponse ayant été négative, il avait décidé de se rendre, lui, au Palais des congrès, où il avait été accueilli par des sifflets. Le lendemain, la rencontre manquée donnera lieu à une petite polémique, une de plus.

Que M. Chirac ait rompu avec M. Bousquet, c'est l'évidence. Que le maire de Nîmes ne se résigne pas à cette rupture, c'est tout aussi évident. Et l'on n'y comprend rien. A en croire M. Bousquet, tout vient de la tentative de ralliement du président du conseil général, M. Gilbert Baumet, ex-socialiste, au RPR, opération dans laquelle le maire voit une trahison, menée par M. Charles Pasqua, le président du groupe RPR du Sénat, avec la complicité des responsables locaux du mouvement chiraquien.

Le mauvais coup

Etrangement, M. Bousquet se refuse à admettre que l'affaire avait commencé par une rencontre entre MM. Chirac et Baumet à l'Hôtel de Ville de Paris, qu'elle avait été menée au plus haut niveau du RPR et que, localement, certains dirigeants chiraquiens, au moins, étaient plutôt réservés. M. Jean-Pierre Cassabel, délégué régional du mouvement, dit, par exemple, qu'il avait été « *informé* » de ce qui se tramait et qu'il « *regrette que ce se soit passé comme cela* ». Pour le maire de Nîmes, le secrétaire départemental du RPR, M. Alain Boule, qui était l'un de ses adjoints au conseil municipal, a été « *complice* » de ce mauvais coup. Il était normal qu'il se vît retirer sa délégation, ce qui n'a pas empêché le maire de tout faire, par la suite, pour maintenir le contact avec la direction nationale du RPR.

A cette thèse s'en oppose une autre, qui paraît plus éclairante. M. Bousquet, entré en politique il y a trois ans, s'est toujours voulu indépendant des partis, affirmant que ce n'est qu'en 1988 qu'il lui faudra faire le choix d'un candidat à l'élection présidentielle. C'est le genre d'attitude que M. Chirac n'apprécie guère, d'autant moins que le président du RPR estime avoir beaucoup fait pour l'élection de M. Bousquet à la mairie de Nîmes. Puisque le PDG de Cacharel refusait de s'engager en faveur du RPR régionalement et nationalement, puisqu'il entendait conserver pour lui-même, d'abord, puis utiliser à sa guise le prestige qu'il n'aurait pas pu acquérir, à la tête de sa ville, s'il n'y avait d'abord été porté, le mouvement chiraquien pouvait chercher ailleurs le concours que le maire lui refusait.

Un président de conseil général élu à l'unanimité de l'assemblée départementale, maître d'un réseau d'élus dont certains lui doivent beaucoup, ce n'était pas à négliger dans une région où la droite doit, pour progresser, disputer le terrain rural et « rurbain » à un Parti socialiste implanté de longue date. L'hypothèse Baumet valait d'être essayée.

M. Bousquet contraint de choisir

La logique, à partir de ce moment – et même si les pressions des amis socialistes de M. Baumet l'avaient contraint à annuler précipitamment son inscription au groupe RPR du Sénat, – ne pouvait conduire, pour les élections de mars, qu'à des listes d'union sans M. Bousquet, qui aurait fait cavalier seul, ou à une division RPR-UDF, le maire de Nîmes étant contraint de faire cause commune, contre ses principes, avec une des deux formations de l'opposition contre l'autre.

M. Bousquet est parvenu à entraîner avec lui, pour diriger ses listes intitulées « On y va ! », le maire du Grau-du-Roi, M. Etienne Mourut, dont M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a annoncé aussitôt l'exclusion de cette formation. Grâce aux maires et aux autres élus UDF qu'elles réunissent, les listes de M. Bousquet, sur lesquelles figure à la deuxième place, pour les élections législatives, l'ancien député Jean Poudevigne (CDS), échappent à la critique de non-représentativité départementale que leur adresse le RPR.

M. Boule, qui conduit la liste de cette dernière formation aux élections législatives, a obtenu l'appui de Mme Francine Gomez, qui, n'ayant pas obtenu du Parti républicain la place éligible qu'elle espérait, conduit la liste du RPR aux élections régionales. Conseiller municipal du Vigan, le PDG de Waterman fait pendant à celui de Cacharel sur le plan de la compétence gestionnaire – qu'elle conteste, d'ailleurs, à M. Bousquet.

Pour le maire de Nîmes, la partie est serrée. Affronté à la personnalité nationale qu'est Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, qui conduit la liste socialiste aux élections législatives, il peut mener une de ces batailles d'« image » et de « communication » qu'il maîtrise bien. Au-delà de mars et des ambitions parisiennes qu'on prête à M. Bousquet, c'est aussi sa réélection à la mairie de Nîmes, en 1989, qui se joue aujourd'hui.

P. J.

ERRATUM. – Dans nos éditions du 7 février une coquille nous a fait écrire que le département des Pyrénées orientales élirait onze députés. Le nombre des sièges à pourvoir aux élections législatives, est, de quatre, onze étant, comme nous l'indiquions par ailleurs, le nombre des futurs conseillers régionaux.

D'autres part, une coquille, dans l'article consacré aux socialistes languedociens, a transformé en « Guéret » la ville de Céret, dans les Pyrénées orientales, dont M. Henri Sicre est le maire et le conseiller général.

›pposition

à mal

A deux voix près

PATRICK JARREAU

1. Chirac : endu

P. J.

La représentation proportionnelle à la plus forte moyenne : mode d'emploi

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les *départements* d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-m-mer et collectivités territoriales) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

3 députés sur les 577 qui composeront la nouvelle Assemblée nationale (celui de Wallis et Futuna, celui de la collectivité territoriale de Mayotte et celui de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon) seront élus selon l'ancien système, au scrutin uninominal à deux tours. Les 574 autres députés, ainsi que les 1 840 conseillers régionaux seront élus, dans chaque département, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. (Il est interdit de modifier l'ordre de présentation des candidats sur les listes, de rayer des noms ou d'en rajouter, sous peine d'annulation du bulletin de vote.)

Les sièges seront attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur les listes. Seules les listes qui recueilleront un nombre de voix au moins égal à 5 % des suffrages exprimés seront admises à répartition des sièges.

Soit un département où 5 sièges sont à pourvoir. Six listes sont en présence, elles recueillent au total 146 203 suffrages.

La liste A obtient 41 700 voix (28,52 % des exprimés)
La liste B obtient 37 245 » (25,47 %)
La liste C obtient 30 695 » (20,99 %)
La liste D obtient 19 312 » (13,20 %)
La liste E obtient 12 051 » (8,24 %)
La liste F obtient 5 200 » (3,55 %)

Seules les listes A, B, C, D, E sont admises à la répartition.

Il convient tout d'abord de calculer le quotient électoral. Il s'obtient en divisant le total des voix qui se sont portées sur les listes ayant atteint la barre des 5 % exprimés par le nombre de sièges à pourvoir.

Dans notre exemple, le quotient est égal à 41 700 + 37 245 + 30 695 + 19 312 + 12 051 : 5 = 28 200.

Il faut ensuite diviser le nombre de voix obtenues par chacune des listes par le quotient. A chaque fois qu'une liste atteint ce quotient, elle obtient un siège.

Liste A, 41 700 : 28 200 = 1,47 ⇨ 1 siège
Liste B, 37 245 : 28 200 = 1,32 ⇨ 1 siège
Liste C, 30 695 : 28 200 = 1,08 ⇨ 1 siège
Liste D, 19 312 : 28 200 = 0,68 ⇨ 0 siège
Liste E, 12 051 : 28 200 = 0,42 ⇨ 0 siège

Cette première opération a permis de distribuer trois des cinq sièges.

Les deux sièges restant seront attribués selon la méthode de la plus forte moyenne.

Pour ce faire, il convient d'ajouter fictivement à chaque liste un siège à celui ou ceux qu'elle a obtenus lors de la première opération, puis de diviser les suffrages qu'elle a recueillis par ce nombre. La liste qui obtient ainsi la plus forte moyenne gagne un siège.

Liste A, 41 700 : 1 + 1 = 20 850
Liste B, 37 245 : 1 + 1 = 18 622,5
Liste C, 30 695 : 1 + 1 = 15 347,5
Liste D, 19 312 : 0 + 1 = 19 312
Liste E, 12 051 : 0 + 1 = 12 051

La liste A obtient un siège supplémentaire.

On recommence la même opération jusqu'à attribution complète de tous les sièges.

Liste A, 41 700 : 2 + 1 = 13 900
Liste B, 37 245 : 1 + 1 = 18 622,5
Liste C, 30 695 : 1 + 1 = 15 347,5
Liste D, 19 312 : 0 + 1 = 19 312
Liste E, 12 051 : 0 + 1 = 12 051

C'est la liste D qui, obtenant la plus forte moyenne, emporte le cinquième et dernier siège.

Au total, la liste A *aura 2 élus*
» la liste B » 1 élu
» la liste C » 1 élu
» la liste D » 1 élu

Si plusieurs listes obtiennent la même moyenne pour l'attribution du dernier siège, celui-ci reviendra à la liste qui aura recueilli le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité *de suffrages, le siège sera attribué au plus âgé* des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

N. A.

(1) Les bureaux de vote habituels seront dédoublés *et comporteront deux urnes*, l'une pour le scrutin législatif, l'autre pour le scrutin régional.

Les bulletins de vote pour les élections législatives seront mis dans des enveloppes bleues, les bulletins de vote pour les élections régionales seront mis dans des enveloppes oranges.

Le vote par procuration

Voter par procuration c'est désigner un tiers électeur qui votera à votre place. Celui qui choisit le tiers électeur est le mandant, celui qui vote à la place du mandant est le mandataire.

● **Qui *peut voter par* procuration ?**

Les différentes catégories d'électeurs qui peuvent voter par procuration sont énumérées à *l'article* L. 71 du code électoral. Il s'agit :

1) Des électeurs qui pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé, dûment constatées, seront éloignés de leur lieu de vote habituel.

Les citoyens qui ont quitté leur résidence habituelle pour prendre leurs congés de vacances entrent dans cette catégorie.

2) Des électeurs qui en raison de leur état de santé seront dans l'impossibilité de se déplacer le jour du scrutin.

3) Des électeurs qui ont leur résidence et exercent leur activité professionnelle hors du département où se trouve leur commune d'inscription ainsi que leur conjoint.

● **Qui peut être mandataire ?**

Le tiers électeur doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant. Chaque mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations.

● **Formalités à accomplir.**

Ce sont des magistrats ou des officiers de police judiciaire qui établissent les procurations. La liste de ces magistrats et officiers de police judiciaire est affichée dans les tribunaux d'instance, les mairies, les gendarmeries et les commissariats de police.

Cet affichage est permanent puisque les procurations peuvent être établies à tout moment.

Le mandant doit se munir de sa carte d'électeur, d'une pièce d'identité et d'une justification de son appartenance à l'une des catégories d'électeurs autorisés à voter par procuration.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

Pour les personnes résidant hors de France, c'est l'autorité consulaire qui est compétente pour établir les procurations.

● **Durée de validité d'une procuration.**

La validité de la procuration peut être, au choix du mandant, limitée à un seul scrutin ou fixée à une année. Pour les Français de l'étranger, la procuration peut être établie pour la durée de l'immatriculation au consulat avec une validité maximum de trois ans.

Les mandants ont toujours la faculté de résilier leur procuration. La résiliation est effectuée devant les mêmes autorités et dans les *mêmes formes que la procuration.*

● **Sanctions en cas de fraude.**

Toute manœuvre frauduleuse ayant pour but d'enfreindre les dispositions du code relatives à l'exercice du droit de vote par procuration est punie d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 720 à 30 000 F.

Recherche projet, désespérément !

(Suite de la première page.)

L'ancien premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing avait, au début du septennat, mis le doigt sur une vérité : les Français ne veulent pas changer de société, ils veulent simplement changer la société. L'ancien ministre de l'agriculture de M. Mitterrand lui fit écho, aujourd'hui, en proclamant la victoire de *« l'alternance sur l'alternative »*. Et M. Michel Rocard de se *féliciter que l'enjeu du combat ne* soit plus de *« substituer une société à une autre »*, mais plus modestement *« une politique à une autre »*.

Plus réel, ce débat-là est pourtant, lui aussi, escamoté. Deux exemples suffisent à en montrer la pertinence, et à en regretter l'absence.

Les socialistes ont gouverné ; c'est-à-dire qu'ils ont pris leur responsabilité et conduit presque à son terme cette révolution tranquille qu'est la désinflation. Or l'inflation a été, pendant un demi-siècle, le mode français de gestion des relations sociales. Chaque fois que la « marmite » sociale bouillonnait un peu trop, les gouvernements faisaient un peu plus d'inflation, et une dévaluation. La désinflation est donc porteuse d'un changement dans cette gestion des rapports sociaux. C'est peut-être d'ailleurs le refus de ce changement-là que révèle la plate-forme de l'opposition, que M. Barre lui-même juge inflationniste. Mais où et quand les socialistes, le président, le gouvernement ont-ils pris la peine de réfléchir à cette révolution-là, de la théoriser, de la vulgariser ?

Les institutions, elles aussi, pourraient nourrir un vaste et beau débat. Or le pouvoir a laissé ravaler au rang d'astuce politicienne une réforme – *celle du mode de scrutin* – qui peut être porteuse de modernisation politique.

La tâche était, assurément, ardue. En premier lieu parce qu'il faut toujours compter avec des comportements électoraux forgés par un quart de siècle de scrutin majoritaire à deux tours. En second lieu parce que le changement de loi électorale heurte une histoire et une culture. L'histoire est celle d'une génération qui a vécu la proportionnelle au temps du Front républicain, en 1956. Elle avait majoritairement voté pour Mendès France et pour la paix. Elle eut Guy Mollet et la guerre d'Algérie. La culture est celle de la génération suivante, qui est née (politiquement, s'entend) avec les événements de mai 1968, mais qui a toujours vécu sous la Ve République. A celle-là on a toujours présenté la IVe comme un régime-repoussoir. Pour elle, les institutions, telles qu'elles ont fonctionné, sont bonnes.

A ce double handicap, il faut ajouter le président lui-même, qui accrédite l'idée d'un usage purement tactique de la proportionnelle. Accepter par avance, comme il l'a fait récemment à Arles, le retour au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, c'est montrer que le nouveau mode de scrutin n'a d'autre fonction que de lui permettre de tenir.

Pourtant cette réforme ne manque pas d'attraits. Elle n'a pas, tant s'en faut, tous les effets pervers annoncés : à preuve, il suffit que la coalition UDF-RPR obtienne 43 % des suffrages pour être assurée d'une majorité absolue de sièges à l'Assemblée nationale ; et les petits partis ne pourront s'affirmer que dans un tiers des départements. C'est dire que cette proportionnelle-là ne rend pas la France ingouvernementable, pas plus qu'elle ne crée *d'émiettement*.

Au contraire : telle qu'elle fonctionne, elle peut permettre d'aider à l'accouchement de cette société politique moderne, qui verra alterner, sans drame ni exaspération militante, une grande force conservatrice et un grand parti social-démocrate, s'assumant comme tel. Tel est bien le mouvement qui se confirme au fil des sondages. Et sans aller jusqu'à dénoncer, comme le faisait Edouard Herriot, *« les mares stagnantes et croupissantes »* du scrutin d'arrondissement, pourquoi *ne pas admettre que cette proportionnelle* (qui comporte des effets majoritaires) peut redonner vie au Parlement, ne serait-ce qu'en sortant *les députés de leur actuelle condition* d'assistantes sociales ? La proportionnelle plus la décentralisation, s'entend ; car l'un ne libère pas sans l'autre.

Mais, au-delà, il y a la lancinante question de la cohabitation. L'alternance de 1981 a consolidé les institutions. L'alternance de 1986 pourrait être l'occasion de redécouvrir la nécessité de les faire évoluer.

Peut-être est-il temps de se souvenir que ces institutions, faites pour un homme illustre, sont restées consulaires. Et qu'au point où nous en sommes, plutôt que de laisser ce régime hésiter longtemps encore entre une vision plus présidentielle et une vision plus parlementaire, mieux vaut prendre un parti, et s'y tenir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

	LÉGISLATIVES	RÉGIONALES
Ouverture du délai de dépôt des candidatures .	*Lundi 17 février*	*Lundi 10 février*
Clôture du délai de dépôt des candidatures ...	Dimanche 23 février à minuit	Lundi 17 février à 12 heures
Ouverture de la campagne électorale	Lundi 24 février	Lundi 3 mars
Clôture de la campagne électorale	Samedi 15 mars à minuit	Samedi 15 mars à minuit

société

LA LUTTE CONTRE LES ATTENTATS A PARIS

Une mobilisation antiterroriste exceptionnelle

Conseil spécial sur la sécurité à l'hôtel Matignon, mobilisation de deux mille cinq cents policiers et gendarmes dans la capitale, dans les trains de prestige et aux aéroports de Roissy et d'Orly, quatre-vingts fausses alertes à la bombe dans la seule journée de jeudi : au lendemain de l'attentat aveugle du mercredi 5 février à la FNAC-Sport – le sixième en deux mois dans des lieux publics à Paris – la mobilisation anti-terroriste est à l'ordre du jour.

M. Pierre Joxe a inspecté, jeudi après-midi, le dispositif de sécurité, en se rendant notamment aux gares d'Austerlitz et de Lyon, au Centre Pompidou, à la FNAC du Forum des Halles et à l'aéroport d'Orly. Aux sept compagnies républicaines de sécurité et aux treize escadrons de gendarmerie mobile – soit près de mille cinq cents hommes – qui sont, en permanence, mis à disposition de la préfecture de police de Paris, s'ajoutent désormais quatre nouvelles CRS et un escadron supplémentaire.

De plus, les effectifs d'une CRS sont répartis dans les trains de prestige (TGV, *Etendard*, *Capitole*, etc.). Enfin, une compagnie vient renforcer la CRS et les deux escadrons de gendarmerie mobile affectés à la surveillance des aéroports d'Orly et de Roissy.

Au terme de sa tournée d'inspection, le ministre de l'intérieur a réaffirmé que le gouvernement ne céderait pas au chantage terroriste. « *Vis-à-vis du terrorisme*, a-t-il déclaré, *je n'ai rien à négocier. Nous devons protéger les gens qui voyagent. Les terroristes sont des criminels qui veulent faire peur. Il faut s'y opposer.* ». Rien n'a cependant filtré des conversations entre les ministres de l'intérieur, de la justice, de la défense et des relations extérieures, lors du conseil spécial de sécurité réuni jeudi matin autour du premier ministre, M. Laurent Fabius.

Si le gouvernement observe un mutisme complet, les enquêteurs, les spécialistes de la lutte antiterroriste comme les milieux du renseignement paraissent convaincus que les attentats sont liés aux difficiles négociations en cours sur la libération des quatre otages français détenus au Liban. Les indices matériels relevés lors des premiers attentats, en décembre dernier, dans les grands magasins, comme la seule revendication parvenue mardi – exigeant la libération de trois terroristes proche-orientaux détenus en France – accréditent l'origine proche ou moyen-orientale des terroristes.

Pourtant, le docteur Raad, qui a servi de médiateur, pour le gouvernement français, lors des missions au Liban, estime qu'il n'y a « *pas de lien entre les attentats de ces derniers jours à Paris et les ravisseurs des quatre otages français au Liban* ».

En fait, les convictions des spécialistes sur l'enjeu et le mobile des attentats – un chantage autour de la libération des otages – n'éclairent pas, pour autant, l'origine précise des terroristes qui ont sévi à Paris. En tout cas, comme le révèle notre confrère *l'Express*, l'enquête sur les attentats de décembre débouche sur une piste chiite, dans la nébuleuse du Jihad islamique, ayant déjà œuvré au Koweït en 1983.

Indice de la conviction des enquêteurs sur l'origine commune des attentats commis à Paris depuis décembre, les trois informations judiciaires contre X... ouvertes après les attentats de la galerie Claridge, de la tour Eiffel et de la librairie Gibert Jeune ont été confiées à M. Alain Marsaud, le juge d'instruction déjà chargé des dossiers des attentats de décembre.

LES POSEURS DE BOMBES SELON « L'EXPRESS »

Des chiites venus du Koweït ?

Selon *l'Express* du 7 février, les auteurs des récents attentats parisiens comme de ceux de décembre 1985 dans les grands magasins appartiendraient au Jihad islamique, nébuleuse chiite d'obédience iranienne, et seraient issus d'un groupe de terroristes ayant déjà opéré au Koweït. L'hebdomadaire, qui estime à son tour (*le Monde* du 6 février) que ces attentats visent à « *faire passer un message destiné à accélérer les négociations en cours sur le sort des quatre otages français détenus au Liban* », livre plusieurs précisions matérielles confortant l'origine proche et moyen-orientale des terroristes.

Ces informations sont révélées par l'enquête policière sur les deux premiers attentats ayant visé aveuglément, à Paris, des lieux publics, en l'occurrence ceux du 7 décembre 1985 au Printemps et aux Galeries-Lafayette. L'explosif utilisé à cette occasion s'est révélé un mélange d'octogène et d'hexogène de type C4, fabriqué exclusivement aux Etats-Unis et dans les pays de l'Est, pour le génie et l'artillerie. Or cet explosif avait déjà été utilisé, le 12 décembre 1983, au Koweït pour piéger une voiture garée devant l'ambassade de France. « *Le même jour*, ajoutent les reporters de *l'Express*, Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut, *un camion-suicide bourré de C4 a sauté dans l'enceinte de l'ambassade américaine, faisant quatre morts.* »

Ces éléments, ajoutés à la découverte d'un fragment du journal koweïtien *Al Quabas* sur les lieux des attentats des grands magasins parisiens, expliquent l'intérêt du magistrat instructeur, M. Alain Marsaud, pour le Koweït, auprès duquel il a délivré une commission rogatoire internationale. Les attentats à l'explosif C4 commis dans ce pays, ajoute *l'Express*, « *qui ont suivi d'un mois et demi les meurtrières opérations kamikazes contre les PC militaires américains et français de Beyrouth, constituaient un avertissement de Khomeiny aux régimes de la Péninsule arabe favorables à l'Irak* ».

Selon l'hebdomadaire, les terroristes actuellement à l'œuvre en France seraient ainsi issus de cette « *base de terroristes chiites opérant au Koweït* » et délivreraient au gouvernement français « *un message explosif liant le sort de nos otages à la libération de terroristes condamnés par la justice française* ».

JUSQU'A CONCURRENCE DE 250 000 FRANCS

Les victimes pourront être indemnisées par l'Etat

Les victimes des attentats commis à Paris depuis le début de la semaine du 2 février, comme toutes les victimes d'infractions pénales – donc d'attentats, – peuvent être indemnisées par l'Etat, jusqu'à 250 000 francs, si elles ne peuvent obtenir d'autre part « *une indemnité effective et suffisante* ». Un projet de revalorisation de ce plafond est actuellement en cours d'étude. Il pourrait être porté prochainement à 300 000 francs.

En cas d'indemnisation insuffisante par les compagnies d'assurances des divers lieux touchés par les attentats, les victimes peuvent s'adresser immédiatement à la commission d'indemnisation installée au tribunal de grande instance de leur domicile (depuis janvier 1984). Son fonctionnement a été facilité par la loi du 8 juillet sur l'indemnisation des victimes d'infractions, entrée en vigueur le 1er janvier 1984. Selon cette loi, les victimes peuvent saisir cette commission si leurs blessures sont suffisamment graves pour entraîner un arrêt de travail de plus de trente jours ou une invalidité permanente.

La loi prévoit également que les personnes se trouvant dans une situation difficile peuvent demander une provision, dont le montant ne peut excéder 62 500 francs, soit le quart de l'indemnité maximum.

Le médiateur, M. Robert Fabre, juge, pour sa part, ce dispositif insuffisant, et, a adressé après l'attentat de la FNAC-Sports du Forum des Halles à Paris, une proposition de réforme au garde des sceaux, soulignant que, « *paradoxalement, les biens matériels sont mieux indemnisés que les atteintes corporelles, souvent suivies de graves séquelles* ». M. Fabre propose notamment « *le développement des systèmes d'assurance destinés à indemniser les dommages corporels, à souscrire soit par les particuliers, soit surtout par les responsables des établissements ouverts au public* ». Il propose aussi que le plafond d'indemnisation accordée par l'Etat soit supprimé et que l'Etat intervienne « *dans les cas de situation non couverts par l'assurance, de lenteur excessive des procédures et pour apporter un aide immédiate et appropriée aux victimes* ». Enfin, il estime que la couverture du préjudice « *devrait tenir compte non seulement des soins et des pertes de revenus, mais de l'ensemble des troubles de l'existence dus aux attentats* ».

LES RÉACTIONS DANS L'OPPOSITION

M. Barre et M. Chirac calment le jeu, les lieutenants polémiquent

Après la série d'attentats qui a marqué la semaine du 3 au 9 février à Paris, l'opposition hésite entre deux attitudes : la polémique de la part des lieutenants et la volonté de calmer le jeu de la part de M. Barre et M. Chirac, deux anciens premiers ministres qui ont connu de telles situations.

A M. Jacques Toubon (RPR) qui, mercredi 5, avait affirmé qu'il fallait « *cesser d'être complaisants en paroles et en actes* », M. Alain Juppé (RPR) a fait écho jeudi à Marseille en déclarant : « *La France paie quatre ou cinq ans d'indifférence, d'irresponsabilité et de laxisme face au problème du terrorisme international, alors qu'elle aurait dû avoir une réaction extrêmement forte, tant au plan international qu'au plan européen.* » M. Didier Bariani (UDF) s'est mis, le même jour, à l'unisson. Pour lui les attentats « *sont essentiellement la conséquence d'une politique de complaisance, voire de compromission, à l'égard des pays arabes à l'origine de ces meurtres, au premier rang desquels la Libye, la Syrie et l'Iran* ».

Ce refus de suivre M. Laurent Fabius qui, mercredi, avait demandé à la « *nation* » de « *faire bloc* », a été condamné, jeudi à Saint-Etienne, par M. Pierre Bérégovoy. « *L'opposition joue à faire peur aux Français* », a affirmé le ministre de l'économie, des finances et du budget, ajoutant que « *l'exploitation politique des attentats par la droite est indigne* ».

Le premier ministre paraît avoir été mieux compris de M. Jacques Chirac qui, jeudi à Grenoble, a affirmé, selon notre correspondant Claude Francillon, que les attentats récents ne devaient pas « *faire l'objet de polémiques* ». M. Raymond Barre, qui s'exprimait jeudi à Blois, est du même avis. « *Je ne voudrais pas, dans les circonstances que nous traversons*, a-t-il déclaré, *porter un jugement qui risquerait d'être inspiré par l'opportunité politique.* » « *Je sais combien il est difficile de faire face à des actes terroristes*, a-t-il ajouté, *et je ne pense pas qu'un gouvernement, de bon gré, laisse se développer une situation qui donne au terrorisme des chances de frapper.* » Cette modération a été saluée, le même jour à Romans (Drôme), par M. Lionel Jospin (PS) qui s'est « *réjoui* » des déclarations de l'ancien premier ministre.

Les solutions ? M. Chirac à Grenoble en a avancé plusieurs : la prolongation de la garde à vue pour les terroristes, le rétablissement de la Cour de sûreté de l'Etat et « *des lois spécifiques* » inspirées de « *l'expérience italienne* ». M. Chirac a néanmoins admis que la police faisait « *le maximum pour éviter de tels drames* ». M. Barre a, quant à lui, rappelé à Blois qu'il était partisan du rétablissement de la peine de mort. « *Je pense*, a-t-il déclaré, *que* [si les auteurs de ces attentats] *sont arrêtés* [ils] *doivent être soumis à un châtiment exemplaire.* »

Il y a unanimité de la classe politique pour approuver le refus du gouvernement français de céder au chantage des terroristes. Telle est l'opinion exprimée notamment par MM. Georges Marchais (PCF) et François Léotard (PR) sur TF 1 jeudi et par M. Jean François-Poncet (UDF) le même jour au micro d'Europe 1.

LOISIRS

Dépression tropicale

Paradis sous l'alizé, la Guadeloupe perd des clients depuis les troubles indépendantistes.

« ARRIVÉE du président dans un département où règne la violence », titrait un quotidien local lors de la visite de François Mitterrand aux Antilles, en décembre dernier. Un président de la République venu rassurer ces *« îles amères » (le Monde* des 4 et 5 décembre) *en proie* à la peur d'elles-mêmes. Au même moment débarquaient à Pointe-à-Pitre un bataillon de journalistes européens, rassemblés au chevet d'une Guadeloupe considérée, par nombre de professionnels, comme touristiquement moribonde. A l'origine de cette initiative, la Société des hôtels Méridien, bien décidée à montrer à ses hôtes, à l'occasion d'un original « rallye-découverte », que cette île, aujourd'hui boudée, avait toujours de quoi séduire le visiteur en quête de ces paradis qui peuplent les hivers européens *« de mer et de soleil, de cocotiers et de sables blonds, de parfums de rhum et de vanille et de plages propices à la béatitude de corps blancs et fatigués »* (1). Une terre encore capable, telle la Désirade, découverte en 1493 par Christophe Colomb, de *« concrétiser pleinement nos désirs »*.

Pourtant, depuis plusieurs mois, *« la Guadeloupe se faisait peur »*. Résutat : le songe antillais s'est transformé en mauvais rêve, il y a de l'insécurité dans l'air, les villas s'entourent de clôtures et les hôtels de vigiles, dont la présence même confirme rumeurs et récits de sacs à main arrachés ou de voitures dévalisées.

Hier paradis, peut-être artificiel, aujourd'hui paradis presque perdu. Et ce d'autant plus facilement que la perfection de l'image masque souvent les imperfections de la réalité. Que le miroir se brise, et voilà que réapparaissent ces fameuses « faiblesses structurelles ». Citons, dans le cas de la Guadeloupe, *« la mauvaise qualité de l'accueil et du service, l'insuffisance de la promotion extérieure et la saleté de certains sites »* (2). Ainsi, au-delà des barricades de juillet, on découvre une destination, sinon malade, du moins boiteuse depuis quelque temps déjà.

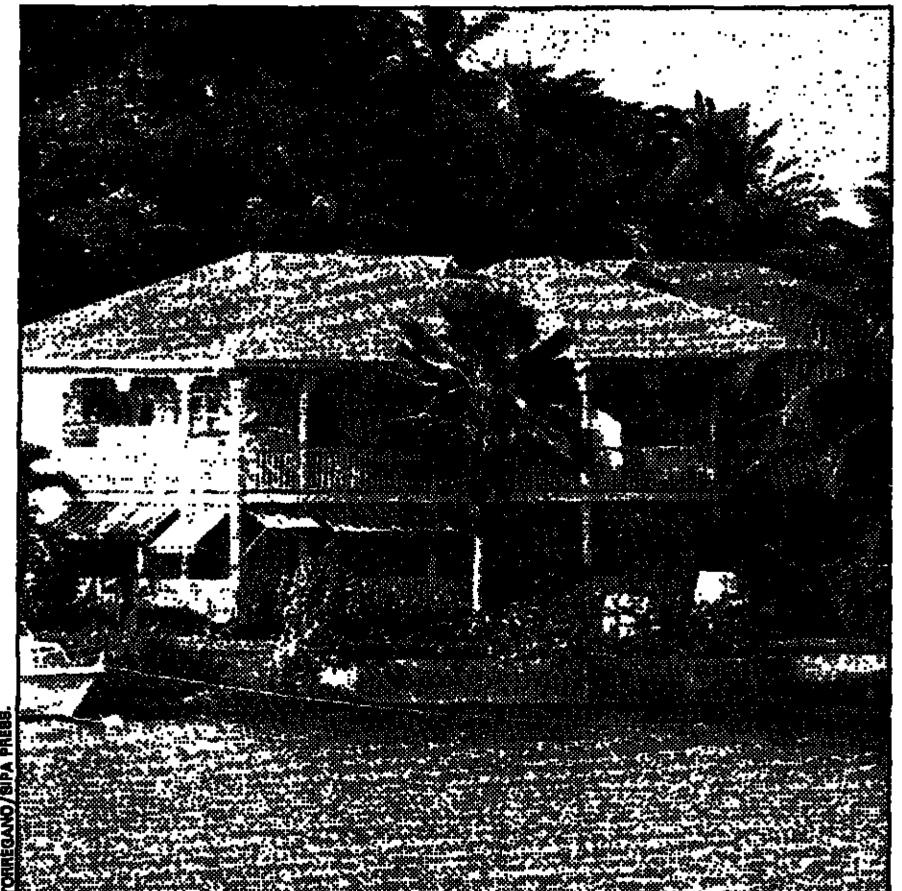
En 1984, le nombre des visiteurs métropolitains – gros bataillons de la clientèle – a *diminué de 23 % par rapport* à l'année précédente, une baisse non compensée par l'augmentation des vacanciers nord-américains. Et l'année 1985 devrait se solder par une nouvelle baisse. A en croire la direction des ventes de la chaîne Méridien, l'ensemble des hôtels de l'île aurait perdu environ 7 000 unités fin juillet, début août, *« à cause de la mauvaise presse due aux événements »* (3).

Accusés d'« en rajouter », les journalistes, souvent mis en cause, n'en sont pas moins appelés à la rescousse lorsqu'il s'agit de redorer le blason terni d'un paradis vacillant. Pour constater, *de visu*, que le paradis en question a encore de beaux restes. A l'image, par exemple, de la plage de rêve du Méridien de Saint-François, qui offre à ceux qu'une mer (même somptueusement colorée) laisse sur leur faim le sable moins accueillant des bunkers du splendide golf qui le jouxte. Ou de certains sites (la pointe des Châteaux, la porte d'Enfer, la pointe de la Grande-Vigie, entre autres) et de certains itinéraires (la route de la Traversée, sur Basse-Terre, à travers la forêt tropicale du parc naturel) qui méritent presque, à eux seuls, le voyage.

Histoire, également, de vérifier que ceux qui ne se contentent pas d'effleurer les ailes littorales de ce joli papillon exotique (la forme de l'île rappelle, en effet, celle d'un lépidoptère) découvrent, au gré de leurs pérégrinations, une popula*tion qui vaut assurément mieux que la* réputation qui lui est souvent faite. Une île à butiner et une hospitalité à mériter. Un minimum de tact permet par exemple de converser avec le propriétaire de *la maison coloniale – et privée –* de Zévalos, un radiologue aussi fin qu'érudit.

« Il n'y a pas de quoi fouetter un chat », nous confiera ce dernier au sujet de la situation régnant dans son île tout en regrettant le *« laxisme des forces de l'ordre »*. Et tout en insistant sur l'intérêt, pour le visiteur, de découvrir l'île par l'intérieur, là où finalement *« on vous ouvre toutes les portes »*. Une approche qui passe sans doute par la diversification de l'hébergement et le développement de la randonnée.

Force est de constater, en effet, que la quasi-totalité des hôtels existants, concentrés sur le littoral (surtout entre Gosier et Saint-François), sacrifient avant tout au culte des trois « s » *(sea, sun and sand, mer, soleil et sable)*, même si un effort important est désormais accompli en faveur de l'animation et des activités sportives. Ce qui permettait à certains hôteliers de constater, après les troubles de juillet, que *« les gens qui avaient les pieds dans l'eau ne s'étaient rendu compte de rien »*. Exacte, l'observation n'en règle pas pour autant le problème qui se pose lorsqu'il s'agit de choisir, de Paris ou d'ailleurs, la destination où l'on ira justement *« mettre ses pieds dans l'eau »*...


TORREGANO/SIPA PRESS.

Luxe rustique

A force de se faire peur, la Guadeloupe a fini par faire peur et à se mettre au ban des paradis de vacances. Détruisant ou écornant ainsi ce qui, pour une destination touristique, constitue le capital le plus précieux : son image de marque. Responsable de la zone « loisirs » des hôtels Méridien (4), Jacques Motet avoue, pour 1985, une baisse de 30 % de la clientèle de l'hôtel de la chaîne en Guadeloupe. Ce qui n'a pas empêché sa société de décider d'investir, en trois ans, 15 millions de francs dans cet établissement, soit 50 % de sa valeur initiale. Objectif : *démarquer ce « 4 étoiles » de* ses concurrents, le situer entre l'hôtel traditionnel et le club de vacances, jouer la carte du *« luxe dans la rusticité »*, améliorer la qualité du service, du décor et de la cuisine, développer l'animation pour satisfaire ceux qui, désormais de plus en plus nombreux, refusent de bronzer idiots. En espérant que ce pari sur l'avenir sera payé de retour et que les gens finiront par oublier *« un petit désordre amplifié par les médias »*.

Comme si, pour la Guadeloupe, le salut touristique passait désormais par l'amnésie. Après tout, les quatrièmes journées médico-sportives antillaises qui s'y tenaient en décembre n'avaient-elles pas choisi, pour thème de leur colloque médical, « l'anxiété et les métamorphoses de la peur ». Avec, pour faire passer la pilule, un tournoi de golf quotidien...

PATRICK FRANCÈS.

(1) *En Guadeloupe*, Guide Visa (Hachette). Parmi d'autres, à lire également, *les Antilles*, dans la collection « Des pays et des hommes » (Larousse), et *les Antilles françaises*, d'André Bourguignon (Solar).

(2) *« Les promesses du tourisme »*, *le Monde* du 5 décembre.

(3) Citée dans *l'Echo touristique* du 2 septembre.

(4) Figurent dans les Méridien Loisirs les établissements de Guadeloupe, de Martinique, de Dakar, de Mohammedia (Maroc) et de l'île Maurice.

● Méridien Réservations International. Tél. : 42-56-01-01. Voir les agences de voyages.

● Air France, 119, Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 42-99-23-64. Tarifs spéciaux du 17 août au 5 septembre (3 800 F).

Basse-Terre à la trace

LES montagnes aux formes variées sont dominées par le volcan de la Soufrière, qui culmine à 1467 m. On trouve là-bas trois cents arbres différents mais la faune est assez pauvre et le *racoon*, raton laveur, se fait rare.

Comment découvrir à pied cette nature et les paysages guadeloupéens ? La forêt du massif montagneux de Basse-Terre est à portée de main, grâce à 250 kilomètres de « traces » balisées et à dix aires de pique-nique. En outre, trois centres d'exposition permettent une approche approfondie : de la *Maison de la forêt* partent trois sentiers de découverte ; la *Maison du bois*, à Pointe-Noire, donne une information synoptique sur la filière bois ; à la *Maison du volcan*, au fort Saint-Charles, on présente le volcanisme dans les Caraïbes ainsi que l'activité récente de la Soufrière.

Le parc naturel de la Guadeloupe a édité un guide sur l'histoire et la nature ; un topoguide présente vingt-cinq itinéraires pédestres au sud de Basse-Terre. Il s'agit de courtes promenades, pour monter en deux heures à la Soufrière par exemple, depuis la savane à Mulets ; des randonnées de cinq-six heures ou des parcours plus sportifs pouvant aller jusqu'à huit heures, comme la « trace » des chutes du Carbet. Les « traces » Merwaert et Victor-Hugues sont, dit-on, les plus prestigieuses ; la « trace » des crêtes (six heures) parcourt les pitons de Bouillante (1088 m) : départ entre les deux Mamelles, arrivée à la crête de Village, puis à Village, entre Vieux-Habitants et Bouillante... En prime, le charme des intonations des Caraïbes !

Le Club des montagnards de Pointe-à-Pitre, très expérimenté, compte deux cent cinquante membres et peut accueillir des marcheurs lors de ses sorties. Il est possible de randonner plusieurs jours en combinant divers sentiers, mais il n'existe pas actuellement de véritable continuité. En 1986, *un sentier de grande randonnée* (avec gîtes d'étape), tracé dans le massif forestier, demandera *une semaine de marche*. Actuellement, il n'existe pas d'hébergement spécifique sur les itinéraires ; il faut donc utiliser les habitations abandonnées, les abris à bananes ou coucher sous la tente.

ANNICK MOURARET.

● Quand ?

La température est en moyenne de 27° toute l'année. Il n'y a pas de serpents. Eviter les mois de septembre/octobre, où il y a plus de risques d'averses.

● Avec qui ?

Association des amis du parc naturel, BP 286, 97100 Basse-Terre. Sorties à thème : flore, faune, zoologie.

Club des montagnards, BP 1085, 97181 Pointe-à-Pitre Cedex. Randonnées sportives, topoguides itinéraires.

● Où se renseigner ?

Office du tourisme Antilles-Guyane à Paris. On y trouve un dépliant « promenades et randonnées en Guadeloupe ».

Vue sur l'intérieur

Pour vivre la Caraïbe, les Relais créoles.

L'ENVERS du décor et la qualité de l'accueil en plus : c'est ainsi que se présentent les Relais créoles, une *chaîne volontaire de petits hôteliers* guadeloupéens et martiniquais qui s'est constituée pour offrir au voyageur attiré par les Tropiques ce que ne peuvent lui procurer les grands établissements avec pignon sur les longues plages de sable blanc. Situées aussi bien sur le rivage que dans un arrière-pays qui mérite d'être patiemment découvert en voiture de location, ces petites installations, qui comprennent dix à quinze chambres dans la plupart des cas, les hôtels de quarante à cinquante chambres constituant l'exception, permettent, à huit heures d'avion de Paris ou de Lyon, de prendre un contact privilégié avec Karukera, « l'île aux Belles-Eaux », selon le nom que donnèrent les Indiens Caraïbes à l'actuelle Guadeloupe, et avec la Martinique, là où se déroule *« une histoire d'amour entre ciel et terre »*.

Antillais d'adoption ou installés depuis des générations, fils de « békés » ou simple métropolitain qui s'est pris de passion pour la Caraïbe française, tous s'emploient à conjuguer cette ambiance familiale recherchée par les trois cent mille touristes qui s'offrent une semaine ou quinze jours d'évasion avec la qualité professionnelle que requiert cette véritable industrie – le tourisme – dont le chiffre d'affaires supplante largement celui de la banane et de la canne à sucre réunies.

Installée en Guadeloupe depuis quatre ans, Patricia Marie est de ceux-là. Aidée par sa jeune sœur, elle a pris la succession paternelle au Relais du *moulin*, un établissement regroupant vingt bungalows – climatisés, c'est indispensable – et qui tire son nom de l'ancien moulin à broyer la canne à sucre noyé au milieu des bougainvillées et des hibiscus.

Inégalité

A quelques kilomètres à vol de colibri, sur cette même commune de Sainte-Anne, si différente de sa voisine Gosier, vouée au tourisme « banalisé », le Toubana surplombe une crique privée permettant d'accéder aux Grands-Fonds et à la pointe des Châteaux, deux sites touristiques particulièrement appréciés. Frais émoulu d'une école hôtelière suisse, un apprentissage complété par trois ans de pratique à l'étranger, Patrick Vial-Collet dirige, à vingt-six ans, avec l'aide de sa sœur Christine, qui s'est fait la main dans un restaurant de Pointe-à-Pitre, un ensemble de vingt-deux bungalows avec accès direct à la mer... et à ce qui est considéré dans la région comme l'une des meilleures tables par les amateurs de cuisine antillaise...

« Les gens en ont assez d'être connus de la réception uniquement par le numéro de leur chambre. Ici, dans les Relais créoles, ils croisent toute la journée le patron de l'établissement, à qui ils peuvent adresser aussi bien leurs griefs que leurs remerciements pour telle ou telle attention », explique Lucien Bastaraud, un ancien géomètre, fonctionnaire de son état, comme sa femme, tous deux s'étant *reconvertis depuis quelques* années à l'enseigne du Rotabas, contigu au « Club Med », dans l'hôtellerie à visage humain.

Englobant eux aussi une trentaine d'établissements qui répondent aux mêmes critères que leurs homologues guadeloupéens, les relais martiniquais n'ont d'autre ambition que d'aider le touriste à mieux découvrir « l'île des Revenants ». Un surnom que s'efforcent de justifier la compagnie Air France, avec ses vols vacances et ses diverses initiatives visant à encourager – surtout durant la périose d'été pour la métropole – cette forme d'évasion, et Nouvelles Frontières, qui, associée au transporteur Minerve, s'efforce de tailler des croupières à la compagnie nationale.

Que ce soit en Guadeloupe ou en Martinique, la petite hôtellerie représente environ 25 % de la capacité hôtelière des deux îles, ce qui reste une proportion modeste, même en ajoutant les gîtes ruraux, une formule qui connaît un succès grandissant. Mais sous une apparente unité – l'intégration à une chaîne – les Relais créoles regroupent des établissements de qualité très inégale, ce qui nuit naturellement à ceux qui prétendent figurer en haut du panier.

SERGE MARTI.

● Office du tourisme des Antilles et de la Guyane française, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (16-1) 42-68-11-07.

● Office départemental du tourisme de la Guadeloupe, 5, square de la Banque, BP 1099, 97181 Pointe-à-Pitre. Tél. : 590-82-09-30.

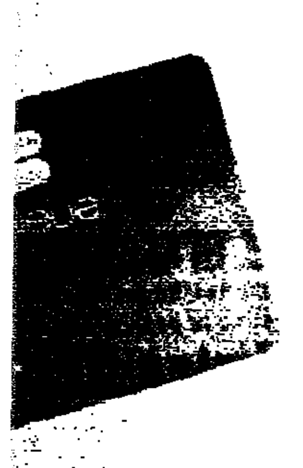
● Office départemental du tourisme de la Martinique, 97206 Fort-de-France, BP 520. Tél. : 596-71-79-60.

…ionnelle

…E 250 000 FRANCS

…ndemnisées par l'Etat

…RICOLE



…ntes - Nice . Toulon . Toulouse

Évasion en catalogue

Pour partir, cap sur le CNIT.

DU ciel bleu, des plages dorées, une mer limpide... Installé sur 28 000 m², le Salon mondial du tourisme et des voyages (SMTV) ouvre ses portes vendredi 7 février, à la Défense (1). 115 pays sont représentés à cette manifestation (410 exposants) qui, année après année, ne cesse de grandir. 46 000 visiteurs en 1976, 176 000 en 1985. Ils sont donc tous — ou presque — au rendez-vous : la Grèce, l'Espagne, Israël, l'Italie, les Etats-Unis, Chypre, la Yougoslavie, la Chine, et bien d'autres. De la couleur, de la musique entre deux minarets. Des dunes et du corail. L'évasion au bout du stand.

L'Espace France propose, lui, une gamme complète de formules, de loisirs en tous genres. On dit que les Français apprécient de plus en plus les courtes vacances, les « ponts » et les grands week-ends. Une manière comme une autre de mieux faire connaissance avec l'Hexagone. De nombreuses activités sont donc offertes aux visiteurs du Salon. Classiques avec la gastronomie et la culture, originales avec le pilotage de voitures de course, ou le séjour à la ferme, sportives avec le *« rafting »*, dépaysantes avec le tourisme fluvial et la découverte industrielle.

Les régions et leurs professionnels sont regroupés géographiquement ou par thèmes d'activités : la France du Sud (régions méditerranéennes), la France du bout du monde (Pacifique, Atlantique et océan Indien), la France du Grand Ouest (Bretagne, Centre, Val de Loire, Pays de la Loire et Poitou-Charentes), la France verte (Auvergne-Limousin), et enfin, la France fluviale. Pour guider et renseigner, le stand de l'Agence nationale pour l'information touristique (ANIT) utilisera la télématique. On découvrira également le stand des associations de tourisme pour les jeunes et les familles en vacances, l'Agence nationale pour le chèque-vacances, qui présentera son tout nouvel annuaire, et la Fédération nationale des offices de tourisme.

Ce Salon mondial du tourisme, qui est un salon comme un autre, permet aux consommateurs d'être en contact direct avec les producteurs. De s'informer sur les destinations proches ou lointaines, de comparer les prix pour un même circuit, de discuter avec les professionnels et de découvrir les produits nouveaux adaptés à leurs besoins. Bref, d'avoir une approche quasi parfaite du voyage que tout un chacun se propose d'effectuer selon sa bourse et ses goûts. Un récent sondage indique qu'un visiteur sur quatre ignorait sa future destination avant d'entrer au Salon. En sortant, un sur trois avait choisi.

C'est la raison pour laquelle les voyagistes ont décidé cette année de sortir du ghetto. Des dizaines de milliers de voyages sont en effet mis en vente pendant la durée du Salon. La grande braderie de l'exotisme. A cette occasion, de nombreux avantages sont offerts aux acheteurs : prix en baisse, réductions pour inscription à cette saison et crédits gratuits.

Comment mieux voyager à meilleurs prix ? Telle est bien la question à laquelle s'efforce de répondre le SMTV. En 1985, 53 % des visiteurs du Salon affirmaient posséder un budget réservé aux voyages tournant autour de 7 000 francs, et 63 % recherchaient des vacances à l'étranger. C'est peut-être ce qui explique l'absence quasi totale du « produit France » dans les catalogues des professionnels. Un oubli qui devrait irriter M. Michel Crépeau, ministre du commerce et du tourisme, même si celui-ci est surtout attentif à bien vendre la France à l'étranger. Balance commerciale oblige.

Avant de boucler ses valises pour les bords de la Méditerranée ou pour l'Asie mystérieuse, le futur voyageur ne manquera pas de faire une visite au SMTV. Il y trouvera la clef de son aventure.

JEAN PERRIN.

(1) CNIT, du 9 au 16 février, entre 10 heures et 19 heures. Entrée : 32 F.

Une et tricolore

Les voyagistes français se rallient au drapeau national.

DYNAMISER l'image touristique de la France à l'étranger. Personnaliser l'accueil de notre pays. Harmoniser, sans contrainte, les actions menées à l'étranger par les régions, départements et villes françaises. Créer une image et une signalétique unique à partir desquelles on puisse « capitaliser ». Enfin, coordonner et animer les relations entre les différents partenaires et les touristes. Tels étaient, au départ, les objectifs fixés par les responsables du tourisme, en lançant, en mars 1985, l'opération destinée à donner un sigle à la France touristique.

Plus facile à dire qu'à faire. Surtout lorsque le problème posé consistait, tout simplement, précisait-on, à créer « une identité unique, simple, puissante, emblématique » et, cela va sans dire, « durable »... Et que l'on ajoutait que cette signature, apte à créer la dynamique de l'*« effet France »*, devrait, cela allait de soi, endosser les valeurs reconnues à la France : tradition et modernisme, rigueur et fantaisie, culture et plaisir simple, douceur et joie de vivre, le tout *« dans un esprit d'ouverture et de liberté »*.

Presque la quadrature du cercle ! Ce qui n'empêchait pas quatre agences de communication de relever le défi et de présenter leurs projets en juin 85. Deux d'entre elles étaient éliminées tandis que les finalistes étaient invités à retravailler leurs propositions. Un mois plus tard, les logos définitifs étaient dévoilés et aussitôt testés auprès d'un échantillon de touristes étrangers.

Finalement, il était décidé de retenir celui qui, réalisé par Publicis, devait être officiellement présenté dans le cadre du Salon mondial du tourisme et des vacances. Non sans que les responsables aient mis entre-temps un peu d'eau dans leur vin : jugé *« non totalement satisfaisant sur le plan créatif »*, le sigle retenu était cependant déclaré *« bon pour le service »*, la démarche couronnée proposant *« un système visuel simple s'accordant avec l'utilisation la plus large »*, ce qui était l'un des objectifs visés. Résultat : « France » écrit en blanc sur un fond-drapeau bleu et rouge.

Chacun, à présent, jugera sur pièces, en essayant de ne pas trop penser au cahier des charges initial.... Quant aux responsables de l'opération, ils espèrent que l'emblème proposé aura la force nécessaire pour entraîner les différentes régions à jouer le jeu et à ressentir le logo en question comme *« une aide qui préserve leur liberté d'action »*. Tout sera fait pour cela, à commencer par l'association étroite des organismes régionaux de tourisme à la mise en place de cette image France.

Il en ira de même des vingt-sept représentations du tourisme français à l'étranger, ces VRP du tourisme tricolore, plus que jamais invités *« à faire du chiffre, non des ronds de jambe »*. Réussi ou pas (pouvait-il vraiment l'être ?), gadget ou pas, le nouveau sigle symbolise cependant la volonté des responsables du tourisme d'attaquer les marchés étrangers « porteurs » avec une stratégie agressive et cohérente. Une nécessité pour un pays où la diversité et la richesse du patrimoine ajoutées aux effets de la décentralisation et à l'ambition de chacun de développer sa promotion selon sa sensibilité propre risquaient d'aboutir à une image cacophonique, à une tour de Babel touristique.

A la France des trois cents fromages, Michel Crépeau propose aujourd'hui d'adopter une signature commune. *« Ralliez-vous à mon sigle tricolore ! »*, invite un ministre farouchement jacobin qui brandit le solde record de la balance touristique aussi fièrement que d'autres arborent la grand-croix de la Légion d'honneur.

P. F.

PHILATÉLIE n° 1934

Série « préoblitérés »...

... de quatre timbres, dont les valeurs s'adaptent aux nouveaux tarifs de certaines catégories de correspondance déposées en nombre, est en vente le 10 février. La série totalise 10,04 F.

Les sujets, comme pour la série précédente, symbolisent les quatre mois suivants de l'année, soit de mai à août (4 à 7°/86).

1,28 F, rose, vert foncé, noir.



1,65 F, vert cl., vert fcé, noir.
2,67 F, bleu, rouge, noir.



4,44 F, orange cl., brun cl., noir.

Format 23×17 mm. Dessinés et gravés par Rajewicz Joseph, d'après Pierre le Doux. T.-douce, Périgueux.

La vente au détail pour les collectionneurs aux : **Points Philatélie** et par correspondance au **Service Philatélique des PTT**, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Calendrier des manifestations

- ⊙ 59760 Grande Synthe, PTT 13/II.
- ⊙ 77210 Avon, cartoph. 23/II.
- ⊙ 75015 Paris, 28/II-1er/III.
- ⊙ 06000 Nice, 28/II au 10/III.
- ⊙ 68270 Wittelsheim, 1-2/III.
- ⊙ 44000 Nantes, 7-8/III.
- ⊙ 78800 Houilles, 15-16/III.
- ⊙ 24700 Montpon Menesterol, 11/IV.
- ⊙ 85200 Fon.-le-Comte, 19-20/IV.
- ⊙ 69100 Villeurbanne, 19-20/IV.

Saint-Pierre-et-Miquelon...

... **archipel érigé**, par la loi du 11 juin 1985, **en « collectivité territoire particulière »**, dont dépendra le service postal.

Cette dernière a confié son fonctionnement aux PTT français.

Donc, à partir de cette année, l'archipel possédera ses propres timbres portant la mention « R.F. Saint-Pierre-et-Miquelon » au lieu et place de « République française ».

La première série, du service postal autonome de l'archipel, est constituée par quinze valeurs de la série « Liberté » surchargée (en trois lignes) par « Saint-Pierre-et-Miquelon » : 0,05, 0,10, 0,20, 0,30, 0,40, 0,50, 1,00, 1,80, 2,00, 2,20, 3,00, 3,20, 4,00 5,00 et 10,00 F, totalisant 33,75 F.

Elle a été mise en vente, **le 4 février**, à Saint-Pierre, en « Premier Jour », par un bureau de poste temporaire.

En France — **à partir du 17 février**, — ses timbres peuvent être obtenus :

— **à l'ATPOM**, 85, av. de La Bourdonnais, 75007 Paris ;
— dans les **« Points philatélie »** ;
— au **Service Philatélique** des PTT, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Oblitération « P.J. », pendant deux mois, dans les conditions habituelles, auprès du Receveur des Bureaux Temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

ADALBERT VITALYOS.

L'Hexagone avec réserve

Pourquoi les Américains préfèrent-ils visiter la Suisse et la Grèce ?

RÉALISÉE en juin 85 par Robert Sabbagh et Gérard Tocquer, directeur du programme de l'Institut Ceram-Glion de gestion du tourisme (1), l'étude concernant l'image de sept destinations européennes (2) auprès de cent cinquante voyagistes et agents de voyages américains complète utilement les enquêtes effectées par l'American Express, Air France et le ministère du tourisme. Elle permet en effet de déterminer les forces et les faiblesses de chacun des pays retenus par rapport à ses concurrents.

L'image de la France est évaluée positivement en ce qui concerne la gastronomie, les activités nocturnes (catégories où elle occupe la première place), la culture et l'histoire (troisième derrière l'Italie et la Grèce), le shopping (troisième derrière l'Italie et la Grande-Bretagne) et les « aventures sentimentales — destination lune de miel » — catégorie où elle arrive deuxième après l'Italie.

En revanche, l'image de la France laisse à désirer en ce qui concerne la beauté des sites (quatrième derrière la Suisse, l'Italie et la Grèce), les conditions climatiques (elle occupe la cinquième position) et le rapport qualité-prix, catégorie où elle est devancée par l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la Grande-Bretagne. Invités à nommer la destination qui, à leurs yeux, constitue un « must », les professionnels américains ne citent la France qu'après la Suisse, la Grèce et l'Italie.

A en croire cette étude, le problème majeur, pour la France, c'est l'accueil des touristes, véritable point noir de son image. En ce qui concerne l'« amabilité de la population », notre pays mérite en effet un bonnet d'âne consternant avec la dernière place d'un classement dont l'Italie et la Grèce occupent les premières places.

Peu agressive

Moins spectaculaire, mais tout aussi important, le fait que l'image des professionnels français apparaisse relativement mauvaise dans l'opinion de leurs confrères américains. Selon ces derniers, en effet, les tarifs aériens offerts seraient, par exemple, peu attractifs par rapport aux autres destinations, les conditions de paiement et d'annulation ne seraient pas souvent respectées, et les agences réceptives françaises ne répondraient pas toujours aux besoins des professionnels américains, qui se plaindraient également de la rareté des voyages de familiarisation organisés à leur intention.

Se dégage ainsi l'image d'une France bien peu agressive quant à sa capacité à se vendre sur le marché américain. Une attitude sanctionnée par une sixième place au classement des destinations jugées les plus « rentables » par les voyagistes américains. Et qui contraste singulièrement avec le dynamisme commercial des Anglais, des Allemands ou des Suisses.

(1) Institut Ceram-Glion de gestion du tourisme, Sophia-Antipolis, B.P. 20, 06560 Valbonne. Tél. : (16) 93-33-95-95.

(2) Il s'agit de sept destinations européennes parmi les plus visitées par les Américains. Dans l'ordre : la Grande-Bretagne, la France, la RFA, l'Italie, la Suisse, la Grèce et l'Espagne.



Vacances : le krach

Des congés en plus, mais des départs en moins.

RESPONSABLE, depuis 1973, du développement de la filiale tourisme *d'une grande entreprise du* transport aérien, François Maurice est entré en tourisme comme d'autres entrent en religion. Sa bible ? les statistiques, notamment celles publiées régulièrement (mais avec plus ou moins de célérité) par l'INSEE (1). Son credo ? la démocratisation des vacances. Son étalon ? le taux de départ en vacances. Sa chaire ? l'Association internationale des docteurs en économie du tourisme, dont il est actuellement le président.

Aujourd'hui, le « docteur » Maurice fait grise mine. Invité, dans le cadre d'un colloque sur le troisième millénaire, à plancher sur « Les vacances à l'horizon *2000* », *il s'est penché sur sa* boule de cristal pour constater que, pour la première fois depuis 1969 (première enquête de *l'INSEE sur les vacances* annuelles des Français), les taux de départ des vacances de l'été 1984 et de l'hiver 1984-1985 ont régressé avec une ampleur inquiétante. Une rupture avec le passé, une « cassure », une récession qu'il n'hésite pas à comparer, pour le tourisme, à la crise de 1929 pour l'économie mondiale.

Que le colloque ait été reporté *de février à juin prochain (après* les élections...) ne change rien à l'affaire. Comme « possédé » par sa découverte, F. Maurice tourne et retourne les chiffres, pour essayer de comprendre et, si possible, de tirer les leçons de cet événement « historique ». Que s'est-il donc passé ? Il résume. En arrivant au pouvoir, la gauche réinjecte du pouvoir d'achat : + 2,7 % en 1981, + 2,2 % en 1982. Résultat : le taux de départ en vacances bondit de 56,2 % en 1980 à 57,2 % en 1981, puis 57,8 % en 1982. *« Bravo ! »*, *commente-t-il.* Mais, en juin 1982, blocage des salaires. En 1983, le revenu disponible brut des ménages diminue de 0,7 %. Le train n'en continue pas moins sur sa lancée (les ménages désépargnent) et le taux de départ atteint 58,3 %. Mais en 1984 *« la fête est finie »* : il n'y a plus de marge de manœuvre et un nouveau recul du pouvoir d'achat de 0,8 % entraîne une chute du taux de départ à 57,3 %.

Une enquête réalisée à cette époque par le CREDOC (*le Monde* du 20 juillet 1985) montre que les Français sont de plus en plus nombreux à se restreindre dans les vacances et les loisirs. Ils broient du noir et sont pessimistes. *« Frustrés »*, ajoute M. Maurice, qui relève que le gouvernement a introduit la cinquième semaine de congés payés et les chèques-vacances dans un contexte économique très difficile et alors même que le plan de mai 1983 contraignait les Français à se restreindre comme consommateurs. Ainsi, faute de mesures d'accompagnement (une aide des entreprises, par exemple), *« on a offert du temps supplémentaire à des gens qui n'avaient pas les moyens de partir »*.

Vers une reprise

De plus, la réduction de l'étalement des congés scolaires d'hiver (de 103 jours en 1981 à 69 jours en 1985) a largement contribué, selon lui, à faire régresser le taux de départ d'hiver de 26,2 % en 1983-1984 à 24,9 % en 1984-1985. Quant à la diminution de l'amplitude des congés scolaires d'été (de 93 jours en 1981 à 69 jours en 1984), elle explique en partie l'importante récession enregistrée durant l'été 1984 au niveau du départ des jeunes de moins de dix-neuf ans. *« Ce gouvernement a tout fait à l'envers »*, constate François Maurice, qui relève, cependant, que *« l'on fait maintenant marche arrière »*. *« D'une manière générale*, observe-t-il, *ce sont surtout les jeunes qui ont payé les pots cassés. »*

Soucieux de remettre les pendules à l'heure, visiblement agacé par les *« cris de victoire »* lancés çà et là *(« on raconte souvent n'importe quoi »)*, l'expert dénonce certaines idées acquises comme celle selon laquelle le taux de départ en vacances des Français se situerait parmi les plus élevés d'Europe occidentale. *« En 1980*, précise-t-il, *il était de 56,2 % contre 57,7 % en Allemagne fédérale, 56 % au Danemark, 61 % aux Pays-Bas, 62 % au Royaume-Uni, 76 % en Suisse et plus de 70 % en Scandinavie. »*

Jouant volontiers les sociologues, il note que, *« lorsqu'une société part en vacances, c'est qu'elle se porte bien ; dans le cas contraire, il y a régression de la qualité de la vie »*. Au travers des résultats enregistrés, la France lui paraît ainsi *« recroquevillée sur elle-même, et l'objectif des « vacances pour tous » en prend un rude coup »*. Même les sports d'hiver, contrairement à certaines déclarations, sont touchés, avec un taux de départ qui, revenant *de 10 % durant l'hiver 1983-1984* à 8,8 % durant l'hiver 1984-1985, régresse au niveau de 1982.

Pour François Maurice, on peut expliquer l'évolution de la consommation des ménages français – et celle de leur consommation vacancière – par les circonstances politiques, économiques et sociales du moment. Selon *« la couleur des verres »* au travers desquels les ménages voient l'avenir, ils augmentent ou diminuent cette consommation. *« Dans l'immédiat*, observe-t-il, *c'est bien parti, car chacun, à gauche comme à droite, pense qu'il va gagner ; cela incite à l'optimisme. A moyen terme, et quelle que soit l'issue des élections, on va vers une reprise. Certes, la situation de la France demeurera inchangée en ce qui concerne le chômage et l'endettement, mais l'inflation sera contenue et il y aura de nouveau une progression du pouvoir d'achat, donc de la consommation des ménages. » « Tout ça*, commente-t-il, *c'est très bon pour les vacances. »* Sans oublier la baisse du dollar et celle du pétrole.

Reste, au-delà d'une reprise économique certes déterminante, la capacité d'un gouvernement à influer sur le taux de départ en vacances. *Partisan de nouvelles* structures au niveau du tourisme, François Maurice préconise la création d'un ministère des industries vacancières qui, dépendant directement du ministère de l'économie et des finances, privilégierait toutes les mesures susceptibles d'augmenter le taux de départ. Un ministère qu'il propose de confier non à des politiciens mais à *« des hommes-phares de l'industrie du tourisme »*, à des gens du métier capables de définir une politique pour l'horizon 2000 et de retrouver *« le souffle créateur des années 70 »*.

Des visionnaires qui tiendraient compte des nouveaux modes de vie et des modifications prévisibles des structures de la société française. A commencer par le vieillissement de la population (près de 30 % de plus de soixante ans en l'an 2000 ?), le doublement des dépenses liées à la culture et aux loisirs, un meilleur étalement de vacances plus actives et une augmentation importante du temps libre. Mais sans perdre de vue qu'il ne suffit pas de diminuer le temps de travail et d'accroître les congés pour faire automatiquement progresser la demande vacancière. Une demande qui reste d'abord, en effet, fonction du revenu disponible. Pour les vacances comme pour la guerre, l'argent demeure l'incontournable nerf.

P. F.

(1) *Les Vacances des Français, Les collections de l'INSEE »*, M 109 et M 114. Disponibles dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

Taux de départ en vacances

	1975	1980	1983	1984	1985
HIVER	17,1	22,7	24,3	26,2	24,9
ÉTÉ	50,2	53,3	55,2	53,9	54,0(1)
ANNÉE	52,5	56,2	58,3	57,3	

Sources : les vacances des Français en 1983 et 1984 – INSEE
(1) Estimation de l'auteur.

Les VVF se rebiffent

VILLAGES VACANCES FAMILLES (VVF) relève le défi. Alors que l'ensemble des associations du tourisme social est aujourd'hui confronté à une série de questions inquiétantes pour son avenir (réduction du pouvoir d'achat, mauvais étalement des congés scolaires, réorientation des politiques d'aides aux vacances), VVF ne sombre pas, pour autant, dans la morosité. Son président, M. André Guignand, vient, en effet, d'annoncer l'ouverture de deux nouveaux villages (Evian et Veules-les-Roses), la mise à la disposition, pour les jeunes notamment, de chalets de week-end dans l'Ardèche et le Vercors, la signature, à l'échelon régional, de contrats avec différents partenaires sociaux et la rénovation des équipements gérés par l'association afin de mieux répondre à la demande de ses adhérents. *« Nous devons certes nous remettre en question, mais nous entendons nous défendre face à ceux qui pourraient penser que le tourisme social est ringard et qu'il a fait son temps »*, affirme M. Guignand (*le Monde* du 6 décembre 1985).

Créé en 1958, VVF, la plus importante association de tourisme familial, gère aujourd'hui cent trente villages, accueille cinq cent mille personnes par an et réalise un chiffre d'affaires de 420 millions de francs. Mais pour la première fois, cette année, *ses comptes sont « légèrement déficitaires »*. Il est vrai que l'on retrouve ici le même phénomène qui caractérise les congés des Français : *« Moins loin, moins cher, moins longtemps. »* Ainsi, chez VVF, on constate que la durée moyenne des séjours diminue régulièrement : 16,5 jours en 1979, 13,7 jours pour la pension complète en 1984. La demande pour les vacances d'hiver a, elle aussi, globalement diminué, pour se resserrer sur les seules vacances de février. La recherche de nouveaux produits et de nouvelles formules (vacances à thèmes, vacances sportives et thermalisme) devraient permettre à VVF — c'est l'espoir de ses responsables — de passer un cap difficile.

La tâche n'est pas facile. A une situation économique délicate s'ajoute aujourd'hui la question du calendrier des vacances scolaires. A VVF, on voit rouge. La décision du gouvernement de *« concentrer les départs et les séjours des vacances de la majorité des familles sur les mêmes périodes est déplorable »*, déclare M. Guignand. Il ajoute : *« Le gouvernement ne peut pas parler de décentralisation quand il prend une telle initiative. »* Selon VVF, quatre cent mille journées-vacances sont ainsi perdues par l'association, soit soixante jours d'activité en moins pour l'année. Un tel calendrier réduit *« les efforts d'aménagement touristique en milieu rural à néant, en limitant la demande, l'été, sur une période de six à huit semaines »*, souligne-t-on à VVF. L'association devra, à cause de cette décision, refuser cette année soixante mille familles, soit dix mille de plus que d'habitude. Bref, entre un gouvernement de gauche et le *tourisme social, l'ambiguïté est* loin d'être levée.

J. P.



échecs

N° 1163

Timman se qualifie

(2e partie du match de qualification au Tournoi des candidats, Montpellier, décembre 1985.)

Blancs : J. Timman (Hollande).
Noirs : M. Tal (URSS).

Gambit -D accepté.

1. d4	d5	15. Cxé6	Dxé6
2. ç4	dxç4	16. Fxç6+!	bxç6(q)
3. é4(a)	é5(b)	17. Dxd4(r)	Td8
4. Cf3(c)	éxd4(d)	18. Dé4	Fç5
5. Fxç4(é)	Fb4+(f)	19. Dé2	Td5
6. Cb-d2(g)	Cç6	20. b4!	Fd4(s)
7. 0-0	Df6(h)	21. Cf5!	Fxé5(t)
8. é5(i)	Dg6	22. Té1	Rf8(u)
9. Ch4	Dg4	23. Fb2	Dxf5(v)
10. Cd-f3(j)	Fé6(k)	24. Dxf5	Fxh2+
11. h3(l)	Dé4	25. Rxh2	Txf5
12. Fd3!(m)	Dd5	26. Ta-d1!(w)	Td5
13. Cg5!(n)	Fé7(o)	27. Txd5	çxd5
14. Fé4!	Dd7(p)	28. Tç1!	abandon(x)

NOTES

a) Les déviations du « système classique » (3. Cf3, Cf6 ; 4. é3, é6 ; 5. Fxç4) comme 3. Cç3 ; 3. é3 ou 3. é4 ont toutes l'inconvénient d'abandonner le contrôle de la case é5 et, par conséquent, de permettre aux Noirs de réagir facilement au centre. Cependant, on voit apparaître depuis deux ans la suite 3. é4, cautionnée par Beliavsky, Miles, Portisch, Youssoupov et Hübner qui ont cherché à approfondir la discussion théorique sur cette manière de jouer.

b) L'absence du Cf3 rend possible cette réponse qui démontre que le centre des Blancs n'est pas stable. 3..., ç5 est également jouable : 4. d5, é6 ; 5. Fxç4, Cf6 ; 6. Cç3, éxd5 ; 7. Cxd5, Cxd5 ; 8. Fxd5, Fé7 avec égalité (si 9. Db3, 0-0 ; 10. Fxb7, ç4 ; 11. Db5, a6 ; 12. Dd5, Fb4+). 3..., Cç6 est douteux : 4. d5, Cé5 ; 5. Ff4 mais 3..., Cf6 est souvent joué par Portisch : 4. é5, Cd5 ; 5. Fxç4, Cç6 ; 6. Cç3, Cb6.

c) Après 4. dxé5, Dxd1+ ; 5. Rxd1, Cç6 ; 6. f4, f6 ou Fg4+ les Noirs n'ont aucune difficulté.

d) A considérer est 4..., Fb4+ ; 5. Fd2 (ou 5. Cç3, éxd4 ; 6. Dxd4, Dxd4 ; 7. Cxd4, Cf6 ; 8. f3 comme dans la partie Baguirov-Barua de Frunze, 1983), Fxd2+ ; 6. Cbxd2, éxd4 ; 7. Fxç4, Ch6! ; 8. Cb3, 0-0 ; 9. 0-0, Dé7 ; 10. Dxd4, Cç6 ; 11. Dé3, Cé5 (ou Cg4) avec égalité (Baguirov-Schkola, 1966). Les Blancs peuvent tenter sur 4..., Fb4+ ; 5. Cb-d2 un gambit assez fort : si 5..., ç3 ; 6. bxç3, Fxç3 ; 7. Tb1.

é) Sur 5. Dxd4, Dxd4 ; 6. Cxd4, Fç5 ; 7. Cb5, Ca6 ; 8. Ff4, Fé6! les Noirs sont bien (Nilsson-Ekstrome, 1949).

f) 5..., Cç6 est faible : 6. 0-0, Fç5 ; 7. Cg5, Ch6 ; 8. Cxf7! ou 6..., Ch6 ; 7. Fd5, Df6 ; 8. é5.

g) Ou 6. Fd2 (cf. note *d*).

h) Un carrefour important, les Noirs ayant le choix entre plusieurs continuations ; 7..., Fé6 ; 7..., Cf6 ; 7..., Fxd2 (Hubner) ; 7..., Df6 (Tchekhov) ; 7..., Dé7 (Speelman) et 7..., Cg-é7. Par exemple, 7..., Cg-é7 ; 8. Cg5, Cé5 (si 8..., 0-0 ; 9. Dh5!) ; 9. Cxf7, Cxf7 ; 10. Fxf7+, Rxf7 ; 11. Db3+, Fé6 ; 12. Dxb4, b6 ; 13. Cf3 avec avantage aux Blancs. Ou 7..., Cf6 ; 8. é5, Cg4 ; 9. h3, Ch6 ; 10. Cé4, Cf5 ; 11. Cf-g5! ou 7..., Cf6 ; 8. é5, Cd5 ; 9. Cb3, 0-0 ; 10. Cbxd4. Ou 7..., Fé6 (préconisé par des théoriciens comme Taimanov) ; 8. Fxé6, fxé6 ; 9. Db3, Dd7 ; 10. Cç4, 0-0-0 ; 11. Fg5, Tf8 ; 12. Cç-é5 avec avantage aux Blancs après 12..., Cxé5 ; 13. Cxé5, Dd6 ; 14. Cç4, Dç5 ; 15. Fh4. Pour ces raisons, Hubner recommande 7..., Fxd2 ; 8. Dxd2, Fg4 ; 9. Df4, Fé6. Quant à la sortie de la D noire, il semble qu'elle soit d'un maniement délicat.

i) Ou 8.. Cb3, Fg4 ; 9. Cbxd4, Cxd4 ; 10. Dxd4, Fxf3 ; 11. Dxf6, Cxf6 ; 12. gxf3, Cd7 ; 13. Td1 (Beliavsky-Tchekhov, 1984).

j) Menace 11. h3.

k) Et non 10..., Cg-é7? ; 11. h3, Dé4 ; 12. Fxf7+ ou 11..., Dd7 ; 12. Db3, 0-0 ; 13. Cg5 ou 11..., Dh5 ; 12. g4, Fxg4 ; 13. hxg4, Dxg4+ ; 14. Cg2.

l) La partie Youssoupov-Mikhaltsizin (1981) se poursuivit ainsi : 11. Fxé6, fxé6 ; 12. Db3, Cg-é7 ; 13. h3, Dé4 ; 14. Dxé6, h6! ; 15. a3, Fa5 ; 16. b4, Fb6 ; 17. Té1, Dh7 ; 18. Cd2 et les Blancs l'emportèrent au quarantième coup après une lutte intense dans une position peu claire. Timman, qui a certainement préparé cette variante, ne cherche pas à regagner le pion perdu et entre dans un jeu figural qui pose des problèmes difficiles à son adversaire.

m) Cet abandon de la diagonale a2 - g8 ne peut être que l'objet d'une analyse de laboratoire.

n) Ainsi que ce nouveau gambit très dangereux pour la défense.

o) Par exemple, 13..., Cg-é7 ; 14. f4! ; si 13..., Dxé5 ; 14. Ch-f3, D joue ; 15. a3 ; 16. b4 et 17. Cxé6 et 18. Cg5. Ou bien 13..., Cxé5 ; 14. Fé4 avec de nombreuses menaces.

p) Ou 14..., Dxé5 ; 15. Té1, Dd6 ; 16. Cxé6, fxé6 ; 17. Dh5+, Rd7 ; 18. Cg6!, Cf6 ; 19. Fxç6+, bxç6 ; 20. Cé5+, Rç8 ; 21. Dd1!+

q) Si 16..., Dxç6 ; 17. Dg4 ou 17. Dxd4 ou 17. Cf5.

r) Fin de l'analyse : l'avantage positionnel des Blancs est clair et décisif.

s) Si 20..., Fxb4? ; 21. Tb1.

t) Et non 21..., Rf8? ; 22. Cxd4, Txd4 ; 23. Dç5+.

u) Si 22..., Fh2+ ; 23. Rf1, Té5 ; 24. Fb2.

v) Si 23..., g6 ; 24. Txé5!, Txé5 ; 25. Dç3! et si 23..., Df6 ; 24. Dé4.

w) Le retard de développement des Noirs est mortel.

x) Il n'y a plus de défense : 28..., Cé7 ; 29. Txç7, f6 ; 30. Fç5, Rf7 ; 31. Txa7, etc. Une belle partie du seul candidat non soviétique au championnat du monde.

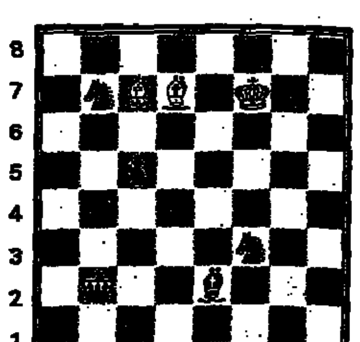
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1162
I. Fritz, 1983

(Blancs : Rh1, Tg1, Fd1 et h4. Noirs : Rb7, Ta7 et ç1, Pa4.)

1. Ff3+, Tç6 (et les Noirs ne craignent pas la position résultant de 2. Tç1, Ta7-a6 ; 3. Txç6, Txç6) ; 2. Tb1+, Rç7 ; 3. Fg3+, Td6 (forcé puisque si 3..., Rd7 ; 4. Td1+) : 4. Tç1+ un curieux mécanisme, Rd7 ; 5. Fg4+, Té6 ; 6. Td1+, Ré7 ; 7. Fh4+, Tf6 ; 8. Tf1+, car maintenant il faut se décider, Ta7-a6 ; 9. Fé2!, Tç6 ; 10. Txf6!, Txf6 ; 11. Fç4! et la paire de F dominante triomphe.

ÉTUDE

I. FRITZ (1980)



BLANCS (3) : Rf7, Fç7 et d7.

NOIRS (5) : Rb2, Fé2, Cb7 et f3, Pç5.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1161

Une déclaration originale

Au début du bridge contrat l'annonce immédiate de la couleur adverse montrait la chicane ou l'As sec dans la couleur, mais aujourd'hui son utilisation est beaucoup plus large, et son premier rôle est d'obliger le partenaire à reparler... et, si l'on fait ensuite une tentative de chelem, c'est que l'on a certainement le contrôle du premier tour dans cette couleur.

Nord : ♠ A D V 9 7 ♡ R 8 ◊ A D V 9 2 ♣ 8
Ouest : ♠ R 6 5 4 3 ♡ 9 6 ◊ 7 ♣ D V 6 4 3
Est : ♠ 10 8 2 ♡ D 10 ◊ R 10 4 ♣ A R 9 7 2
Sud : ♠ — ♡ A V 7 5 4 3 2 ◊ 8 6 5 3 ♣ 10 5

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest J. Romanet	Nord Balkas	Est Petersel	Sud Aizieu
–	–	1 ♣	1 ♡
1 ♠	2 ♠	passe	3 ♡
passe	6 ♡!	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Carreau (singleton), *comment Marcel Aizieu, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Avec deux Trèfles et un Carreau à perdre, Sud s'est contenté de ne donner qu'*un*... Pique ! Il a mis l'As de Carreau, puis il a joué l'As de Pique et la Dame de Pique sur lesquels il a jeté ses deux Trèfles. Ouest (Jacqueline Romanet) a pris avec le Roi de Pique, mais elle n'avait plus de Carreau à jouer, et elle a contre-attaqué la Dame de Trèfle. Sud a coupé, puis il a tiré l'As de Cœur, le Roi de Cœur et le Valet de Pique en observant avec délectation la chute de la Dame de Cœur, puis celle du 10 de Pique qui lui permit de *défausser ses trois Carreaux perdants sur Valet, 9 et 7 de Pique...*

L'impasse gratuite

Lorsque l'adversaire attaque une couleur où il y a au mort une fourchette, le déclarant a-t-il intérêt à *faire l'impasse* quand il peut couper d'entrée cette couleur ?

Dans la plupart des cas la réponse est oui car l'échec de cette impasse ne peut rien coûter puisque le déclarant peut couper si elle a ratée, mais il peut y avoir des exceptions.

Nord : ♠ A D ♡ A D 6 ◊ A 7 6 5 2 ♣ A R V
Ouest : ♠ 2 ♡ V 8 3 2 ◊ R V 10 ♣ 10 9 8 5 4
Est : ♠ 7 6 5 3 ♡ R 9 7 ◊ D ♣ D 7 6 3 2
Sud : ♠ R V 10 9 8 4 ♡ 10 5 4 ◊ 9 8 4 3 ♣ —

Ann : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Passe	2 ♣	passe	2 ◊
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	3 SA	passe	3 ♠
passe	5 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La redemande de « 2 SA », après une ouverture de « 2 Trèfles », promet au moins 24 points avec une distribution régulière et *elle est forcing de manche.* L'enchère de « 5 Piques » demande au partenaire de déclarer le chelem si la couleur d'atout est assez solide.

COURRIER DES LECTEURS

La mise au point d'un système.

Tout bridgeur qui connaît bien le jeu peut inventer une méthode, mais elle ne pourra jamais se comparer à un système mis au point pendant des années par des dizaines de champions et dont la vérification a nécessité des milliers de donnes. Des règles ou des conventions qui peuvent paraître parfaites *en théorie* peuvent s'avérer mauvaises *à l'usage* pour des raisons que seule une longue expérience permet de découvrir.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 269

Conçu en 14 temps

Match URSS-Pays-Bas, juin 1985 (Leningrad)
Blancs : Bastiaannet (Pays-Bas)
Noirs : Boezinski (URSS)
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	18-23	21. 21-16(n)	1-6
2. 33x29(a)	23x32	22. 43-38	10-15(o)
3. 37-28	20-25(b)	23. 47-41	9-13
4. 41-37(c)	17x21	24. 36-31	18-22!(p)
5. 39-33	15-20	25. 41-36	13-18
6. 44-39	19-24!(d)	26. 48-43	4-10
7. 50-44(e)	21-26	27. 29-23!(q)	18-29
8. 37-32	26-37	28. 34-23	8-13*(r)
9. 32-41(f)	14-19	29. 32-27!(s)	13-19*(t)
10. 41-37	10-14	30. 27-21!(u)	18x29
11. 46-41	16-21	31. 35-30	24x35
12. 37-32	21-26(g)	32. 33-13!(v)	22x33
13. 41-37	12-17!(h)	33. 38-29!(w)	14-19*(x)
14. 32-27!(i)	8-12(j)	34. 13-24	2-8
15. 38-32(k)	3-8	35. 40x34	8-13(y)
16. 43-38	5-10	36. 24-19!!(z)	13x33
17. 49-43(l)	11-16	37. 39x28	10-14
18. 27-21!(m)	16x27	38. 42-38	14-19
19. 32x21	6-11	39. 43-39	19-24
20. 38-32	13-18	40. 45-40!!(aa)	abandon

NOTES

a) Depuis le début des années 60, on joue assez rarement 2. 38-32, qui incite à s'engager dans des voies classiques, telle 2. ... (12-18) ; 3. 31-27 (17-21) ; 4. 37-31 (7-12) ; 5. 43-38 (21-26) ; 6. 41-37 (20-24) ; 7. 49-43 (14-20) ; 8. 34-30 (20-25) ; 9. 39-34 (15-20), position O. Verpoest-H. Verpoest dans le championnat de Belgique, excellence, 1956. Les Blancs, qui, à première analyse tout au moins, ont pris le risque de laisser enfermer leurs deux ailes, tentèrent, pour se dégager, un joli piège par 10. 34-29! et les Noirs, pensant égaliser par un cinq pour cinq sans désavantage de position, prirent par 10. ... (25x34). Les Blancs gagnèrent alors le pion (puis la partie) par la combinaison très élaborée 11. 27-22! (18-27) ; 12. 29x7 (1x12) ; 13. 40x29 (12-18* pour tenter de ne pas perdre le pion), mais 14. 32x21!! [l'élément de surprise et la pointe du mécanisme très pointu] (16x27, a1) ; 15. 31x22 (18x27) ; 16. 37-31 (26x37) ; 17. 42x22, +1.

a1) 14. ... (26x17) ; 15. 29-23! (18x29) ; 16. 28-22 (17x39) ; 17. 43x25!, rafle 4 pions et +1.

b) 3. ... (19-24) ; 4. 39-33 (14-19) ; 5. 41-37 (10-14) ; 6. 44-39 (13-18) ; 7. 37-32 (5-10) ; 8. 50-44 (8-13) ; 9. 34-30 (20-25) ; 10. 29x20 (25x34) ; 11. 40x29 (15x24) ; 12. 29x20 (14x25) ; 13. 46-41 (10-14) ; 14. 41-37 (2-8) ; 15. 33-29 (17-21) ; 16. 38-33 (18-23), etc. [H. Tranquille-R. Dagenais, championnat de Montréal, 1969].

c) Ou aussi 4. 39-33 (14-20) [les sentiers foisonnent sans fin] ; 5. 44-39 (19-24) ; 6. 38-32 (17-22) ; 7. 28x17 (12x21) ; 8. 31-26 (7-12) ; 9. 26x17 (12x21) ; 10. 36-31 (10-14) ; 11. 31-26 (11-17), etc. (Cordier-Verse, championnat de France, 1980).

d) Enchaînement Bronstring.

e) Une idée aussi séduisante que 7. 38-32 (14-19) ; 8. 50-44 (21-26) ; 9. 43-38 (16-21) ; 10. 49-43 (10-14) ; 11. 31-27 (11-16) ; 12. 37-31 (26x37) ; 13. 42x31 (7-11) ; 14. 46-41 (12-17) ; 15. 31-26 (5-10) ; 16. 41-37 (1-7) ; 17. 48-42 (10-15) ; 18. 47-41 (7-12) ; 19. 36-31!! [tenté de faute de haute lignée dans un très dense maquis de pions] (12-18) [les Noirs ont plié sous le poids de la complexité] ; 20. 28-22!! [une combinaison en 8 temps et avec variantes] (17x28) ; 21. 32x12 (8x17) ; 22. 29-23!! [le plus aigu] (19x28) ; 23. 33x22 (17x28) ; 24. 26x17 (11x22) ; 25. 27x18 (13x22) ; 26. 34-30 (25x34) ; 27. 39x10!!, + [H. Kemperman-Scholten, championnat interclubs des Pays-Bas, 1980, *le Monde* du 28 mars 1981].

f) Sur l'enchaînement Bronstring, il est bon de perdre des temps et de ne pas se risquer par de profondes pénétrations frontales comme le fit, à ses dépens, J.V.D. Wal contre Gantwarg lors de la Coupe du monde, 1985 [*le Monde* du 10 août 1985].

g) Les harcèlements sur l'aile gauche adverse, corollaire logique de l'enchaînement Bronstring sur l'autre aile.

h) Menaçant, dans l'esprit de cette logique, de (17-21) ou de (17-22).

i) Le refus de se laisser fixer sur cette aile gauche.

j) Sur 14. ... (11-16), la stratégie des Noirs s'effondrerait comme suit : 15. 28-23 (19x28) ; 16. 33x11 (6x17, j1) ; 17. 27-21! (24x33, j2) ; 18. 39x28 (16x27) ; 19. 37-31 (26x37) ; 20. 42x11 (7x16), jeu égal après ce six pour six.

j1) 16. ... (24x33) ; 17. 39x28, etc., comme ci-dessus.

j2) 17. ... (16x27) ; 18. 37-31!, etc., suite analogue.

k) Construisant pas à pas des formations de contre-attaque pour tenter de se dégager de l'enchaînement Bronstring.

l) Interdisant 17. ... (13-18), 17. ... (12-18), 17. ... (17-22).

m) On pouvait effectivement penser que les Blancs ne tarderaient pas à prendre une initiative après avoir constitué de si solides formations de contre-attaque.

n) A la bande, ce pion n'en aura pas pour autant un rôle passif, sous la baguette de ce maître de haute volée.

o) Le baron.

p) Un double enchaînement (pions à 22 et à 24).

q) Mouvement de haute volée qui libère, partiellement, les Blancs de l'étau et contraint les Noirs à un coup forcé.

r) Forcé.

s) Admirablement amené. Les Blancs ont retourné la situation en plaçant les Noirs dans une précaire situation défensive. Voyons la suite.

t) Second coup forcé.

u) La jonction avec le pion à la bande et l'amorce d'une combinaison qui prend sa source dès le vingt-septième temps.

v) Il faut bien considérer que cet avant-poste à 13 présente déjà pour les Noirs une présence obsédante.

w) Et non 33. 39x28, car 33. 38x29 force le gain du pion!

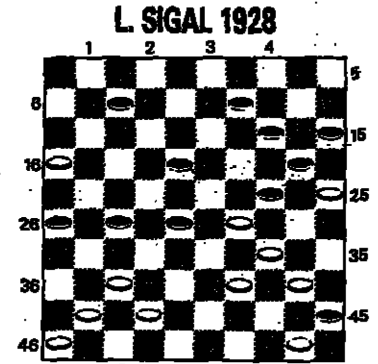
x) Forcé.

y) Les Noirs vivent un horrible cauchemar : interdiction leur est faite de jouer (17-22) en raison de (21-17), etc.

z) L'esprit, l'art du jeu dans cette manière, de très longue haleine, de parvenir à la neutralisation complète de 5 pions avec 3 pions (pions blancs à 16, 21 et 28).

aa) Un mat de collection, conçu en 14 temps !

Problème
L. SIGAL 1928



Les Blancs jouent et gagnent.

● Solution : 37-31!! [deux prises, chacune de trois pions, s'offrent aux Noirs] (27x38, a) 29-23! (18x29, b) 34x43 [un mécanisme original basé sur l'exploitation optimale de la présence d'un pion Noir à 45] (45x34) 39x10 (15x4) 25x31, dame et +.
a) (24x35) 31x4, +.
b) (28x19) 39-33 (38x29) 39x11, etc., +.

JEAN CHAZE.

● *Dames du palais* : du 7 au 16 février 1986, au Palais des festivals et des congrès de Cannes, première grande manifestation réunissant six disciplines de jeux de l'esprit, dont les dames, avec le championnat du monde féminin, un open international, un tournoi national et des simultanées sans voir par l'extraordinaire GMI néerlandais Ton Sijbrands.

MOTS CROISÉS

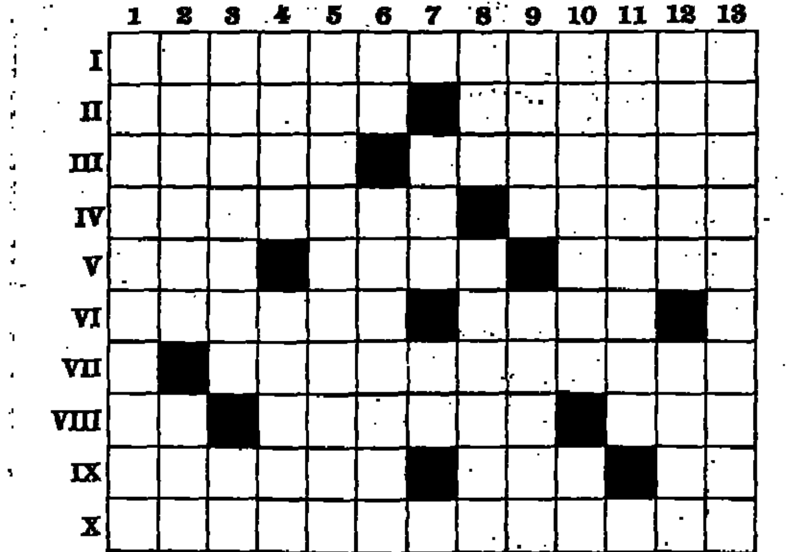
N° 392

Horizontalement

I. Ils sont redevenus à la mode. – II. Elles rendent les combats plus efficaces. Enzyme. – III. C'est l'eau son élément. Vieil appendice d'appendice. – IV. Il est en manque. Peut aller se rhabiller. – V. Ondule. Se fit du cinéma. Des durs. – VI. Prêts à bondir. C'est dans le sang. – VII. Elle en fait du tapage. – VIII. Un peu de répit. Jettera un nouveau coup d'œil. Doublé, il endort. – IX. Prêt à bondir. Pour une liste. Note. – X. Parfaitement préhistoriques.

Verticalement

1. Courant bienfaisant. – 2. Il y en a trop. Spécialiste. – 3. Mettent à leur juste place. Il faudra le réclamer. – 4. Il n'y aura pas d'exceptions. On ne les abattra pas facilement. – 5. Moyen. – 6. Axe. Arrive à la fin. – 7. Monnaie. Symbole. – 8. Peuvent servir pour un kimono. Prochain. – 9. Dans l'oreille. Ça fait un coup. – 10. On l'a avalée. Pour une autre liste. – 11. Ça se rumine. – 12. En un sens, elle existe. N'a pas connu de décorateur. – 13. Suivent hélas une pente fatale et naturelle.



SOLUTION DU N° 391

Horizontalement

I. Réfrigérateur. – II. Epaule. Ecoule. – III. Souterrain. Vs. – IV. Tue Omelettes. – V. Assenas. Rosse. – VI. Usés. Nir. Ni. – VII. Ré. Omises. Gré. – VIII. Attrista. Tael. – IX. Néo. Réactance. – X. Temporisateur.

Verticalement

1. Restaurant. – 2. Epoussette. – 3. Fausse. Tom. – 4. Rnt. Esor. – 5. Iléon. Miro. – 6. Germaniser. – 7. Résistai. – 8. Real. Réacs. – 9. Acier. Ta. – 10. Tonton. TAT. – 11. Eu. Tsigane. – 12. Ulves. Reçu. – 13. Ressemeler.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

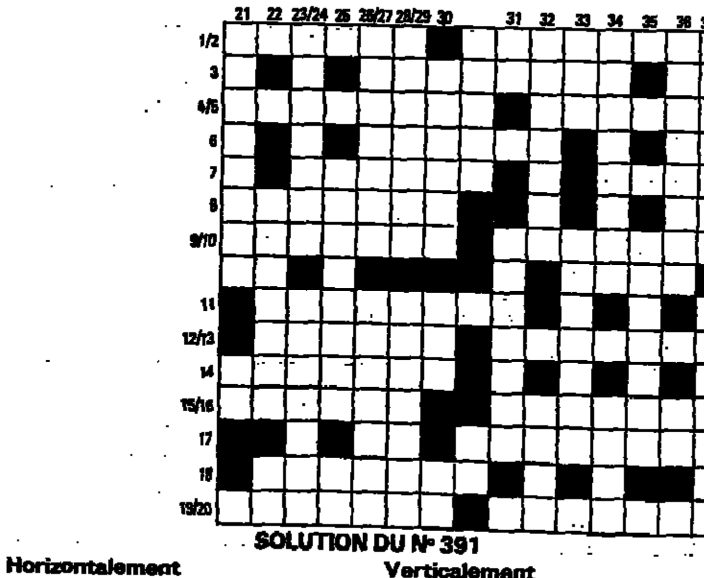
N° 392

Horizontalement

1. LINORU. – 2. CDEINOTU (+1). – 3. ACEEILOS. – 4. CEILRTUU. – 5. EEMNTU. – 6. CIILLO. – 7. AIPPSU. – 8. EELLRTU (+1). – 9. AERSSTU (+4). – 10. DEEFIRS (+1). – 11. AABELORS. – 12. AABCER. – 13. GINNOPS. – 14. DEEEITU. – 15. EERRST (+3). – 16. AELNSTT (+2). – 17. DEEEGLSU (+1). – 18. ADEEERS (+1). – 19. AACESSS. – 20. EEELLSS.

Verticalement

21. AAEJNRTU. – 22. CEEENTU. – 23. AALNRSV. – 24. AEELRSU (+2). – 25. AACDLPRS. – 26. CCIOPTU. – 27. AABEIRS (+4). – 28. ELORRUU (+1). – 29. BEEEORS. – 30. AEILLS (+3). – 31. DEIPSTU (+1). – 32. DEMNOOS. – 33. AEFGLRU. – 34. BDEEMNOR. – 35. CINNNOU. – 36. EEIINPSU. – 37. EIILLTT. – 38. AEOSSSS.



SOLUTION DU N° 391

Horizontalement

1. FAÏENCE (FIANCEE, CAFEINE). – 2. UPSILON (PULSION). – 3. AUDITION. – 4. CRAINTE (CARIENT, CENTRAI, CERNAIT, CERTAIN, CRENAIT, CRIANTE, ECRIANT, ENCRAIT). – 5. TINTENT. – 6. INSOMNIE. – 7. IRRITE. – 8. SENTENT. – 9. STUDIO. – 10. NARGUER. – 11. MIOCHE. – 12. AILLOLI. – 13. ASTIQUE (QUETAIS). – 14. SCALENE, (triangle) quelconque (ELANCES, ALCENES, ENLACES, LANCEES). – 15. TRIEES (TIREES, STRIEE, SETIER, SERTIE, ETIRES, ETIERS). – 16. RAINURES (REUNIRAS, RUINERAS, SURINERA, URINERAS).

Verticalement

17. FUCHSIEN, (fonction) invariable (FUCHSINE). – 18. FILANT. – 19. UTILISER (RELUISIT, TUILIERS). – 20. IMAGERIE. – 21. ESTUAIRE (SAUTERIE). – 22. NANTIT. – 23. STATIQUE (ATTIQUES, TIQUATES). – 24. CUTINES (CUISENT). – 25. TONNAI (NATION). – 26. EMOTION. – 27. PIONNIER. – 28. AMINCI. – 29. SOUTIEN. – 30. ESTRAGON (ROGNATES, REGATONS, GATERONS). – 31. SUÇOTER (COURTES, COUTRES, CROUTES, SECOURT). – 32. ORNEMENT (MENERONT). – 33. NAIVETE (EVENTAI). – 34. GREGUES (EGRUGES, GRUGEES, SUGGERE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TELEVISION

Le secret de Charles de Foucauld

Itinéraire d'un moine au quotidien.

QUI était Charles de Foucauld ? Converti il y aura cent ans cette année, cet homme des extrêmes demeure une énigme. Les biographies ne manquent pourtant pas (1), mais le mystère plane toujours. Pourquoi cette figure haute en couleur, que tout sépare de nous – les origines aristocratiques, la formation royaliste et colonialiste, les excès aussi bien dans la débauche que dans l'ascèse, – continue-t-elle de nous toucher, de nous interroger et d'inspirer de nombreux émules encore aujourd'hui ?

Pour tenter de percer le secret, Jean-Pierre Bussy et Pierre Moitel ont eu l'heureuse idée de retracer son histoire devant le regard aigu de quatre spécialistes, de formation différente : Hervé Gillonnier, psychiatre appartenant à un groupe se réclamant de Foucauld ; Jean-François Six, historien et biographe de l'ermite du Hoggar ; Magda Lafon, juive hongroise convertie au catholicisme ; et Anne-Marie Simond, graphologue. Chacun, interrogé séparément, apporte son commentaire à cette vie insolite. Et les points de vue convergent...



Le film, réalisé en deux parties pour « Le jour du Seigneur », ne s'attarde pas trop sur l'histoire de Charles de Foucauld, mais s'efforce, à l'aide de documents, de films (2) et surtout des nombreuses lettres du missionnaire, de faire ressortir les points forts de son itinéraire. La première partie, *Chemin d'un converti*, part de sa conversion *« officielle »*, fin octobre 1886 dans l'église Saint-Augustin à Paris, puis évoque en flash-back l'enfance et la jeunesse dorée du fêtard militaire.

La deuxième partie, *Terre fertile de Nazareth*, retrace rapidement l'étape qui a mené Foucauld de la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges (Ardèche) à Tamanrasset (Algérie), en passant par l'Arménie, Nazareth, Rome, Jérusalem et Beni-Abbès (une oasis du Sahara située sur la frontière marocaine). L'épopée est racontée à travers des documents d'époque : photographies, textes sur le colonialisme, l'armée, la politique et les écrits de Foucauld lui-même. Ecrits qui n'ont pas une grande valeur littéraire mais qui, émondés de leurs fioritures et lus par le comédien Yves Aubert, retrouvent leur fraîcheur. L'assassinat du religieux en 1916 – une mort « bête » provoquée par un jeune Touareg affolé – est évoqué sans plus. Et le film, qui se termine sur le départ d'un train de banlieue emmenant un disciple de Foucauld à son travail, se veut *« une porte ouverte sur une meilleure connaissance de l'ermite du Hoggar »*.

Un parcours vers l'humain

Alors, le secret de Charles de Foucauld ? Très modestement, ce film apporte un nouvel éclairage sur une vie qui semblait vouée à l'échec. *« Son œuvre écrite n'a rien de très remarquable. Son parcours ? Une douloureuse suite d'échecs, si on exclut les dernières années où il abandonne toute idée de congrégation, d'évangélisation au sens classique*, déclarent les réalisateurs. *Précurseur, malgré lui, d'une Eglise « hors les murs », il n'eut aucun disciple reconnu, aucun continuateur jusqu'en 1933. Mais c'est surtout à partir des années 50 que commencent à s'épanouir dans le monde entier des congrégations, des groupes, se réclamant de lui. »*

La lumière apportée par Jean-Pierre Bussy et Pierre Moitel concerne le parcours spirituel du Père de Foucauld. Un parcours qui le pousse, de la solitude et de la contemplation, toujours plus vers les hommes. Quand faut-il situer la véritable conversion de Charles de Foucauld ? En 1886, dans le confessionnal de l'abbé Huvelin ? Quelques années auparavant, à Evian, lorsqu'il décide de quitter sa maîtresse et de rejoindre ses frères d'armes (comme le pense Antoine Chatelard, petit frère à Tamanrasset), ou à sa mort (comme le suggère l'abbé Six) ? Pour leur part, les auteurs du film placent *cette date capitale en 1913, trois ans* avant sa mort.

Et ils ont de bonnes raisons de le faire. C'est à partir de là, en effet, qu'il ne signe plus ses lettres *« Frère Charles de Jésus »*, comme il en avait l'habitude, mais *« Charles de Foucauld »*, *« Charles »* ou *« Ch »*. Ils y voient le signe d'une évolution importante chez Foucauld. N'ayant plus besoin des *« béquilles de la religion »*, il signe simplement en *« homme croyant »*. C'est à la même époque, du reste, qu'il ne cherche plus à convertir les Touaregs, mais à les servir. Du désir de prosélytisme il est passé à la volonté de s'insérer dans la culture arabe. On en veut pour preuve le fait qu'il cesse de traduire les Evangiles en touareg et se met à traduire des poésies touaregs en français.

Ce qui est extraordinaire chez Charles de Foucauld, c'est son besoin d'aller toujours plus loin – sa devise familiale n'est-elle pas *« Jamais arrière »* ? – et de se révéler un perpétuel insatisfait, sans pour autant être un instable. C'est finalement parce qu'il est resté – et même devenu de plus en plus – humain qu'il continue d'exercer une telle attirance sur les générations actuelles. Même son amour pour sa cousine Marie de Bondy – qu'on a voulu « sublimer » au point de le gommer – est resté bien vivant : comme en témoignent les sept cents lettres qu'il lui a adressées. Surtout celle qu'il lui envoya le 15 janvier 1890, à la veille d'entrer à la Trappe – une véritable lettre d'amour ! On n'a que faire de saints de plâtre.

ALAIN WOODROW.

● **Deux émissions sur Charles de Foucauld dans « Le jour du Seigneur », les dimanches 9 et 16 février, à 10 h 30, sur TF 1.**

(1) Citons parmi les plus connues : *Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite du Sahara*, par René Bazin (Plon) ; *Sur les traces de Charles de Foucauld*, par Georges Gorrée (La Colombe) ; *Vie de Charles de Foucauld*, par Jean-François Six (Seuil) ; *Charles de Foucauld*, par Marguerite Castillon du Perron (Grasset).

(2) Les seuls films réalisés sur la vie de Charles de Foucauld sont de Léon Poirier : *l'Appel du silence* (1935) et *la Route de l'inconnu* (1947).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 9 FÉVRIER

Le Coup de sirocco ■

Film français d'Alexandre Arcady (1978), avec R. Hanin, M. Villalonga, M. Auclair, P. Bruel, P. Sfez.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

La difficile réadaptation en métropole d'une modeste famille de « pieds-noirs » rapatriés d'Algérie en 1962. Une comédie de mœurs parfois satirique ou, sans trop cultiver la nostalgie, le cinéaste (né à Alger en 1947) nous fait comprendre et aimer ses personnages déracinés.

Carnet de bal ■

Film français de Julien Duvivier (1937), avec M. Bell, F. Rosay, L. Jouvet, Harry Baur, P. Richard-Willm, Raimu, P. Blanchar, Fernandel (N.)
FR3, 22 h 30 (125 mn).

Une femme devenue veuve part à la recherche des danseurs de son premier bal, dont elle a conservé un souvenir idéalisé. Célèbre film à sketches, parfaitement construit sur l'idée générale des vies ratées, du mauvais destin. Le romantisme se heurte au réalisme noir. On retrouve le grand style de Duvivier. Malheureusement, Marie Bell paraît très artificielle au milieu d'acteurs prestigieux.

LUNDI 10 FÉVRIER

Le Gaucher ■ ■

Film américain d'Arthur Penn (1958), avec P. Newman, L. Milan, J. Dehner, H. Hatfield, J. Congdon (N.)
TF1, 14 h 35 (95 mn).

La légende de William Bonney, dit « Billy le Kid », revue par la psychanalyse et l'écriture frénétique d'Arthur Penn. Dans une singulière atmosphère de bruit et de fureur, le mythe se détache comme un masque, laissant apparaître une homosexualité latente. Paul Newman est formidable.

Le Pigeon ■. ■

Film italien de Mario Monicelli (1958), avec V. Gassman, Toto, M. Mastroianni, R. Salvatori, C. Cardinale (N.)
TF1, 20 h 35 (105 mn).

Une bande de truands maladroits et bricoleurs organisent à Rome le cambriolage d'une agence de prêts sur gages. Une des grandes réussites de la « comédie italienne », une parodie des films de gangsters et spécialement de celui de Dassin, Du rififi chez les hommes. *Plaisir d'une interprétation pittoresque.*

Les Cent Fusils ■

Film américain de Tom Gries (1969), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas, D. O'Herlihy.
FR 3, 16 h (105 mn).

Un policier noir américain s'en va au Mexique pour arrêter et extrader un métis. Il se trouve, peu à peu, engagé au côté des Indiens Yaquis révoltés. Film d'aventures très bien mené. Amours passionnées de Raquel Welch avec le Noir (une audace à l'époque).

Le Chômeur de Clochemerle

Film français de Jean Boyer (1957), avec Fernandel, G. Leclerc, M. Mauban, Rellys, H. Vilbert, M. Pérès (N.)
FR3, 20 h 35 (90 mn).

Un villageois extrêmement paresseux reçoit, par faveur du maire, une carte de chômeur. Lourde farce paysanne sur un scénario original de Gabriel Chevallier, auteur du roman Clochemerle. *Fernandel grimace.*

MARDI 11 FÉVRIER

Entrée des artistes ■ ■

Film français de Marc Allégret (1938), avec L. Jouvet, C. Dauphin, O. Joyeux, J. Darcey, J. Carette (N.)
A2, 20 h 35 (100 mn).

Un jeune comédien, élève du Conservatoire, devient sincèrement amoureux pour la première fois de sa vie et provoque la jalousie d'une jeune fille qu'il a délaissée. La peinture des milieux du théâtre, le grand rôle de Jouvet, les dialogues de Jeanson et la floraison d'espoirs du cinéma français ont fait la célébrité de ce film. Il garde un charme vieillot.

Les Géants de l'Ouest ■

Film américain d'Andrew V. McLaglen (1969), avec J. Wayne, R. Hudson, T. Aguilar, R. Gabriel, M. Newman.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

A la fin de la guerre de Sécession, un colonel nordiste et un colonel sudiste vont se trouver rapprochés, à cause de dangers communs, au Mexique. Réalisation dans la tradition de John Ford, curieuse réunion de John Wayne et Rock Hudson.

MERCREDI 12 FÉVRIER

La Puce et le Privé

Film français de Roger Kay (1980), avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel, B. Tioulong, J.-P. Darras.
A 2, 14 h (110 mn).

Mésaventures d'un détective privé de province et d'une infirmière mythomane. Déjà trop vu. Et on ne dirait pas que le metteur en scène s'est illustré dans la série américaine, « Les incorruptibles ».

La Palombière ■

Film français de Jean-Pierre Denis (1983), avec J.-C. Bourbault, C. Millet, D. Jegou, N. Raynaud, G. Vaur.
FR 3, 23 h 5 (85mn).

Un employé communal d'un village du Périgord s'éprend d'une institutrice venue là pour trois mois seulement. Simple et belle histoire d'amour, avec des comédiens de vérité, sous le charme de la nature, de la forêt.

VENDREDI 14 FÉVRIER

Le Voleur de Bagdad ■ ■

Film américain de Raoul Walsh (1924), avec D. Fairbanks, J. Johnston, A.-M. Wong, Sojin, N. Johnson (Muet. N.)
A 2, 23 h (135 mn).

A Bagdad, un voleur tombe amoureux d'une princesse qui doit se marier. Il lutte contre un prince mogol qui veut s'emparer de la ville. Les Mille et Une Nuits *à Hollywood et Douglas Fairbanks en héros superbe et bondissant. Par son action, ses décors somptueux, ses truquages féeriques et sa vedette, ce film a fait rêver des générations.*

Samedi
8 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps de vivre ; **8.00** Bonjour la France ; **9.00** A votre service ; **9.30** Cinq jours en Bourse ; **10.30** Reprise : Performances (diff. le 5 février) ; **11.00** Hauts de gammes, magazine de la musique en simultané avec France-Musique (spécial Tétralogie de Richard Wagner) ; **12.00** Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 La séquence du spectateur.
14.20 Série : Matt Houston.
15.15 Dessin animé : Astro, le petit robot.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Temps X, magazine de la science-fiction.
16.50 Série : Marie Pervenche (redif.).
17.50 Trente millions d'amis.
18.25 La Route bleue, magazine de la route.
18.30 Auto-moto.
18.55 D'accord, pas d'accord (INC).
19.05 Les trois premières minutes.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 **Téléfilm : la Méthode rose.**
De Cl. de Givray, scénario et dialogues A. Riou, avec J.-P. Cassel, M.-N. Eusèbe, G. Caillaud...
Un grand couturier, quinquagénaire élégant et insouciant, et une jeune Africaine qu'il prend pour une sauvageonne susceptible d'être modelée à sa guise, mais qui est, en réalité, une polytechnicienne férue de politique. Jean-Pierre Cassel et Marie-Noëlle Eusèbe s'en donnent à cœur joie pour faire de cette historiette à l'eau de rose une comédie à l'américaine. Gérard Caillaud est surprenant en partenaire « gai » – mais sans chichis – du patron.
22.15 **Droit de réponse : Rien ne va plus dans les casinos.**
Emission de Michel Polac.
Les dessous de l'industrie du tapis vert en France. Avec Mme R. Le Roux, ancienne propriétaire du Palais de la Méditerranée ; J. Derogy, journaliste à *l'Express* ; Roger Colombani, journaliste ; R.L. Bianchini, auteur d'*Agnès Le Roux, enquête sur la disparition d'une jeune femme riche* ; J.-M. Agnelet qui a bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire Le Roux ; J. Cotta, journaliste ; M. et Mme Rachez-Stromberg, anciens propriétaires du casino de Saint-Amand-les-Eaux ; J.-D. Fratoni, ancien PDG du Ruhl sera entendu en duplex de Genève.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. *Série : les Incorruptibles (redif.).*

ANTENNE 2

10.05 Journal des sourds et des malentendants ; **10.25** Ski, en direct de Morzine (descente hommes) ; **11.00** Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1938 ; **12.00** A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cosmos 1999 (redif.).
14.15 Récré A2.
Les mondes engloutis ; Téléchat.
14.50 Les jeux du stade.
Hockey sur glace, à Megève ; ski : Coupe du monde, à Morzine ; ski acrobatique : Championnats du monde.
17.00 Les carnets de l'aventure.
« Christophe » (ascension en solo de la face ouest des Drus, au cœur du Mont-Blanc) ; « Y'a pas de malaise » (les secrets d'un tournage acrobatique).
18.00 Série : Le retour du Saint (redif.)
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Avec Renaud, Sylvie Vartan, Dave, Gilbert Montagné, Michel Leeb, etc.
21.55 Série : Alfred Hitchcock présente.
... « Obsession » (une femme espionnée par son voisin prend peur et achète un revolver... Un suspense « façon Hitchcock »).
22.25 **Magazine : Les enfants du rock.**
Jacques Higelin au MIDEM 1986 ; à 23 h 45, Peter's Pop Show.
23.30 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

ESPACE 3 : à 12.30 Les pieds sur terre ; à 13.00 Le groupe CIC ; à 13.15 Connexions : les métiers du sport ; 14 h 30 Métiers d'avenir : *des idées dans les Vosges.*
16.15 VIIIe Festival du court métrage.
En direct de Clermont-Ferrand.
17.30 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions, sauf à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau la Panthère rose ; *à 19.55,* les recettes de Gil et Julie : les tomates farcies.
20.04 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années. Et un « plus » pour 86, le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
La saga continue avec ses intrigues, ses mariages, ses rencontres. Blake a une réunion avec une délégation chinoise, il fait la connaissance d'une veuve richissime...
23.05 Musiclub.
« Sonate en la bémol majeur, op. 26 », par A. Benedetti, Michelangeli, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL**, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, A vous de choisir : *Mission à Hongkong*, film de E. Hofbauer, ou *l'heure H*, de R. Anderson ; 22 h 35, Variétés : Stars test.
- **TMC**, 20 h, Série : *Knight Rider* ; 21 h, Chronique policière ; 22 h 45, Monte-Carlo zoom : spécial festival de TV.
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, *les Trois Caballeros*, film de N. Ferguson ; 21 h 45, Jeu : le mot de la fin.
- *RTB - TÉLÉ 2*, 20 h, Automobile : Boucles de Spa.
- **TSR**, 20 h 5, Feuilleton : Maguy ; 20 h 40, L'ami d'enfance de Maigret ; 22 h 30, Sport ; 23 h 30, *Point limite zéro*, film de R. Sarafian.

ÉTUDE

I. FRITZ (1980)

BLANCS ... NOIRS ...

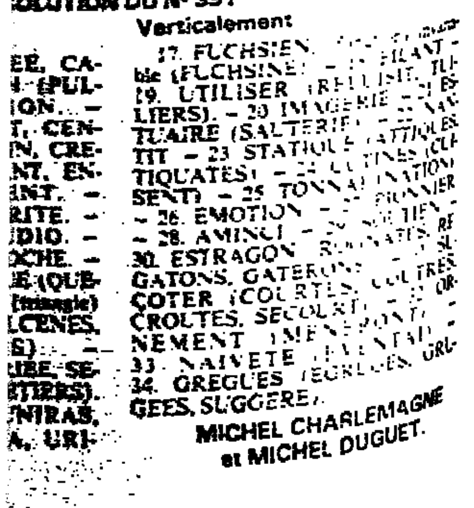
CLAUDE LEMOINE

COURRIER DES LECTEURS

PHILIPPE BRUGNON

Problème L. SIGAL 1928

JEAN CHAZE



SOLUTION DU N° 391

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 9 février

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur : C. de Foucauld (1re partie, lire notre article) ; 11.00 Messe célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-la-Merci, à Fresnes, prédicateur : Père Philippe Maillard ; 12.00 Télé-foot.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.).
14.20 Les habits du dimanche. Avec Hervé Vilard.
15.05 Alice aux pays des merveilles.
15.30 Sports dimanche.
Ski : Coupe du monde super-géant messieurs ; tiercé à Vincennes ; ski artistique et acrobatique en différé de Tignes.
16.45 Scoop à la une. Invité : Claude Brasseur.
17.35 Les animaux du monde : L'aigle et le deltaplane.
18.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.00 **Sept sur sept.**
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du RPR.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Coup de sirocco.**
Film d'Alexandre Arcady.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.
23.30 C'est à lire.

Lundi 10 février

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.00 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 **Cinéma : le Gaucher.**
Film d'Arthur Penn.
16.25 Croque-vacances.
Variétés, feuilletons, informations...
17.25 Feuilleton : les Aventures de Pinocchio (redif.).
18.25 Mini-Journal pour les jeunes.
18.40 Série : la Vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit (redif.).
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Pigeon.**
Film de Mario Monicelli.
22.25 **Etoiles et toiles.**
Emission de F. Mitterrand et M. Jouando.
Au sommaire : Un reportage de P. Le Galle sur le cinéaste japonais Nagisa Oshima ; le cinéma sexy, ses acteurs et ses metteurs en scène, par P. Venault ; Hercule, un montage d'extraits de péplums, par J.-C. Rosé ; Le magazine passionné d'un fou du cinéma.
23.20 Journal.
23.35 C'est à lire.
23.50 RFE.
Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 11 février

9.55 Antiope ; 10.25 Le chemin des écoliers, du CNDP ; 10.45 Croque-vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Transcontinental, magazine des voyages.
En direct du CNIT pour la semaine mondiale du tourisme et des voyages.
16.05 Le rendez-vous des champions.
16.25 Croque-vacances.
17.25 Feuilleton : les aventures de Pinocchio (redif.).
18.25 Mini-Journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF1 : Samantha,
de Victor Vicas, scénario et adapt. de P. Andréota et B. Rubinstein, avec P. Mondy, D. Évenou, M. Luccioni... (Redif.).
Une jeune fofolle (Samantha) entre à la suite d'un choc violent (contre un arbre) dans la vie d'un médecin. Amour, toujours ? Une comédie légère, sans prétention. A regarder... en famille.
22.10 **Les battants : histoire d'entreprendre.** Série de L. Clerc et L. Walter.
Nouvelle étape dans cettte passionnante exploration de l'univers des créateurs d'entreprise. On découvre, ce soir, deux équipes d'universitaires qui ont décidé de créer leur propre société commerciale. A Marseille, d'abord, au Germe, fondé par des chercheurs qui sont devenus des industriels de biotechnologie de l'environnement ; à Grenoble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la seule peut-être au monde, à fabriquer tous les éléments du puzzle qui mène au robot intelligent.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 9 février

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A 2 (Bibifoc ; Zorro ; Mafalda ; L'empire des cinq) ; 11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Magnum (redif.).
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les cinq dernières minutes : La mémoire longue.
L'enquête du commissaire Cabrol conduit celui-ci chez des antiquaires et des brocanteurs parisiens (redif.).
18.30 Stade 2.
19.00 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret se trompe. D'après G. Simenon, adapt. J. Remy et St-Bertin.
Un crime étrange est commis à Nancy... Les pistes tournent autour d'un médecin dont la personnalité attire autant de haine que de passions (redif.).
22.05 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Jean Rouch, l'ethnologue-cinéaste, père du « cinéma vérité », qui parlera bien sûr de l'Afrique, du Niger, du cinéma (de Lumière à Godard), de la Cinémathèque (d'Henri Langlois) et de l'actualité culturelle.
22.45 Musiques au cœur : Rossini dans tous ses états.
Magazine d'E. Ruggieri.
Premier mouvement « Molto espieglo », avec des extraits du « Duo des chats », de la « Cenerentola », du « Voyage à Reims », du « Barbier de Séville »... Une musique aérienne et gaie.
23.30 Journal.

Lundi 10 février

6.45 Télématin ; 9.00 RFE ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.20 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.30 Itinéraires, de S. Richard : Mongolie chinoise, derrière la Grande Muraille ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Regard (d'un invité) sur (les émissions de) la 2.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon (redif.).
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC) les télévisions privées.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Série : A l'est d'Eden.
D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart et K. Wales. Avec T. Bottom, Ann Baxter, J. Seymour, B. Boxleitner...
Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du célèbre roman de Steinbeck. On pensera évidemment au film d'Elia Kazan où James Dean interprétait le rôle du mauvais fils. On n'a pas vu cette version télévisée en quatre parties qui a remporté aux Etats-Unis le Golden Globe Award 1982. Signalons deux actrices : Jane Seymour et Ann Baxter.
22.10 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
La contraception : un dossier sur les méthodes actuelles, de la pilule au stérilet, en passant par tous les autres moyens anticonceptionnels. Des témoignages de femmes et de médecins. La deuxième partie de ce dossier (la contraception du futur) sera diffusée lundi prochain.
23.05 Journal.

Mardi 11 février

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (sonora, désert des conquistadors) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Sous l'emprise de la colère. Débordements et conséquences, colères tactiques ou professionnelles, une émission préparée par P. Chabou. Des avocats, des psychanalystes seront sur le plateau.
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Image imagine ; C'est chouette ; Super doc ; Latulu et Lireli ; Téléchat ; Les mondes engloutis...
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Entrée des artistes.**
Film de Marc Allégret.
22.20 Mardi cinéma.
Présenté par P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Valérie Kaprisky...
23.20 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 9 février

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque.
Vivre ensemble : « Une journée dans la vie d'Abdul », reportage sur un chef d'équipe et sur un chantier, de Moustapha Diop, réalisateur à la télévision nigérienne et auteur du long métrage « le Médecin de Gafiré », qui passe actuellement à Paris.
12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural.
13.00 Emissions en langues régionales.
14.30 Espace 3 : groupe d'assurance agricole.
16.15 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 10).
17.30 Décibels.
Avec Pete Shelley, Red Skins, Certain General...
18.00 Culture clap.
Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec Nikko Papatakis, créateur du cabaret La Rose rouge, à Saint-Germain-des-Prés ; avec Yves Robert, etc.
18.30 Jeu : Documents secrets.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Fousourires.
20.35 L'effet France : quinze jours en Europe.
Réalisée par J. Baronnet, avec la participation de R. Debray.
Après l'effet France en Chine, cette deuxième émission montre l'importance ou la présence de la culture française en Europe. Paris reste la « capitale » pour le cinéaste allemand Syberberg, c'est à Paris que vit Xénakis, Georgio Strehler parle de l'Italie et de la France...
21.25 Aspects du court métrage français.
« Blue Lady », d'Agnès Nassery ; « Night Feeling », de Marc Allavene ; « Non, non, n'arrêtez pas le carnaval ! », de Gil Plantier.
21.55 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Un carnet de bal.**
Film de Julien Duvivier.
23.50 Prélude à la nuit.
« Caprice en la mineur, pour deux violons » de Wieniawski, par Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman.

Lundi 10 février

13.00 Espace 3 : A travers champs.
16.00 Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film de Tom Gries les Cent Fusils ; *à 17 h 50,* Actualités de jadis ; *à 18 h 55 :* la Panthère rose ; *à 19 h 35 :* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : le Chômeur de Clochemerle.
Film de Jean Boyer.
22.10 Journal.
22.35 Urba.
Le magazine de la ville de Dominique Baillaud.
Au sommaire : voitures en Berne (une politique de circulation très sélective à Berne) ; Paris-bouchon (les embouteillages dans la capitale) ; circuler, c'est cher, stationner encore plus ; la rue appartient à tout le monde ; objectif ville avec le photographe Robert Doisneau ; mini-journal, actualité architecturale du mois.
23.10 Prélude à la nuit.
« Le Quatuor en ut opus 20 nº 3 », d'Ignaz Pleyel, par l'Ensemble Secolo Barocco.

Mardi 11 février

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.5, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; *à 17.15* Dynastie ; *à 18.55* la Panthère rose ; *à 19.35* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : les Géants de l'Ouest.**
Film d'Andrew V. McLaglen.
22.35 Journal.
23.00 Emissions régionales.
Les télévisions privées, à Nancy-Reims et Dijon-Besançon ; Focales, à Strasbourg ; Débats politiques, à Rennes-Nantes-Le Mans ; Limoges-Poitiers, à Bordeaux ; Divers magazines, à Toulouse-Montpellier et à Lille-Amiens ; La réinsertion des malades mentaux, à Marseille-Nice-Corse ; La recherche en apesanteur, à Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand ; Le prix du polar, à Rouen-Caen ; Venise sous les masques, Jean-Claude Brialy dans la Cité des doges en plein Carnaval, à Paris-Orléans.
0.15 Prélude à la nuit.
« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par Annie d'Arco au piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 9 février

- RTL, 20 h, *Audrey Rose*, Film de R. Wise ; 22 h, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Chronique policière ; 22 h 50, Forum ; 23 h, Spécial festival TV de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h 5, L'esprit de famille ; 21 h 30, Téléfilm : *le Joueur*.
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 45, Les coulisses du Ritz.

Lundi 10 février

- RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, *Piège à flics*, film de D. Othenin-Gérard.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Cycle cinéma australien : *la Famille*, de A. Bowman ; 22 h 30, Spécial festival TV de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Macadam cowboy*, film de J. Schlesinger. Débat : les pouvoirs occultes.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : *Cabaret tournaisien* ; 22 h 5, Semaine de l'agriculture.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, L'antenne est à vous.

Mardi 11 février

- RTL, 20 h, Cinémania : *American graffiti*, de G. Lucas ; 22 h 5, *le Roi de la jungle*, film de M. Cano.
- TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, *L'Aîné des Ferchaux*, film de J-P. Melville ; 22 h 50, Spécial festival de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : le Train pour Venise ; 21 h 50, Série : le Louvre, le plus grand musée du monde ; 23 h 10, Tribune économique et sociale : la CGSLB.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Cycle turc : *Derman*, film de S. Goren.
- TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 10, Champs magnétiques : Rondo molto allegro ; 22 h 5, Regards ; 22 h 50, Hockey sur glace.

lardi
11 février

› chemin des écoliers, du CNDP ;
nces ; 11.45 La Une chez vous ;
anège.

agazine des voyages.
pour la semaine mondiale du tourisme

champions.

tures de Pinocchio (redif.).
s jeunes.
à 19 h 10).
suffit.

ord (INC).
le TF1 : Samantha.
rio et adapt. de P. Andréota et B. Rubins-
Evenos, M. Luccioni... (Redif.).
Samantha) entre à la suite d'un choc
rbre) dans la vie d'un médecin. Amour,
édie légère, sans prétention. A regar-

s : histoire d'entrepren-

erc et I. Walter.
dans cette passionnante exploration de
réateurs d'entreprise. On découvre ce
ipes d'universitaires qui ont décidé de
pre société commerciale. A Marseille,
rme, fondé par des chercheurs qui sont
dustriels de biotechnologie de l'environ-
noble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la
au monde, à fabriquer tous les élements
ène au robot intelligent.

) Les rendez-vous d'Antenne 2 ;
s de l'aventure (sonora, désert des
.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu :
uf.

e des peupliers.

a colère. Débordements et conséquences
professionnelles, une émission préparée
avocats, des psychanalystes ser...

uvallon.
x l'après-midi.

C'est chouette ; Super doc ; Latulu et
es momies englouties...
bien-aimée (redif.).

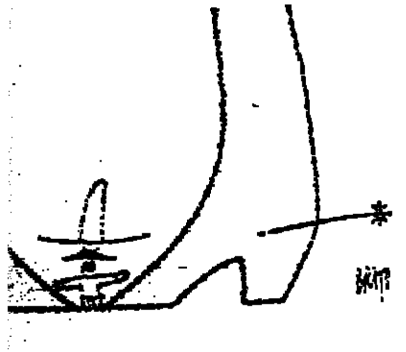
et des lettres.
les.

ntrée des artistes.

mia et J. Rouland.
sky...

ale.
mmes des douze régions, sauf à 17 h
le réseau l'Age en fleur ; à 17 15 Dyna-
thère rose ; à 19.35 Opération Condor.
s entrechats.

cord (INC).
s Géants de l'Ouest.
...



ales.
ives, à Nancy-Reims et Dijon-Besançon ;
ourg : Débats politiques à Rennes-Nantes-
ges-Poitiers, à Bordeaux : Divers maga-
-Montpellier et à Lille-Amiens : La rem-
les mentaux, à Marseille-Nice-Corse ; La
apesanteur, à Lyon-Grenoble-
t ; Le prix du polar, à Rouen-Caen ;
masques, Jean-Claude Brialy, dans la Cité
Carnaval, à Paris-Orléans.

e de valse », de Saint-Saëns, par Anne

American graffiti, de G. Lucas ; 22 h 5, le Roi
...
et la paire ; 21 h, L'Aîné des Ferchaux, film de
pécial festival de Monte-Carlo.
...r : le Train pour Venise ; 21 h 50, Série : le
...de du monde ; 23 h 10, Tribune économique et
...
...Box ; 21 h, Cycle turc : Derman, film de
...
...ice à Miami ; 21 h 10, Champs magnétiques
...h 5, Regards ; 22 h 50, Hockey sur glace.

Mercredi
12 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.20 RFE ; 10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 *La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.*
13.00 Journal.
13.50 Vitamine (dessins animés, feuilletons, variétés...)
16.05 Série : Kounak, le lynx fidèle.
17.25 Feuilleton : Les aventures de Pinocchio (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.30 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal et tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Grand Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich, G. Piérauld...
Dans le deuxième épisode de ce feuilleton langoureux, les choses s'animent quelque peu avec la séquestration de Laetitia. Il faudra de la patience pour démêler toutes les intrigues, mais – patience ! – l'appétit vient en regardant...

21.40 Les battants : histoire d'entreprendre.
Série de L. Clerc et I. Walter.
Suite de l'excellent document sur les créateurs d'entreprises. Ce soir, deux portraits : celui de Claire Barrat, une styliste de trente-deux ans qui a misé sur la mode tout soie. En cinq ans, elle est devenue la sixième consommatrice, en Europe, de ce tissu de rêve... Et celui de Jean-Paul Capitani, un ingénieur agronome qui s'est lancé, avec succès, dans l'industrie culturelle.
22.35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Jean-Claude Gallotta, responsable d'une compagnie de danse contemporaine. Reportages sur la danse (qu'est-ce qui pousse les jeunes danseurs aujourd'hui ?), sur la pub (les créatifs), sur la prison de Muret (un condamné peint sur émail) et sur le Théâtre du Campagnol.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin. 9.00 Récré A 2 (Heidi ; Gertrude en Chine ; le carnet de bord ; les Schtroumpfs, le monde selon Georges...) 12.00 Journal et météo. 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Cinéma : la Puce et le Privé.
Film de Roger Kay.
15.55 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; les Poupies ; Clémentine ; Flip Bouc.
17.00 Magazine : Terre des bêtes.
17.30 Super platine.
Simply Red ; Renaud ; Chorus Line ; Johnny Hallyday ; Matt Bianco ; C. Jérome.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.

20.35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel.
Grand pianiste, grand chef d'orchestre, puissant et fin, poète, Vladimir Ashkenazy a choisi l'Orchestre national de France pour interpréter des œuvres de Beethoven, de Mozart, de Strauss. Autour de lui, l'écrivain Alexandre Zinoviev, le chef d'orchestre Maxime Chostakovitch, Yves Montand, Itzhak Perlman et Daniel Barenboïm. (Diffusion simultanée en stéréo sur France-Musique.)
23.40 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

13.30 Espace 3 : les laboratoires Pfizer.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le feuilleton : L'âge en fleur ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* La panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour (et à 22 h 45).
Emission de Pierre Bellemare et Jean-Paul Rouland.
Encouragé par le succès de l'émission et les recherches qui aboutissent parfois, Pierre Bellemare ouvre à nouveau le dossier « Disparitions » à la demande de nombreux téléspectateurs.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Les gens du golfe, un reportage de Lise Blanchet sur le golfe du Morbihan (qui signifie « petite mer » en breton) à l'abri de l'océan : un univers où se côtoient marins, ostréiculteurs, artistes peintres, poètes...
22.20 Journal.

23.05 Cinéma : la Palombière
Film de Jean-Pierre Denis.
0.30 Prélude à la nuit.
V'adoro, pupille, *air extrait de* Jules César, *de Haendel, par I. Poulenard, soprano, S. Cunningham, basse de viole, et D. Moroney, clavecin.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : les routes du paradis ; 21 h, *le Phare du bout du monde*, film de K. Billington.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Requiem pour un pigeon ; 22 h 25, Spécial festival TV de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h, Bizness bizness, magazine économique ; 21 h, Série : Miami vice ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, Vive les reines ; 21 h 40, *l'Ordinateur des pompes funèbres*, film de G. Pirès.

Jeudi
13 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.45 La Une *chez vous ; 12.00 Tournez... manège.*
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (rediff.).
14.35 Reprise : les animaux du monde.
Les bébés du zoo de Zurich (diffusé en 1979).
15.05 A votre service.
15.25 Quarté en direct de Vincennes.
15.35 A cœur ou à raison.
16.25 Croque-vacances.
17.25 Feuilleton : les Aventures de Pinocchio.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.

20.35 Partis de campagne.
Emission d'A. Denvers, J. Offredo, préparée par R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Lainé.
Pour ce troisième face-à-face sur TF1, MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et M. René Monory, ancien ministre de l'économie et des finances, confronteront leur point de vue sur l'économie et l'emploi.
21.50 Feuilleton : le Maître du jeu.
De K. Connor et M. Hart, scénario et dialogues de J. Nation et P. Yurich avec D. Cannon, D. Birney, J. Chaleson...
La saga mouvementée d'une famille de pionniers, partis dans les mines de diamants en Afrique du Sud. Escroquerie, séduction, tentatives d'assassinat sont les éléments principaux de ce deuxième épisode d'un feuilleton américain.
23.05 Journal.
23.20 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
L'aventure : jusqu'où ? A quel prix ? Avec la participation de quelques-uns des concurrents du Paris-Dakar.
15.00 Feuilleton : Châteauvallon.
16.00 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Feuilleton : L'été 36.
D'après le roman de B. Poirot-Delpech, réal. Y. Robert.
La deuxième partie de cette confrontation de deux mondes qui s'ignoraient – celui des aristocrates et celui des « congés payés » – traite de la situation politique avant la guerre. Les vacances sont finies et, de retour à Paris, les bruits de bottes se font entendre. Victoire (Anaïs Jeanneret) découvre qu'Alexis (Christian Clavier) n'est pas un prince russe, mais un riche juif allemand... Michel Aumont, Fernando Rey, Jean Carmet... tous les acteurs sont parfaits.

22.10 Le magazine.
Préparé par J.-L. Saporito, présenté par M. Honorin. Dossier spécial consacré aux guérillas.
Au sommaire : être avant d'avoir (les luttes de libération contre un pouvoir colonial ou totalitaire. Ceux qui se battent (ou s'entraînent) en Colombie, aux Philippines, en Zambie, en Afghanistan, au Cambodge, au Vietnam... et aux Etats-Unis).
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les Jeux.
20.35 Téléfilm : la Femme de sa vie.
De M. Favart, scénario de S. Steinberg. Avec P. Depeyrat, P. Fierry, E. Béart...
L'idée était cocasse – croire dur comme fer, sur la foi de son horoscope, que c'est aujourd'hui qu'on rencontrera la femme de sa vie – mais la réalisation est moins réussie. Cela se répète, se traîne en longueur, seule la surprise de la fin rachète quelque peu l'entreprise.
21.50 Journal.
22.15 Itinéraires portugais.
Nouvelle série de cinq émissions de Y. Busson. Réal. P. Courtemanche.
Voyage au Portugal, à travers son histoire, la vie quotidienne de ses habitants, le passé d'un pays ouvert sur l'Atlantique et immortalisé dans de splendides cathédrales, dans des monastères...
22.40 Prélude à la nuit.
« Mazeppa », « Chasse-neige » et « Feux follets » de Liszt par Daniel Wayenberg au piano.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : le petit docteur ; 21 h, *Un mariage*, film de R. Altman.
- TMC, 20 h, Série : l'homme au katana ; 21 h, Soirée gala : récital Nana Mouskouri ; 22 h, Spécial festival TV de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h, Autant savoir : la frite ; 20 h 25, *Peur sur la ville*, film de H. Verneuil ; 22 h 25, Cinémusic : Ennio Morricone.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, La collaboration, série sur la collaboration politique.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Série ; Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : Heimat.

Vendredi
14 février

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.55 Antiope ; 10.25 Le chemin des écoliers ; 10.45 Croque-Vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Dallas (redif.).
14.35 Temps libres... au modélisme.
16.00 Série : Au nom de la loi.
16.25 Croque-vacances.
17.25 Feuilleton : les aventures de Pinocchio (redif.).
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).
18.45 Série : Huit ça suffit.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : L'Amour de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Pour fêter la Saint-Valentin (fête des amoureux !), TF1 a organisé un concours ; les téléspectateurs ont été invités à sélectionner les meilleures chansons d'amour. On entendra donc Edith Piaf (« la Vie en rose »), Jacques Brel (« Ne me quitte pas »), Juliette Gréco (« les Feuilles mortes »), Joe Dassin, Hervé Vilard, Charles Trenet (« Que reste-t-il de nos amours »). Aïe, aïe, nostalgie...
22.15 Téléfilm : Le vignoble des maudits.
Série de Sandro Bolchi, d'après le roman de Livia de Stefani, adpat. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf, L. Rosa.
Une sombre histoire familiale dans les années 30 en Sicile, pays de la Mafia. Deuxième partie : la famille disloquée peut enfin se réunir, Nicole commence à s'opposer à son père, de nouveaux problèmes surgissent.
23.10 Journal.
23.35 Ouvert la nuit : TSF.
Le carnaval de Rio. Et un extrait du film « Révolution ».

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 ANTIOPE ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Magazine : Terre des bêtes (reprise) ; 12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Branchés, oui, mais comment ?
15.00 Feuilleton : Chateauvallon.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A2.
Superdoc, Latulu et Lireli ; Téléchat, Shera.
18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : la Trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
Réal. J. Doniol-Valcroze. Avec C. Speak, Y. Folliot, D. Flamand... (2e épisode).
Rendez-vous secrets dans le parc de l'Observatoire, cinéma, premiers baisers, premiers émois... Désarrois des uns, émotions des autres, la vie selon Doniol-Valcroze, un feuilleton en quatre parties.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les livres du mois, sont invités : Isabel Allende (D'amour et d'ombre) ; *Jorge Semprun* (la Montagne blanche) ; *Armando Valladares* (Mémoires de prison) ; *Alexandre Wichkam et Sophie Coignard* (la Nomenklatura française).
22.50 Journal.

23.00 Ciné-club : le Voleur de Bagdad.
Film de Raoul Walsh (cycle : hommage à la Cinémathèque).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau l'Age en fleur ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* la Panthère rose ; *à 19 h 35,* Opération Condor.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.

20.35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton, avec A. Parillaud, C. Giraud, B. Devoldère...
Dans le deuxième épisode de cette saga des années 30, on voit se préciser la lutte entre les Larcher et les Moreau, deux familles antagonistes, représentant la première le monde ouvrier, la deuxième le monde capitaliste. Les deux univers s'entremêlent à cause de la situation politique. Du beau travail.
21.35 Vendredi : Pour mémoire, les Klarsfeld, une famille dans l'histoire.
Magazine d'André Campana et Igor Barrère.
Beate et Serge Klarsfeld, un couple symbolique, qui se consacre depuis de nombreuses années à la recherche dans le monde entier des nazis grands criminels de guerre (ils sont en particulier à l'origine de l'arrestation de Klaus Barbie). Fascinée par le « roman familial » du couple (elle, jeune Allemande, se choisit une famille française juive ; lui, homme de loi, qui a réussi par des démarches purement légales à faire condamner les bourreaux de son père), Elisabeth Lenchener a montré, avec E. Cozarinsky, le lent travail de sauvetage de la mémoire, à l'aide de documents exclusifs et des archives des Klarsfeld.
22.55 Prélude à la nuit.
« Les Mélodies » de J. Kosma, par le baryton Jean-Christophe Benoit et le pianiste Bernard Ringeissen.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *la Liberté en groupe*, film de E. Molinaro.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, L'homme au masque de fer ; 23 h 40, Spécial festival TV de Monte-Carlo.
- RTB, 20 h 5, Série : Shogun ; 21 h, Grand écran (Philippe Noiret) ; *les Trois Frères*, film de F. Rosi.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Le point de la médecine ; 21 h, Art magazine ; 21 h 30, Théâtre club : *les Lèvres à nu.*
- TSR, 20 h, Ski alpin ; 20 h 20, Tell quel ; 20 h 55, *la Course du lièvre à travers les champs*, film de R. Clément.



Complices avec Ettore Scola

A quelques jours de la sortie en France de son dernier film, *Maccheroni (Macaroni)* — les héros sont interprétés par Jack Lemmon et Marcello Mastroianni, — Canal Plus offre un portrait d'Ettore Scola réalisé par sa fille et son gendre. Un document fait de moments sérieux, désopilants, ou complètement baroques. Au début, ces brusques changements de ton déroutent et puis on s'y fait et on aime.

A travers des enchaînements apparemment décousus, Marie-France de Susini et Francesco Lazotti nous convient à entrer dans la complicité d'Ettore Scola. Il ne faut surtout pas résister, mais jouer le jeu. Comme le font Ugo Tognazzi et Marcello Mastroianni qui, dans un dialogue-souvenirs, de bric et de broc, éclairent finalement la personnalité du metteur en scène.

Avant de devenir réalisateur, Scola a été longtemps scénariste (jusqu'en 1964). A cette date, il avait écrit plus de soixante scénarii... pour d'autres. Il se sent, au reste, toujours écrivain, et c'est en tant que tel qu'il dirige sa caméra. Non comme *« un technicien du langage cinématographique ».* Cet « œil » est avant tout un moyen de faire ressortir les caractères, les gestes, les émotions, les dialogues de ses personnages.

Il est communiste ? En Italie, oui. Parce que *« certaines idées peuvent y vivre avec une totale liberté ».* Mais il ne serait jamais communiste en France, dit-il, ni en Allemagne ni dans les pays de l'Est. Que pense-t-il de l'avenir du cinéma italien ? Il n'est pas rose. Selon lui, l'Italie paie, en ce domaine, le prix d'une absence de prévisions, de recherche et d'expérimentation. Les jeunes réalisateurs n'y trouvent pas leur place. Depuis des années, les mêmes anciens tiennent le haut du pavé, et ils *« ne savent pas,* regrette Ettore Scola, *qui fera les films dans dix ou quinze ans... ».*

ANITA RIND.

● A propos de Macaroni, samedi 8 à 16 h 55.

Sélection

TÉLÉFILM

La vie est un cirque. Comment une jeune femme de bonne famille, timide et réservée, décide de rejoindre l'univers des enfants de la balle. Le 12 à 15 h 40, le 14 à 10 h 25.

SPORT

Football : Les coulisses. Le 8 à 20 h 05 et à 20 h 30, en direct, **Championnat de France, Nantes-Bordeaux.**

Les films

ALICE, SWEET ALICE ■. — Film américain d'Alfred Sole (1977), le 8 à 23 h 20, le 10 à 0 h 50, le 14/15 à 4 h 20.

Deux sœurs portent, chacune, un imperméable jaune. La mort et l'horreur se déchaînent.

SHAOLIN CONTRE NINJA ■. — Film chinois (Hongkong), de Robert Tai (1982), le 9 à 18 h, le 12 à 23 h 5, le 14 à 0 h 30.

Les moines chinois du temple de Shaolin résistent aux Ninja, mercenaires japonais. Pour une fois, un karaté potable.

APOCALYPSE NOW ■■. — Film américain de Francis Ford Coppola (1979), le 9 à 20 h 30, le 12 à 23 h 5, le 14 à 0 h 30.

Un officier américain au Vietnam doit aller éliminer un aventurier dans la jungle cambodgienne. Atrocités, horreurs de la guerre. *Réalisation magistrale.*

BANZAI ■. — Film français de Claude Zidi (1982), le 11 à 20 h 35, le 13 à 8 h 30.

L'employé d'une compagnie d'assistance aux vacanciers en difficultés est emporté dans un tourbillon d'aventures.

LES PRODUCTEURS ■. — Film américain de Mel Brooks (1967), le 13 à 20 h 35.

Un entrepreneur de spectacle ruiné s'associe à un comptable psychopathe pour monter une pièce nazie très mauvaise. Étonnante manifestation d'humour juif dans la dérision noire.

L'HOMME AU BRAS D'OR ■■. — Film américain d'Otto Preminger (1955), le 14 à 21 h.

Une entraîneuse cherche à sauver de la drogue un homme déchu. Un sujet dur, traité et interprété d'une façon tragique, bouleversante.

MANDINGO. — Film américain de Richard Fleischer (1975), le 12 à 21 h.

La femme d'un planteur de l'Alabama a des rapports sexuels avec un esclave noir. Scènes érotiques et sadiques.

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

COMME LA LUNE. — Film français de J. Seria (1977), le 8 à 9 h, le 9/10 à 0 h 50, le 14 à 23 h 5, le 15/16 à 4 h 55, le 18/19 à 14 h.

RUSTY JAMES ■■. — Film américain de F. Ford Coppola (1984), le 8 à 10 h 25, le 11 à 8 h 55, le 13 à 15 h 20.

HOTESSES INTIMES. — Film français de M. Baudricourt (1979), le 8/9 à 3 h 25, le 13/14 à 0 h, le 14/15 à 3 h.

LIPSTICK (Viol et châtiment). — Film américain de L. Johnson (1976), le 8/9 à 4 h 50, le 11 à 14 h.

THE HIT ■. — Film anglais de S. Frears (1984), le 9 à 8 h 40, le 10 à 9 h 55.

CANICULE. — Film français de Y. Boisset (1984), le 9 à 10 h 15, le 11 à 22 h 20, le 14 à 14 h.

JUGE ET HORS-LA-LOI ■. — Film américain de J. Huston (1972), le 9 à 23 h 5, le 11 à 0 h, le 13 à 10 h 10.

LES DISTRACTIONS ■. — Film français de J. Dupont (1960), le 10 à 8 h 15, le 14 à 15 h 40.

MARCHE A L'OMBRE ■. — Film français de M. Blanc (1984), le 10 à 16 h 10.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE. — Film français de P. Leconte (1981), le 10 à 20 h 35, le 13 à 14 h, le 14 à 9 h.

EL-NORTE ■. — Film américain de G. Nava, le 11 à 15 h 25.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 15 FÉVRIER

TF1. — 20 h 40, le Cœur du voyage ; 22 h 15, Droit de réponse : le marketing politique ; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. — 20 h 35, Champs-Elysées ; 21 h 55, Alfred Hitchcock présente ; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. — 20 h 5, Disney Channel ; 22 h 25, Dynastie ; 23 h 10, Musiclub.

DIMANCHE 16 FÉVRIER

TF1. — 20 h 35, Cinéma : le Crabe-tambour, de P. Schoendorffer ; 22 h 35, Sports dimanche soir.

A2. — 20 h 35, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h 20, Magazine : Projection privée ; 23 h, Musiques au cœur.

FR3. — 20 h 35, L'effet France : les Etats-Unis ; 21 h 25, Court métrage français ; 22 h 30, Cinéma de minuit : Panique, de J. Duvivier ; 0 h 05, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 8 FÉVRIER

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : la légende du calife Hakem.
9.05 Les temps modernes : le désenchantement du monde ; à 10 h, Voix du silence : le Sénégal.
10.40 La mémoire en chantant.
11.00 Grand angle : la fondation Saint-Simon.
12.00 Panorama : CIA et KGB ; à 12 h 45, cinéma.
14.00 John Cassavetes (Redif.).
15.30 Le bon plaisir de... Emmanuel Krivine.
19.30 Samedi soir : la forêt.
20.00 Récital : Claude Faucomprez, clarinette, et Christian Petrescu, piano (Schoenberg, Stravinski, Debussy, Scriabine).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Vera », de Gérard Weil et « Deux hommes sur une île », de Jacques-Pierre Amette.
22.10 *Démarches* G.-J. Salvy et J.-N. Vuarnet présentent « le Candelaio », de Jordano Bruno.
22.30 Ricercare : Vienne-Berlin, *début de siècle, milieu de siècle,* Ensemble Accroche-Note (œuvres de Schönberg, Seiber, Eisler, Dessau, Berg).
0.05 Clair de nuit.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : André Malraux.
7.45 Dits et récits.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe, chez les religieuses de Notre-Dame-de-Sion, à Grandbourg.
11.00 Aventures sans gravité, une histoire de la conquête spatiale.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 La peinture à bras le corps : entretiens avec Jacques Doucet.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Les théâtres du Cartel : Charles Dullin et « La volupté de l'honneur » de Pirandello. Avec P. Vaneck, Y. Folliot, A. Farjac...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec Marcel Bozzuffi et Françoise Fabian ; histoire-actualité : la mémoire des Français entre en région.
19.10 *Microfilms.*
20.00 Repérages : nouveaux talents de la chanson d'expression française.
20.30 Atelier de création radiophonique : Le chant des coutume en Serbie et Croatie.
22.30 Jazz-bivouac : la parole et le jazz.
0.05 Clair de nuit.

LUNDI 10 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Richelieu ou l'aube des temps modernes ; (et à 10.50 : Benjamin Fondane, le vagabond).
9.05 Les lundis de l'histoire : Provence-Alpes-Cote-d'Azur, naissance d'une région (1945-1985).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : université et entreprises, de nouveaux rapports.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « la Désirade », de Charles Exbrayat.
14.30 Les inconnus de l'histoire : Paul Delesalle.
15.30 *Les arts et les gens.*
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : le centre culturel de Boulogne-Billancourt.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : la psychologie transpersonnelle.
20.00 Musique, mode d'emploi : du disque compact.
20.30 « Les Belles endormies », de Y. Kawabata. Avec J. Leuvrais, S. Artel, N. d'Ovidio, N. Basile...
21.30 Latitudes : musiques traditionnelles.
22.30 La nuit sur un plateau.

MARDI 11 FEVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50 : Benjamin Fondane, le vagabond).
9.05 La matinée des autres : les livres des autres.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : ces mères qui travaillent.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Revoir Hélène », de Bertrand de Jouvenel.
14.30 « Bruges la morte », d'après G. Rodenbach.
15.30 Mardis du théâtre : Mégaphonie, Peter Brook.
17.10 Le pays d'ici, à Rome.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même.
20.00 Musique, mode d'emploi : du disque compact.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 12 FÉVRIER

6.00 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50 : Benjamin Fondane, le vagabond).
9.05 Matinée la science et les hommes : l'irrationalisme en question.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie :
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : Vautrin, au théâtre du Campagnol.
14.00 Un livre, des voix : « Le destin d'une tasse sans anse », de Heinrich Boll.
14.30 L'Europe aujourd'hui, émission de la Radio suisse romande.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Roanne.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : les algues.
20.00 Musique, mode d'emploi du disque compact.
20.30 Antipodes : l'écriture féminine au Sénégal.
21.30 Musiques vocales du XX[e] siècle : jazz et musique contemporaine, et l'Ensemble Accroche-Note à Strasbourg.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 13 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50 : Benjamin Fondane, le vagabond).
9.05 Matinée une vie, une œuvre : Merleau-Ponty ou l'audace rigoureuse.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, *dit le maître* : apprendre le français avec des images.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Roger Eskenasy.
14.00 Un livre, des voix : « Fiançailles », de Hermann Hesse.
14.30 Agora, avec Roger Stéphane pour « André Malraux ».
15.00 Les Comédiens de la Ligue française d'improvisation.
15.30 Musicomania : dossier F. Busoni ; enfantines.
17.10 Le pays d'ici : à Roanne.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : une nouvelle épidémiologie.
20.00 Musique, mode d'emploi du disque compact.
20.30 « Ciné-dérive », d'Alain Vettesse.
21.30 Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz : Orchestre des étudiants du conservatoire de Paris.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 14 FÉVRIER

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10.50 : Benjamin Fondane, le vagabond).
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales au XX[e] siècle : plan Monnet et plan Marshall.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : des téléphones verts contre la délinquance.
11.30 Feuilleton : Graal romance.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... deux écrivains francophones en scène (A. Chedid et M. Laberge).
14.00 Un livre, des voix : « Une belle journée d'avance », de Robert Lalonde.
14.30 Sélection prix Italia : Tétraphonie, de Claude Prey.
15.30 L'échappée belle : portrait d'un écrivain voyageur : Jacques Lacarrière ; exposition « Images d'ailleurs » à la BPI de Beaubourg ; à 16.35, Terre des merveilles : au pays des Maures.
17.10 Le pays d'ici : à Roanne.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : colloque 2005.
20.00 Musique, mode d'emploi du disque compact.
20.30 Turbulences : les nouvelles chances de la maternité, du progrès à l'injustice.
21.30 Black and blue : musiciens en France.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 8 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Joseph Joachim.
7.02 Avis de recherche : œuvres de Liszt, Jolivet, Kabalevski et Suk.
9.10 Carnet de notes.
11.00 Moment musical : œuvres de Pierné, Paray, Baird, Schmitt.
12.05 Désaccord parfait : débat autour de la messe « Lord Nelson » de Haydn ; à 14 h, concert : œuvres de Haydn.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal avec le pianiste René Urtreger.
16.00 Ballet : œuvres de Gounod, Delibes.
19.05 Les cinglés du music-hall : Gregorology ultraphone 1933.
20.04 Concert (donné au théâtre des Champs-Elysées le 31 janvier) : « La Tétralogie : l'Or du Rhin » de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique, *dir. M. Janowski, chef de* chant G. Haempel, sol. R. Roloff, G. Feldhoff, W. Mueller-Lorenz, P. Schreier, *M.* Hoelle, H. Becht, G. Clark...
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, hommage à Yvonne Lefébure ; à 1 h, Champ d'étoiles, voyages à travers la chanson avec les chansons de la grand-voile.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : nuit anglaise.
7.02 Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées.
10.00 Mozart : 1791-1985, le retour de Mozart, la fête galante.
12.05 Magazine international.
14.05 Programme de disques compacts.
17.00 Comment l'entendez-vous ? les grands d'Espagne, œuvres de A. X. Le Sage, J. de Anchieta, A. de Cabezon, L. de Victoria, Scarlatti...
19.05 Jazz vivant : Piano solo avec P. Bley et R. Blake et en trio avec T. Kako.
20.04 Concert (donné le 2 février au théâtre des Champs-Elysées) ; la Tétralogie : « la Walkyrie », de Wagner par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. M. Janowski, chef de chant G. Haempel, sol. T. Zylis-Gara, U. Vinzing, J. King, D. Mc Intyre, W. Meier, W. Hoelle, A. Habereder, J. Chamonin, L. Sabitch...
23.30 Les soirées de France-Musique : Ex Libris, l'art de la fugue.

LUNDI 10 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : George Szell.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : le groupe Jeune France, le 3 juin 1936, un concert et un manifeste.
12.10 Le temps du jazz : Mildred Bailey.
12.30 Concert (donné le 3 octobre 1985 à Levallois-Perret) : œuvres de Magin, Woytowicz, Szymanowski, Paderewski et Chopin, par A. Woronicki au piano.
14.02 Repères contemporains : Marcel Rubin.
15.00 Les chants de la Terre : magazine des musiques populaires et traditionnelles.
15.30 Les après-midi de France-Musique : « le Pont des soupirs » opéra-bouffe de J. Offenbach par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. A. Myrat.
18.02 Avis aux amateurs.
19.10 *Premières loges* : C. Vezzani, ténor français (1888-1951), œuvres de Gounod, Massenet, Bizet, Wagner.
20.00 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Benvenuto Cellini, ouverture », de Berlioz ; Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré majeur de Prokofiev ; Symphonie n° 6 en si mineur de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, F.-P. Zimmermann, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : Serge Rachmaninov ; à 1.00 Bing Crosby et les Crooners.

MARDI 11 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Nuit au cœur de l'Europe.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : le groupe Jeune France, Yves Baudrier.
12.10 Le temps du jazz : Mildred Bailey.
12.30 Concert « Des grands interprètes aux jeunes talents » : œuvres de Rossini, Beethoven, Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, R. Streich, soprano, T. Huillet, piano.
14.02 Repères contemporains : œuvres d'A. Sbordoni.
14.30 Les enfants d'Orphée : spécial vacances.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Visages de Schoenberg, peintre, coloriste ; à 16 h 30, Parole et musique : Alfred de Musset ; à 17 h 30, Les concerts du Gewandhaus de Leipzig : « Des origines à Johann Adam Hiller ».

DIX-SEPT MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE.

18.30 Concert lecture (en direct de l'Auditorium 106) : « la Flûte et ses multiplications », œuvres de Borenstein, Taïra, Levinas, Decoust, Reich, Downey par le Quatuor Arcadie.
20.10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 « L'orgue Liszt... et après » (en direct du Grand Auditorium) : « Tu es Petrus », « Prélude et fugue sur le nom de Bach », « Weihnachten », « Introduction à la légende de sainte Elisabeth » de Liszt, « Miniatures persanes » de Falcinelli, « Poem of life » de Langlais, par Naji Hakim à l'orgue.
22.30 Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Brahms, Vierne, Britten, par Alain Meunier, violoncelle, Jean Hubeau, piano.
0.00 Les soirées de France-Musique.

MERCREDI 12 FÉVRIER

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : le groupe Jeune France, Daniel-Lesur.
12.10 Le temps du jazz : Mildred Bailey.
12.30 Concert (donné le 19 janvier au Grand Auditorium) : œuvres de Ligeti, Clementi, Miroglio, Levaillant, Fischer, par le Groupe vocal de France.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Rachmaninov, Puccini, Verdi, Wagner, par C. Rubin, soprano, et E. Cooper piano.
15.00 Acousmathèque : les intermittences du sens, œuvres de Harvey, Schaeffer, Savouret.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Visages de Schoenberg, pédagogue du public ; à 16 h 30, Parole et musique : Alfred de Musset ; à 17 h 30, Les concerts du Gewandhaus de Leipzig, Johann Gottfried Schicht (1785-1810).
19.30 Spirales, magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
20.35 Concert (le Grand Echiquier en simultané sur A2) : Concerto pour piano n° 3 en ut mineur : finale de Beethoven, Concerto n° 20 en ré mineur deuxième et troisième mouvement de Mozart, Extraits des quatre derniers lieder : 1 et 3 de Strauss, « Tableaux d'une exposition », extraits de Moussorgski, Cinquième symphonie : finale, de Chostakovitch, par l'Orchestre national de France, dir. M. Chostakovitch, V. Ashkenazy, piano, E. Soederstroem, soprano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du Sunset.

JEUDI 13 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Arturo Toscanini.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : le groupe Jeune France, André Jolivet.
12.10 Le temps du jazz : Mildrey Bailey.
13.30 Concert (donné le 30 juin 1985 lors des semaines internationales d'orgue de Nuremberg) : œuvres de J. S. Bach, par L. Rogg, orgue.
14.02 Repères contemporains : œuvres de A. Tansman.
15.00 Les chants de la Terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Visages de Schönberg, la loi et la parole ; à 16 h 30, Parole et musique : Alfred de Musset ; à 17 h 30, les Concerts du Gewandhaus de Leipzig, Johann Philipp Schulz (1810-1827).
19.30 Rosace, magazine de la guitare, œuvres de Sor, Blanco, Asencio et Lennon.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (donné à la Bibliothèque nationale, Auditorium de la galerie Colbert, le 15 janvier) : « Didon et Enée, cantate », « la Dispute de l'amour et de l'hymen », cantate, « les Femmes », « Arion », cantate de Campra ; « Pyrame et Tisbé », cantate de M. Pignolet de Montéclair, par J. Feldmann, soprano, D. Visse, haute-contre, F. Fauche, basse, J. Holloway et W. Reiter, violons, R. Claire, flûte allemande, E. Matiffa, basse de viole, S. Stubbs ; dir. et clavecin, W. Christie.
23.00 Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

VENDREDI 14 FÉVRIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique de luth divertissement.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : le groupe Jeune France, Olivier Messiaen.
12.10 Le temps du jazz : Mildred Bailey.
12.30 Concert-lecture (donné le 13 mai 1985 à l'auditorium 106) : « Pierre Boulez polyphoniste secret », œuvres de Grisey, Boulez, par l'Ensemble de l'itinéraire.
14.02 Repères contemporains : œuvres de Malec.
14.30 Les enfants d'Orphée : spécial vacances.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : Parole et musique d'Alfred de Musset ; à 17 h 30, les concerts du Gewandhaus de Leipzig : Johann Philipp Schulz et Christian August Pohlenz.
19.10 Les muses en dialogue, magazine de musique ancienne.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (donné le 5 janvier, émis de Stuttgart) : Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur, de Mozart, « Nuits dans les jardins d'Espagne, pour piano et orchestre », « le Tricorne » de M. Falla, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Garcia-Navarro, sol. A. de Larrocha, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles, Suzanne Danco ; à 0 h, musique traditionnelle : le tango dans la musique arabe.

Très peu, très cher

La nouvelle cuisine ? « Ras-l'assiette ».

« *J'AVOUE que mon estomac ne s'accommode pas de la nouvelle cuisine.* » Non ! Ce n'est point de moi, mais de Voltaire dans une lettre au comte d'Artois ! Pour moi, ce serait plutôt mon appétit qui ne s'accommode guère des portions congrues de ces choses indéfinissables, à demi mâchées, torturées, et que l'on nous veut faire passer pour des merveilles gastronomiques.

La nouvelle cuisine, lorsqu'elle naquit, voici quelques lustres, on pouvait s'en amuser. C'était un gadget publicitaire, mais qui devint, avec la complicité des médias matraqueurs, une sorte d'Evangile selon saint Christian-Bouffe d'Or !

Les petits malins de la plonge, les petits arrivistes des petits légumes s'en donnèrent à cœur joie. Ignorants du B.A.-Ba, ils fignolèrent l'à-peu-près pour l'admiration du badaud... Et chouchoutés par leurs parents... moins spirituels qu'intéressés ! Un dessin de Faizant résumait leurs efforts : un plat nouveau « *Dinde de jambon d'York, truffée de nouilles à l'eau !* »

Alors trop, ce fut trop.

Et de tous les côtés l'alerte sonnait. C'est James de Coquet, moquant les Godefroi de Bouillon (de onze heures ?) de la nouvelle cuisine qui aiment « *faire pleuvoir sur leurs mignonnettes de veau, leurs feuilletés de volaille, des bâtonnets, des confettis, des dés de légumes, sans se préoccuper si les crosnes du Japon sont meilleurs découpés en rhomboèdres ou en prismes obliques* ». C'est Maurice Bataille, empereur des traiteurs (Potel et Chabot), assurant qu'un bon civet « *c'est tout de même autre chose que les crottes que l'on nous propose sous le nom de nouvelle cuisine* ». C'est Jacques Martin, le plus gourmet de nos amuseurs, qui déclara tout net : « *La nouvelle cuisine a détérioré la signification profonde de la cuisine. Elle est faite pour des gens qui n'ont pas faim, pour éveiller leur curiosité de blasé. Quand on sait que des populations entières meurent de faim, il me semble indécent de faire du maniérisme avec la nourriture. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir de véritable plaisir à manger sans faim et je préfère manger simple que manger cher.* » Et un lecteur de Metz passant par Paris n'a retenu, de ce restaurant de la tour Montparnasse, que l'accompagnement du filet de bœuf : trois petits choux de Bruxelles, sept haricots verts et quelques lamelles de carottes quasi crues, immâchables (mais la serveuse lui a aimablement expliqué que c'était pour la couleur !).

Ce ras-le-bol, ou plutôt ce ras-l'assiette, d'abord timidement manifesté, devient lame de fond. Peut-être justement parce que la nouvelle cuisine, c'est avant tout « *manger cher* », comme dit Jacques Martin. Ou plus exactement, peu manger pour très cher. Certes, ainsi que le disait Senderens dans son « papier » (voir *le Monde* du 29 décembre 1985), la notion de santé semblait perdue en Occident depuis le Moyen Age, dans la cuisine. Mais en tout cas « elle fut », et la nouvelle cuisine, si elle a quelquefois retrouvé, n'a rien inventé.

Pas de chance pour elle : aujourd'hui, l'étranger même semble en revenir. Aux Etats-Unis, seuls les snobs s'y pâment encore, et Len Deighton, l'excellent auteur anglais, dans son dernier roman, *le Réseau Brahms*, fait dire à un de ses personnages : « *La nouvelle cuisine ! De grandes assiettes fleuries avec quelques bribes de nourriture posées au milieu. Quand on vous sert ça dans un restaurant minable, on appelle ça « portion congrue.* » Mais il suffit de mettre un bon spécialiste des relations publiques sur le coup et ça devient « la nouvelle cuisine »... Ce sage déclare justement que « *la cuisine est l'art du possible et non pas se nourrir de petits riens hachés ou mixés* ». Passons...

A l'émission « Droit de réponse » sur la Table, on a pu voir une brave cuisinière provinciale raconter qu'on lui avait servi, chez un « 2 Toques » parisien (1), un ris de veau immangeable. Aussitôt M. Gault s'indigna :

« *Comment préparez-vous le ris de veau, vous ? Vous le blanchissez au préalable, j'en suis sûr !* »

— *Evidemment que je le blanchis*, s'écria la brave femme, de Thiézac (Hôtel du Commerce) !

— *Alors, c'est pour ça*, conclut le bon apôtre plastronnant : « *Un ris de veau est meilleur lorsqu'on ne le blanchit pas !* »

Ce qui, bien entendu, est contraire à tous les enseignements de la sagesse culinaire. Mais — disent les Diafoirus de tous les temps — « *nous avons changé tout cela* » !

Au cours du même Polac-show, M. Gault a annoncé (ce que les initiés savaient depuis deux ans) sa séparation d'avec M. Millau. Que va devenir leur guide alors ? Un guide Millau seul ? En attendant un guide Gault ? Et qui doit-on rendre responsable de bévues comme celle qui consiste, à propos d'un restaurant du pont d'Asnières, à écrire : « *C'est l'ancien* Pot au Feu *où nous avons découvert Guérard* »..., alors que ledit *Pot au Feu* était sis à 3 kilomètres de là !

LA REYNIÈRE

(1) Mon petit doigt me dit que ce double toqué pourrait être le Chiberta !

Miettes

Jusqu'au 28 février, chez Morot Gaudry (8, rue de la Cavalerie, 15e. Tél. : 45-67-06-85), déjeuners et dîners « harmonie des vins du monde et de la cuisine française ». Un porto avec le foie de canard, un riesling d'Allemagne avec la mousseline d'huîtres, un vin d'Australie sur l'agneau de lait, des vins *chiliens et américains sur les autres* plats (380 F net). Une expérience à faire, même si, quelquefois, elle peut n'être pas concluante.

Les dîners musicaux des mercredis à Lous Landès (157, av. du Maine, 14e. Tél. : 45-43-08-04) annoncent, pour le 26 février, Vivaldi ; pour mars, successivement, Grieg, Haydn, avec Chopin et Schumann (9 avril), Tchaïkovski (16 avril), etc. La cuisine sud-ouest élaborée de Georgette Descat s'accorde fort bien avec les prestations des concertistes.

Les Tables de la Semaine

La Boule d'Or à Versailles

« Pour moi, il n'y a pas de nouvelle cuisine mais une nouvelle école inspirée largement de l'ancienne », estime Claude Saillard, qui, dans sa belle maison de l'an 1696, au cadre préservé, propose une carte de spécialités comtoises (son pays d'origine) et de plats des « anciens maîtres » : boudins blancs de Massialot (1691) ; huîtres chaudes en coquille de Vincent La Chapelle (1733) ; potage aux moules à la Reyne, de François Marin (1742), etc. Sa carte des vins est présentée à la manière d'une lettre ancienne du dix-septième siècle. *C'est un* beau voyage dans le temps qu'un repas à la Boule d'Or, mais, côté régional, la terrine de morilles, les écrevisses au château-chalon et le coq au vin jaune ont leurs attraits. Compter 300 F.

● **Rôtisserie de la Boule d'Or, 25, rue du Maréchal-Foch, 78000 Versailles. Tél. : 39-50-22-97. — Fermé dimanche soir et lundi.**

Le Château de Brécourt à Douains

Cette superbe demeure Louis XIII à quelques kilomètres de Pacy-sur-Eure est un « Relais et Châteaux » dont le jeune chef, Jacques Megean, s'est avisé que la cuisine du dix-huitième siècle *« offrait une synthèse unique entre la cuisine traditionnelle et la cuisine nouvelle »*. Aussi présente-t-il, les vendredis soir (les autres jours sur commande), un menu Grand Siècle (230 F) avec, par exemple, le potage coulis de lentilles de Menon (1742), la marmelade de pommes au cidre de la cuisinière Isabeau, le biscuit tiède au chocolat de La Chapelle (1733), *les petits pâtés à* la Mazarine du cuisinier Marin (1739), etc. A découvrir.

● **Château de Brécourt, à Douains, par Pacy-sur-Eure. Tél. : 32-52-40-50.**

Le Carré des Feuillants

On l'attendait ! On l'attendait tant, même, qu'il figurait dans les guides avant son ouverture. On savait que Dutournier (du Trou Gascon) venait là, dans des murs tout neufs encore qu'historiques (l'ancien couvent des Feuillants), agencés par Slavik, illustrés par d'affreux tableaux modernes, le *tout ayant coûté une fortune...* Qu'est-ce donc qui fait courir les chefs ? La très belle cuisine de Dutournier conduit ici à des repas de 500 F à 600 F, si l'on n'attaque pas les « bouteilles du moment », un saint-joseph *rouge 1982 à 140 F, mais un* giscours 1980 à 260 F ! ni le carpaccio de saint-jacques au caviar, compté au déjeuner 150 F et le soir 170 F ! Prix nets, il est vrai. Quand même, le fromage à 65 F, ça fait mal ; en comparaison, un menu « Repas du Bœuf » à 380 F est donné... enfin presque ! Le Sud-Ouest, là dedans, est bien oublié, mais on pourra continuer d'aller au Trou Gascon, où reste Mme Dutournier.

● ***Carré des Feuillants*, 14, rue de Castiglione, 75001 Paris. — Tél. : 42-86-82-82. Fermé samedi et dimanche.**

Le Trou gascon

Pour mémoire, donc, la *bonne petite maison du douzième* siècle avec sa double carte : les idées du moment et *le choix du terroir. C'est à la seconde* que vous vous adresserez pour vous régaler du jambon de Chalosse au couteau, des pissenlits aux gésiers confits, du cassoulet (110 F) et de la tourtière chaude avec sa glace aux pruneaux (55 F), sans oublier l'admirable fromage de brebis de Gambas, que l'on retrouvera aussi au Carré des Feuillants tout comme le foie gras signé Dutournier. Comptez toutefois 300 F.

● **Le Trou gascon, 40, rue Taine, 75012 Paris. Tél. : 43-44-34-26. Fermé samedi et dimanche.**

L. R.

MAISON

Traditions

De l'atelier des artisans.

LE plaisir de vivre dans un intérieur raffiné est directement dépendant du savoir-faire de certains artisans. Dans divers domaines de la décoration, deux entreprises font la preuve que l'amour du travail bien fait reste vivace.

Sous le nom de LORD (Les Ouvriers réunis de la décoration), une société animée par Albert Ernandes et Geneviève Demuré comprend une série d'ateliers qui perpétuent la tradition des métiers d'art manuels. Une cinquantaine de spécialistes chevronnés y travaillent, en parfaite cohésion, pour restaurer ou reproduire des boiseries et des meubles anciens, créer du mobilier et réaliser tous les éléments de l'installation d'une demeure. Tout est réuni au sein d'un immeuble du XIIe arrondissement : du stockage et de la coupe des bois de toutes essences aux finitions et patines diverses.

En parcourant les ateliers, on s'émerveille devant le travail du marqueteur, du laqueur, du doreur. Pour les ornements de meubles, les luminaires et les objets décoratifs, le ciseleur a plus de quatre mille outils à sa disposition. Dans l'atelier de tapisserie sont exécutés le garnissage des sièges, les tentures murales, les rideaux et couvre-lits.

Pour faire connaître au public leurs réalisations, les ateliers LORD viennent d'ouvrir un magasin près de l'Opéra. Dans cette « vitrine » de leur virtuosité artisanale, les décors changeront périodiquement. Actuellement, on peut y voir l'aménagement d'un cabinet de style Louis XIV, à plafond à caissons et murs tendus d'étoffe, et d'un salon de style Louis XVI avec boiseries peintes et lustre gainé de cuir. Coordonnés à ces décors, divers meubles de style sont présentés dans la boutique, ainsi que des objets d'art en bronze.

Fenêtres décorées

Une autre expérience de création artisanale de qualité est à signaler dans un secteur différent : *celui du décor de la fenêtre.* Il est en pleine évolution, et, sous l'impulsion de fabricants dynamiques, les stores d'intérieur décoratifs font une percée pour remplacer les classiques voilages et *doubles rideaux.*

Il y a dix ans, Marie-Thérèse Lemoine et son mari Gérard *créaient Eurodrap et installaient* leurs ateliers dans le quartier de tradition du faubourg Saint-Antoine. A l'emplacement d'un ancien couvent, dans l'impasse Bonsecours, les ouvrières d'Eurodrap — en artisanes expertes — réalisent les stores les plus divers. Les tout plats, à enrouleur automatique ; ceux à plis horizontaux, dits américains. Les stores froncés et les bouillonnés.

Marie-Thérèse Lemoine imagine ses stores dans toutes sortes de tissus, en y associant des matériaux inattendus comme le cannage, le métal ou le bois. Tous les stores sont exécutés sur mesure, avec un travail habile des finitions et des matières. Ils décorent tous les types de fenêtres et de baies, mais aussi les vérandas et verrières, très en vogue actuellement.

Eurodrap a choisi le magasin de décoration Quattro, place de l'Odéon, pour présenter ses créations. Dans une ambiance de canapés, tables basses et luminaires, les particuliers peuvent choisir un modèle de store, dans une vaste collection, avec les conseils de l'équipe de Quattro, *qui établit un devis et se charge* de la pose. Parmi les nouveautés, des stores américains très raffinés jouent sur les oppositions de bandes de tissus plats et plissés.

JANY AUJAME.

● **LORD, 20, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 47-03-99-59.**

● **QUATTRO, 4, place de l'Odéon, 75006 Paris. Tél. : 46-33-12-40.**



Partir

Planche à voile

Cinq destinations (Grande-Canarie, Chypre, Barbade, Maldives, Espagne) où on est sûr de pouvoir pratiquer la planche à voile dans les meilleures conditions. D'abord parce que les hôtels sont situés dans les régions les mieux ventées du monde avec des températures agréables tout l'hiver, et surtout parce qu'on peut y louer sur place (en réservant en même temps que son séjour) de l'excellent matériel pour pratiquer son sport favori.

A *proximité de chaque hôtel* se trouve en effet un club Mistral, qui propose une des meilleures gammes de planches à voile *disponibles sur le marché* (sept modèles : de la 2,65 mètres pour funboarder averti à la planche de débutant). Les avantages sont nombreux : pas de matériel à transporter, nombreuses voiles disponibles pour tous les vents, encadrement compétent. Prix : à partir de 3 480 francs la semaine en demi-pension en Espagne ; 780 francs la location d'une planche pendant une semaine.

● SCAC, Voyages Friedland, 209, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 42-61-52-84.

Faisans en Yougoslavie

Quatre territoires de chasse autour de Zagreb. On tire le lièvre, le faisan, le perdreau et le chevreuil. Deux jours de chasse à partir de 4 950 francs (trois jours, 6 060 francs). L'hébergement a lieu dans des hôtels trois étoiles.

● Nouvelles Frontières, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.

Palombes en Irlande

L'Irlande, grâce à son climat atlantique, attire puis retient, l'hiver, une importante avifaune migratrice : bécasses, colverts siffleurs, morillons, sarcelles, palombes et pluviers dorés. Pour les amateurs de ce pays de la sauvagine, plusieurs forfaits sont proposés pour des séjours d'une semaine ou le temps d'un long week-end (trois nuits). A partir de 4 300 francs par chasseur *pour une fin de semaine* avec hébergement en pension de famille et 6 200 francs la semaine avec cinq jours de chasse.

● Aer Lingus, 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 47-42-12-50.

Sarcelles en Egypte

L'Egypte est l'une des principales voies de migrations des souchets, pilets, morillons, sarcelles, bécassines et autres anatidés qui se chassent de novembre à mars. Un programme de huit jours propose quatre jours de chasse dans le territoire d'El Fayoum, situé au sud-ouest du Caire et en bordure du lac Quarum. Pour se reposer, les chasseurs pourront visiter le musée du Caire et les pyramides de Guizeh. A partir de 9 900 francs par personne au départ de Paris.

● DPL Vacances Voyages, 14, rue de Lancry, 75010 Paris. Tél. : 42-08-20-15.

Mickey en baisse

Quand le dollar baisse, Mickey se fait invitant. Ainsi Comitour annonce-t-il une réduction de 5 % sur les prestations terrestres des offres de sa brochure « Les Amériques ». Résultat : la découverte du monde magique de Disney, en Floride (un voyage réservé aux enfants seuls ou accompagnés), est proposée à partir de 10 954 F (pour les plus de douze ans) et de 9 274 F pour les plus jeunes. Egalement un Mickey Follies de neuf jours en Floride (Disney-World, Epcot, Cap Kennedy et Sea World), à partir de 7 690 F tout compris et en toute liberté. Pour les fêtes de la statue de la Liberté, un week-end à New-York (trois nuits), à partir de 6 260 F. Transport sur vols réguliers Panam.

● Comitour, en vente dans les agences de voyages et au 1, rue Daunou, 75001 Paris. Tél. : (1) 42-61-67-08.

In vino veritas

Être initié à la viticulture et à la dégustation des vins par des spécialistes, d'éminents dégustateurs et des exploitants ; c'est ce que propose aux amateurs d'œnologie l'hôtel Ibis de Villefranche-sur-Saône. Selon leur niveau de connaissances les stagiaires sont répartis en deux groupes : initiation (découverte des goûts et des arômes fondamentaux, initiation à la dégustation, explication des millésimes, conservation du vin) et approfondissement (types de fermentation, élaboration du vin, connaissance de la vigne et géographie du vin). Les deux groupes sont réunis l'après-midi pour les visites de vignobles et les dégustations. Tous les week-ends jusqu'à la fin mai (du vendredi soir au dimanche 17 h 30) : 850 F par personne tout compris dont repas et hébergement.

● Renseignements et inscriptions : Ibis, Le Péage, commune de Limas, 69400 Villefranche-sur-Saône. Tél. : (16) 74-68-22-23. Animateur des stages : Alain Hurtaud.

A 500 mètres en ballon

Vu de la nacelle, l'Anjou.

« *SI j'ai trop chaud, je monte ; si j'ai froid, je descends ; une montagne, je la dépasse ; un précipice, je le franchis ; un fleuve, je le traverse ; un orage, je le domine ; un torrent, je le rase comme un oiseau ! Je marche sans fatigue, je m'arrête sans avoir besoin de repos ! Je plane sur les cités nouvelles !* »

Le docteur Fergusson, préparant son fabuleux voyage de cinq semaines en ballon, a fait rêver tous les jeunes lecteurs de Jules Verne. Aujourd'hui encore, il inspire des aventures spectaculaires mais plus tranquilles et d'originaux programmes touristiques. Quelle idée, en effet, que de contempler une région, un site, un monument, depuis la nacelle d'un ballon !

Les Etats-Unis (3 800 ballons) sont passés maîtres dans cet exercice, pour lequel ils disposent de véritables flottes qui évoluent en grappes multicolores. La Grande-Bretagne, avec un peu plus de 400 ballons, perpétue le rêve du bon docteur Fergusson. Quant à la France et à ses 300 ballons, elle redécouvre, deux siècles après le premier vol de ce curieux engin né de l'imagination des frères Montgolfier, le charme du tourisme en ballon. Ainsi on dénombre une demi-douzaine d'initiatives de ce type dans l'Hexagone.

Angers, dont l'office du tourisme ne manque pas d'imagination, n'a pas raté le coche et propose une promenade en ballon propre à pimenter la douceur angevine d'un frisson d'aventure. Le ballon *Ville d'Angers* a été confié à Louis Delêtre, aéronaute (le terme « aérostier » désigne les pilotes militaires) depuis cinq ans, un des meilleurs spécialistes français. Avec une capacité de 4 530 mètres cubes, 26 mètres de hauteur et 21 mètres de diamètre, et une nacelle en osier tressé capable d'embarquer sept passagers, *Ville d'Angers* est un des plus imposants ballons du ciel français.

Côté douceur angevine, toutes les images attendues sont au rendez-vous des voyageurs : les bords de la Maine (Angers s'est fait une spécialité de la navigation fluviale) ou les coteaux du Layon — qui, outre de fameux crus, accueillent de biens jolis villages (comme Rablay-sur-Layon et ses maisons du XVe siècle, ou Faveraye et son étonnant cimetière aux pierres tombales sculptées), — des moulins oubliés, le château de Brissac (bichonné par le marquis et la marquise), sans oublier les méandres de la Loire, qui glisse entre les bancs de sable fin, reflète une tourelle d'ardoise ou rafraîchit une migrée de foulques au bec blanc.

Un one-man-show

La plus française des régions de France joue ainsi de toutes les séductions, et Louis l'aéronaute y ajoute sa passion pour son Anjou natal. Un one-man-show où il prépare, pilote, raconte, explique, montre et pose ce drôle d'engin venu des siècles passés. Une fois rangée, l'enveloppe de *Ville d'Angers* tiendrait presque dans une brouette ; dépliée, elle couvre, de rouge et de bleu, un grand bout de champ, jusqu'à ce que deux ventilateurs puissants la gonflent comme un gigantesque boudin.

Grâce à deux « chalumeaux », des brûleurs à gaz, Louis déclenche le feu de l'enfer pour chauffer l'air du ballon, qui se redresse alors, grosse bulle au milieu des marguerites. Les passagers s'installent dans la nacelle. Un dernier coup de chaleur et, déjà, le sol se dérobe, la forêt glisse sous les pieds, un troupeau d'oies court vers la mare voisine, un nuage de grives plonge derrière la vigne et les toitures d'ardoise annoncent le prochain village.

A 500 ou à 1 000 mètres d'altitude, les passagers jouissent d'un calme absolu et, accoudés à la nacelle et nez au vent, éprouvent une émotion rare ! Seul le brûleur, actionné lorsque le ballon perd de l'altitude, trouble l'impressionnant silence du ciel. On resterait ainsi des heures suspendu à cette bulle d'air tiède, penché au-dessus des vallées de l'Anjou.

Mais, les réserves de gaz s'épuisant, Louis informe par radio le véhicule d'accompagnement de l'atterrissage imminent et choisit le champ adéquat. Le sol glisse à nouveau au ras de la nacelle. Selon le vent, le ballon se pose à la verticale ou couché. Rien de méchant : les rembours de cuir et le champ fleuri dans lequel on pique du nez en riant amortissent le choc. Les habitants du voisinage ne tardent pas à arriver. « *Je me souviens des ballons qui surveillaient la ligne Maginot !* », lance un ancien. « *J'ai lu le livre de Jules Verne* », ajoute un gamin. Un verre de vin du pays servi dans la ferme du bout du champ viendra rappeler que la douceur angevine sait aussi faire parler l'amitié.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

● Pour toute information concernant les vols et circuits à bord de *Ville-d'Angers*, qui reprendront à partir de mars, on peut contacter l'office du tourisme, syndicat d'initiative de la ville d'Angers, place du Président-Kennedy, BP 2397, 49023 Angers Cedex. Tél. : 41-88-69-93.

n ballon

tallent dans la nacelle. Un dernier coup de chaleur et, déjà, le sol se dérobe, la forêt glisse sous les pieds, un troupeau d'oies court vers la mare voisine, un nuage de grives plonge derrière la vigne et les toitures d'ardoise annoncent le prochain village.

A 500 ou à 1 000 mètres d'altitude, les passagers jouissent d'un calme absolu et, accoudés à la nacelle et nez au vent, éprouvent une émotion rare ! Seul le brûleur, actionné lorsque le ballon perd de l'altitude, trouble l'impressionnant silence du ciel. On resterait ainsi des heures suspendu à cette bulle d'air tiède, penché au-dessus des vallées de l'Anjou.

Mais, les réserves de gaz s'épuisant, Louis informe par radio le véhicule d'accompagnement de l'atterrissage imminent et choisit le champ adéquat. Le sol glisse à nouveau au ras de la nacelle. Selon le vent, le ballon se pose à la verticale ou couché. Rien de méchant : les rembours de cuir et le champ fleuri dans lequel on pique du nez en riant amortissent le choc. Les habitants du voisinage ne tardent pas à arriver. « *Je me souviens des ballons qui surveillaient la ligne Maginot* », lance un ancien. « *J'ai lu le livre de Jules Verne* », ajoute un gamin. Un verre de vin du pays servi dans la ferme du bout du champ viendra rappeler que la douceur angevine sait aussi faire parler l'amitié.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

● **Pour toute information concernant les vols et circuits à bord de *Ville-d'Angers*, qui reprendront à partir de mars, on peut contacter l'office du tourisme, syndicat d'initiative de la ville d'Angers, place du Président-Kennedy, BP 2397, 49023 Angers Cedex. Tél. : 41-88-69-93.**

DÉFENSE

Propositions françaises de collaboration européenne sur deux projets d'avion de combat

La France va tenter d'organiser sa collaboration avec le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne dans la fabrication d'un avion de combat pour les années 90. Le délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, a invité à en débattre, vendredi 7 février à Paris, ses homologues des quatre autres pays, conformément à un vœu exprimé, l'an dernier, par M. François Mitterrand après l'échec des négociations de Turin.

En août 1985, *en effet*, la France a dû se séparer de ses quatre partenaires européens à la suite d'un différend sur les caractéristiques et les performances de l'avion de combat qui devait équiper les armées de l'air des cinq pays. La France souhaitait disposer d'un avion plus léger que le modèle (11 à 12 tonnes à vide) dont estimaient avoir besoin la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne. Le projet d'avion français (8,5 tonnes à vide) a ensuite été proposé à d'autres pays européens, comme les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège, dont des représentants des ministères de la défense sont venus récemment à Paris en discuter.

A la fin de l'an dernier, cependant, le chef de l'Etat français a proposé au Royaume-Uni, à l'Allemagne fédérale, à l'Espagne et à l'Italie d'examiner sans quelles conditions tout ou partie des équipements des deux avions en cause pouvaient être communs. Les équipements (radar, systèmes hydrauliques ou électriques, train d'atterrissage, etc.) peuvent représenter jusqu'à 50 % de la valeur d'un avion de combat (prêt à voler, sans ses armements), le reste étant représenté par la cellule et la propulsion de l'avion. M. Mitterrand a imaginé que, dans ces circonstances, 5 à 10 % de la valeur des équipements des deux avions pourraient être réalisés en coopération.

La rencontre, vendredi 7 février à Paris, *devrait être* l'occasion pour M. Blanc de préciser les propositions concrètes de la France aux quatre autres pays, les modalités de leur future collaboration et les pièces qui seraient l'enjeu d'un accord.

De telles discussions ne préjugent pas les conversations en cours entre la France, d'une part, qui envisage le remplacement de ses Jaguar, et la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark, d'autre part, qui songent à donner un successeur à leurs avions F-16 à la fin de ce siècle. Les 20 et 21 janvier dernier, le délégué général pour l'armement a présenté à des responsables de ces quatre pays le projet d'un avion de combat qui serait dérivé de l'appareil de démonstration Rafale de Dassault. Rien n'empêche que soit instituée, à cette occasion, une participation « croisée », c'est-à-dire que l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne acceptent, en retour, de participer pour 5 à 10 % des équipements à la réalisation.

Ainsi, faute de s'être entendus *sur un même type d'appareil*, les pays européens concernés mettraient au point deux modèles d'avion de combat complémentaires, mais rendus capables d'une certaine « interopérabilité » (ou capacité de manœuvrer ensemble) grâce à des lots d'équipement qui leur seraient communs.

MÉDECINE

Un plan anticancer

La commission nationale des cancers, dirigée par le professeur Yves Cachin, vient de remettre au gouvernement son rapport sur *« la lutte contre le cancer en France »* (1). A cette occasion, M. Hervé a annoncé qu'il allait proposer un projet de loi, complémentaire de la loi Informatique et libertés, permettant *« le recueil de données médicales à des fins d'exploitations scientifiques sans pour autant divulguer les données personnelles relatives à chaque individu »*.

> *Selon un Livre blanc remis au gouvernement, la mortalité par cancer diminuerait d'un tiers si les Français cessaient de fumer.*

Plus de deux ans de travail, une centaine d'experts (médecins, chercheurs, mais aussi représentants d'associations d'anciens malades et gestionnaires de la Sécurité sociale) : la commission nationale des cancers, créée le 25 août 1983 par M. Edmond Hervé, a donc finalement réussi à boucler son Livre blanc. Véritable état des lieux de la cancérologie *française, assorti de plusieurs* dizaines de propositions, le « rapport Cachin » deviendra sans doute un document de référence.

Tout a été passé au crible : organisation hospitalière, harmonisation et coordination des moyens de lutte, recherche, prévention et dépistage, formation des personnels de santé, information, réinsertion des anciens malades. Ce rapport contient deux idées-clés. La première est que si tous les fumeurs français renonçaient au tabac, la mortalité due au cancer serait réduite d'un tiers environ. Et la seconde : *« Tout autant que l'action curative, sinon davantage, c'est l'action préventive qui offre les plus grandes chances d'améliorer la santé. »* La prévention est, en effet, le maître-mot de ce livre.

● **ORGANISATION HOSPITALIÈRE.** – Le rapport souligne la nécessité de créer des départements de cancérologie dans certains centres hospitaliers généraux, associant une unité de cancérologie médicale et une unité de radiothérapie. En zone urbaine, une unité de cancérologie médicale publique ou privée devrait correspondre à quatre cent mille ou cinq cent mille habitants *et en zone d'habitat dispersé* à deux cent mille ou trois cent mille habitants. En outre, *« le grand nombre de malades en phase terminale en hôpital général rend souhaitable la création de centres de traitement de la douleur, en association avec les services d'anesthésiologie »*.

A propos de l'hospitalisation à domicile des patients cancéreux, le rapport juge son fonctionnement actuel *« anarchique et inégalitaire »* et réclame un assouplissement des procédures administratives. Le Livre blanc demande également la création de comités techniques régionaux de cancérologie, une proposition déjà acceptée par M. Hervé (circulaire ministérielle du 20 novembre 1985). *« Ces instances purement consultatives*, a déclaré le secrétaire d'Etat chargé de la santé, *auront précisément pour but, au niveau de la région, de coordonner les différentes structures de soins cancérologiques : établissements privés, établissements publics, centres de lutte contre le cancer, hôpitaux de jour, consultations, hospitalisation à domicile. »*

● **MALADES EN PHASE TERMINALE.** – L'accent est mis sur la nécessité d'une meilleure prise en charge de la douleur, d'une amélioration de la formation du personnel soignant en vue d'un *« meilleur environnement psychologique »*.

● **RECHERCHE ÉPIDÉMIOLOGIQUE.** – Le rapport souligne le retard pris par la France dans la connaissance des facteurs qui provoquent le cancer. Afin de faciliter la mise en place de vastes études épidémiologiques, le Livre blanc propose un *« assouplissement des règles de confidentialité »*, de manière à mettre sur pieds, dans les plus brefs délais, une *« politique cohérente de prévention et de dépistage »*. L'appel *a été entendu puisque* M. Hervé a aussitôt répondu qu'il allait déposer un projet de loi complémentaire de la loi Informatique et libertés allant dans ce sens.

Augmenter le prix du tabac et de l'alcool

Un chapitre important du Livre blanc est consacré à la prévention et au dépistage des cancers. L'accent est mis sur un certain nombre de mesures, faciles à mettre en œuvre.

Ainsi, le dépistage du cancer du sein passe-t-il par l'autopalpation et la mammographie (dépistage systématique tous les trois ans pour les femmes de plus de quarante ans) ; celui du cancer du col de l'utérus repose sur la pratique régulière de frottis vaginaux (tous les six mois, tous les un, deux ou trois ans en fonction des facteurs à risque) ; le dépistage du cancer colo-rectal passe par la recherche systématique et régulière de sang dans les selles entre quarante-cinq et soixante-quinze ans. A propos du cancer du poumon, de l'œsophage et des voies aérodigestives supérieures, la prévention se limite en pratique à la lutte contre le tabagisme et l'alcool, responsables à eux seuls de 80 % de ces cancers. En outre, le rapport se prononce en faveur d'une diminution de la teneur en goudron des cigarettes et d'un respect des lois sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur la publicité.

Le Livre blanc n'hésite pas à proposer une augmentation du prix des cigarettes (avec des taxes proportionnelles à la teneur en goudron) et de l'alcool. Ces mesures coercitives ne feront pas plaisir à tout le monde mais, à la longue, pourraient se révéler dissuasives et... efficaces.

FRANCK NOUCHI.

(1) Ce rapport est édité par *la Documentation française*, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Lois

LA loi n'est jamais si forte que lorsqu'elle opprime, jamais si faible que lorsqu'elle protège. Certes, les Etats de droit sont ceux où la loi gouverne jusqu'à ceux qui la font ; ceux où triomphe l'adage *« Force reste à la loi »*. Mais, dans un premier temps, force reste à celui qui détient le pouvoir d'ordonner, que la loi le lui reconnaisse ou non.

Alain Clavaud est un militant CGT de l'usine Dunlop de Montluçon. Il a été beaucoup question de cet établissement à l'époque où la tournée d'un pacifique postier pouvait emporter la foudre avec elle, sous la forme de lettres de licenciement. Puis survint le groupe japonais Sumitomo, qui reprit l'usine au mois de juillet 1984.

Le monde entier, sous la houlette de Mme Edith Cresson, admire les performances économiques du Japon. On les vante, on les *cite en exemple. C'est faire bon marché* des moyens par lesquels ces résultats sont obtenus. Ils *ne s'affichent* pas tout seuls. Ils *n'exigent* pas seulement une rigueur de gestion. *Il* y faut aussi la peine des hommes.

Dans le courant du mois dernier, *l'Humanité* avait entrepris une enquête sur les conditions de travail à Dunlop-Montluçon. Le reportage fut publié le 18 janvier. Il comprenait le témoignage d'un employé qui occupait alors les fonctions de finisseur sur une chaîne de fabrication de pneumatiques. C'était Alain Clavaud.

∴

POUR pouvoir *fournir* son *témoignage*, le jeune homme avait tenu un carnet de bord où il *notait* faits et impressions. Précieux document que ce carnet, qui fera, plus tard, la joie des historiens. Comme, aujourd'hui, pour connaître la vie quotidienne des siècles passés, ces historiens font leur *pâture du* journal domestique d'une bourgeoise ou d'un boutiquier. Encore que la pratique en paraisse de nos jours plus rare.

Pour l'heure, le journal d'Alain Clavaud a causé sa perte. *La direction de Dunlop a jugé* qu'en en laissant publier le contenu son employé avait failli à l'obligation de réserve. Etrange et noble contrainte *qui* se marie mal avec *la condition modeste* d'un finisseur.

Aurait-il trahi *quelque* secret de fabrication qui se serait glissé dans sa description des conditions de travail rythmées par les 3 × 8 ? La direction de Dunlop le soutient parce *qu'il* a communiqué le prix de revient d'un pneumatique et que cette donnée est tenue cachée par les autres fabricants. C'était donc le bon ? *N'était-ce pas confirmer* la *réalité* de l'information que de mettre à pied, puis de licencier, l'auteur de la fuite *prétendue ? Il fallait pourtant que ce secret* fût de Polichinelle pour qu'il vînt aux oreilles d'un employé subalterne. Bienheureuse fuite qui permettait de ne pas mettre en cause le droit pour un ouvrier de raconter *comment* il travaille, tout en le sanctionnant pour cela.

Si la loi a été violée par Dunlop, pour qui l'obligation de réserve l'emporterait sur la liberté d'expression, que peut faire Alain Clavaud ? Combien d'années, combien d'efforts seront nécessaires pour que *force reste* à la loi ?

Les *précédents* ne sont pas encourageants. D'abord parce que des cas semblables sont légion et qu'on ne peut faire un *exemple de tout. Ensuite, parce qu'il* ne suffit pas de s'emparer d'un cas, de jeter dans la balance tout le poids d'une centrale syndicale, pour obtenir gain de cause.

Qu'on se rappelle deux *affaires* que la CFDT avait prises en main : Pierre Fleurance et Guy Robert. La première ne dura pas moins de dix ans, pendant lesquels Pierre Fleurance fut un temps contraint, par son employeur, de se livrer à des activités notoirement inutiles. Les choses en parurent presque plus supportables lorsqu'il fut jeté dehors.

L'affaire Guy Robert dura moins. Mais elle ne fut pas moins riche en procédure, accumulant trois arrêts de la Cour de cassation, autant de décisions des tribunaux d'instance, et ce qu'il faut d'appels, de référés ou de conciliations.

Dans quel état sortent-ils de pareilles aventures les hommes qui ont voulu faire parler la loi ? Auraient-ils même pu gagner s'ils n'avaient pas été assistés par un appareil syndical puissant et obstiné ? Evincé de son poste, le sympathique barbu lunetté de Montluçon trouvera-t-il à occuper son loisir à l'élevage des poules et des lapins qui entoure sa fermette des environs de la ville ? Où est sa liberté, maintenant qu'elle est, par la force des choses, revendiquée par plus fort que lui ; maintenant qu'inévitablement il est entre *les mains de ses soutiens* ?

Millionnaire, propriétaire de plusieurs immeubles à Paris, Mme Lise Alexandre ne peut s'attendre qu'un syndicat de millionnaires, s'il était constitué, prenne sa défense. Voilà pourtant près de deux mois qu'elle a quitté, contre son gré, le confort de son appartement pour celui, plus spartiate, des hôpitaux psychiatriques.

IL est sidérant de voir comment, à l'aube du troisième millénaire, il est facile d'expédier quelqu'un derrière des barreaux. On se gausse, on se récrie parce que les rois disposaient de la lettre de cachet ; elle n'est pas abolie autant qu'on le croit.

Le marquis de Mirabeau (1), qui en obtint *une de Louis XVI en 1777 pour faire enfermer* son garnement de fils, ne serait pas tellement *désarmé de nos jours. Il lui suffirait de faire* jouer la loi du 30 juin 1838. Elle joue vite, la gueuse : une demande de la famille, un certificat médical, et voilà le malade, vrai ou prétendu, expédié dans les capitons.

Le cocasse de l'affaire, c'est qu'une telle procédure est désignée sous le nom de *« placement volontaire »*. L'explication de cet humour noir législatif provient de ce qu'il existe une *procédure* de placement dite, celle-là, *« d'office »*. Elle appartient aux préfets, en la circonstance héritiers des rois, qui peuvent, sur la seule foi d'un certificat médical, *faire interner un quidam jugé « dangereux pour lui-même ou pour autrui »* (2). Certes, il n'est pas signalé d'abus. Mais quel formidable pouvoir que la loi autorise, sans réel *contrôle préventif. Nos codes permettent* le goulag.

C'est à la demande de son frère, qui est accessoirement médecin, que Mme Alexandre a donc été *« volontairement placée »*, d'abord dans un établissement psychiatrique du département de Seine-Saint-Denis, le 10 décembre dernier, puis à l'hôpital Sainte-Anne de Paris, à la fin du même mois. C'est Antenne 2 qui leva le lièvre, que court Marcel Trillat, chargé sur cette chaîne des questions de société.

Il semble que, en réalité, deux problèmes soient posés, l'un qui a trait à la santé mentale de la dame, l'autre qui touche à l'emploi *de sa fortune personnelle. Mais il eût été bon* qu'il apparût clairement qu'ils étaient traités distinctement.

SUR le premier point, ce sont des amis de Mme Alexandre qui se sont inquiétés de son internement, ordonné sans fondement, estiment-ils. Ils ont pour eux l'article L. 351 du code de la santé publique. Il permet pratiquement à toute personne de demander qu'il soit mis fin à une telle situation. Mais la demande ne fut pas déposée. C'est le parquet – dont on ne saurait *oublier qu'il est aussi dans sa mission de* protéger les libertés – qui la déposa. Mercredi 5 février, il a saisi le président du tribunal de Paris pour que des experts soient désignés. *La réponse sera connue ce vendredi.* Elle ne fait guère de doute.

D'autant que, d'ores et déjà, le juge des tutelles, qui a rencontré Mme Alexandre mardi, a désigné ses propres experts. Le magistrat n'est pas ressorti de sa rencontre très optimiste sur l'état de santé de la *recluse. Elle aurait même souhaité demeurer* à l'hôpital. Mais une telle incarcération n'est-elle pas de nature à troubler les esprits d'une personne de soixante-trois ans, jusqu'alors d'autant plus libre qu'elle est célibataire ?

Le deuxième point, qui n'a théoriquement rien à voir avec le premier, ce sont les *« dépenses inconsidérées »*. Mme Alexandre aurait remis 200 000 F à son médecin traitant, pour fonder on ne sait quel établissement thérapeutique.

Il est à noter que les médecins sont tenus par des textes très rigoureux pour ce qui concerne les cadeaux de leurs malades. Ils ne peuvent être couchés sur leur testament. C'est la fameuse histoire du testament de Ravel en faveur de son infirmière. Le médecin s'est-il mis dans son tort en acceptant une *telle somme ? Certains l'affirment*.

Pour autant, les procédures existent, qui permettent de modérer, voire d'interrompre, les libéralités des prodigues. Ce sont la tutelle et la curatelle. Le marquis de Dion, fanatique de l'automobile avec ses complices Bouton et Trépardoux, en sut quelque chose *au siècle dernier. Outrée de ses dépenses*, sa famille obtint sa mise en tutelle. Mais cela n'alla pas jusqu'à l'internement du marquis Albert, qui mourut nonagénaire et libre en 1946, *ayant eu tout le loisir de vérifier, à* l'excès, le triomphe de sa passion.

La première obligation dans l'affaire Alexandre, c'est donc de veiller à ce que ne soient pas confondus l'argent et la santé, le souci de l'une et l'appétit de l'autre.

∴

IL reste que, quelle que soit l'issue de ce dossier, le gouvernement, lui, a failli à sa tâche en n'abrogeant pas cette loi de 1838. Elle n'est *pas* moins périlleuse pour les libertés que d'autres, heureusement rayées des codes. Le gouvernement s'était pourtant engagé à cette abrogation. On ne voit pas quels intérêts l'ont empêché de tenir sa promesse. L'opposition pourrait, le cas échéant, *la reprendre à son compte...*

(1) Redoutable personnage que celui-là. Très versé dans l'économie, ami du physiocrate Quesnay, *il prêchait la philanthropie* et la liberté. Ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir cinquante-quatre lettres de cachet contre des membres de sa famille, dont celle contre son fils, pour *« rapt et adultère »*. Celui-ci fut enfermé dans le donjon de Vincennes, avant d'aller prononcer les paroles que l'on sait sur *« la volonté du peuple »*. Mais le marquis avait lui-même fait connaissance avec la Bastille, pour avoir publié en 1760 une *Théorie de l'impôt*.

(2) Plus baroque encore : conformément à toutes les Constitutions françaises, le président de la République a le droit de faire grâce aux condamnés, ce qui est bien. Mais il ne peut rigoureusement rien pour cette autre forme d'incarcération dont le sujet est pourtant innocent de tout délit.

ÉDUCATION

Un examen médical obligatoire

Réaliser systématiquement un bilan de santé de tous les élèves *entre cinq et huit ans, en présence des parents, et généraliser l'éducation* à la santé : telles sont les deux priorités fixées par M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 6 février. Le ministre de l'éducation nationale a signé une convention avec le Comité français d'éducation pour la *santé, qui prévoit l'organisation de campagnes annuelles d'information* dans les établissements scolaires. Le thème retenu pour cette année est « Bien voir pour lire et écrire ». La généralisation d'un examen de santé à l'école n'est pas à proprement parler une nouveauté puis*que la réglementation prévoit que trois bilans doivent être effectués* durant la scolarité obligatoire : le premier en grande section de maternelle ou au début du cours préparatoire, le second au CM2 ou en sixième, et le dernier entre treize et seize ans. Mais la pénurie de mé*decins scolaires (un pour huit mille à dix mille élèves) ne permet pas* d'assurer systématiquement ces visites obligatoires.

ESPACE

La Chine lancera un satellite suédois

Une fusée chinoise Longue Marche 2 mettra en orbite le satellite suédois Mail Star (Etoile des postes), vient de déclarer un dirigeant de Svenska Rymdaktiebolaget (Aérospatiale suédoise). La Chine proposait un prix (environ 30 millions de francs) défiant toute concurrence, et une délégation suédoise en Chine s'est déclarée *« agréablement surprise par la valeur du bagage technique des Chinois »*. Mail Star est un petit satellite de moins de 100 kilos, destiné aux communications par téléphone et par télex avec des pays du tiers-monde. Il ne sera pas placé sur orbite géostationnaire. La Chine n'est pas encore un concurrent sérieux sur le marché des services de lancement, mais elle n'a pas caché son intention de le devenir, et ce premier lancement d'un satellite étranger par une fusée chinoise a toutes chances d'en annoncer d'autres.

MAUVAIS TEMPS

Le plan ORSEC partiellement levé

Le plan ORSEC a été levé dans le Gard, l'Ardèche et les Pyrénées-Orientales. Il n'est donc plus en vigueur que dans la Lozère et l'Aude. EDF continue les travaux de réparation des réseaux électriques. La situation s'améliore donc, mais le 6 au soir étaient encore privés de courant deux mille cinq cents abonnés de l'Aude et onze mille dans les Pyrénées-Orientales. Mille cinq cents militaires de la région Rhône-Alpes et mille quatre cents gendarmes des départements touchés portaient secours aux sinistrés et aux isolés victimes de ce désastre météorologique.

Le Monde

SPORTS

Le football en ébullition

L'arrivée, enfin concrétisée, de Bernard Tapie dans le football professionnel a chauffé la Canebière à blanc. La personnalité du futur patron de l'OM a aussi porté à ébullition l'irascible président des Girondins. Coups de gueule contre coup de charme. L'affrontement à distance des deux personnages est annonciateur de changements. A Marseille. A Bordeaux. Et dans tout le football français.

Bernard Tapie : l'aube

De notre correspondant

Marseille. — Tapie ? Il a dit sobrement, de sa voix chaude : *« J'arrive. »* Avec dans ses bagages Michel Hidalgo. L'homme qui a redoré le blason du football français et celui qui a sauvé tellement de cas désespérés qu'on en a perdu le compte viennent se pencher ensemble sur l'OM moribond, et on voudrait que Marseille garde son calme ?

Et dire qu'il y a des gens pour lancer des insinuations, des critiques devant cette offre de salut public ! On frémit à l'idée d'un calendrier facétieux qui eût programmé ces derniers jours un match OM-Bordeaux au Stade-Vélodrome, dans une ville où, lors d'une finale de Coupe OM-Bastia, on vit s'effondrer la verrière d'un bistrot parce qu'il avait eu la mauvaise idée de s'appeler le Bar Napoléon.

Il sait tout cela, Bernard Tapie. Il prétend *« ne rien connaître du football »*, mais il a dû se renseigner. Mettre son nez dans ce football-passion en venant à l'OM, c'est jouer avec le feu. Mais quand on gagne on reprend sa mise au centuple. Si on est malin. Et il l'est. Il sait que tirer l'OM de l'enfer c'est s'assurer une popularité sans partage.

Bonne tactique. Faire attendre. Pas trop. Juste assez pour que la pression monte. Alors le 15 janvier il a dit « oui » à Marseille. Ovations. Délire. Un rêve passe. OM-Ajax, OM-Manchester, OM-Juventus... Chacun revit la remontée en chandelle qui, en six ans, de 1965 à 1971, vit les 434 spectateurs du match OM-Forbach se multiplier jusqu'à être 48 039 « contre » l'Ajax d'Amsterdam.

Bernard Tapie n'a cessé de déclarer qu'il ne ferait pas de révolution dans le club. Mais l'OM est à la dérive. *« Dans une ville,* a-t-il dit, *les gens sont heureux quand leur équipe marche bien. »* Ce n'est pas Gaston Defferre qui le contredira, lui qui, mieux que personne, sait qu'être maire de la ville où l'OM gagne c'est s'assurer la reconnaissance émue du supporter-électeur. Sans parler des retombées sur l'image de marque d'une cité dont l'économie est à bout de souffle. Un élu municipal résumait plaisamment l'idylle actuelle entre l'industriel et la ville par cette réflexion : *« Si Defferre faisait de Tapie son dauphin, il n'y aurait plus de problème de succession. »*

Bernard Tapie sait désormais que toute la ville souhaite qu'il « prenne le pouvoir ». Il a décidé de mettre en place une société à participation dans laquelle son groupe détiendra la majorité et sera le décideur pour tout ce qui concerne les affaires financières et sportives de l'OM, dont l'association loi 1901 pourrait être toujours présidée par Jean Carrieu. Le PDG de La Vie claire s'est tout de même étonné de voir un club *« au statut d'association être fermé comme une entreprise capitaliste ». « Si on a prévu des statuts en béton,* avaient répondu par avance les dirigeants du club, *c'est afin d'éviter que certains zozos viennent acheter l'OM et le mettent à bas. »* Mais il ne faut pas confondre zozo et Zorro.

JEAN CONTRUCCI.

Claude Bez : le crépuscule

De notre correspondant

Bordeaux. — *« Si tu continues, tu vas être interdit de stade. »* Les éclats du président des Girondins, Claude Bez, ont pris une telle importance à Bordeaux que cette phrase est passée dans le langage courant. Grand artisan de la réussite du club bordelais, ce fils d'un expert-comptable dirige un cabinet d'expertise qu'il a, avec son frère, considérablement développé, au point de lui donner une réputation internationale. La régie Renault figure parmi ses clients. La réussite professionnelle de Claude Bez — d'autant plus notoire qu'on dit les héritiers bordelais plus aptes à dilapider qu'à faire fructifier — n'est pas contestée. Elle reste discrète malgré la Bentley ou la Cadillac dans laquelle il adore paraître.

Le président des Girondins est beaucoup plus voyant que l'expert-comptable. Mélange hautement explosif de qualités et de défauts, il vit — et cela lui est indispensable, assurent ceux qui le connaissent — dans un climat conflictuel permanent. Il oscille, selon ses amis, entre les coups de folie et les coups de génie. Ce (sans doute) grand timide ne supporte pas la contradiction. Dictateur et fier de l'être, il n'hésite pas à se décrire comme *« un fasciste éclairé »*.

Jusqu'à présent, si encombrant qu'il fût, le personnage a été accepté. Sa réussite professionnelle rassurait. De plus, Claude Bez est connu pour sa fidélité en amitié, une générosité qui peut être très spectaculaire mais sait aussi rester discrète. Grande gueule et gros cœur.

Surtout, on a toujours voulu considérer comme véniels des péchés sans lesquels l'équipe des Girondins n'aurait sans doute jamais atteint le niveau européen. A la mairie de Bordeaux, on est habitué depuis longtemps aux excès de langage du président Bez. Même si on admet bien volontiers que la presse a, sur ce point, été jusqu'à présent fort indulgente, on a toujours passé l'éponge sur les frasques de l'encombrant président. *« Que chacun reste maître chez soi »*, aimait à dire Jacques Chaban-Delmas, à ce sujet. La mairie de Bordeaux acceptait de financer le club des Girondins (plus de 12 millions de francs en 1985) car les retombées de notoriété dépassaient largement cet investissement.

Mais l'addition devient lourde si les retombées sont essentiellement négatives. C'est le calcul qu'on peut faire avec le développement du conflit actuel avec Bernard Tapie et la presse sportive. Et la mairie de Bordeaux ne pourra rester à l'écart comme par le passé. On s'emploierait d'ores et déjà à trouver une *« sortie honorable pour tout le monde »*. Mais rien ne permet encore de dire si Claude Bez sera un jour interdit sur son stade !

PIERRE CHERRUAU.

VOILE

La fièvre du « docteur Fremantle »

Ben Lexcen est l'« inventeur » de la fameuse quille à ailettes australienne qui permit d'interrompre, le 27 septembre 1983, cent trente-deux années d'invincibilité américaine dans la Coupe de l'America. *« Les Yankees,* dit-il, *envisagent d'installer un pont aérien entre les Etats-Unis et l'Australie afin d'acheminer les bateaux les plus compétitifs jusqu'à la dernière minute. Depuis quelques semaines, nous ne pouvons plus naviguer sans avoir un ou deux hélicoptères espions à nos trousses. Ce n'est plus une régate que l'on prépare : c'est un remake de Guadalcanal. »*

Pour comprendre sur quelle voie s'est engagée la plus prestigieuse et la plus convoitée des joutes nautiques, il suffit d'arpenter, avant le nouveau défi, les pontons de la nouvelle capitale du yachting international : le petit port de Fremantle, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Perth.

Les éliminatoires ne débuteront qu'en octobre 1986, mais déjà Américains, Italiens, Français, Anglais, Canadiens, Néo-Zélandais et, bien sûr, Australiens s'activent sur 1 kilomètre de quais spécialement aménagés. La perspective du championnat du monde des 12 m J1 (du 7 au 22 février), sorte de répétition générale de la Cup, ne fait qu'exacerber un peu plus les prétentions et les inquiétudes des uns et des autres. Selon la chambre de commerce et d'industrie locale, cette région du bout du monde, située à 4 000 kilomètres de Sydney, à peine plus peuplée que la ville de Lyon mais grande comme cinq fois la France, devrait attirer, d'ici un an, près de sept cent mille visiteurs.

L'espace d'un été, le port de Fremantle va se muer en une sorte de Monte-Carlo austral où se donneront rendez-vous les plus prestigieux bateaux du monde. Le schooner *Creole* de la famille Gucci, par exemple, est attendu dès le mois d'août, ainsi que le 50 mètres de l'Aga Khan et le fameux *Sea Cloud*, construit en 1930 avec des poignées de porte en or massif. Pour accueillir tout ce « beau monde », huit hôtels, dont un casino agrémenté de cent trente-cinq tables de jeu et de quatre cents suites de luxe, ont été mis en chantier aux alentours de Perth.

Amadouer les plus doués

Responsable de cette fièvre : Alan Bond, le milliardaire local qui s'est offert le luxe de financer et de commander la campagne victorieuse de 1983. Le personnage est fastueux. Il a fait fortune dans l'immobilier puis a agrandi son empire au pétrole. Dans sa villa de Dalkeitk, il collectionne les Renoir et les Picasso et il offre des dîners dont un couvert est évalué à 5 000 F. Il coproduit la série des *Madmax* et il estime être le seul capable de conserver à l'Australie, en 1987, un trophée qui, lors de la précédente campagne, l'a obligé à débourser la bagatelle de 8 millions de dollars.

Ni la menace d'un autre milliardaire stationné à Perth, Kevin Parry, qui annonce de son côté un budget prévisionnel de 12 millions de dollars, ni les initiatives mises sur pied à Sydney ou Adélaïde, qui mobilisent tout ce que la côte est compte d'industriels et de publicitaires, n'ont, jusque-là, entamé son assurance.

Lorsque son barreur fétiche, John Bertrand, a critiqué sa gestion lors du dernier exercice, Alan Bond a décidé, pour le remplacer, d'amadouer les quatre skippers les plus doués du pays. Et il a prévenu ses adversaires que son architecte, Ben Lexcen, lui avait promis, en prime, une nouvelle génération de 12 mètres encore plus révolutionnaire que la précédente. Une nouvelle série de bateaux plus lourds, plus longs, susceptibles de mieux apprivoiser les caprices d'un plan d'eau beaucoup moins connu que celui de Newport.

Aux Etats-Unis, les variations de direction et de vitesse du vent étaient fréquentes et imprévisibles. A Fremantle, au contraire, tout est réglé comme du papier à musique. Le matin, on enregistre une petite brise de terre venue du désert qui, en été, peut faire monter la température très rapidement jusqu'à 40 ou 45°. En début d'après-midi, renversement de tendance. La brise de mer se met à souffler. La température chute. Parfois de 10 °C en vingt minutes. Durant tout l'après-midi, la vitesse du vent reste néanmoins régulière. Entre 17 et 25 nœuds.

Ce phénomène baptisé « docteur Fremantle » par les gens du cru, ravis de profiter des bienfaits de ce redoux quotidien, reste mystérieux. C'est pour en finir avec cette inconnue que les équipages les plus riches engagés dans la Coupe 1987 ont choisi de disputer à partir du 7 février le championnat du monde afin d'adapter leurs nouveaux engins aux conditions particulières du plan d'eau. Au total, les dix-neuf syndicats officiellement recencés ont procédé, ou vont procéder, d'ici au mois d'octobre prochain, à la construction de vingt-huit nouveaux 12 mètres, reléguant du même coup les anciens voiliers au rang de faire valoir. Alan Bond, à lui seul, en a commandé trois.

Le besoin de conquête de ce magnat au visage de bébé dépasse largement le strict cadre d'une simple aventure sportive. Il a, d'ores et déjà, mis son emprise sur la prochaine Coupe de l'America. Outre les hôtels (déjà cités) qu'il a décidé, pour partie, de faire construire, Alan Bond pourra compter sur l'appui du quotidien *Western Australia* qu'il possède et sur le soutien de la chaîne de télévision nº 9 qu'il finance.

Il pourra même, en cas d'échec, inviter ses adversaires à fêter leur victoire dans l'un des cent vingt pubs qu'il exploite sous licence dans la région. Si les habitants de Fremantle ignorent encore si cette fameuse Cup leur rapportera ou non des dividendes, Alain Bond, lui, sait déjà que le moindre demi de bière ingurgité ou non à sa santé augmentera forcément son prodigieux capital.

BENOIT HEIMERMANN.

Des soucis pour les Français

Le *Challenge-Français* pour la Coupe de l'America, dont le barreur est Yves Pajot, a renoncé à participer au championnat du monde des 12 mètres J 1, à partir du 7 février, à Fremantle. Après s'être entraînés sur place à partir du mois de novembre, les Français sont rentrés, le 7 janvier, à Marseille. Des mesures d'économie justifient cette décision. Pour boucler leur budget prévisionnel de 70 millions de francs, les Marseillais doivent encore trouver 30 millions. Dix des quarante membres de l'équipe viennent d'être licenciés.

French-Kiss, le deuxième défi français, dont le barreur est Marc Pajot, connaît des soucis d'un autre ordre. Les Australiens reprochent au bateau français — dont le mât s'est brisé lors d'une régate préliminaire — de porter un nom qui rappelle trop celui de son commanditaire, la société Kis-France. Les instances internationales de la voile (IYRU) n'ayant pas retenu les réserves du Royal Perth Yatch Club, le bateau n'aura cependant pas à être rebaptisé.

CIBLES

BOXE

Tiozzo : les onces du succès

Un KO et des sifflets. Les deux mille spectateurs du Palais des sports de Bercy n'ont pas apprécié la troisième victoire professionnelle de Christophe Tiozzo. Après le Britannique Carl Berwise le 29 octobre, dominé aux points, et l'Américain Vint Hammock le 8 décembre, surclassé en trois reprises, le Canadien Danny Vandel s'est écroulé au deuxième round sur un crochet droit. Succès trop facile ?

Le médaillé olympique de Los Angeles bénéficie de conditions exceptionnelles pour ses débuts, avec des gants de 8 onces (227 g). Ses qualités pugilistiques le justifient. Mais au lieu de faire ses classes à l'ombre d'autres champions nationaux, il tient déjà le haut de l'affiche. Le public attend dont qu'il affronte des adversaires de niveau supérieur. C'est un malentendu. Malgré tout son talent, Christophe Tiozzo ne peut brûler les étapes. Or il va déjà très vite en envisageant de s'attaquer en avril au titre national détenu par le Martiniquais Pierre Joly, après un combat le 15 mars à Monaco lors de la soirée du championnat du monde des super-légers Sacco-Oliva.

A. G.

SKI ARTISTIQUE


VANDYSTADT

Champion du monde de ski en bosses, Eric Berthon avait ouvert la voie à ses camarades de l'équipe de France de ski artistique et acrobatique lors des championnats du monde qui se sont achevés le 6 février à Tignes. En saut, le Parisien Jean-Marc Bacquin a obtenu la médaille de bronze, tout comme Eric Laboureix au combiné. En ballet, Christine Rossi a remporté la médaille d'argent.

SPORTS ÉQUESTRES

Rozier : l'écurie italienne

Moins de trois mois après avoir dû abandonner ses fonctions d'entraîneur national pour un strapontin de conseiller technique dans l'ombre du président de la Fédération équestre française (FEF), Marcel Rozier a accepté de devenir l'entraîneur de l'équipe d'Italie de sauts d'obstacles.

Au centre d'une polémique à propos de la vente du cheval *Juniperus* (*le Monde* du 1er octobre 1985), l'ancien champion olympique avait dû laisser la place au moment du renouvellement de son contrat. Le nouveau texte prévoyait en effet que l'entraîneur national ne pourrait plus désormais cumuler sa fonction avec celle de marchand de chevaux, à laquelle il ne voulait pas renoncer.

Discret et courtois, Marcel Rozier avait cependant accepté sa disgrâce sans s'y résigner. Il envisageait le lancement d'une écurie privée lorsque la proposition italienne lui est parvenue. Occasion unique de reprendre sa double casquette : entraîner des cavaliers et négocier les chevaux dont les Italiens ont cruellement besoin.

Or, en prospectant dans l'élevage français, il se trouvera en conflit avec la FEF, soucieuse de conserver les meilleures montures à l'écurie France en vue des Jeux de Séoul en 1988. De plus, le nouveau patron de la sélection italienne sera amené à affronter des cavaliers français qu'il connaît bien : ses propres fils, Philippe et Thierry, mais aussi ceux qui ont orchestré la cabale contre lui.

J.-J. B.

LES HEURES DU STADE

Football

Championnat de France (samedi 8 et dimanche 9 février).

PREMIÈRE DIVISION

Nantes-Bordeaux (sur Canal Plus, samedi 8 à 20 h 05, codé), match au sommet de la vingt-neuvième journée entre les deux poursuivants convalescents d'un leader qui doute. Les autres rencontres : PSG-Le Havre, Monaco-Lille, Metz-Laval, Lens-Nancy, ainsi que quelques duels pleins de conséquences en bas du classement : Strasbourg-Auxerre, Bastia-Toulouse, Sochaux-Nice, Toulon-Brest et Rennes-Marseille.

DEUXIÈME DIVISION

Vingt-sixième journée avec notamment Saint-Etienne-Béziers, Red Star-Alès et Sète-Lyon (groupe A) ; RC Paris-Valenciennes, Dunkerque-Guingamp et Orléans-Mulhouse (groupe B).

Rugby

Championnat de France (dimanche 9 février).

PREMIÈRE DIVISION (groupe A)
HUITIÈME TOUR RETOUR

Avec Racing-Nice (sur Canal Plus, dimanche 9 à 15 h 40, en direct) et un certain Béziers-Stade Toulousain.

Natation

Meeting de Bonn, samedi 8 et dimanche 9 février. Michael Gross et Stephan Carron se retrouveront sur 100 mètres.

Hockey sur glace

Championnat de France (« play-off ») : Français volants-Megève, à Bercy, samedi 8 février (sur A 2 à 14 h 50, « Les jeux du stade »).

Tennis

Tournoi de Boca-West (Floride), du jeudi 10 au dimanche 23 février.

Basket-ball

Championnat de France (onzième tour retour), samedi 8 février.

France-Bulgarie à Laval, le 13 février, en poule de qualification pour les championnats du monde.

Lutte

Challenge Coulon, samedi 8 et dimanche 9 février, à Clermont-Ferrand.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. André Bruno,
M. et Mme Daniel Bruno,
M. et Mme Francis Bruno,
Pierre, Nicolas, Laure, Luisa et Gabriel Bruno,
Mlle Hélène Toussaint,
Mme Paul Bruno,
M. et Mme Robert Bruno,
M. et Mme Guy Bruno,
M. et Mme René Chatelain,
M. et Mme François Hallopean,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André BRUNO,
née Anne Toussaint,

survenu le 5 février 1986 à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 10 février, à 15 h 45, en l'église Saint-Philippe du Roule.
Cet avis tient lieu de faire-part.

6, square du Roule,
75008 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Bertrand DENIS,
ancien député de la Mayenne,

survenu le mercredi 5 février 1986.

[Né le 1er septembre 1902 à Saint-Georges-Buttavent dans la Mayenne, Bertrand Denis, diplômé de HEC, fut élu dès 1945 conseiller général de Mayenne-Ouest ; depuis il a siégé, *sans discontinuer, à l'assemblée de son département.* En 1953 il devient maire de Contest et en 1958 est élu député, sous l'étiquette indépendants paysans d'action sociale, de la troisième circonscription de la Mayenne. Devenu membre des Républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing, il est membre de l'Assemblée nationale jusqu'en 1978, où il décide de ne pas se représenter. Il avait notamment présidé, en octobre 1974, la commission d'enquête parlementaire sur les sociétés pétrolières. M. Denis était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la croix de guerre 1939-1945.]

– Les amis du

docteur Ariane POUZNER,
ancienne interne
des hôpitaux psychiatriques
de la Seine,
neuropsychiatre psychanalyste,

ont la tristesse de faire part de son décès survenu le 1er février 1986.

Les obsèques auront lieu le jeudi *20 février, à 8 h 30, au columbarium du* Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sa famille,
Ses tantes, son oncle, ses cousins, cousines,
Mme Eva Pauzner,
M. et Mme Albert Pauzner,
Mme Inga Pauzner (New-York),
Les familles Langer, Roth, Benabou, Kimmel, Harris, Mozkovicz, Kleinman, Jauffroy, Conqui, Quelin, Constantino,

ont *la douleur de faire part du décès du*

docteur Ariane POUZNER.

– Claire et Michel Bandry,
Anne et Jérôme Bandry,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme André SAUVY,
née Magali Castel,

survenu à Grasse, le 3 février 1986.

10, parc Lubonis,
Avenue Caravadossi,
06000 Nice.

– Mme Edouard Souberbielle,
née Madeleine Léon Bloy,
son épouse,
Mme Marie-Claire Galperine
et ses enfants, Cyrille, Alexis et Natacha,
M. et Mme Léon Souberbielle
et leur fils, Jean-Christophe,
Mlle Thérèse Souberbielle,
M. Jean Souberbielle,
Mme Françoise Botta-Souberbielle
et leur fille, Fabienne,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard SOUBERBIELLE,
professeur d'orgue
à l'Ecole César-Franck,
professeur d'orgue honoraire
à l'Institut catholique de Paris,
titulaire du grand orgue
de l'église Saint-Joseph-des-Carmes,
officier des Arts et Lettres,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 29 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'abbaye bénédictine Saint-Louis-du-Temple de Limon-Vauhallan (Essonne).

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, 70, rue de Vaugirard, à Paris-6e, le vendredi 7 mars 1986, à 11 h 30.

18 *bis*, rue du Général-Gouraud,
92190 Meudon.

(*Le Monde* du 5 février.)

– Delphine et Annabelle,
ses filles,
Sa famille,
Ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacqueline TRAN-PRÉ,

le 18 janvier 1986.

13, pavé des Gardes,
92370 Chaville.

– Mme Henri Vicariot,
son épouse,

Jean et Monique Vicariot,
Marie et Jean-Pierre Beauchataud,
François et Majo Vicariot,
Agnès et Jean-Jacques Bimbenet,
Elisabeth et Remi Mouzon,
Marie-Noelle et Antoine George,
Etienne et Catherine Vicariot,
ses enfants,

ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Alice et Pierre Forgue,
Odile et Pierre Merlin,
ses sœur, *belle-sœur* et beaux-frères,

font part du retour à Dieu, le 6 février 1986, à l'âge de soixante-quinze ans, de

M. Henri VICARIOT,
ingénieur général des ponts et chaussées,
architecte DPLG.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le samedi 8 février, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière d'Izy (Loiret), où repose son fils,

Paul-Henri.

Elle sera précédée d'une bénédiction à l'église, à 15 h 30.

11, avenue Mirabeau,
78000 Versailles.

Anniversaires

– Ceux qui ont aimé, estimé le

docteur Alfred LANG,
psychiatre des hôpitaux,

se souviendront de lui en ce douzième anniversaire de sa mort.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Avis de messes

– A la mémoire de

E. BEAU de LOMENIE,

messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le samedi 8 février, à 12 h 15.

Communications diverses

– Nane Stern présente **Paul Kallos**, jusqu'au 22 mars, 25, avenue de Tourville, à Paris-7e. Tél. : 47-05-08-46.

LA MORT DE L'ARCHÉOLOGUE RENÉ JOFFROY

M. René Joffroy, ancien conservateur en chef du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, l'homme qui a trouvé en 1952-1953 le trésor de Vix (Côte-d'Or), est décédé dans la nuit du 4 au 5 février, à l'hôpital de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Il était âgé de soixante et onze ans.

Le 29 décembre 1952, avec son associé, M. Moisson, agriculteur, René Joffroy découvre la tombe de Vix, dont les objets sont mis au jour en janvier 1953.

[René Joffroy est né à Chaumont (Haute-Marne) le 10 juin 1915. Professeur de philosophie à Châtillon-sur-Seine de 1940 à 1953, il entre au CNRS en 1953 et soutient une thèse de doctorat ès lettres « l'Oppidum de Vix et la civilisation hallstatienne [premier âge du fer] de l'est de la France », en 1956. Conservateur au musée de Saint-Germain en 1957, il en est le conservateur en chef de 1965 à 1984. Il était aussi conservateur du musée de Châtillon-sur-Seine où est exposé le trésor de Vix.

René Joffroy a publié de très nombreux ouvrages et articles. Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il appartenait à diverses académies ou sociétés savantes françaises et étrangères. Il avait fait partie du Conseil supérieur de la recherche archéologique et de nombreuses commissions.]

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 8 février

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, audiovisuel

Dimanche 9 février

ILE-DE-FRANCE

Chartres, 14 heures : Oeuvres de Jean-Louis Forain ; **L'Isle-Adam**, 14 heures : estampes ; **Louviers**, 14 heures : tableaux, meubles, objets d'art, argenterie ; **Versailles, Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux anciens ; **Montpellier**, objets d'art.

PLUS LOIN

Samedi 8 février

Le Havre, 14 h 30 : soldats de plomb, décorations.

Dimanche 9 février

Aix-en-Provence, 14 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art, argenterie ; **Bar-le-Duc**, 14 heures : Extrême-Orient, mobilier ; **Bourg-en-Bresse**, 14 h 30 : haute époque *mobilier Extrême-Orient* ; **Manosque**, 14 h 15 : argenterie, bijoux, Extrême-Orient, art nouveau, art déco, meubles ; **Nancy**, 14 heures : art nouveau, art déco, tableaux, mobilier, argenterie ; **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Vendôme**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Vendôme**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, objets de vitrine.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux, Draguignan et **Parly-II.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 février :

DES DÉCRETS

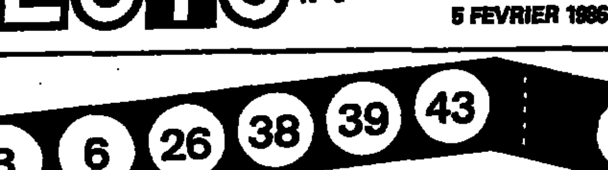
- N° 86-166 du 31 janvier 1986 modifiant le décret n° 82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique.
- N° 86-171 du 5 février 1986 modifiant le décret n° 85-1144 du 30 octobre 1985 relatif à l'amélioration matérielle de l'exploitation agricole et portant modification du décret n° 84-84 du 1er février 1984 concernant l'octroi d'une indemnité annuelle de départ ayant le caractère d'un complément de retraite aux chefs d'exploitation agricole âgés cessant leur activité.
- N° 86-172 du 5 février 1986 relatif aux prêts conventionnés régis par la section III du titre III du livre III du code de la construction et de l'habitation (prêts).
- N° 86-173 du 3 février 1986 modifiant l'article R 117-1 du code du travail relatif aux plafonds d'emploi simultané d'apprentis.

DES ARRÊTÉS

- Du 30 décembre 1985 relatif aux prix et tarifs des transports scolaires pour l'année 1985-1986.
- Du 30 décembre 1985 relatif aux prix et tarifs des services de transports publics interurbains de voyageurs pendant l'année 1986.



N° 6 — TIRAGE DU MERCREDI 5 FEVRIER 1986



PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 8 FEVRIER 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 12 FEVRIER 1986 ET LE SAMEDI 15 FEVRIER 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°s	4	5 870 865,00 F
5 BONS N°s + complémentaire	43	119 200,00 F
5 BONS N°s	1 701	9 470,00 F
4 BONS N°s	104 279	150,00 F
3 BONS N°s	2 068 827	15,00 F

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du *Monde* les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

Composants Électroniques
• **INGÉNIEUR D'APPLICATION** — Réf. VM32/1679 A

Bull
Paris Banlieue Ouest
• **RESPONSABLE MÉTHODES ET LOGISTIQUE** — Réf. VM5/1276N

• **DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER**
Gabon — Réf. VM 20/358 B

Gérer 1 milliard de francs
• **CONTRÔLEUR DE GESTION** — Réf. VM 27/1582 J

Société régionale de financement recherche pour faire face à son développement
• **CHEF COMPTABLE** – Limoges — Réf. VM 24/1559 B2

iER
Imprimantes de haute technologie
• **INGÉNIEUR QUALITÉ PAPIER** — Réf. VM 32/1636 E

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 Paris
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO
egor

CHERCHONS FEMME, minimum 25 ans, responsable pour relances téléphoniques, mi-temps. Tél. : 48-87-68-01.

DEMANDES D'EMPLOIS

Couple retraités garderait appartement Paris, région parisienne pendant déplacements, week-ends, vacances. Excellentes références contrôlables.
Ecrire sous le n° 8 851,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

automobiles divers

EXPORTATEUR D'AUTOMOBILES ALLEMAND

Désire entrer en relation avec firmes faisant le commerce de VOITURES D'OCCASION, qui attachent une grande importance à des rapports d'affaires sérieux et de longue durée.
Nous livrons plus spécialement tous les modèles MERCEDES, BMW, OPEL et PORSCHE, ainsi que camionnettes, camions à plate-forme, breaks, camions à double cabine.
Ecrivez-nous quels sont vos souhaits ou téléphonez-nous.
INEX EXPORT GmbH
Hopfenweg 6,
2833 HARPSTEDT (RFA).
Tél. 4244/411 y 1247.
Télex 24177 INEX D.

L'immobilier

appartements ventes

5e arrdt

Métro CENSIER
107, RUE MOUFFETARD
Bon imm. calme sur rue. Studio, entrée, cuis. équip., bains, w.-c., chauff. cent. individuel. Sam., dim., lun. 14-17 h.

6e arrdt

Bd St-Germain 2, 3 p. en duplex refait neuf, imm. ravalé, poutres. Tél. : 43-06-82-08.

SÈVRES-BABYLONE
Idéal placement, ravissant studio tt cft. calme. 310.000 F. Tél. : 45-67-68-16.

Métro VAVIN
Imm. réc. tt cft, bon stdg, gd séj., entrée, kitchenette, bains, loggia, soleil, box, 59, rue NOTRE-DAME-DES-CHAMPS. Samedi, dim., lundi, 14-17 h.

7e arrdt

Pr. Ste-Clotilde 47-03-32-31
95 m², étage élevé, ascenseur.
SOLEIL, CARACTÈRE.

8e arrdt

RUE DE LIÈGE
Dans petit imm. rénové, calme, asc., 135 m² à aménager. GARBI 45-67-22-88.

ALMA
4 p. + service, impec., imm. pierre de taille, 2 200 000 F. Ag. BRANCION 45-75-73-94.

BALZAC studio grand standing. 3e sur cour, ascenseur, 460 000 F. T. 43-25-88-51.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
angle Victoire. 6 pièces tout confort, 145 m² + balcon. Tél. 45-63-46-78.

BD CLICHY GD 2 P., tt cft. 52 m², imm. récent, RARE, 430 000, 45-26-99-04.

11e arrdt

CHARONNE
Imm. récent, stand., liv. dble, 2 chbres, 2 bains, 72 m², balcon et terrasse 35 m², box. Parfait état. 42-39-60-22.

14e arrdt

Métro DENFERT-ROCHEREAU
Bon imm. rénové sur rue calme. Petit salon, avec cuis. américaine, 1 chbre, s. de bns, w.-c. 11, RUE ASSELINE
Samedi, dim., lun., 14-17 h.

VILLAGE SUISSE
Métro LA MOTTE-PICQUET
Bon imm., chff. cent. ind., 58 m², liv., 1 chbre, cuis., bains, 11, rue de Pondichéry. Mercredi-jeudi 14 h-17 h.

RASPAIL, RÉCENT 3 PIÈCES TT CFT, ÉTAT PARFAIT. 1 160 000, 43-22-61-35.

19e arrdt

LAUMIÈRE
Imm. pierre de taille 73 m², balc., 70, rue de Meaux, 2e ét. SAMEDI 14 h/17 h.

20e arrdt

20e (près) à 300 m. 3 pav. (2 et 3 pièces) + studette en enfilade, clos, petits jardins, idéal pour familles ou placement, gros crédit possible. PROPRIÉTAIRE 48-87-48-48.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. T. 45-44-44-45.

Recherche URGENT 110 à 140 m² Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. T. 48-73-57-80.

ORPI
1re force de vente à PARIS recherche tous appartements. RÉALISATION RAPIDE.
ORPI 43-36-17-36.

ACHÈTE COMPTANT
STUDIO ou 2 PIÈCES, même à rénover. Tél. : 42-62-01-82.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00
Nb offres loc. Paris-banlieue.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-55, 42-83-57-02.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cause mutation personnel et cadres supérieurs GDE BANQUE FRANÇAISE recherche à louer appts ttes catégories studios, villas, Paris, proche banlieue. Tél. 45-04-04-45.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

Près OPÉRA-BASTILLE 150 m² + RÉSERVES + 8 BOXES.
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

MONCEAU
Ds imm. très gd stdg, 3 burx luxueusement décorés. Bail 3-6-9 ans, sans reprise. Visite ce jour 14-17 h. 4, av. Hoche, 8e, esc. A, 1er ét. dr. JAPERE IMMOBILIER, 47-66-29-79 et +.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +

propriétés

VILLE-D'AVRAY pptaire vend impte MAISON 12 P., 3 s. de bns, 2 w.-c., jardin 45-53-91-45 ou SOIR 47-71-70-11.

FONTAINEBLEAU
(près) affaire rare
RELAIS DE POSTE
Conviendrait pour séminaire hôtel
14 logements meublés design. (600 m²) + dépendances aménageables, 600 m² au sol + terr. 9 000 m². Très larges possibilités de financement. Examine toutes propositions. Tél. : 64-28-25-55.

forêts

A vendre Toulon proximité centre ville, PINÈDE 3 000 m². Tél. (1) 46-61-00-46 ap. 18 h.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e. Conseil, 48 ans d'expérience. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

LIBRE 8e - 2 p. tt cft, 4e ét. sans asc., 260 000 F cpt + 3 580 fme 79 ans. Cruz, 8, rue La Boétie. T. : 42-66-19-00.

17e BROCHANT APPT 3/4 p. 125 000 cpt + 1 400 F occupé fme 76 a. CRUZ 42-66-19-00.

immeubles

JEAN FEUILLADE
54, av. de La Motte-Picquet, Paris-15e. Tél. : 45-66-00-75. Paie comptant. 15e, 7e arrdts. IMMEUBLES même occupés.

ACHETONS tout immeuble vide ou occupé, même en gros travaux. *Paris* et proche banlieue, intermédiaires sollicités, OFBI 48-97-46-46, 51, rue Alazard, 93170 BAGNOLET.

2 STUDIOS rénovés, bel imm. briques, 370 000 F, rap. 48 600 NET D'IMPOTS 5 ans M'appeler au 48-97-48-48.

immobilier information

Informations sur différents logements à louer du studio au 6 pièces, de 2 000 F à 10 000 F. Egalement échanges possibles (ainsi que loi 1948). Nous ne sommes *ni* agence *ni* marchand de listes, mais une association loi 1901 sa but lucratif.
Ecrire APPEL 75,
7, rue Ste-Anne, 75001 Paris.

terrains

PARTICULIER VEND
TERRAIN A BATIR
LA QUEUE-EN-BRIE
« quartier résidentiel »
21, allée PEDRO
Val-de-Marne
500 m² environ, façade 16 m environ, dans impasse (très calme). Prix 350 000 F. Tél. h *bur.* (1) 39-84-92-12, p. 665.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE MEUBLES ANCIENS même en mauvais état. Téléphoner le soir ou répondeur : 45-77-81-00.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE 43-34-73-25
Librairie Philippe-Auguste
19, r. du Cardinal-Lemoine, 5e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 43-54-00-83
PARCE QUE L'ON AIME
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Hi-Fi

SOCIÉTÉ AFFIRMATIF rachète comptant tout matériel hi-fi, vidéo, sono. Possib. de dépl. à domicile sur R.-VS. 175, rue de Vaugirard. Tél. : 47-34-16-82.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
PRIX POSÉE : 99 F LE M2.
Téléphone : 46-58-81-12.

Cuisine

KITCHENETTE LILLIPUT
De 0,60 m à 1,60 m en 1 m, 3 000 F. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Tél. : 42-22-44-44.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié.
« PRIX HORS SAISON ».
GERMAINE LESÈCHE. 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS.
Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

Prox. COULOMMIERS (77) RE-*TRAITE*, valides, semi-valides, invalides. Tél. : 64-04-05-75.

Vacances Tourisme Loisirs

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension. 65 livres par semaine. Adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

NEIGE A LOUER
Prix spéciaux pour Pâques du 22 au 29 mars et du 5 au 12 avril.
Exemple :
1 semaine aux Ménuires en studio 3 personnes 1 540 F.

S'adresser à UFFI,
37, rue de Rome, 75008 Paris.
Tél. :42-94-00-01.

NEIGE A LOUER
disponible suivant périodes dans les stations suivantes : ALBIEZ-MONTROND, SAINT-JEAN-D'ARVES, CHAMONIX, LE CORBIER, COURCHEVEL 1650-1850, LA PLAGNE, LA NORMA, LA TOUSSUIRE, LES MÉNUIRES-REBERTY, MOTTARET, VAL-THORENS, ISOLA.

TÉL. : 79-70-40-34.

culture

EXPOSITIONS

JAMES ENSOR

Masques et coquilles

Pour fêter ses soixante-dix ans, la galerie Isy Brachot a choisi d'exposer James Ensor dans ses salles bruxelloises d'abord, puis à Paris, rue Guénégaud. Les œuvres — peintures et dessins — réunies pour ce coup de prestige appartiennent à des collections privées de Belgique. L'ensemble surprend un peu, qui donne du grand peintre une image d'où la virulence de la satire sociale et la trivialité des grandes mascarades qui ont fait sa célébrité sont un peu absentes.

On peut certes y faire sa moisson de masques et de têtes de mort, mais les tableaux où l'on voit pierrots, arlequinades et travestis sont décrochés du réel, tenus à l'écart de la place publique. Ce sont de curieuses scènes de mise à mort et d'arrestation, un peu gauches comme dans l'art populaire, et ramenées aux dimensions d'un théâtre de marionnettes, ou d'un petit théâtre de verdure. Où plus qu'à la verve flamande, plus qu'à la grande tradition du grotesque, on pense à Watteau, ses rêves, et ses froissements satinés.

L'exposition en fait propose peu de choses datant de la fin des années 80 et des années 90, le moment fort des règlements de comptes d'Ensor avec la société d'Ostende, *« abominable prurigo d'idiotisme »* dira-t-il, dont il entend démasquer l'hypocrisie et la stupidité sur son propre terrain : sous les couleurs de carnaval.



Descente de croix (1886)

Ce qui est montré à travers les tableaux venus à Paris, ce sont plutôt les recoins obscurs et un peu flou de l'œuvre, son éclectisme, ses bizarreries et, au-delà de sa grande virtuosité, sa fragilité. Depuis les sombres marines de jeunesse, jusqu'aux mythologies fessues des années 30, en passant par quelques très grandes natures mortes aux fleurs fanées et le côté boutique aux souvenirs (dont les parents de l'artiste faisaient commerce), quand le peintre accumule coquillages, bibelots, chinoiseries et masques grimaçants ; le tout flottant dans des couleurs roussies, passées, comme défraîchies par trop d'exposition en vitrine, dans cette lumière nacrée, ruisselante et mouvante dont le traitement somptueux est proche de Bonnard.

Et voilà que cette formidable aisance du peintre qui se joue des dissonances et se plaît en d'*« exquises turbulences »* (c'est de lui) semble finir par être exaspérée d'elle-même, notamment autour de l'étrange face-à-face que l'artiste replié dans sa coquille (bien que jouissant alors d'une grande notoriété — et peut-être même justement pour cela) engage. On le voit déraper vers d'étranges maladresses, s'enfoncer dans les méandres et les boursouflures d'un dessin démentiel, s'abîmer dans une quête qui n'a plus rien à faire de la maîtrise picturale.

On a peut-être tort de négliger cette part tardive de l'œuvre qui plus que jamais nous amène là aux bords de sa folie, aux dépassements de l'onirisme, quand les fluctuations un peu molles du trait et des couleurs propres à accueillir démons et merveilles livrent passage au grand jeu brouillant les cartes du sacré et du profane. Dont on ne sait jamais trop ce qu'il faut retenir de l'humour vaguement paillard, de l'autosatisfaction jubilante, ou du mal d'être camouflé.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Isy Brachot, rue Guénégaud, jusqu'au 1er mars.

REMBRANDT

L'apothéose de l'encre noire



Clément de Jonghe (1651)

« Dans l'histoire de l'art graphique, il arrive rarement qu'on puisse identifier complètement une technique au génie d'un seul artiste ; cependant, on peut dire que la gravure à l'eauforte, au dix-septième siècle, c'est Rembrandt », écrit en 1978 K.-G. Boon, directeur du cabinet des estampes du Rijksmuseum, à Amsterdam, et spécialiste de l'œuvre gravé du maître hollandais. Une technique, l'eau-forte, et un artiste : rarement exposition aura montré aussi souverainement, aussi complètement, le lien et la passion qui unissent l'une à l'autre. Le Petit Palais n'a pas lésiné. Il en a les moyens, puisque les quelque cent soixante-dix épreuves présentées sortent des fonds propres du musée. Une richesse due à Eugène Dutuit (1807-1886). Parmi d'autres collections, toutes entrées au Petit Palais en 1902, Dutuit accumula en effet toutes les gravures de Rembrandt que le marché put mettre à sa portée : près de quatre cents feuilles. Sauf en 1933 (onze) et en 1969 au Louvre (trente-deux), ce trésor n'avait pas été montré au public.

Mais la richesse du Petit Palais n'aurait rien été sans le travail de Sophie de Bussièrre, conservateur du musée, commissaire de l'exposition et auteur d'un catalogue remarquable tout à la fois de précision, de clarté, de sensibilité. A ces éloges il convient d'en ajouter d'autres pour la société Rank Xerox qui, se souvenant que la photocopie a pour ancêtre évident la presse du graveur, a bien voulu jouer les mécènes ; un léger regret pourtant : l'effort de présentation s'est traduit par une mer de pupitres, dont les reflets nous envoient autant de notre propre image que les gravures exposées. Est-ce une manière de nous rappeler combien Rembrandt avait l'art et l'habitude de l'autoportrait (1) ?

Cent-soixante-dix estampes (soit environ la moitié de la collection Dutuit), cent cinquante sujets différents : cet écart de vingt points dissimule différents états de certaines œuvres ; les hésitations, les améliorations que Rembrandt faisait subir au cuivre, et parfois les mutations paroxystiques : ainsi pour le quatrième état des *Trois Croix*, la plus noire, la plus lumineuse, la plus impressionnante des planches de l'artiste. Sophie de Bussièrre est parvenue à associer de la façon la plus étroite l'étude des techniques, celle des sujets et de leur contexte, et même la compréhension chaleureuse d'un artiste qui n'eut pas la vie facile.

La technique de l'eau-forte que Rembrandt emprunta à Hercule Seghers, son seul précurseur hollandais, consiste, rappelons-le, à recouvrir une plaque de cuivre d'un vernis dans lequel on va gratter le motif. Le passage, ensuite, d'un acide, entaillera le cuivre suivant les parties grattées. La plaque est alors nettoyée, encrée. La presse lui fera rendre son encre et imprimera le papier selon le motif dessiné, mais à l'envers. Attention : les vernis, les acides, les papiers et les manières de le presser peuvent être amplement modulés. On peut aussi encrer plus ou moins sa plaque, et lui laisser un film noir plus ou moins épais. C'est ainsi que chaque épreuve est une interprétation nouvelle de son œuvre par l'artiste lui-même.

Rembrandt maniait l'eau-forte avec la même facilité qu'il peignait, avec la même insolence. Peut-on rêver moyen plus sûr que l'encre noire pour traduire la luminosité ou l'intériorité d'une âme ? Moyen plus immédiat et plus efficace, pour associer la liberté et la rapidité qu'autorise le dessin, avec la densité, la présence de la matière que permet la peinture ? L'exposition donne la pleine mesure du génie de Rembrandt, des premiers autoportraits, dans les années 1630, à *la Femme à la flèche*, gravée deux ans avant la mort de sa seconde femme, dernière eau-forte de l'artiste. Du plus détaillé, compliqué, surchargé *(Ecce Homo)*, au plus rapide, au plus efficace, malgré la légèreté des moyens employés (*Saint Jérôme*, 1653), sinon même leur « désinvolture » (*le Dessinateur et son modèle*, 1639). Du plus simple *(la Petite Fiancée juive)* au plus étoffé *(la Grande Mariée juive)*, ou au plus mystérieux *(Clément de Jonghe*, 1651).

Portraits (seuls ses amis avaient droit au procédé, les autres, à la peinture), autoportraits, scènes bibliques, paysages, c'est tout Rembrandt enfin qu'on découvre au Petit Palais, en quatre ou cinq salles superbement efficaces.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) L'autoportrait est actuellement le thème de l'exposition du Musée galerie de la SEITA. Un remarquable ensemble contemporain rassemblé par M. Jean-Pierre Seguin, ancien conservateur du Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale.

★ Petit Palais, jusqu'au 20 avril.

THÉATRE

« LE MENTEUR », de Corneille, à la Comédie-Française

L'apothéose du vice

« La pièce a réussi, quoique faible de style », écrit Corneille à propos du *Menteur*.

Faible de style, c'est peu dire. Les vers en sont plats, et comme mécaniques. Les protagonistes, femmes comme hommes, n'ont pas de substance, ils sont les éléments abstraits d'une combinaison laborieuse : une affaire de quiproquo. Il y a aussi des gaucheries, qui viennent de ce que Corneille n'est pas parvenu à transposer en cinq actes courts une comédie espagnole qui était bien plus longue, plus romanesque, et très « espagnole », c'est-à-dire remplie d'allusions à des coutumes de là-bas qui ne nous disent rien ici.

Et pourtant, c'est vrai, la pièce rencontra un grand succès. Et elle a toujours été jouée. Et aujourd'hui, en 1986, elle plaît encore, beaucoup.

Pourquoi ? Oh ! c'est très simple : parce que le public, en écoutant cette comédie, est ravi, comblé, aux anges, d'entendre un personnage mentir.

Chaque fois que *le Menteur* se lance dans l'un de ses mensonges insensés, un frémissement s'empare de l'assistance. A la Comédie-Française, on entend des « ah ! » de bonheur. Le public est galvanisé. C'est tout à fait comparable à l'enthousiasme qui s'empare des gradins d'un stade quand, dans un match de football, une attaque déchaînée s'amorce.

Le mensonge n'est pas un délit. Même dans le cas, extrême, du « faux témoignage », il n'est condamnable que dans des conditions très restrictives. Et traiter quelqu'un de « menteur » n'est pas tenu pour une injure. Néanmoins, le mensonge est une « faute morale », fort mal vue.

Le Menteur de Corneille n'a pas de circonstance atténuante. Il ment pour séduire une femme, pour se sortir d'une impasse, ou par rodomontade pure. Eh bien, le public ne se tient pas de joie à écouter ces mensonges. Il exulte.

Il est évident que Corneille a bien « calculé son coup ». Il a voulu faire une pièce amorale, et prouver, par son succès, que le théâtre n'avait rien à voir avec la vertu.

Pour parfaire sa démonstration, il a écrit, aussitôt après *le Menteur*, une autre pièce, qu'il appelle *la Suite du Menteur*, pièce mille fois meilleure, *« remplie de beaux vers »* comme il l'annonce lui-même, et très curieuse, notamment parce que l'action est située dans une prison, la prison de Lyon, ce qui est un tour de force pour une comédie.

Ce qui distingue, d'autre part, cette seconde pièce de la première, c'est que les mensonges du Menteur y sont estimables, vertueux. Le Menteur est en prison parce qu'il a voulu empêcher un assassinat. Il est arrivé trois secondes trop tard : le meurtre était accompli. Il a bien vu l'assassin, qui a pris la fuite. « Trois sergents » surviennent, qui trouvent notre Menteur l'épée à la main, *« les doigts souillés de sang »*. Ils l'incarcèrent.

Quelques jours après, le juge d'instruction amène à la prison un autre suspect, demande au Menteur s'il le reconnaît. Et oui, c'est bel et bien l'assassin. Mais le Menteur n'est pas un dénonciateur. Il « ment » : il dit ne pas reconnaître cet homme, et il invente le portrait d'un criminel tout opposé, physiquement.

Cette pièce, pourtant très belle, ne fut pas un succès et n'est jamais jouée. Corneille nous explique pourquoi : il nous dit qu'en *« perdant ses mauvaises habitudes »*, le Menteur *« a perdu presque toutes ses grâces, et qu'il semble avoir quitté le meilleur de ses agréments lorsqu'il a voulu corriger ses défauts »*.

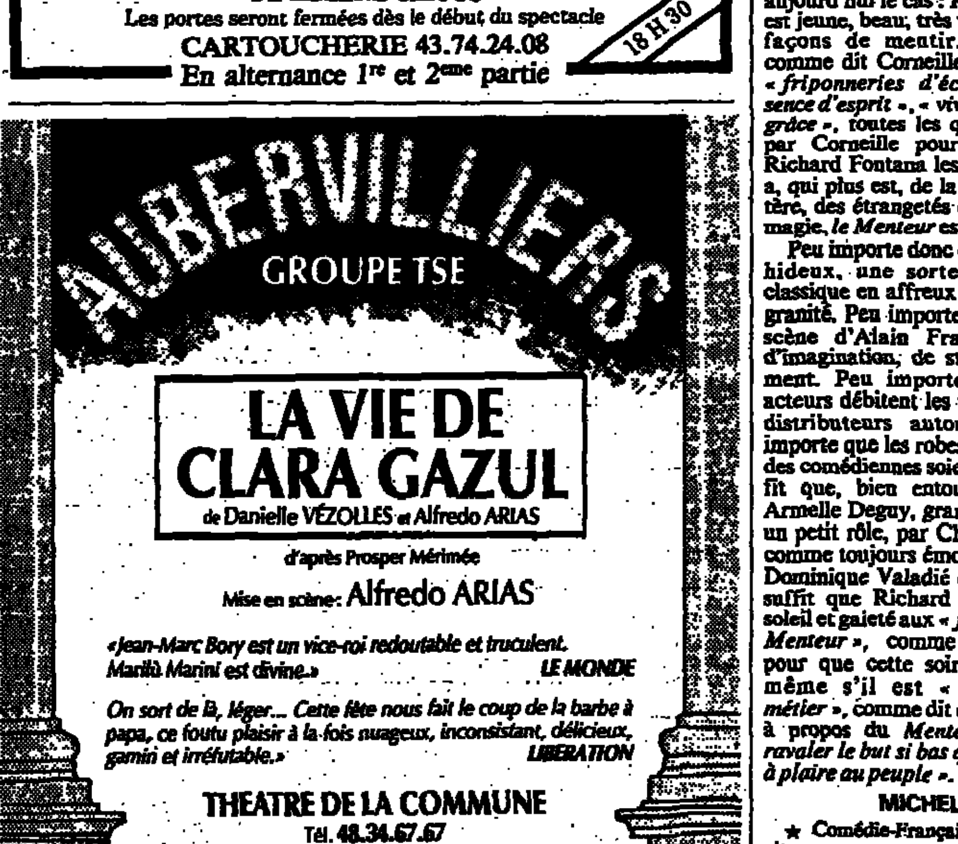
Il nous reste donc à croire que les directeurs de théâtre feront éternellement re-jouer *le Menteur*, une pièce pas terrible, pour les délices du public, parce que l'acte de mentir est ici « servi » avec une ruse exceptionnelle par ce pervers de Corneille. Oui, vraiment, tout le charme de cette pièce repose sur le cynisme des mensonges du Menteur.

Dès lors, le spectateur ne peut espérer qu'une chose, c'est que le comédien qui interprète le Menteur aura la séduction voulue. Et c'est aujourd'hui le cas : Richard Fontana est jeune, beau, très vivant, il a mille façons de mentir, d'accomplir, comme dit Corneille, indulgent, ses *« friponneries d'écolier »*. *« Présence d'esprit »*, *« vivacité »*, *« bonne grâce »*, toutes les qualités requises par Corneille pour son Menteur, Richard Fontana les a. Et comme il a, qui plus est, de la poésie, du mystère, des étrangetés d'invention, une magie, *le Menteur* est très applaudi.

Peu importe donc que le décor soit hideux, une sorte d'HLM néoclassique en affreux crépi gris-beige granité. Peu importe que la mise en scène d'Alain Françoìs manque d'imagination, de style, de mouvement. Peu importe que certains acteurs débitent les vers comme des distributeurs automatiques. Peu importe que les robes et les coiffures des comédiennes soient laides. Il suffit que, bien entouré par Marie-Armelle Deguy, grande actrice dans un petit rôle, par Christine Murillo, comme toujours émouvante, par une Dominique Valadié originale, oui, il suffit que Richard Fontana donne soleil et gaieté aux *« finesses de notre Menteur »*, comme dit Corneille, pour que cette soirée soit réussie, même s'il est *« injurieux au métier »*, comme dit encore Corneille à propos du *Menteur*, que *« d'en ravaler le but si bas que de le réduire à plaire au peuple »*.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30, en alternance.



AU LOUVRE ET AU CHATELET

L'urbanité du mobilier

17 heures, Châtelet. 18 heures, Louvre. Deux inaugurations à une station d'écart, l'une et l'autre à la périphérie de la culture, mais significatives de l'importance qu'on lui accorde désormais dans les rouages les plus naturels, les plus simples de la vie.

17 heures, Châtelet. On inaugure la première des « nouvelles » colonnes Morris. Toute la nuit, d'énormes camions ont gêné les automobilistes du secteur, déposant ces gros cylindres destinés à recevoir l'affichage des spectacles parisiens. Les anciennes, il y en avait quatre-cents, étaient usées par le temps et les intempéries. Les nouvelles, il y en aura quatre cents, rempliront jour et nuit la même fonction.

Elles sont plus hautes que les précédentes, les affiches y sont protégées par une gaine de plexiglas qui n'évite pas les reflets mais protège assurément le matériel placardé : on reconnaît là l'inspiration Decaux. Mais, comme le mobilier urbain de Jean-Claude Decaux (notamment ses terribles sanisettes) ne donne pas que des palpitations heureuses aux esthètes parisiens, on a cherché à séduire ces derniers : les nouvelles colonnes ont un chapeau pointu « à l'ancienne ». On en a même rajouté, sans craindre de tordre le cou à l'histoire et au style : les séparations verticales des plaques de plexiglas sont masquées par des espèces de faisceaux républicains du plus curieux effet. La cohabitation dans l'ancien. Indigeste (1).

18 heures, le Louvre. On inaugure la cafétéria rénovée. C'était un boui-boui abject dont nous avions ici même dénoncé les miasmes. Constatant l'ampleur du désastre, M. Jack Lang a réagi, et l'architecte Bouchain a réaménagé cela en un temps record. Tout l'espace de la cage d'escalier a été restitué et toute la surface du péristyle rendue au public. Le mobilier destiné aux clients, mi-jardin, mi-salon de thé est « du meilleur ton », discret et accueillant. Celui destiné à la société de restauration concessionnaire de la cafétéria, d'un rouge vif qui fait approximativement écho à la salle du dix-neuvième siècle français, est moins discret. Mais il abrite désormais une nourriture tout à la fois simple, bonne et abordable, qui ne déshonore plus, à travers cette vitrine qu'est le plus grand musée de France, toute la cuisine nationale.

Inaugurant cette cafétéria provisoire, car elle doit disparaître avec la création du Grand Louvre, le ministre de la culture a annoncé que toutes les salles du musée étaient désormais accessibles au public six jours sur six, le mardi restant celui de fermeture. Le caractère aléatoire de l'ouverture des différentes salles était, avec l'état de la cafétéria, un élément du suspicion sur l'avenir du futur grand musée.

Prochaine inauguration : ce 7 février. Là, il faudra venir en foule, car c'est la cour Carrée du Louvre, un des chefs-d'œuvre de l'architecture française, fouillée, recouverte, restaurée et blanchie, qui sera à nouveau ouverte au public.

F. E.

(1) Il faut, en revanche, remercier la Ville de l'effort fait, boulevard Saint-Martin, pour remplacer à l'identique les balustrades des trottoirs surélevés. Même si les travaux traînent...





film noir plus ou moins épais. C'est ainsi que chaque épreuve est une interprétation nouvelle de son œuvre par l'artiste lui-même.

Rembrandt maniait l'eau-forte avec la même facilité qu'il peignait, avec la même insolence. Peut-on rêver moyen plus sûr que l'encre noire pour traduire la luminosité ou l'intériorité d'une âme ? Moyen plus immédiat et plus efficace, pour associer la liberté et la rapidité qu'autorise le dessin, avec la densité, la présence de la matière que permet la peinture ? L'exposition donne la pleine mesure du génie de Rembrandt, des premiers autoportraits, dans les années 1630, à *la Femme à la flèche*, gravée deux ans avant la mort de sa seconde femme, dernière eau-forte de l'artiste. Du plus détaillé, compliqué, surchargé (*Ecce Homo*), au plus rapide, au plus efficace, malgré la légèreté des moyens employés (*Saint Jérôme*, 1653), sinon même leur « désinvolture » (*le Dessinateur et son modèle*, 1639). Du plus simple (*la Petite Fiancée juive*) au plus étoffé (*la Grande Mariée juive*), ou au plus mystérieux (*Clément de Jonghe*, 1651).

Portraits (seuls ses amis avaient droit au procédé, les autres, à la peinture), autoportraits, scènes bibliques, paysages, c'est tout Rembrandt enfin qu'on découvre au Petit Palais, en quatre ou cinq salles superbement efficaces.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) L'autoportrait est actuellement le thème de l'exposition du Musée-galerie de la SEITA. Un remarquable ensemble contemporain rassemblé par M. Jean-Pierre Seguin, ancien conservateur du Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale.

★ Petit Palais, jusqu'au 20 avril.

ET AU CHATELET

é du mobilier

régi, et l'architecte Bouchain a réaménagé cela en un temps record. Tout l'espace de la cage d'escalier a été restitué et toute la surface du péristyle rendue au public. Le mobilier destiné aux clients, mi-jardin, mi-salon de thé est « du meilleur ton », discret et accueillant. Celui destiné à la société de restauration concessionnaire de la cafétéria, d'un rouge vif qui fait approximativement écho à la salle du dix-neuvième siècle français, est moins discret. Mais il abrite désormais une nourriture tout à la fois simple, bonne et abordable, qui ne déshonore plus, à travers cette vitrine qu'est le plus grand musée de France, toute la cuisine nationale.

Inaugurant cette cafétéria provisoire, car elle doit disparaître avec la création du Grand Louvre, le ministre de la culture a annoncé que toutes les salles du musée étaient désormais accessibles au public six jours sur six, le mardi restant celui de fermeture. Le caractère aléatoire de l'ouverture des différentes salles était, avec l'état de la cafétéria, un élément de suspicion sur l'avenir du futur grand musée.

Prochaine inauguration : le 7 février. Là, il faudra venir en foule, car c'est la cour Carrée du Louvre, un des chefs-d'œuvre de l'architecture française, fouillée, recouverte, restaurée et blanche, qui sera à nouveau ouverte au public.

F. E.

(1) Il faut, en revanche, remercier la Ville de l'effort fait boulevard Saint-Martin, pour remplacer à l'identique les balustrades des trottoirs surélevés. Même si les travaux traînent...

MUSIQUES

SIMON RATTLE ET L'ORCHESTRE DE BIRMINGHAM

Toute la musique éparse dans l'air

Un visage d'adolescent gracieusement dessiné, mais aigu sous une crinière bouclée de cheveux bruns, une ceinture rouge de pelotari sous l'habit noir, une silhouette féline, c'est Simon Rattle, trente et un ans, jouant de son instrument préféré, l'Orchestre de la cité de Birmingham...

Sa direction ressort d'une alchimie particulière : on ne saurait parler de sa « battue », tant le mouvement est toujours ascensionnel, avec une décharge énergétique parcourant le bras qui s'élance. Est-ce ainsi qu'il déréalise la sonorité instrumentale, avec des cordes sublimées, des bois fragiles, des cuivres diaphanes, devenus vibrations désincarnées, pour nous faire entrer dans la pure essence musicale ?

Dans le premier des deux programmes (1) qu'il donne au Théâtre des Champs-Elysées pour « Piano quatre étoiles », d'André Furno, Rattle a interprété merveilleusement la *Passacaille* op. 1 d'Anton Webern, en longues lignes méditatives et détendues, où s'épanouissaient des couleurs divines, comme fraîchement écloses à l'aurore ou dans le mystère de la nuit.

Et pour les *Images* de Debussy, il semblait capter toute la musique éparse dans l'air : le bonheur des cordes épandues au milieu des *Gigues* fusant de partout, les mille bruissements de la nature et le vent qui frémit dans les *Rondes de printemps*, la lumière inondant les rues et les bois, le non-chaloir et la rêverie faunesque du sommeil, le tintamarre candide d'un jour de fête, dans *Ibéria*.

Petite déception dans ce concert : le grand Alfred Brendel paraissait cette fois s'être cuirassé contre son émotion dans le *4e Concerto en sol* de Beethoven, joué avec une belle sonorité idéalisée, transparente, objective, le lyrisme fermement tenu en bride ; l'*adagio* même finissait par devenir ostentatoire sous tant de modestie...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Deuxième programme, ce vendredi 7, au Théâtre des Champs-Elysées : *Concerto pour piano* de Brahms et *Concerto pour orchestre* de Bartok.

Les ruses souriantes de Djamel Allam

Il y a quelques années, Djamel Allam avait conquis à Paris et en province un vrai public avec des mélodies qui éclataient, qui portaient la lumière et le soleil de la terre algérienne, une musique qui avait su intégrer harmonieusement les racines du chanteur, les traditions et les influences reçues d'Afrique et d'ailleurs, du jazz et du rock.

A la suite des mésaventures d'une petite maison phonographique indépendante tombée en faillite, Djamel Allam avait pris d'autres routes : celle de l'acteur dans des films algériens et français (*Fort Saganne*), celle de compositeur de musique de films.

Un nouvel album (*Salimô*) publié chez Celluloïd et qui s'est bien vendu en Algérie lui permet de revenir sur une scène française, au Forum des Halles, avec six musiciens jouant de l'oud, du clavier, de la basse et des percussions.

Djamel Allam joue une musique ouverte, universelle, même si ses arrangements aujourd'hui s'orientent un peu plus vers la tradition maghébine. Il a pris de la distance, du recul dans la manière de raconter la saga de l'immigration. Il nous dit (en français dans *Yasmina*) la difficulté incommensurable à retourner vivre sur la terre natale après un long séjour dans un pays industriel comme la France. Il chante les rêves du vent, les gestes du quotidien près de Bedjaia (Bougie) où il est né entre la mer et la montagne. Il conduit des concerts avec la même ruse souriante qu'autrefois, la spontanéité et la générosité d'un poète partagé entre deux cultures, entre deux langues : le français qu'il utilise pour présenter ses chansons sous forme de poèmes, et le berbère familial, solide, qui rassemble, ses cris, des vies.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Forum des Halles, vendredi 7 et samedi 8 à 21 heures, dimanche à 16 heures.

CINÉMA

« NATTY GANN », de Jeremy Kagan

L'adolescente

Elle a quatorze ans. Elle s'habille en garçon avec la casquette du « Kid » de Chaplin. A Chicago, en 1935, elle mène une vie dure dans les quartiers ouvriers. Elle n'a plus de mère et son père est chômeur. Natty l'adore et il y a de quoi : en prolo américain, Ray Wise, avec son charme viril, sa force et sa tendresse à fleur de peau apparaît comme une figure masculine idéale. Ray Wise ou, plutôt Sol Gann trouve enfin un travail de bûcheron dans l'Etat de Washington et doit partir précipitamment sans avoir revu Natty. Restée aux mains d'une mégère, la fillette s'enfuit pour retrouver son père.

Contemporaine d'Annie Rooney, l'orpheline vagabonde des bandes dessinées, Natty Gann est d'une autre trempe. Les productions Walt Disney renversent la vapeur des contes sirupeux, des aventures pour enfants bien sages. Cela tient sans doute à Jeremy Kagan (réalisateur de *The Big Fix* et surtout du merveilleux *The Chosen* d'après Chaim Potok) qui ne saupoudre pas la réalité des années de la dépression économique avec du sucre. Chômage, misère, errance, lutte contre la faim, la peur, la police pourchassant les vagabonds montés en fraude dans les trains de marchandises : l'homme est un loup pour l'homme. Mais un vrai loup se fait le protecteur de Natty dans cette sorte de voyage initiatique où Meredith Salenger, jeune actrice rayonnante d'énergie, de vie intérieure, apprend à se défendre, à mûrir, et découvre fugitivement l'amour avec un routard (John Cusack) qui remplacera, peut-être, un jour, son père.

Sans sombrer dans le rétro ; Jeremy Kagan a retrouvé ce qui a fait la grandeur, l'efficacité des films sociaux de la Warner, au temps où Roosevelt et son administration mettaient tout en œuvre pour juguler la crise. Après tout, c'est de l'histoire. Et qui vaut bien d'être racontée comme cela.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

COMMUNICATION

M. Mexandeau lance le réseau interactif de Montpellier

M. Mexandeau, ministre des PTT, a inauguré, le 6 février, les premières installations du réseau de vidéocommunication de Montpellier. Ce rejeton à part entière du plan de câblage de 1982, le premier réseau véritablement interactif en dehors de celui expérimental de Biarritz, entrera en exploitation au dernier semestre et reliera tous les foyers de Montpellier d'ici à 1989. Son architecture en étoile, conçue par Velec CGCT, et le câblage intégral en fibres optiques offriront toute une gamme de nouveaux services : télévidéothèque, programmes payés à la consommation, système de télé-achat, liaisons spécialisées pour les entreprises et la formation. Le Centre national des études en télécommunications consacre un budget de 20 millions de francs à la mise au point de tous ces services, qui seront généralisés sur les autres réseaux en fibres optiques.

Le ministre des PTT a profité de l'occasion pour rappeler la détermination du gouvernement à poursuivre le pari industriel du plan câble. Seize marchés ont déjà été signés avec des villes pour un total de 2 millions de foyers à raccorder. Le nombre de liaisons commandées aux industriels s'élève à 1,1 million, réparties pour moitié entre la technique en fibre optique et celle plus classique en coaxial. En incitant la direction générale des télécommunications (DGT) à élargir le cadre juridique de la télédistribution, M. Mexandeau veut associer pleinement les exploitants privés à la gestion des nouveaux services, qui sont, selon lui, un facteur essentiel de la pénétration commerciale du câble. Un scénario qui faisait, le même jour, l'objet d'un débat aux Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique, organisées par le CNRS.

Un virage difficile pour le plan câble

Les premiers pas du réseau de Montpellier peuvent apparaître comme la grande victoire des idées qui ont inspiré le plan de câblage de novembre 1982 : pari technologique sur la fibre optique, mariage de la télévision classique et des services modernes de communication électronique. Après trois ans de polémiques, la DGT et les industriels qui l'ont suivi sont en mesure de démontrer que la télévision interactive est une réalité et que les réseaux câblés sont bien les nouvelles autoroutes de la société de services qui se développe en cette fin de siècle. Pourtant, le plan câble n'a jamais été aussi menacé.

Le programme de l'opposition veut retirer le monopole du câblage aux PTT, laisser aux collectivités locales le libre choix de la technologie à utiliser, mettre la DGT en concurrence avec des opérateurs privés sur la propriété et la gestion des réseaux. Aussi, à l'approche des échéances électorales, la formidable puissance de la DGT, qui s'était lancée totalement dans la bataille de la fibre optique, semble soudain assaillie de doutes, divisée par des stratégies contradictoires. Malgré les affirmations du ministre des PTT, une grande partie de son administration souhaite se replier sur la technologie classique du coaxial pour faire face plus efficacement à la déréglementation et à la concurrence à venir. Même les villes les plus déterminées à se câbler en fibre optique ont du mal à faire prendre en compte leurs commandes.

Ce revirement est d'autant plus inquiétant qu'au même moment les Etats-Unis, terre d'élection du câble, amorcent la réflexion contraire. Outre-Atlantique, les opérateurs voient depuis un an leur marché stagner. Les recettes des chaînes payantes sont en chute libre, les abonnements au câble plafonnent au-dessous de 60 % des foyers américains et les câblo-opérateurs ne dégagent plus de marges bénéficiaires suffisantes pour entreprendre la câblage fort coûteux des grands centres urbains.

Le câble américain souffre de la concurrence des 23 millions de magnétoscopes, et des 1,5 million d'antennes paraboliques qui captent directement les satellites, et même de la nette amélioration des programmes des télévisions hertziennes classiques. Pour sortir de l'impasse, la profession se lance à corps perdu dans la commercialisation des nouveaux services interactifs, en particulier les films de cinéma et les grands matches sportifs payables à la consommation (pay per view). *Mais ce redéploiement stratégique* est freiné par la technologie des réseaux en coaxial, qui rend l'interactivité trop limitée et trop coûteuse. Et les spécialistes américains se prennent à rêver des avantages de la fibre optique.

La crise du câble américain peut représenter la chance de l'industrie française. Elle est aussi une leçon pour tous ceux qui en France se préoccupent de la viabilité financière des futurs réseaux. De nombreuses collectivités locales (Montpellier, Gennevilliers, Niort, etc) ont déjà compris que le câble ne pouvait séduire le public en proposant seulement la simple diffusion de chaînes de télévision classique. Plutôt que de concurrencer les médias existants, elles misent sur la fibre optique et les nouveaux services pour trouver un équilibre économique. Les recettes ne seraient plus liées alors aux abonnements, mais à la facturation de la consommation comme pour le téléphone ou la télématique.

Mais cette stratégie bute sur la trop lente montée en charge des abonnements au câble. Comment rentabiliser une telle exploitation lorsqu'on a seulement 10 % ou 20 % d'abonnés sur quelques dizaines de milliers de prises et que ceux-si payent déjà 140 F par mois pour être raccordés ? Conscients du problème, les grands groupes financiers (Caisse des dépôts, Générale des Eaux) qui se sont lancés dans l'exploitation du câble se penchent aujourd'hui sur un nouveau scénario : le raccordement de tous les foyers avec un programme de base (les six chaînes existantes) gratuit pour développer ensuite, sur une base large, les nouveaux services.

Selon un responsable de la Caisse des dépôts, un réseau gratuit reliant cent mille foyers pourrait trouver son équilibre si chaque foyer consacre 75 francs par mois à la consommation payante de programmes. Les avantages économiques de ce scénario n'intéressent pas que les exploitants. Ils séduisent aussi les professionnels du cinéma qui voient se dessiner ainsi une diffusion plus transparente et plus rentable de leurs films et sont prêts à les programmer sur ces canaux avant leur passage à la télévision ou même à leur sortie en vidéocassette.

Câblage généralisé et gratuit, paiement des programmes à la consommation : un modèle cohérent s'esquisse qui répond à tous ceux qui ont mis en cause le choix de la fibre optique pour réaliser de simples réseaux de télédistribution. Mais il prend à rebours la stratégie d'une grande partie de la DGT, plus soucieuse aujourd'hui de se replier sur les fonctions solides de son monopole. Il va aussi à contre-courant du vent de libéralisme qui souffle du côté de l'opposition. Reste à savoir si l'on peut tirer un trait sur les 5 milliards de francs déjà investis dans le câblage en fibres optiques et renoncer, pour de simples raisons politiques, à un formidable pari industriel et technologique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Télévisions privées

LES AGENCES DE PUBLICITÉ SAISISSENT LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

L'Association des agences conseil en publicité (AACP) estime que la participation d'agence de publicité et d'acheteur d'espaces au capital d'une chaîne de télévision est contraire aux ordonnances de 1945 sur la concurrence. L'AACP dénonce « *cette position abusivement dominante limitant l'exercice de la libre concurrence* », dans une lettre adressée le 6 février à M. Jean Donnedieu de Vasbres, président de la commission de la concurrence. Les professionnels de la publicité demandent à la commission de se prononcer sur « *la régularité des choix effectués* » dans les concessions de télévision privée qui ont été octroyées par le gouvernement.

Cette offensive vise à l'évidence la sixième chaîne musicale dont le capital est détenu à 25 % par le groupe Publicis, à la fois régisseur et agence, et à 12 % par la société de M. Gilbert Gross, premier acheteur d'espaces publicitaires sur le marché français. L'AACP estime que, en devenant diffuseurs et donc vendeurs d'espaces publicitaires, Publicis et M. Gilbert Gross se livrent à un cumul de fonctions nuisible à la transparence du marché.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHUTE LIBRE, Essaïon, (42-78-46-42), 21 h.
HOTEL AZUR, Templiers, (42-78-91-15), 21 h.
LA RÉSISTIBLE ASCENSION D'ARTURO UI, Centre Vinci (78-67-65-11), 20 h 30.
PROCÈS D'INTENTIONS, Déchargeurs, (42-36-00-02), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Menteur.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer 20 h 30 : Alias.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo : nouveaux films BPI : 16 h, Plus ou moins homme : Vercors, de F. Buyens ; 19 h, les Maronites entre fleur et fusil ; les Hassidim, de P. Callebaut, N. Nacy ; Vidéo-Musique 16 h, Maria Callas, de G. Seligman ; 19 h, The Weavers, de R. Brown. Le cinéma italien, 1905-1945 : 17 h 30, l'Emigrante, de G. Pastrone ; Più forte dell'odio è l'amore, d'E. D. Lucia ; 20 h 30, la Zia di Carlo, d'U. Paradisi ; (Salle Garance : 42-78-37-29) ; Vienne 1880-1938 : 15 h : Films sur G. Klimt et Van Gogh ; 18 h 30 : l'Origine de la nuit, de L. Baumgarten).
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : 20 h 30, l'Italienne à Alger, de Rossini.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : 20 h 30 : Lapin, Lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; 18 h 30 : Sol (clown-poète).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet : 21 h : Vincent et l'amie des personnalités, 18 h 30 : Elvire Jouvet 40.
ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-88-50), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Tuss. – Galerie, 20 h 30 : Voyages d'hiver.
☞ CLA (45-08-48-28), 20 h 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Peñaloza et de l'exilé Mateluna.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allumeêtres ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), 21 h : le Vent coulis.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : les Bonnes.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
JARDIN D'HIVER, (42-62-59-49), 21 h : la Nuit d'Irlande.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. – II. 19 h : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. – Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club : le Président.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. – Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30) 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Britannicus.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : le Grand Meaulnes.
☞ PELOUSE DE REUILLY sous chapiteau (45-85-47-10), 20 h 30 : Manipulations.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observe, récit.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
☞ STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans, elle découvrait la mer.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), II : 20 h 30 : les Chaises.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. – Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Une passion dans le désert.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40 ; 21 h : les Aviateurs.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 7 février

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
ZÉNITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : Miguel.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : M. Mathieu.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Libertango.
ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Proenca (Brahms, Villa-Lobos, Scriabine...)
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Henze, Liszt, de Falla...).
Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Birmingham Symphony Orchestra (Brahms, Debussy).
Eglise suédoise, 20 h 30 : Ph. Cassard (Brahms, Prokofiev, Chopin...).
La Table verte, 22 h : J.-M. Bonn (Liszt, Debussy, Bach...).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Ensemble la Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe, Ensemble vocal a capella (Lassus, Palestrina).

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30, dim. : la Vie de Clara Gazul.
BOBIGNY, Salle P. Neruda, 20 h 30 : S. Kassap Quartet, S. Grapelli Trio.
CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-14-27) : Vautrin-Balzac, 20 h 30 : 1re partie.
CLICHY, Th. Rutebeuf (48-39-28-58), 21 h : Le Moine.
MONTREUIL, Salle Berthelot (48-58-65-33), 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.
NEUILLY, Th. de l'Albatros (47-47-83-03), 20 h 30 : Tueur sans gages.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Folie ordinaire d'une fille de Cham.
SAINT-GRATIEN, Th. de l'Epi-d'Or (34-17-11-20), 21 h : le Tour du monde en 80 jours.
SARCELLES, OCM (34-19-54-30), 20 h 30 : R. Devos.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Jean L'Hote : la Communale ; les Confessions d'un enfant de chœur ; Hommage à J. Skolimowski : Roi, Dame, Valet (v.o. s.-t.f.) ; 21 h, le Cri du sorcier (v.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Panorama du cinéma thaï : les Bambous rouges, de P. Cheyaroon (v.o. s.-t.ang.) ; 19 h 30, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : le Juge, de A. Sjoberg.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.
LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-80-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).
LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).
HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
INVASION U.S.A. (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).
LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UCG Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PEUR BLEUE (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).
PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PROFS (Fr.) : Bergère, 9e (47-70-77-58).
RAMBO II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Marignon, 8e (43-59-31-97).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).
LE SOULIER DE SATIN (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BIEN-AIMÉE DE GAVRILOV, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LES BISOUNOURS, film américain de Arna Selznick (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
COMMANDO (*), film américain de Mark L. Lester (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES FEUX D'HIMATSURI, film japonais de Mitsuo Yanagimachi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA MAIN DANS L'OMBRE, film allemand de Rudolph Thome (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
NATTY GANN, film américain de Jeremy Kagan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f., Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PADRE NUESTRO, film espagnol de Francisco Regueiro (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
PEAU D'ANGE, film français de Jean-Louis Daniel : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LES SUPER-FLICS DE MIAMI, film américain de Bruno Corbucci (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
UNE CRÉATURE DE RÊVE, film américain de John Hughes (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f., Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) : (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Action Christine Bis Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), (v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).
HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MISHIMA (A.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THEOREME (It.) (*) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).





TARGET (A., v.o.) : [illegible] Ambassade, 8e [illegible] 59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e [illegible] 42-60-33).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e [illegible] 11-30).
TOKYO GA (All. [illegible]) : Saint-André-des-Arts, 6e [illegible].
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er [illegible] ; 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e [illegible] 56-70) ; Quintette [illegible] ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier [illegible] (43-87-35-43) ; Français, 9e [illegible] 33-88) ; Fauvette [illegible] ; Montparnos, 14e [illegible] ; Gaumont Convention, 15e [illegible].
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) [illegible] 41-46) ; Marignan [illegible] ; Parnassiens, 14e [illegible] ; Français, 9e [illegible] 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy [illegible] (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.f.) : Forum, 1er [illegible] 97-53-74) ; UGC Odéon, 6e [illegible] 10-30) ; Colisée, 8e [illegible] ; George V, 8e [illegible] ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) [illegible] (47-70-33-88) ; Fauvette [illegible] 56-86) ; Mistral, 14e [illegible] ; Montparnasse Pathé, 14e [illegible] ; Paramount Montparnasse [illegible] 30-40) ; UGC Convention, 15e [illegible] 93-40) ; Pathé Clichy, 18e [illegible] 46-01).
ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg [illegible] (46-33-97-77).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) : [illegible] Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : [illegible] Rive gauche, 5e [illegible].
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e [illegible] 72-07) ; Action Christine Bis [illegible] ; Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) [illegible] Club, 9e [illegible] 70-81-47).
CARMEN (Saura) [illegible] : Denfert [illegible] (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e [illegible] 44-21).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés [illegible] (42-22-87-23).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e [illegible] ; Reflet [illegible] Fayette, 9e (48-74-[illegible]).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-[illegible]).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e [illegible] ; Ermitage, 8e [illegible] ; UGC Boulevard, 9e (45-74-[illegible]) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse [illegible] (43-27-52-37) ; UGC Convention [illegible] (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e [illegible] 63-42) ; Images [illegible] ; Tourelles, 20e [illegible].
DÉLIVRANCE (A.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-[illegible]).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr., v.o.) (**) : Saint-Ambroise [illegible] 89-16).
DERSOU OUZALA [illegible] : Lambert, 15e [illegible].
DON QUICHOTTE (Fr.) : Pagode [illegible] (45-54-15-04).
DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : [illegible] Écoles, 5e (43-[illegible]).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e [illegible].
FALLING IN LOVE (A.) [illegible] 17e (43-[illegible]).
LE FLEUVE SAUVAGE (A.) [illegible] Action Rive gauche [illegible].
LA GUERRE DU FEU (Fr.) [illegible] (42-78-47-[illegible]).
HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Reflet [illegible] 5e (43-54-42-34).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE BLEUE (A.) [illegible] Action Christine [illegible] (43-29-11-30).
LES HOMMES DE LA MER [illegible] Action Christine [illegible].
JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) [illegible] Christine Bis [illegible].
JÉSUS DE NAZARETH [illegible] Grand Pavois, 15e (45-54-[illegible]).
MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-[illegible]).
MARIA'S LOVERS [illegible] Saint-Ambroise [illegible] ; Boîte à films, 17e (46-22-44-[illegible]).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (45-08-[illegible]).
MISHIMA (A.) : Boîte à films, 17e [illegible] 22-44-21).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto [illegible].
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e [illegible].
OMAR GATLATO [illegible] : Utopia, 5e (43-26-[illegible]) ; [illegible] UGC Marbeuf, 8e (45-61-[illegible]) ; [illegible] Escurial [illegible] (45-43-[illegible]).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (*) : Studio Galande [illegible] 72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches [illegible] (46-33-[illegible]) ; Saint-Lambert, 15e [illegible] 32-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE PROCÈS (A.) [illegible] Trois Luxembourg, 6e (46-33-[illegible]).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THÉORÈME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (43-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-[illegible]).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-[illegible]).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-[illegible]).
LES VISITEURS [illegible] : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-[illegible]).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Chanson française pas morte !

« La chanson française recule partout ! » Ce jugement sans appel porté récemment par le Conseil supérieur de la musique (*le Monde* du 25 janvier) a piqué plusieurs personnes au vif. Aussi, est-ce avec grand plaisir que nous pouvons apporter un démenti formel : le cadavre de la chanson française bouge encore ; mieux ! elle ressuscite ici et là...

C'est ainsi que Radio-France nous a informé d'une Journé de la chanson française, le 29 janvier, au cours de laquelle les trente-six radios locales de Radio-France *ont diffusé un programme* composé de chansons françaises à 100 %. De son côté, Radio-Monte-Carlo trouve le rapport bien pessimiste et fait remarquer non seulement que RMC *« est la plus musicale des stations, avec sept heures et demie de diffusion journalière »,* mais aussi que *« la chanson française occupe entre deux tiers et trois quarts de l'espace musical sur RMC jusqu'en fin d'après-midi. Il faut attendre le « Hit-Parade », puis « Juke-Box » pour que la chanson anglo-saxonne devienne majoritaire ».*

Dont acte. Mais la réaction la plus intéressante, peut-être, est venue de France-Culture, radio peu musicale par vocation, qui annonce des innovations dans le *domaine de la chanson. La politique* de Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, et de Philippe Arrii-Blachette, directeur des programmes musicaux, est de promouvoir la chanson en tant qu' *« art culturel »* et, à cette fin, ils ont récemment lancé quatre nouvelles émissions. Depuis un an, il existe deux rendez-vous hebdomadaires : « Diagonales » (chaque mardi de 21 h 30 à 22 h 30), un magazine de la chanson française et étrangère, traité à travers le prisme de l'actualité ; et « La mémoire en chantant » (chaque samedi de 10 h 40 à 11 heures), une émission qui évoque par la chanson un événement qui a marqué notre histoire récente.

Et puis deux nouvelles émissions publiques : « Trois fois un » (un mercredi par mois, à 20 h 30, dans l'auditorium de la Maison de la radio, diffusé le dimanche suivant, de 22 h 30 à 24 heures), qui entend renouer avec le music-hall et la présence du public, en offrant un enregistrement à une star, une vedette et un espoir de la chanson ; et *« Repérages » (deux enregistrements publics par mois, dans une salle parisienne, diffusé chaque dimanche de 20 heures à 20 h 30), qui se définit comme *« une découverte régulière des nouveaux talents de la chanson d'expression française ».*

« Repérages » sera un voyage en francophonie, à la découverte de talents inconnus qui, n'ayant pas encore fait de disques, se trouvent actuellement exclus du système et du marché des médias, dit François-Régis Barbry, journaliste de la presse écrite, qui animera cette nouvelle émission avec Eve Griliquez. *« Nous voulons donner leur chance à une génération sacrifiée et surtout empêcher de disparaître la mémoire de notre époque. »*

ALAIN WOODROW.

★ Première émission de « Repérages », dimanche 9 février, 20 heures, France-Culture.

Vendredi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Michel Sardou.
Seconde partie du concert de Michel Sardou au Forest Hall National de Bruxelles, une des plus grandes salles de spectacle d'Europe.

21 h 45 Téléfilm : le Vignoble des maudits.
D'après le roman de L. de Stefani, adapt. L. Mandara, avec L. Massari, M. Adorf, A. Belio...
Une sombre histoire familiale qui se déroule dans les années 30, en Sicile, pays de la Mafia. Dommage que le doublage soit si mauvais. Peut-on espérer, un jour, un téléfilm en version originale ?

22 h 45 Journal.

23 h TSF.
Télévision sans frontière : *Africa Black and White*, avec Raina Rai, Myriam Makeba, des clips du Maroc, de Côte-d'Ivoire, etc.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Un seul être vous manque.
De J. Doniol-Valcroze. Avec C. Spaak, Y. Folliot, D. Flamand... (1er épisode).
Suite du feuilleton diffusé l'année dernière. Juliette et Guillaume, qui s'étaient séparés, se retrouvent momentanément, mais ils ont toujours autant de mal à s'entendre. A suivre...

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « D'Amandine à Olivier », sont invités : Bernard Fonty (Bonjour l'aurore ! *et* Chemins de la mise au monde) ; *René Frydman* (l'Irrésistible Déair de naissance) ; *Élisabeth de Neyrat* (la Guerre des papys) ; *Robert Sabatier* (David et Olivier) ; *François Weyergans* (la Vie d'un bébé).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club : l'Ombre d'un doute.
Film américain d'Alfred Hitchcock (1943). Avec J. Cotten, T. Wright, P. Collinge.
Oncle Charlie a une nièce qui le soupçonne fort d'avoir assassiné de pauvres veuves riches. Ne tue-t-on pas ce que l'on aime ? C'est oncle Alfred qui le rappelait à Truffaut, en lui expliquant que c'était là son film favori, à cause du héros coupable. Ne pas le manquer : il joue au bridge dans un train.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Feuilleton : A nous les beaux dimanches !
De Robert Mazoyer, scénario de G. Elgey et C. Watton.
Avec A. Parilland, C. Giraud, B. Devoldère...
La saga de deux familles, l'une bourgeoise et l'autre ouvrière, dont les destinées s'entrecroisent pendant la décennie cruciale qui précède la deuxième guerre mondiale. Des personnages quelque peu stéréotypés. Tout cela se laisse regarder, malgré quelques longueurs.

21 h 30 Face à la 3 : Pierre Bérégovoy.
M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, est interrogé par André Campana, Geneviève Guicheney, Michel Naudy et Michel Tardieu. M. le ministre est content de lui ; arrivera-t-on à lui faire perdre le sourire ?

22 h 30 Journal.

22 h 50 Montagne.
Au sommaire : les Championnats du monde de ski artistique et acrobatique à Tignes : les avalanches ; le ski de fond.

22 h 55 Prélude à la nuit.

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 15, Emission spéciale : les leadears politiques parlent de sport ; 21 h, les Distractions, film de J. Dupont ; 22 h 45, Lipstick, film de L. Johnson ; 0 h 10, la Nuit des vers géants, film de J. Lieberman ; 1 h 45, Rusty James, film de F. Ford Coppola ; 3 h 15, Raffaella Carra ; 4 h 10, Hôtesses intimes, film de M. Baudricourt ; 5 h 35, Série : Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Récits de haute montagne : veillée en direct de la salle polyvalente de Bourg-d'Oisans.
21 h 30 Musique black and blue : chez le libraire.
22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, le retour d'Emmanuel Berl.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 29 novembre 1985, émis de Baden-Baden) : « Stabat Mater » de Pergolese, et « Pulcinella » de Stravinski, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. C. Hogwood.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Darius Milhaud, Service sacré pour le samedi matin ; à 23 h 5, Les pêcheurs de perles ; à 0 h, Musiques de l'Asie du Sud-Est.

Les programmes du samedi 8 et du dimanche 9 février se trouvent dans « le Monde Loisirs »

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 7 FÉVRIER

● *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national, répondra aux questions des journalistes à l'émission « Contacts », sur Sud-Radio, à 19 h 15.

● *M. Lionel Jospin,* premier secrétaire du Parti socialiste, inaugure la nouvelle émission politique « Et si on parlait sport... », sur Canal Plus, à 20 h 15.

● *M. Pierre Bérégovoy,* ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission « Face à la trois », sur FR 3, à 21 h 35.

Les restaurants font de la publicité sur Canal Plus

Canal Plus persiste et signe. Après avoir diffusé une série de films publicitaires consacrés à l'agence de travail intérimaire Bis, l'un des secteurs d'activité encore interdits de publicité télévisée (*le Monde* du 2 janvier), la quatrième chaîne diffusera, jeudi 6 février à 20 heures, en clair, un spot ventant la restauration, une branche dont la publicité demeure elle aussi interdite au petit écran.

Ce film de huit secondes, très informatif, décrit les qualités de la chaîne française de restauration le Bistro romain, dont la spécialité est la cuisine italienne... La « 5 », à laquelle le spot a d'abord été proposé, a décliné l'offre. Canal Plus a donc saisi l'occasion de devancer la cinquième chaîne ; c'est en effet la première fois que des restaurants seront vantés dans un spot télévisé.

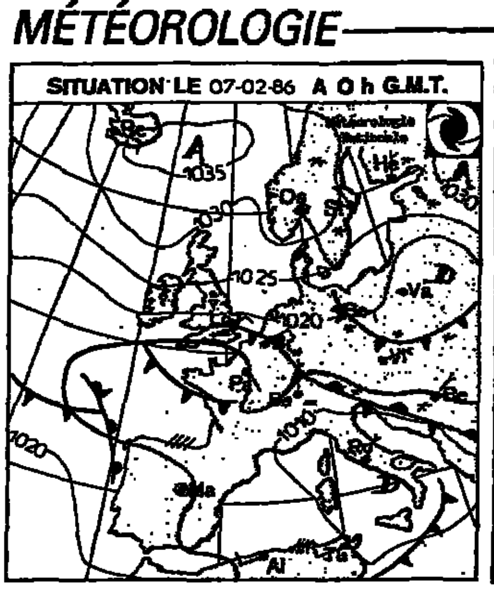
Ce mini-événement n'a pas provoqué les foudres de la Régie française de publicité (RFP) : *« Le film est passé en commission de visionnage ; c'est donc qu'il n'y a pas de problème,* déclare un responsable de la RFP. *D'ailleurs, à partir du 1er mars, les chaînes publiques auront elles aussi accès à certains secteurs interdits, dont le tourisme, auquel appartient la restauration ».* (*Le Monde* du 23 janvier).

Ce spot sur le Bistrot romain a déjà été présenté le 5 février dans le magazine de Philippe Gildas, sur Canal Plus, au cours de la séquence « Quoi de neuf ? ». Cette émission hebdomadaire de Jérome Bonaldi consacrée à la publicité montre des spots interdits, décrit le tournage des films publicitaires et diffuse sur l'écran de Canal Plus les publicités qui passent dans les salles de cinéma ou sur les autres chaînes de télévision, ainsi que des films publicitaires étrangers.

Y.-M. L.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 8-2-86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse
Pluie
Neige
Brouillard
Verglas
dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 février à 0 heure et le samedi 8 février à minuit.

De l'air froid en provenance de l'Europe centrale envahira l'ensemble du pays, du nord-est au sud-ouest. De l'air plus chaud et humide d'origine méditerranéenne entrera en conflit avec l'air froid continental, générant un épisode plus neigeux sur la Sud du pays dans la nuit de vendredi à samedi et la journée de samedi. L'air froid gagnera enfin le quart sud-est du pays dans la journée de dimanche.

Samedi, des gelées matinales particulièrement intenses affecteront la Bretagne, la Vendée, le Centre et le Nord-Est où se formeront encore des brouillards givrants. Du Nord au Nord de l'Alsace, les gelées sont plus faibles mais il régnera un temps couvert et neigeux dès le matin. Les nuages s'étendront en cours de journée à la Bretagne, au Bassin parisien et au Nord-Est ; les chutes de neige se produiront surtout près des côtes de la Manche et le long des frontières belges.

Sur la moitié sud du pays, un épisode neigeux touchera le matin les Pyrénées, le Roussillon et l'ouest du Massif Central. Des pluies accompagnées de vent d'est fort affecteront la côte méditerranéenne et la Corse. En fin de journée, le temps couvert et pluvio-neigeux se décalera vers l'est, donnant des pluies abondantes sur la Côte d'Azur, prenant un caractère orageux en Corse. Une amélioration se dessinera sur l'ouest des Pyrénées et le nord-ouest de l'Aquitaine.

Les températures minimales s'échelonneront entre − 10 degrés et − 2 degrés dans l'intérieur, + 5 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales avoisineront − 1 degré à − 3 degrés au nord de la Loire, 0 à 3 degrés au sud, 5 à 6 degrés près de la Méditerranée.

Le vent sera partout modéré à assez fort de nord-est.

Evolution pour dimanche : Nette accentuation du froid sur la France. Dimanche, formation de brouillards givrants de la Normandie à l'ouest de l'Aquitaine avec quelques chutes de neige au nord de la Loire. Temps très nuageux et pluvieux de la Corse aux Alpes du sud. Le ciel restera clair sur un large quart nord-est. Les températures maximales resteront négatives.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 6 février, le second le minimum dans la nuit du 6 février au 7 février) : Ajaccio, 12 et 3 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 5 et − 5 ; Bréhat, 4 et 0 ; Brest, 5 et − 1 ; Cannes, 9 et 2 ; Cherbourg, 3 et − 3 ; Clermont-Ferrand, 1 et − 7 ; Dijon, 2 et − 9 ; *Dinard, 4 et − 1 ; Embrun,* 2 et − 7 ; Grenoble-St-M.-H., 2 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et − 3 ; La Rochelle, 4 et − 2 ; Lille, − 1 et − 5 ; Limoges, 0 et − 5 ; Lorient, 6 et − 1 ; Lyon, 1 et − 3 ; Marseille-Marignane, 6 et − 2 ; Nancy, − 2 et − 6 ; Nantes, 5 et − 1 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Montsouris, 4 et − 3 ; Paris-Orly, 4 et − 4 ; Pau, 7 et 1 ; Perpignan, 8 et 1 ; Rennes, 3 et − 3 ; Rouen, 3 et − 3 ; Saint-Etienne, 0 et − 4 ; Strasbourg, 0 et − 3 ; Toulouse, 6 et − 1 ; Tours, 1 et − 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 3 ; Genève, 1 et − 2 ; Lisbonne, 12 et 6 ; Londres, − 1 et − 2 ; Madrid, 10 et − 4 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, − 7 et − 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 6 février. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements *sur répondeur téléphonique* au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 120-300 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 100-180 ; Bonneval-sur-Arc, 150-220 ; Carroz-d'Araches : 95-175 ; Chamonix : 70-200 ; La Chapelle-d'Abondance : 90-140 ; Chatel : 130-180 ; La Clusaz : 90-220 ; Combloux : 80-200 ; Les Contamines-Montjoie : 60-230 ; Le Corbier, 80-140 ; Courchevel : 140-170 ; Crest-Voland : 105-185 ; Flaine : 120-360 ; Flumet : 80-160 ; Les Gets : 100-210 ; Le Grand-Bornand, 75-160 ; Les Houches, 70-*180 ; Megève : 90-180 ; Les Ménuires :* 90-210 ; Méribel : 90-170 ; Morzine-Avoriaz : 90-200 ; Peisey-Nancroix, 85-210 ; La Plagne : 150-310 ; Pralognan-La Vanoise : 110-150 ; Praz-sur-Arly : 95-155 ; La Rosière : 140-250 ; St-François-Longchamp : 150-240 ; St-Gervais-Le Bettex : *40-175* ; Samoëns : 60-230 ; Tignes : 170-270 ; La Toussuire : 150-180 ; Val-Cenis : 120-180 ; Val-d'Isère : 130-170 ; Valfréjus, 80-170 ; Valloire-Galibier, 120-140 ; Val-Thorens : 300-400.

ISÈRE

Autrans : 90-160 ; Chamrousse : 160-160 ; Lans-en-Vercors : 100-110 ; Le Collet-d'Allevard : 90-110 ; Les Deux-Alpes : 120-230 ; Les Sept-Laux : 60-150 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 60-200 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 50-150.

ALPES DU SUD

Allos-Le-Seignus, 135-160 ; Auron : 120-160 ; Beuil, 140-190 ; La Colmiane-Valdeblore : 120-160 ; La Foux-d'Allos : 140-160 ; Isola 2000 : 155-215 ; Montgenèvre, 100-160 : Orcières-Merlette : 100-200 ; Les Orres : 110-170 ; Pra-Loup : 110-140 ; Risoul 1850 : 140-180 ; Le Sauze : 50-180 ; Serre-Chevalier : 80-150 ; Valberg : 150-200 ; Vars : 115-155.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 110-160 ; Les Angles : 110-230 ; Ax-les-Thermes : 150-250 ; Barèges, 150-300 ; Cauterets-Lys : 250-410 ; Font-Romeu : 120-135 ; Gourette : *150-200* ; La Mongie, *200-300* ; Saint-Lary-Soulan : 200-300.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60-110 ; Super-Besse : 90-130 ; Super-Lioran : 120-160.

JURA

Métabief : 50-170 ; Les Rousses, 80-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 60-100 ; La Bresse : 70-130 ; Gérardmer : 40-120 ; St-*Maurice-sur-Moselle : 80-120.*

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : *47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue* Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 14

PARIS EN VISITES

SAMEDI 8 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Le parc de la Cité universitaire internationale », 10 h 30, sortie RER, Cité universitaire (Les Amis de la terre de Paris).

« Les salons du quai d'Orsay », 15 h, devant l'aérogare des Invalides (S. Rojon).

« La Cour des comptes », 10 h, 13, rue Cambon (E. Romann).

« Les salons de réception de l'hôtel de Lassay », 14 h 30, 2, place du Palais-Bourbon (carte d'identité) (Arts et curiosités de Paris).

« Le Musée de la poste », 15 h, 34, boulevard de Vaugirard (Arcus).

« Le musée Picasso en l'hôtel Salé », 11 h, 5, rue de Thorigny (M. Hager).

« Le mobilier du 18e », 14 h 50, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (L'Art pour tous).

« Le vieux village d'Auteuil et ses maisons anciennes », 14 h 30, métro Michel-Ange-Auteuil (M. Banassat).

« L'hôtel Mondragon, le mariage de Bonaparte. Les fastes de Joséphine. L'Homme rouge, mystérieux conseiller de l'empereur », 15 h, 3, rue d'Antin (I. Hauller).

« L'exposition Gauguin », 13 h, musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis, à Saint-Germain-en-Laye (P.-Y. Jaslet).

« Notre-Dame-de-Paris. Naissance de l'architecture gothique », 15 h, portail central (M. Pohyer).

« Musée de Cluny (orfèvrerie, tapisseries, etc.), 14 h 30, 6, place Painlevé, caisse (Approche de l'art).

« Le vieux quartier Saint-Merri-Quincampoix, hôtels et vieux logis, ruelles et cours », 15 h, parvis Hôtel de Ville, devant poste (G. Botteau).

« Gauguin chez la Montespan » en autocar. Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« La Banque de France à l'hôtel Gaillard », 15 h, 1, place Malesherbes (Paris et son histoire).

« La Cour de cassation, le Palais de justice, un procès de flagrants délits », 15 h, métro Cité, sortie Maché aux fleurs).

« Chez un restaurateur de meubles anciens », 15 h, porche église Saint-Julien-le-Pauvre.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale, et « Un quartier de roture : de la fourche aux épinettes », 14 h 30, 2, avenue de Saint-Ouen (V. de Langlade).

« L'Hôtel de Brienne, maison de Madame Laetitia et de Lucien Bonaparte », 15 h, 10, rue Saint-Dominique, sur réservation : 42-33-01-53 (M. Hager).

« Les Français et la table », 10 h 50, Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (L'Art pour tous).

« Le gothique souterrain de la rive gauche », 14 h 30, devant portail église Saint-Julien-le-Pauvre (lampes de poche) (M. Banassat).

« Napoléon et l'Empire aux Invalides. Fabuleux trésors de la salle orientale : épées de diamants et de saphir », 15 h, hall entrée Invalides (I. Hauller).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux des rois », 14 h 30, devant entrée (P.-Y. Jaslet).

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (M. Pohyer).

« Musée Marmottan : Monet et les impressionnistes », 14 h 30, 2, rue L.-Boilly (Approche de l'art).

« La place des Victoires et son quartier », 15 h, sortie métro Bourse (G. Botteau).

« La Galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 1, rue des Petits-Champs, et « De l'hôtel Lamoignon à celui des ambassadeurs de Hollande », 15 h, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 11 h, devant l'entrée (M. Ragueneau), ou groupe de la danse (Lutèce).

« L'Académie française et les autres académies », 15 h, 23, quai Conti (M. Ragueneau).

« Le Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon.

« Le musée Camondo », 15 h 30, 63, rue de Monceau.

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois, et « Le Cimetière du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Ch. Merl).

« Les coulisses de la Comédie-Française, 10 h 30, entrée administration.

« Le ministère de la marine », 15 h, 2, rue Royale (carte d'identité).

CONFÉRENCES

SAMEDI 8 FÉVRIER

Auditorium Gladys-Lewis, 199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 h 30.

« Le bouddhisme ésotérique japonais : le shingon », 16, rue de la Sorbonne, Amphi annexe, 15 h, débat avec Martine Debas au nom du Mouvement pour un parti des travailleurs.

5, rue Largillière, de 15 h à 19 h, « Les cycles astrologiques de l'ère des poissons à l'ère du verseau », après-midi d'études, tél. : 45-24-49-08.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « Les arts divinatoires, la sorcellerie » ; 16 h 30, « Le bouddhisme et *la Thaïlande » ; 18 h 30,* « Venise 1985 et San Marino » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 h, « La guérison par la pensée » (M. Jean Marès, directeur de l'Institut astrologique de France).

60, boulevard Latour-Maubourg, salle Pasteur, 14 h 15, « Mexique, soleil aztèque » ; 16 h, « Sortilèges à Bahia » ; 17 h 30, « Japon, les chemins du sacré », (Ch. Cousin).

économie

REPÈRES

Dollar : légère reprise à 7,34 F

Après deux jours de baisse, le dollar s'est un peu redressé, vendredi 7 février, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 7,3450 F (contre 7,3195 F la veille) et 2,3950 DM (contre 2,3865 DM). Malgré le raffermissement des prix du pétrole, la livre sterling a, elle aussi, glissé et se traitait à 1,3975 dollar (contre 1,40 dollar). Très agités ces derniers jours, les marchés sont redevenus assez calmes. D'après les cambistes, la spéculation attend de connaître le verdict des juges fédéraux, qui devaient se prononcer dans la journée de vendredi sur la recevabilité, ou non, de la loi Gramm-Rudman. Cette loi fait obligation au gouvernement américain de prendre les dispositions nécessaires pour réduire le déficit budgétaire. *« Une déclaration d'inconstitutionnalité provoquerait une remontée des taux d'intérêt »*, disait-on dans les milieux financiers.

Brevets français : bonne année 1985

Les Français déposent de plus en plus de brevets. Selon les statistiques de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), 1985 a *été* une *bonne année* : douze *mille* cinquante brevets émanant de déposants français, soit 6,3 % de mieux qu'en 1984, et 12,8 % par rapport à 1982. Cependant, la comparaison avec les dépôts d'origine étrangère reste encore défavorable aux Français. *« Il est donc nécessaire de poursuivre l'effort de sensibilisation entrepris, afin de développer en France un « réflexe du dépôt de* brevet *», analogue à celui constaté chez nos principaux partenaires* étrangers », précise l'INPI.

Réserves de change : baisse en décembre

Les réserves de change de la France ont baissé de 4,67 milliards de francs en décembre, du fait notamment du remboursement anticipé d'une partie de la dette extérieure de l'Etat. Les avoirs officiels s'élevaient, en fin d'année, à 412,9 milliards de francs. En un an, ils ont baissé de 44,8 milliards de francs (décembre 1985 comparé à décembre 1984). Les avoirs en or ont diminué de 36,2 milliards de francs, du fait de l'incidence comptable de l'application d'un nouveau cours de référence (82 583 F le kilo, contre 96 809 F pendant la période précédente). Les avoirs en ECU ont augmenté de 1,89 milliard de francs, et les avoirs en devises baissé de 17,1 milliards de francs. Enfin, les créances de la France sur le FMI ont diminué de 897 millions de francs.

CONJONCTURE

En moyenne annuelle

La hausse des prix de détail a atteint 5,8 % en 1985 après 7,4 % en 1984

En France, la hausse des prix de détail a été de 5,8 % en 1985 par rapport à 1984. Ce pourcentage de hausse est différent de celui annoncé jusqu'à présent (+ 4,7 %) car il est exprimé en moyenne annuelle. L'indice des prix de 1985 s'est en moyenne établi à 158 contre 149,3 pour 1984, sur la base 100 en 1980. La hausse de 4,7 % est quant à elle calculée différemment : en glissement, c'est-à-dire entre décembre 1984 (indice 153,1) et décembre 1985 (indice 160,3).

Ainsi, depuis 1980, la hausse des prix en moyenne annuelle n'a cessé de se ralentir : 13,6 % en 1980, 13,4 % en 1981, 11,8 % en 1982, 9,6 % en 1983, 7,4 % en 1984, 5,8 % en 1985. Mais les progrès accomplis se sont eux aussi un peu ralentis puisque, après avoir été de 2,2 points en 1982, 1983, 1984, ils n'ont été que de 1,6 point l'année dernière.

Les prix des produits alimentaires avec une hausse de 5 % en 1985 ont moins augmenté que la moyenne (5,8 %), alors que la hausse des prix des produits manufacturés et celle des services (6,1 % dans les deux cas) ont été supérieures.

L'augmentation des prix des produits manufacturés apparaît importante en période de désinflation et compte tenu des progrès de productivité (l'industrie a encore supprimé quelque cent trente mille emplois l'année dernière). A y regarder de plus près, on voit que c'est l'habillement et le textile qui, avec une hausse moyenne de 8,3 %, sont, en grande partie, responsables de ce résultat.

Les autres produits manufacturés (sans textile et habillement donc) augmentent de 5,6 %, c'est-à-dire un tout petit peu moins que la moyenne. Parmi eux, l'énergie (fuels, essence, gaz, électricité, charbon) augmente de 8,2 %, passant de l'indice 162,8 en 1984 à 176,2 en 1985 (en 1984 la hausse avait été de 8 %). Cette moyenne élevée, qui a été peu influencée par la baisse du dollar intervenue à partir de mars 1985, se ressent, au contraire, pleinement de l'appréciation de la monnaie américaine en 1984. La baisse du dollar en 1985 a, en revanche, produit des effets importants sur le calcul des prix de détail en glissement. On voit, en effet, que de décembre 1984 à décembre 1985, les prix de l'énergie n'augmentent que de 0,9 %, freinant fortement la hausse générale qui n'a été que de 4,7 % en glissement, au lieu de 6,7 % entre décembre 1983 et décembre 1984.

Quant aux services, si l'on excepte l'eau distribuée (+ 7,6 %), les transports ferroviaires (+ 7,8 %) et la consommation de vin dans les cafés (+ 7,9 %), les hausses sont toutes remarquablement proches de la moyenne (+ 6,1 %), les services de santé (+ 3,9 %) représentant une autre exception en sens opposé.

AL. V.

SOCIAL

LE PROJET DE LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Sénat adopte une version tronquée

Commencé mardi 28 janvier au Sénat, l'examen du projet de loi modifiant le code du travail et relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail a pris fin à l'aube du vendredi 7 février. Une version «tronquée» a été adoptée par 222 voix contre 93 (PS, PC).

Devant l'obstruction pratiquée par les députés communistes, M. Laurent Fabius avait le 11 décembre dernier, au bout d'une semaine de débats à l'Assemblée nationale, recouru à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter sans vote le projet de loi. Privé de cette possibilité au Sénat, le gouvernement ne pouvait guère compter que sur la bonne volonté de l'opposition pour éviter un enlisement de la discussion. Accusée par le gouvernement et les socialistes de *«collusion»* avec le Parti communiste, l'opposition, majoritaire au Sénat, tenait à se laver de ce soupçon. Le choix de la passivité qu'avait fait l'opposition minoritaire du Palais Bourbon pour mieux mettre en lumière les divergences entre socialistes et communistes n'aurait pas manqué de favoriser le blocage souhaité par le PC. Ce choix exposait aussi la majorité sénatoriale au reproche de laisser se dégrader *« l'image de sagesse de la Haute Assemblée »*.

A ces deux raisons – refus de complicité avec le PC et « sagesse » affichée – s'ajoute la détermination de M. Jean-Pierre Fourcade. Le président de la commission des affaires sociales souhaitait que l'opposition convienne de la nécessité de n'a pas faire l'impasse sur la question de l'aménagement du temps de travail. Même s'il ne partage pas l'opinion du gouvernement quant aux modalités, l'ancien ministre s'est montré convaincu du bien-fondé d'une réflexion de l'opposition sur ce thème. Sur le fond, sa démarche visant à proposer un autre projet – qui n'est pas tout à fait similaire à ce que propose la plate-forme de gouvernement signée par le RPR et l'UDF – n'a pas suscité un fol enthousiasme chez ses amis de la majorité sénatoriale. Mais rien n'a été entrepris par les centristes ou le RPR qui ait été de nature à le gêner.

Le meilleur appui de M. Fourcade aura été le président du Sénat. M. Alain Poher a joué un rôle majeur dans la lecture intransigeante du règlement. C'est ainsi que 254 amendements (sur les 389 maintenus par les sénateurs communistes, qui, en cours de débat, en ont retiré 9) et 22 sous-amendements déclarés irrecevables sont passés à la trappe et n'ont pas été présentés en séance. C'est ainsi que les suspensions de séance demandées par les mêmes communistes ont été accordées avec parcimonie.

Pour le PC, il y a eu *« un coup de force permanent »* contre les droits du Parlement. Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a saisi par lettre M. Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel. Les dispositions du règlement – certes plus souples que celles de l'Assemblée nationale – ont permis *à la majorité sénatoriale* et aux *socialistes de faire la preuve* qu'un groupe minoritaire ne peut bloquer la mécanique parlementaire. C'est là un précédent.

Reste la suite de la session extraordinaire du Parlement. La commission mixte paritaire, qui se réunira mercredi 12 février, aura à délibérer de la version du projet approuvé par la majorité sénatoriale et les radicaux de gauche. Autrement dit, sur deux seulement des sept points du texte tel qu'il est sorti de l'Assemblée nationale : d'une part, la possibilité d'utiliser la jurisprudence créée par la décision de la Cour de cassation portant sur la récupération des heures perdues en raison des « ponts » ; d'autre part, la faculté de négocier des accords d'entreprises (et non de branches comme le veut le gouvernement) assortis de compensations qui ne seraient pas exclusivement équivalentes à une réduction du temps de travail (laquelle réduction constitue l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement afin de permettre la création d'emplois).

Un échec de la CMP, qui aboutirait au rétablissement du texte considéré comme adopté en première lecture à l'Assemblée nationale sans qu'aucune concession ne soit faite aux souhaits de la commission des affaires sociales du Sénat, risquerait de compliquer la tâche du gouvernement pour un nouvel examen du projet au Sénat, envisagé pour le 18 février. Le gouvernement est d'ores et déjà décidé à user dès jeudi 13 février de la procédure d'engagement de responsabilité à l'Assemblée nationale.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le volume des heures supplémentaires dans le temps effectif de travail est difficile à évaluer

Que représente le volume des heures supplémentaires dans le temps effectif de travail ? Bien malin qui pourrait répondre à une question aussi simple ! Aucun chiffre ne concorde. Selon les sources et les statistiques, toutes officielles, les données divergent. Et les évaluations, le plus souvent approximatives, en viennent à varier dans un rapport de un à six. Dans un cas, on trouve plus de 3 millions d'heures par semaine, dans l'autre environ 20 millions d'heures par semaine.

La fourchette basse est fournie par l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre que réalise le service d'études et de la statistique du ministère du travail. Extrêmement précise *a priori*, puisque ses résultats sont obtenus à partir des déclarations faites par les employeurs dans les établissements comportant plus de dix salariés, cette enquête établit que 24,08 % des ouvriers et 12,26 % des employés effectuaient des heures supplémentaires au 1er octobre 1985, soit 1,8 million de salariés. En moyenne, ces ouvriers travaillaient 2,2 heures de plus dans la semaine et ces employés 1,7 heure (pour faciliter les calculs, les heures sont divisées par cent). Au total, et ramené à l'ensemble de la population, il est donc établi que, à cette époque, le ratio moyen d'heures supplémentaires par semaine était de 0,37 heure. Ce qui revenait à estimer que le volume dépassait les 3 millions, représentant à peu près 1 % de l'ensemble des heures travaillées.

Employeurs ou salariés

En fourchette haute, l'indication provient de l'enquête annuelle que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) mène, chaque année au mois de mars, auprès de soixante-dix mille ménages. Considérée comme l'étude la plus exhaustive possible, et utilisée à titre de référence, cette enquête aboutit à dénombrer à peine plus de 2,9 millions de salariés qui auraient pratiqué des heures supplémentaires dans la semaine précédent le sondage. Les tranches horaires étant précisées, la CFDT s'est livrée à une extrapolation qui a permis à M. Jean Kaspar, secrétaire national, d'affirmer qu'on comptait 20 millions d'heures par semaine. Deux autres calculs, réalisés par nos soins, et sur les mêmes données, permettraient de croire, l'un que le nombre d'heures s'éléverait à 9 millions, l'autre qu'il serait légèrement supérieur à 15 millions.

Qu'il soit finalement impossible de connaître la réalité du volume d'heures supplémentaires entraîne des inconvénients majeurs et suscite quelques interrogations graves. La question des heures supplémentaires est au cœur de l'actuel débat, au Sénat, sur l'aménagement du temps de travail. Elles font partie des éléments de souplesse qu'emploient actuellement les entreprises pour faire face à leurs besoins de production. De quoi parle-t-on si l'on ne peut chiffrer l'ampleur du recours aux heures supplémentaires, à un moment où l'on discute d'un projet de loi qui vise à accorder davantage de flexibilité dans les horaires de travail ?

Quant à expliquer l'origine d'une telle divergence dans les estimations, cela relève de la gageure. Rien ne peut justifier ce phénomène, à moins d'admettre qu'il tient aux sources mêmes des données employées, qui proviennent des déclarations des employeurs ou des réponses des salariés. Mais il faudrait alors croire que les heures supplémentaires font l'objet d'une impressionnante « évaporation », digne des pratiques du travail au noir, ou, encore, que les accommodements discrets sont une méthode courante dans les entreprises. Il faudrait également supposer que l'on aurait ainsi trouvé le moyen de contourner la limitation introduite dans la législation par l'existence d'un contingent annuel de 130 heures supplémentaires que les employeurs peuvent utiliser sans autorisation préalable de l'inspection du travail.

Un mode de gestion des effectifs

Cela étant, il reste un sujet sur lequel les deux enquêtes paraissent pouvoir s'accorder. Il s'agit de la part, dans le volume des heures supplémentaires, qui correspond à un usage régulier ou répétitif. L'enquête du ministère du travail estime que 90 % de ces heures sont le fait d'établissements qui y avaient eu recours pendant les trois trimestres précédents, et conclut, par conséquent, à une forte stabilité des effectifs concernés. De même, l'INSEE montre que, si 270 000 salariés déclarent travailler exceptionnellement en heures supplémentaires, plus de 2,5 millions reconnaissent que leur horaire habituel se situe au-delà des trente-neuf heures hebdomadaires. M. Jean Kaspar, quant à lui estime à 13 millions le nombre de ces heures supplémentaires, devenues « systématiques ».

Repérée, cette pratique courante a deux conséquences, également au centre du projet de loi. On peut considérer qu'un nombre important d'établissements sont amenés, pour des raisons liées à leur activité, à maintenir un horaire élevé de façon permanente. Ceux-là ne seraient donc pas intéressés par le texte en débat, qui prévoit la modulation des horaires selon les périodes de l'année. Parallèlement, le recours répétitif aux heures supplémentaires correspond à un mode de gestion des effectifs dans ces entreprises, celles-là préférant augmenter le temps de travail plutôt que de procéder à des embauches.

M. Kaspar, lui, ajoute une troisième réflexion. *« Ces heures supplémentaires payées en plus sont l'apanage d'une minorité de salariés, toujours les mêmes, pour lesquels elles ne sont ni plus ni moins qu'un privilège »*, dit-il. Et il n'accepte pas qu'une organisation syndicale puisse défendre un tel avantage.

ALAIN LEBAUBE.

En 1985

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE ONT MOINS AUGMENTÉ QUE LES PRIX

Fait marquant, en 1985 les dépenses d'assurance-maladie du régime général des salariés ont moins augmenté que les prix et les salaires : en moyenne annuelle, elles n'ont progressé que de 5,5 % (fin novembre, l'on était encore à 6,8 %), selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Ce résultat s'explique essentiellement par la baisse des versements aux hôpitaux publics qui, fin décembre, était de 1,5 %. Cette baisse tient elle-même à plusieurs phénomènes. D'abord le décalage de quelques jours du versement de la moitié de la dotation hospitalière de décembre, décidée par le ministère, pour améliorer les résultats de trésorerie à la fin de 1985 : cela représente environ 2,9 milliards de francs. D'autre part, la répartition des remboursements entre les différents régimes de Sécurité sociale pour 1985 est favorable au régime général ; sa part réelle pourrait être supérieure de 1,5 à 2 points (environ 2,5 milliards de francs). Parallèlement, la régularisation des dépenses de 1984 où l'on avait surestimé la part du régime général a pour effet de réduire la différence entre les deux années.

Mais même en corrigeant les comptes par ces trois éléments, on aboutirait à une augmentation de 5 % au plus en 1985 par rapport à 1984, donc nettement inférieure à l'inflation. Le budget global a donc permis de tenir les dépenses dans les hôpitaux. Cette stabilisation du coup efface l'effet des augmentations dans les autres secteurs de l'assurance-maladie.

En effet, les hôpitaux privés ont connu une assez bonne année avec une augmentation de 7,4 % des remboursements et une augmentation de 1,3 % du nombre de journées. Surtout, les honoraires médicaux ont progressé de 13,6 % contre 9,6 % en 1984 (il y a eu en particulier un accroissement du nombre des actes à la fin de l'année par suite d'un début d'épidémie de grippe) et les prescriptions se sont littéralement envolées : + 14,2 % contre + 12,5 % en 1984 notamment les dépenses de pharmacie ((+ 14,8 % contre + 10,8 % en 1984) et les actes des auxiliaires médicaux (+ 15,4 % contre + 14,1 % l'année précédente).

Quand les partenaires sociaux parlent d'une seule voix de la modernisation

Difficile à percevoir dans les déclarations publiques des dirigeants patronaux ou syndicaux ou dans les grandes négociations entre les partenaires sociaux, le consensus social se rencontre parfois là où on ne l'attend plus. Dans le cadre du Commissariat général du Plan, le groupe de stratégie industrielle (GSI) – où travaillent ensemble représentants des syndicats, du patronat et de l'administration – « modernisation des entreprises dans les industries de transformation » a présenté, le 6 février à la presse, un rapport qui met en évidence des *« zones de concordance »*, ou encore des *« convergences mobilisatrices »*, selon la formule de M. Pierre Louis Marger, président du GSI et membre de la commission exécutive de l'UGICT-CGT, sur les bases de la modernisation des entreprises dans les industries de transformation.

Sans idéaliser de telles convergences, alors que le débat actuel sur la flexibilité révèle de profonds clivages, il ne manque pas d'intérêt que, *« au terme de débats approfondis » et d'examen d'expériences*, les représentants de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC, de la CGC, du CNPF, des PME, des pouvoirs publics aient *« dégagé les grandes lignes d'une vision commune de ce qui pourrait être l'entreprise industrielle de demain »*. Sans vouloir définir un *« programme obligatoire et unique »* de la modernisation, le GSI est parvenu à une approche commune centrée d'emblée sur deux points d'accord : la modernisation doit être *« un processus global et continu »*, procédant d'une *« réflexion sur les produits et les marchés »*, elle doit reposer sur l'*« existence d'un dialogue effectif à l'intérieur des entreprises »*.

Présentée comme *« la règle du jeu permanente de la survie et du développement industriels »*, la modernisation suppose une adaptation des processus de production avec une recherche permanente de la productivité et un objectif de *« qualité totale »*. *« Globalement*, note le rapport, *l'outil de production doit pouvoir réagir rapidement et avec fiabilité. Cette capacité ne dépend pas uniquement de son équipement, mais pour beaucoup de son organisation et de ses hommes. A cet égard, une organisation du travail parcellisée et un cloisonnement entre les fonctions sera de moins en moins de nature à traiter ces problèmes. »* Pour valoriser *« l'atout plus spécifique de l'entreprise »*, sa main d'œuvre, le GSI recommande de *« motiver les hommes »* et souhaite *« la recherche commune de solutions, si possible internes, lorsqu'il y a risque de suppression d'emplois »*.

Il en résulte un ensemble de trente-neuf propositions – dont trois seulement ont fait l'objet d'une non-approbation d'une organisation, à savoir FO, – où il est question de l'environnement culturel de l'entreprise et de leur ouverture vers l'extérieur. Quelques propositions paraissent évidentes mais prennent plus de poids quand elles sont formulées par l'ensemble des partenaires sociaux. Ainsi *« la mobilité interne et externe à l'entreprise est de nature à enrichir l'expérience des salariés concernés et à en faire bénéficier leurs entreprises »*. Le GSI préconise de *« restaurer »* la prise en charge des frais de déménagement – prime à la mobilité – qui avait été supprimée.

Le rapport privilégie le dialogue à tous les niveaux : *« Le comité d'entreprise doit d'abord être un lieu de débat (...) : il est clair qu'une compréhension par tous de la stratégie de l'entreprise et de ses perspectives, et une écoute des réactions et propositions du personnel et des organisations syndicales, constituent un bon préalable, favorable à une discussion des modalités de modernisation. »* Des *« garanties négociées »*, *« au moins sur la procédure de consultation collective et individuelle »*, l'élaboration de plans de formation et de mouvements de poste doivent donc accompagner le *« schéma directeur de la modernisation »*.

Quant aux coûts de la modernisation, ils doivent en grande partie être supportés par les entreprises elles-mêmes, une aide publique devant faire l'objet d'une consultation des représentants du personnel et être *« conditionnée par l'existence d'un plan cohérent et complet, voire assise sur le coût de ce plan »*. La *« chasse aux gaspillages »* est également recommandée, de même qu'un *« suivi »* de la modernisation, tant par la direction que par les salariés et les syndicats. Les implications sur l'emploi sont peu évoquées. Mais M. Marger peut constater sans emphase qu'il y a *« un consensus minimal qui est quand même relativement élevé »*. Et plutôt rare...

MICHEL NOBLECOURT.

En 1985

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE ONT MOINS AUGMENTÉ QUE LES PRIX

Fait marquant, en 1985 les dépenses d'assurance-maladie du régime général des salariés ont moins augmenté que les prix et les salaires : en moyenne annuelle, elles n'ont progressé que de 5,5 % (fin novembre, l'on était encore à 6,8 %), selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Ce résultat s'explique essentiellement par la baisse des versements aux hôpitaux publics qui, fin décembre, était de 1,5 %. Cette baisse tient elle-même à plusieurs phénomènes. D'abord le décalage de quelques jours du versement de la moitié de la dotation hospitalière de décembre, décidée par le ministère, pour améliorer les résultats de trésorerie à la fin de 1985 : cela représente environ 2,9 milliards de francs. D'autre part, la répartition des remboursements entre les différents régimes de Sécurité sociale pour 1985 est favorable au régime général : sa part réelle pourrait être supérieure de 1,5 à 2 points (environ 2,5 milliards de francs). Parallèlement, la régularisation des dépenses de 1984 où l'on avait surestimé la part du régime général a pour effet de réduire la différence entre les deux années.

Mais même en corrigeant les comptes par ces trois éléments, on aboutirait à une augmentation de 5 % au plus en 1985 par rapport à 1984, donc nettement inférieure à l'inflation. Le budget global a donc permis de tenir les dépenses dans les hôpitaux. Cette stabilisation du coup efface l'effet des augmentations dans les autres secteurs de l'assurance-maladie.

En effet, les hôpitaux privés ont connu une assez bonne année avec une augmentation de 7,4 % des remboursements et une augmentation de 1,3 % du nombre de journées. Surtout, les honoraires médicaux ont progressé de 12,6 % contre 9,6 % en 1984 (il y a eu en particulier un accroissement du nombre des actes à la fin de l'année par suite d'un début d'épidémie de grippe) et les prescriptions se sont littéralement envolées : + 14,2 % contre + 12,5 % en 1984, notamment les dépenses de pharmacie ((+ 14,8 % contre + 10,8 % en 1984) et les actes des auxiliaires médicaux (+ 15,4 % contre + 14,1 % l'année précédente).

[...]tenaires sociaux parlent [...]oix de la modernisation

[...] plus spécifique de l'entreprise : sa main d'œuvre, le GSI recommande de « motiver les hommes » et souhaite « la recherche commune de solutions, si possible internes, lorsqu'il y a risque de suppression d'emplois ».

Il en résulte un ensemble de trente-neuf propositions – dont trois seulement ont fait l'objet d'une non-approbation d'une organisation, à savoir FO, – où il est question de l'environnement culturel de l'entreprise et de leur ouverture vers l'extérieur. Quelques propositions paraissent évidentes mais prennent plus de poids quand elles sont formulées par l'ensemble des partenaires sociaux. Ainsi : « la mobilité interne et externe à l'entreprise est de nature à enrichir l'expérience des salariés concernés et à en faire bénéficier leurs entreprises ». Le GSI préconise de « restaurer » la prise en charge des frais de déménagement – prime à la mobilité – qui avait été supprimée.

Le rapport privilégie le dialogue à tous les niveaux : « Le comité d'entreprise doit d'abord être un lieu de débat [illegible] qu'une compréhension par tous de la stratégie de l'entreprise et de ses perspectives, et une écoute des réactions et propositions du personnel et des organisations syndicales constituent un bon préalable favorable à une discussion des modalités de modernisation. » Des « garanties négociées », « au moins sur la procédure de consultation collective et individuelle », l'élaboration de plans de formation et de mouvements de poste doivent donc accompagner le « schéma directeur de la modernisation ».

Quant aux coûts de la modernisation, ils doivent en grande partie être supportés par les entreprises elles-mêmes, une aide publique devant faire l'objet d'une consultation des représentants du personnel et être « conditionnée par l'existence d'un plan cohérent et complet, voire assise sur le coût de ce plan ». La « chasse aux gaspillages » est également recommandée, de même qu'un « suivi » de la modernisation, tant par la direction que par les salariés et les syndicats. Les implications sur l'emploi sont peu évoquées. Mais M. Marger peut constater sans emphase qu'il y a « un consensus minimal qui est quand même relativement élevé ». Et plutôt rare...

MICHEL NOBLECOURT.

PRIX AGRICOLES

« La Commission agit sous l'empire de la précipitation »

nous déclare M. Nallet

Le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, dans une déclaration au Monde, considère que les propositions de la Commission représentent « une potion sans doute imbuvable par tous les producteurs européens ». « La commission a vraiment chargé la barque en mélangeant une fois encore les réformes de plusieurs organisations communes de marché, céréales, viande, oléo-protéagineux et lait, et les prix. »

« Il y a là, poursuit M. Nallet, *un problème de méthode de travail de la Commission et du conseil des ministres. Plutôt que de nous faire perdre notre temps avec le Livre vert, il aurait été plus efficace de travailler plus sérieusement sur les organisations communes de marché, comme l'avait proposé la France lors du conseil européen de Sienne. La Commission a soumis un mémorandum sur la viande bovine sans analyse d'évolution du marché et sans concertation préalable. Enfin, on découvre au détour des propositions de prix une profonde réforme du système de soutien des oléo-protéagineux. On a bien le sentiment que la Commission agit sous l'empire de la précipitation, sans plan d'ensemble et sans perspective claire sur l'avenir de l'agriculture européenne. Au total, tel qu'il se présente, ce paquet ne peut recueillir l'assentiment d'une majorité des Etats ».*

Rejet des organisations professionnelles

« Déjà la Grande-Bretagne s'y oppose et exige une baisse des prix plus forte, et l'Allemagne s'y oppose pour des raisons opposées. Ces deux positions ne sont pas raisonnables », conclut M. Nallet, qui estime que les prix devront tenir compte de trois paramètres : la situation des marchés, le revenu agricole et la lutte contre l'inflation.

« Inacceptables » : les propositions de prix de la Commission européenne pour la campagne agricole 1986-1987 font, à ce jour, l'unanimité contre elles. A Bruxelles, les organisations qui représentent les syndicats agricoles des pays membres de la CEE, ainsi que les coopératives, le COPA et COGECA indiquent dans un communiqué la nécessité d'une hausse moyenne de 4,7 %.

Selon elles, les propositions de Bruxelles entraîneront une baisse et non un gel des prix du fait des mesures prises pour décourager la surproduction. Le président français de l'assemblée des chambres d'agriculture, M. Perrin, estime que *« la Commission vient de discréditer sa fonction d'initiative »*. Ces propositions, *« les plus mauvaises de l'histoire de la politique agricole commune »*, *« s'apparentent à une véritable entreprise de démolition de l'agriculture française »*, alors que, dit encore M. Perrin, des efforts financiers pour valoriser le potentiel de production et accroître les exportations seraient acceptables.

Pour sa part, le président du CNJA, M. Teyssedou, interroge : est-il souhaitable de faire supporter une baisse des prix à un secteur qui a subi une diminution de 7,1 % de son revenu et qui a rapporté 31 milliards de francs en devises à la collectivité ? Est-il souhaitable, poursuit-il, de provoquer une diminution des effectifs, alors que l'agriculture, les industries et les services qui lui sont liés représentent 18 % des emplois ?

A la FNSEA, on estime que le fossé est tel entre ces propositions et les demandes qu'*« il n'y a pas grand-chose à dire »*. Pour la FNSP (Fédération nationale des syndicats paysans), la politique préconisée par Bruxelles condamnerait *« 75 % du million d'agriculteurs installés en France »*.

La CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans) constate qu'*« il est de plus en plus évident que la seule politique possible consiste à mettre en place un système de prix différenciés dans le cadre d'une maîtrise des volumes de production »*. Quant au MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), il souhaite que la France quitte la table des négociations *« à la première occasion »*.

TRANSPORTS

LE PROLONGEMENT DU MÉTRO A LA DÉFENSE COUTERA 910 MILLIONS DE FRANCS

La ligne de métro nº 1 (Porte-de-Vincennes - Pont-de-Neuilly sera prolongée jusqu'à la Défense grâce à un financement conjoint de l'Etat, de la région et des collectivités locales.

La construction de la ligne et de deux stations situées au-delà du Pont-de-Neuilly coûtera 910 millions de francs. Selon un avenant au contrat de plan signé le 6 février, l'Etat subventionnera l'opération pour 40 % ; la région apportera également 40 % et accordera à la RATP un prêt couvrant les 20 % restants. La part de la région comprend les concours financiers du département des Hauts-de-Seine et des communes de Courbevoie, de Neuilly et de Puteaux.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, s'est félicité de cet accord qui permet la mise en chantier d'un prolongement précieux pour les soixante mille personnes travaillant dans le quartier de la Défense. Selon lui, l'arrivée de la ligne nº 1 au CNIT doublera, à la fin de 1989, la capacité de la ligne A (Saint-Germain-en-Laye - Marne-la-Vallée-Boissy - Saint-Léger) du métro express régional proche de la saturation.

FAITS ET CHIFFRES

● **« La Vie ouvrière » lance une enquête auprès des contribuables sur la fiscalité.** – A l'occasion de la sortie de son numéro « Spécial impôts », tiré comme depuis trois ans, à un million huit cent mille exemplaires, *la Vie ouvrière* lance une grande enquête auprès des contribuables sur la fiscalité. Elle demande à ses lecteurs de répondre à vingt questions pour savoir notamment si depuis cinq ans l'impôt en France est devenu *« plus juste »*, *« moins juste »* ou *« sans changement notable »*.

Nominations

Dans le groupe Boussac, M. BERNARD ARNAULT, trente-six ans, a été nommé président du conseil d'administration de la Belle Jardinière, en remplacement de M. Hugues de Lasteyrie du Saillant. Déjà président de la SFFAW, pilier de la constellation Boussac, également de la compagnie Boussac-Saint Frères et de sa holding Boussac-Saint Frères, enfin de la société filiale Christian Dior, M. Arnault commande désormais presque tous les centres de décision de l'empire Boussac.

Chez Monsanto, cinquième groupe chimique des Etats-Unis, **M. RICHARD MAHONEY,** cinquante-deux ans, sera nommé président le 1er avril prochain, en remplacement de M. Louis Fernandez, atteint par la limite d'âge. M. Mahoney est directeur général depuis six ans.

Chez Cilas-Alcatel, M. ROBERT GEST a été nommé président, en remplacement de M. Pierre Guichet, nommé directeur général de la branche commutation d'Alcatel (groupe CGE). Agé de cinquante-six ans, M. Gest est responsable des activités électronique, automatisme et optionique d'Alcatel. Cilas est spécialisée dans les lasers.

A l'Institut français des auditeurs et contrôleurs internes (IFACI), M. LOUIS VAURS, quarante-cinq ans, inspecteur général au Comptoir des entrepreneurs, a été élu à la présidence de l'IFACI, en remplacement de M. Michel Guénard, directeur de l'audit interne chez Peugeot. L'audit interne est une activité indépendante d'évaluation des opérations des entreprises, effectuée pour le compte d'une direction générale.

A Agora, filiale d'Egor, premier groupe français de conseil en recrutement, M. PATRICK KOUZMINE KARAVAIEFF, trente-neuf ans, est entré en tant qu'associé. Après avoir assuré des responsabilités de direction de personnel au sein des groupes Philips et SNECMA, il était précédemment directeur du personnel de la CERCI, filiale informatique de Jeumont-Schneider. Agora a pour vocation la recherche de cadres dirigeants par approche directe.

A la Banque La Hénin, M. ROGER G. LEMIALE prend les fonctions de conseiller auprès de la direction générale. Agé de soixante-cinq ans, M. Lemiale a présidé pendant dix ans la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers).

AFFAIRES

ENTREPRISES

M. Bidermann lance une contre-OPA à 230 F sur Radar

Primistères n'a plus la voie libre pour prendre le contrôle de Radar. Vingt-quatre heures après le dépôt de son OPA à 210 F par titre (*le Monde* du 7 février), M. Maurice Bidermann, numéro un français du vêtement (4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), contre-attaque et propose de racheter, au prix unitaire de 230 F, toutes quantités d'actions disponibles. Il a déposé son offre en bonne et due forme, le 6 février, auprès de la Chambre syndicale des agents de change, qui l'a acceptée, et devait rendre publique, dans la journée de vendredi, les modalités de l'opération. D'après nos informations, si M. Bidermann parvenait à ses fins, le coût de cette prise de contrôle et des restructurations à entreprendre chez Radar se chiffrerait à 500 millions de francs. En fait, l'affaire ne fait que commencer, et tout porte à croire que Primistères pourrait surenchérir. La cotation de Radar, suspendue depuis le 13 novembre 1985 (dernier cours : 248 F), devait reprendre le 7 février. La Chambre syndicale pourrait décider de la suspendre à nouveau.

Accor et Bouygues entrent dans le capital d'Havas Tourisme

Les groupes Accor, spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration, et Bouygues, numéro un français du bâtiment, sont convenus d'entrer dans le capital de la société Havas Tourisme, dont ils détiendront chacun 16,67 % du capital à l'issue d'une augmentation de ce dernier. Celui-ci sera porté de 28,2 à 39,5 millions de francs, afin de permettre à la filiale d'Havas de financer divers investissements, tant dans la distribution de voyages que dans l'optique d'une diversification de ses activités. Cette opération d'entrée au capital, menée par l'intermédiaire des sociétés Bouygues Immobilier et SIET (filiale du groupe Accor et du Crédit mutuel Artois-Picardie), permettra à Havas d'élargir ses activités, étendues récemment à l'hôtellerie de loisirs (création de la société Latitudes avec Bouygues Immobilier), à la distribution télématique de places de spectacle (Spectamatic) et à la vente par correspondance (catalogue Havas Loisirs).

American Airlines concurrencera Air France entre Paris et Chicago

American Airlines, première compagnie aérienne du monde occidental, inaugurera, le 2 mai prochain, un vol quotidien sans escale entre Paris-Orly et Chicago-O'Hare sur Boeing-747 « extend range ». American a jugé que la création d'un vol Dallas-Paris, il y a un an, avait été bénéfique. Le transporteur a acheminé en neuf mois, 56 200 passagers, dont 70 % d'Américains, et atteint sur ses appareils un coefficient de remplissage de 56,8 %.

La nouvelle liaison vers Chicago viendra battre en brèche la prépondérance d'Air France sur cette destination. Après avoir vu sa part du marché transatlantique tomber en dessous de 30 %, la compagnie française risque de pâtir de l'offensive 1986 des transporteurs américains.

Renault 1985 : l'Europe a compensé les pertes

Renault a réalisé un chiffre d'affaires de 122 milliards de francs en 1985 contre 117,6 milliards l'année précédente. A structures comparables (en décomptant les ventes des filiales Micmo et Renix), la progression est de 4 % (et de 4,6 % pour la partie considérée pour l'évaluation des titres participatifs). Ce chiffre médiocre s'explique par la baisse des ventes en France (+ 1,1 % en valeur, soit un recul en volume) et aux Etats-Unis (– 30 % pour American Motors). La compensation provient d'Europe, où les ventes d'automobiles Renault ont crû de 9,8 %. Les résultats financiers, sans doute une perte aux alentours de 10 milliards, ne seront pas connus avant le printemps.

RECTIFICATIF. – Calculer son impôt par Minitel. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos pages fiscales du 6 février, il ne sera pas nécessaire, en province, de composer l'indicatif 16-1 pour obtenir le numéro d'appel du nouveau service de calcul de l'impôt sur le revenu réalisé par la Direction générale des impôts. Les possesseurs de Minitel disposeront de ce service à partir du 15 février en appelant directement le 36 14 91 66 (le code d'accès est CALIR).

D'autre part, c'est à tort que nous avons indiqué en page 24 à la rubrique « plus values » que la taxe forfaitaire sur les objets précieux était de 3 % dans le cas d'une transaction privée et de 2 % dans le cas d'une vente publique. Il fallait lire 6 % dans le premier cas et 4 % dans le second.

ÉTRANGER

Le gouvernement britannique renonce à un projet d'accord entre Ford et Austin-Rover

De notre correspondant

Londres. — L'affaire British-Leyland s'ajoutant à l'affaire Westland, c'en était trop pour un gouvernement profondément affecté par une crise de confiance d'autant plus grave qu'elle s'étend jusque dans les rangs de la majorité. Mme Thatcher a dû faire marche arrière. Son cabinet a annoncé, le jeudi 6 février, dans la soirée, l'arrêt des discussions *« exploratoires »* concernant un projet de fusion entre Austin-Rover et Ford.

Ces travaux d'approche menés secrètement par le constructeur automobile américain avaient été révélés en début de semaine, aussitôt après la confirmation d'un plan très controversé de rachat par General Motors des divisions poids lourds (Leyland) et tous terrains (Land-Rover) du groupe nationalisé British Leyland (*le Monde* du 5 février). Que ce qui reste de britannique dans l'industrie automobile puisse être d'un coup non seulement privatisé, mais encore cédé à la concurrence américaine, avait provoqué un tollé général. Cela n'avait fait que renforcer le sentiment d'une « politique d'abandon » des « intérêts nationaux » déjà dénoncée dans la polémique sur l'avenir de la société Westland, les propositions de Sikorski, autre firme d'outre-Atlantique, ayant bénéficié de la préférence du gouvernement.

La décision de ne pas donner suite à la démarche de Ford a été prise dès le lendemain d'un débat aux Communes au sujet de British Leyland. Les membres du cabinet n'ont pas tardé à tirer la leçon de l'avertissement que représentait l'abstention d'une trentaine de députés conservateurs qui ont refusé de soutenir le gouvernement. Après la démission de deux de ses ministres à cause de l'affaire Westland, Mme Thatcher ayant retrouvé la semaine précédent une fragile unanimité au sein de son parti ne pouvait prendre si tôt de nouveaux risques.

Les révélations de M. Bristow

Porte-parole du Parti travailliste, M. John Saith a déclaré que l'opposition accueillait *« avec soulagement »* l'annonce du rejet des propositions de Ford, mais il n'a pas manqué de souligner que ce *« revirement »* ressemblait à un aveu de faiblesse de la part du pouvoir. Toutefois, le ministre de l'industrie et du commerce, M. Paul Channon, a fait savoir que le gouvernement poursuivrait les conversations entamées avec General Motors pour le rachat éventuel des camions Leyland et des véhicules Land-Rover. Les négociations avec GM sont beaucoup plus avancées qu'elles ne l'étaient avec Ford.

Dans les milieux gouvernementaux, on semble estimer que le repli effectué par Mme Thatcher au sujet de Ford et Austin Rover, devrait apaiser le mécontentement suscité par la démarche de GM et donc préserver les chances d'approbation d'un accord futur avec cette compagnie. Mais cette tactique de compromis ne paraît pas devoir suffire à réduire la contestation dans les rangs de la majorité. M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur et chef de file de la *« rébellion »* lors du scrutin de mercredi, a déclaré jeudi que le recul du gouvernement *« ne saurait alléger l'inquiétude et la crainte »* qui s'expriment chez les tories. Il a affirmé qu'il continuerait à *« combattre résolument »* le projet de vente de Leyland à GM.

Pendant ce temps, le gouvernement n'en a pas fini avec les remous de l'affaire Westland, qui prend un tour de plus en plus rocambolesque. M. Alain Bristow, aujourd'hui principal porteur de parts dans cette société (17 %) et fervent partisan d'une association avec le consortium européen plutôt qu'avec Sikorski, a révélé, le 6 février, qu'on lui avait offert le tire de « chevalier » (qui confère l'appellation de Sir) et un siège prépondérant au conseil d'administration ou bien le rachat de ses actions au prix fort (135 pence au lieu de 90) si, en échange, il cessait de s'opposer aux propositions de la firme américaine défendues exclusivement par la direction de Westland.

L'attitude de M. Bristow avait été décisive pour faire échouer, le 16 janvier, la résolution préconisant l'entente avec Sikorski, lors de l'assemblée extraordinaire des actionnaires. Depuis, M. Bristow n'a pas ménagé ses efforts pour que, la semaine prochaine au cours d'une nouvelle assemblée, la direction de Westland et les représentants de Sikorski s'exposent encore à un vote négatif, même si n'est requise cette fois qu'une majorité simple — ce qui ouvrirait enfin la voie à la candidature européenne. Mesurant les effets de ses révélations et ne voulant pas dévoiler l'identité des *« responsables »*, M. Bristow a indiqué que la *« provocation »* dont il avait été l'objet, n'avait pas été conçue par le gouvernement mais qu'elle n'en était pas moins *« embarrassante »* pour celui-ci.

FRANCIS CORNU.

La RFA refuse de jouer les locomotives économiques

Les Allemands ne joueront pas les locomotives de l'économie mondiale. Un rapport du ministère de l'économie, publié le 6 février, est arrivé à point nommé répondre aux arguments des Américains, qui désirent voir Allemands et Japonais prendre leur relais. Selon ses auteurs, il serait *« absurde »* d'attendre de la RFA, dont la taille ne peut être comparée à celle des Etats-Unis, qu'elle tire l'économie mondiale.

A vrai dire, nul n'en attend autant de Bonn. Les experts du ministère sont, par contre, plus crédibles lorsqu'ils font valoir qu'une relance artificielle de la demande intérieure — dont l'Allemagne a théoriquement les moyens, le déficit public ayant été ramené à 2 % du PNB l'an dernier — ne profiterait pas autant qu'on ne le pense à ses partenaires étrangers. En outre, la conjoncture internationale et la dépréciation du dollar joueront automatiquement leur rôle, limitant le rythme de croissance des exportations allemandes et aboutissant sans doute cette année à une stabilisation de la balance des paiements courants au niveau, malgré tout record, des 16 milliards de dollars enregistrés en 1985. Aux concurrents étrangers de l'Allemagne de savoir en profiter.

Certains s'interrogeront, en revanche, sur la portée des remarques contenues dans le rapport du ministère de l'économie sur l'ampleur *« modeste »* de l'excédent commercial allemand, près de 30 milliards de dollars en 1985, comparé aux 46 milliards engrangés par le Japon. Dans un récent article publié par *Die Zeit*, l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt prônait une réduction des excédents du commerce extérieur pour assurer une meilleure stabilité de l'économie allemande.

« Nous ne devons pas exporter à nous en rendre malade », soulignait-il avant de rappeler deux éléments ramenant à de plus justes proportions l'impressionnant solde positif de la balance commerciale nippone : les Japonais sont deux fois plus nombreux que les Allemands ; la RFA exporte environ 4 % de son PNB, le Japon moins de 3,5 %.

F. Cr.

● **Etats-Unis : la montée du chômage n'est pas due aux importations.** — Le rapport annuel du conseil des conseillers économiques de la Maison Blanche, remis le 6 février au Congrès, dénie les conséquences défavorables des importations sur le marché de l'emploi américain. Alors que certains économistes américains évaluent à trois millions le nombre d'emplois perdus du fait de la forte poussée des importations, favorisées par un dollar faible, les auteurs du rapport affirment que la baisse de trois cent cinquante mille postes dans l'industrie au cours des neuf premiers mois de 1985 reflète essentiellement les efforts de restructuration et des coûts du travail élevés. Les conseillers de la Maison Blanche ne cachent pas l'objectif majeur de cette analyse : discréditer les thèses des partisans de mesures protectionnistes avant qu'une nouvelle offensive ne soit lancée au Congrès, sans doute le printemps prochain.

SELON L'OCDE

Une longue cure d'austérité s'impose en Grèce

Sur la bonne voie, mais beaucoup reste à faire : telle est, en résumé, l'appréciation très sévère des auteurs du dernier rapport de l'OCDE sur l'économie grecque. Les déséquilibres accumulés au fil des années ont pris une telle ampleur que, pour l'Organisation, l'effort d'assainissement entrepris par Athènes depuis le 11 octobre dernier devra être poursuivi pendant *« plusieurs années »* avant de porter ses fruits. Encore faudrait-il que les Grecs prennent *« davantage conscience »* qu'ils vivent au-dessus de leurs moyens et acceptent *« les sacrifices nécessaires »*.

Des sacrifices difficiles à faire admettre, puisque l'OCDE préconise *« une baisse des revenus réels des salariés comme des travailleurs indépendants »* pour lutter contre l'inflation et améliorer la compétitivité grecque, *« une plus grande flexibilité des marchés du travail »* pour établir un environnement propice à l'investissement et une réglementation moins stricte pour freiner la fuite des capitaux. Au travers de ces recommandations, ce sont tous les maux de la Grèce actuelle qui sont dénoncés : bureaucratie excessive, *« manque d'innovation, mauvaise gestion, utilisation inefficace des ressources financières »*. Autant de goulets d'étranglement qui expliquent largement l'évolution chaotique de l'économie, ces dernières années.

Après trois années de stagnation, la croissance recouvrée en 1984 a fait long feu. Elle est retombée à 1,75 % en 1985, en dépit de la forte augmentation des déficits publics. Cette politique budgétaire expansionniste a permis d'éviter une récession et a limité la montée du chômage — estimé à 8 % par l'OCDE, avec la plus grande prudence, compte tenu de statistiques peu fiables, — mais elle a porté les besoins de financement du secteur public à des niveaux difficilement supportables (environ 17,5 % du produit national brut en 1985) et a alimenté une inflation de 18 %, en dépit du maintien de contrôles sur les prix.

Une situation qui a découragé l'investissement privé, dont la baisse a sans doute été de 2 % encore en 1985, et a provoqué une accélération de la fuite des capitaux. Au total, la production industrielle était l'an dernier inférieure de 4 % à son sommet de 1980, et, sans la reprise du tourisme et l'augmentation substantielle des revenus agricoles, les résultats globaux auraient été encore plus sombres.

Ajoutons à ce panorama de crise un quasi-doublement du déficit de la balance des paiements, une forte détérioration de celle des paiements courants (dont le déficit pourrait avoir été de 2,9 milliards de dollars) et le gonflement de l'endettement extérieur (évalué à 15,3 milliards de dollars à la fin de 1984 par l'OCDE), et on comprend mieux l'urgence du programme de stabilisation annoncé en octobre, après un premier train de mesures d'urgence en août dernier : dévaluation de 15 % de la drachme, dépôt obligatoire pour nombre d'importations, limitation du système d'indexation des salaires, promesses de forte compression des dépenses publiques.

Pour les Grecs, les effets de cet électrochoc seront rudes en 1986 : le revenu disponible réel devrait baisser de près de 6 %, et le chômage, particulièrement inquiétant dans les zones urbaines et parmi les jeunes de moins de vingt-cinq ans, va s'aggraver encore. Mais les déficits budgétaires, ceux de la balance commerciale comme de la balance des paiements courants devraient s'amenuiser et les capitaux retrouver plus aisément le chemin d'Athènes. La machine sera-t-elle pour autant prête à repartir ? L'OCDE laisse la question en suspens et ne cache pas que beaucoup dépendra de à la confiance des chefs d'entreprise.

FINANCES

BILLETS DE TRÉSORERIE

Le Crédit national lance la première agence de cotation

Le Crédit national, une institution financière spécialisée notamment dans l'octroi de prêts aux grandes et moyennes entreprises, a donné le 6 février 1986, le coup d'envoi à la création de la première agence de cotation (*« rating »* selon l'expression anglo-saxonne) en France. Cette agence, dont le nom n'a pas encore été fixé, aura pour objet, comme les grands organismes américains (Moody's, Stanpoor et, dans une moindre mesure, Fitch), d'établir une évaluation du risque financier que représentent les entreprises émettrices de billets de trésorerie, (version française du papier commercial tel qu'on le pratique aux Etats-Unis et au Canada). Les billets de trésorerie sont ce nouvel instrument financier mis à la disposition des sociétés depuis la mi-décembre 1985 pour leur permettre d'assurer à moindre coût une partie de leurs besoins de financement à court terme sans emprunter le traditionnel canal bancaire.

Dotée d'un capital dont le montant devrait être voisin de 20 millions de francs, cette agence aurait pour principaux « animateurs », outre le Crédit national, le groupe Dafsa-Kompass, numéro un français de l'information économique et financière sur les entreprises par voie de banques de données. Ces deux organismes ne détiendraient toutefois qu'une participation minoritaire pour conserver à cette nouvelle société l'indépendance nécessaire à son activité et pour éviter toute ambiguïté avec le métier de prêteur que pratique le Crédit national.

Parmi les autres partenaires figurent la Caisse nationale de prévoyance, filiale de la Caisse des dépôts et un certain nombre de sociétés d'assurances nationalisées et privées : UAP, GAN, AGF, Mutuelles du Mans, groupes Axa (Drouot) et AGP. Cinq groupes industriels seraient également partie prenante : Total, BSN et Moët-Hennessy dont la participation est acquise, et auxquels devraient se joindre CGE et Saint-Gobain.

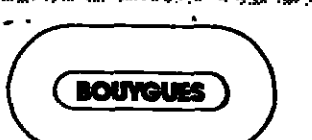
Cet organisme de place devrait être mis sur pied officiellement dans deux mois et une première notation *(« rating »)* devrait pouvoir intervenir d'ici à quatre mois, a-t-il précisé, ajoutant que l'agence verrait son rôle dépasser rapidement le seul champ des billets de trésorerie *« pour s'étendre aux émetteurs sur le marché obligataire »*.

Souhaitée par l'ensemble de la communauté financière, cette création d'une agence de *« rating »* en France devra rapidement asseoir sa crédibilité et prouver sa rentabilité. Une coopération technique est à l'étude avec les *« grands »* organismes américains mais, *« pour négocier, il faut d'abord commencer par exister »*, souligne M. François Lagrange, directeur du Crédit national.

Quant à la rentabilité, les premières indications semblent prouver l'existence *« d'un marché »* puisque, depuis la mi-décembre, plus de 13 milliards de billets de trésorerie ont été émis en France (l'encours est voisin de 8 milliards) par une trentaine d'entreprises d'importance diverse. Mais il est vraisemblable qu'à terme, le succès de cette opération passera nécessairement par des ramifications européennes au fur et à mesure que s'étendra l'expérience du papier commercial, comme c'est déjà le cas aux Pays-Bas et en Suède.

SERGE MARTI.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le conseil d'administration de Bouygues, réuni le 5 février 1986, sous la présidence de Francis Bouygues, a examiné la situation du groupe :

BOUYGUES consolidé	1984	1985 (estimation)	1985-84
Chiffre d'affaires	24,6 MDF	26 MDF	+ 6 %
Bénéfice net (part du groupe)	401 F	440 MF	+ 10 %

La construction, en France, a connu une légère croissance de son chiffre d'affaires d'un montant supérieur à l'inflation et a obtenu un bon niveau de prise de commandes permettant d'envisager en 1986 une croissance notable de l'activité supérieure à 10 % en volume.

Comme prévu, la construction à l'international a connu une baisse sensible qui devrait se poursuivre en 1986.

L'immobilier a un développement remarquable et prépare la réalisation d'importants programmes.

Après l'intégration des implantations d'Amrep, la division pétrole a doublé son activité et a renforcé ses positions, en particulier en mer du Nord, dans le golfe de Guinée et le golfe du Mexique.

Les divisions eau SAUR et électricité ETDE ont apporté les résultats escomptés et les perspectives de développement sont bonnes, en particulier pour ETDE après le rachat de l'activité réseaux de la Compagnie des signaux.

Enfin, les premiers résultats commerciaux dans le domaine des piles grand public Mazda + Wonder montrent la conformité des résultats par rapport aux prévisions. Les restructurations industrielles ont abouti.

La mise en place des structures opérationnelles du tunnel sous la Manche se poursuit, tant en ce qui concerne la société concessionnaire que le groupe des entreprises, en intégration complète entre partenaires français et anglais. Les perspectives sont très encourageantes.

En 1986, sur les bases actuelles, le groupe poursuivra sa progression et son chiffre d'affaires devrait atteindre 28 milliards de francs, ce montant pourrait être supérieur si de nouvelles opérations de diversification se concrétisent ou si les opérations de prise de capital et de restructuration de la SCREG peuvent être menées à bien.

Devant ces résultats et ces prévisions, le conseil a décidé d'augmenter le capital par attribution d'actions gratuites à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes, jouissance 1er janvier 1986.

…A refuse de jouer …otives économiques

…ont pas les … mondiale. … de l'écono… …st arrivé à …aux argu… …i désirent …s prendre …auteurs, il …dre de la …t être com…nia, qu'elle.

…end autant …-ministère … crédibles …ne relance … intérieure …riquement …blic ayant …B l'an der…as autant …artenaires …onjoncture …ciation du …tiquement …e de crois…mandes et …tte année à …alance des …veau, mal…illiards de

dollars enregistrés en 1985. Au… concurrents étrangers de l'Allem… gne de savoir en profiter.

Certains s'interrogeront, en rev… che, sur la portée des remarque… contenues dans le rapport du mini… tère de l'économie sur l'amplew… « modeste » de l'excédent comme… cial allemand, près de 30 milliard… de dollars en 1985, comparé au… 46 milliards engrangés par le Japo… Dans un récent article publié p… *Die Zeit*, l'ancien chancelier soci… démocrate Helmut Schmidt prôn… une réduction des excédents du co… merce extérieur pour assurer u… meilleure stabilité de l'économi… allemande.

« *Nous ne devons pas exporte… nous en rendre malade* », souligna… il avant de rappeler deux éléme… ramenant à de plus justes propo… tions l'impressionnant solde posit… de la balance commerciale nippon… les Japonais sont deux fois plus no… breux que les Allemands : la RF… exporte environ 4 % de son PNB… Japon moins de 3,5 %.

F. Cr.

…ETS DE TRÉSORERIE

…édit national lance …re agence de cotation

… institution …notamment … grandes et … donné le …l'envoi à la … agence de …n l'expres…n France. …om n'a pas …pour objet, …smes améri…or et, dans …ch), d'éta…sque finan… entreprises … trésorerie, …apier com…atique aux …). Les bil… nouvel ins… la disposi… depuis la … leur per…ire coût une … de finance… emprunter …aire.

…ont le mon… de 20 mil…ence aurait …mateurs », … le groupe …un français …omique et …eprises par …nnées. Ces …tiendraient …ation mino… cette nou…ance néces… pour éviter … métier de …rédit natio…

…naires figu…le de pré… Caisse des …nombre de …ationalisées

et privées : UAP, GAN, AG… Mutuelles du Mans, groupes … (Drouot) et AGP. Cinq group… industriels seraient également par… prenante : Total, BSN et Mo… Hennessy dont la participation … acquise, et auxquels devraient … joindre CGE et Saint-Gobain.

Cet organisme de place dev… être mis sur pied officiellement … deux mois et une première nota… (« *rating* ») devrait pouvoir inte… nir d'ici à quatre mois, a-t-il préc… ajoutant que l'agence verrait … rôle dépasser rapidement le … champ des billets de trésore… « *pour s'étendre aux émetteurs* … *le marché* obligataire.

Souhaitée par l'ensemble de … communauté financière, cette cr… tion d'une agence de « rating » … France devra rapidement asseoi… crédibilité et prouver sa rentabil… Une coopération technique et … l'étude avec les « grands » or… nismes américains mais, « *po… négocier, il faut d'abord commen… par exister* », souligne M. Fran… Lagrange, directeur du Crédit na… nal.

Quant à la rentabilité, les pr… mières indications semblent prouv… l'existence « d'un marché » : puis… depuis la mi-décembre, plus d… 13 milliards de billets de trésor… ont été émis en France (l'encours … voisin de 8 milliards) par une tr… taine d'entreprises d'importan… diverse. Mais il est vraisembla… qu'à terme, le succès de cette opé… tion passera nécessairement par de… ramifications européennes au fur … à mesure que s'étendra l'expérien… du papier commercial, comme c'… déjà le cas aux Pays-Bas et … Suède.

SERGE MARTI

DES SOCIÉTÉS

BOUYGUES

…tion de Bouygues, réuni le 5 février 1986, sous la prés… …a examiné la situation du groupe …

	1984	1985 (estimation)	1985/84
	24,6 MDF	26 MDF	+ 6 %
	401 F	440 MF	+ 10 %

…France, a connu une légère croissance de son chiffre… …à l'inflation et a obtenu un bon niveau de prise d… …envisager en 1986 une croissance notable de l'activit…

…truction à l'international a connu une baisse sensible …

…développement remarquable et prépare la réalisation…

…s implantations d'Amrep, la division pétrole a doublé son… …ositions, en particulier en mer du Nord, dans le golfe d…

…ALIR et électricité ETDE ont apporté les résultats… …ns de développement sont bonnes, en particulier pour… …activité réseaux de la Compagnie des signaux…

…sultats commerciaux dans le domaine des parcs de… …lement la conformité des résultats par rapport aux prév… …industrielles ont abouti.

…structures opérationnelles du terrassement, de la Maison… …sources la société concessionnaire que le groupe possède… …autres partenaires français et anglais. Les perspectives…

…activités, le groupe poursuivra sa progression et… …au-delà de 28 milliards de francs, en dépit d'… …positions de diversification se concrétiseront… …de restructuration de la SCREG pourront être réalisées.

…ces prévisions, le conseil a décidé d'augmenter le capital … …gratuites à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 février

Nette reprise : + 1 %

En forte hausse déjà la veille, l'action Thomson-CSF a fait à nouveau l'objet d'importantes demandes jeudi à la suite des très bonnes informations concernant, notamment, la reprise du dividende pour la première fois depuis 1980 (voir page 26). Du coup, le titre a été « réservé à la hausse » en cours de séance pour terminer à 975 F, en progression de 9 % environ sur le cours précédent. De la même façon, Bouygues a vu sa cotation initialement réservée, compte tenu de l'afflux de demandes encouragées par l'annonce d'une attribution d'actions gratuites (une nouvelle pour cinq anciennes) et le titre gagnait 10 % ultérieurement.

Ces deux sociétés ont contribué à tirer vers le haut une cote qui n'en demandait pas tant. A l'approche de la clôture, les valeurs françaises gagnaient plus de 1 % dans le sillage de nombreux titres : SEB, Compagnie bancaire, SIREG (qui poursuit sa remontée), Peugeot, Darty, CFAO, Presses de la Cité, Crouzet et Béghin, à son plus haut niveau de l'année. Par contre, Colas, Alcatel, CCF (part.), Penarroya, Comptoir des entrepreneurs, Printemps, perdaient 2 % à 5 %.

Sur le marché de l'or international, le métal fin se traitait à 337,10 dollars à Londres (contre 335,95 la veille). A Paris, le lingot perdait 800 F, à 80 000 F, le napoléon cotant 571 F (contre 566 F).

D'autre part, l'introduction sur le second marché de Paris des actions de la société Supra, prévue pour le 6 février, a été reportée au 12 février prochain sous forme d'offre publique de vente (OPV), au prix d'offre unitaire de 675 F. Cette décision s'explique par le déséquilibre constaté entre l'offre (64 000 actions Supra mises en vente à 570 F) et la demande (7,65 millions de titres de 570 F à 920 F).

NEW-YORK

Au-dessus de 1 600

Le quatrième essai a été le bon. Après avoir vainement cherché depuis le début de la semaine à franchir la barre des 1 600 points du « Dow Jones », Wall Street y est, enfin, parvenu jeudi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement de reprise s'est poursuivi durant la séance, et, malgré quelques fausses notes dues à l'apparition de ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles s'inscrivait, en clôture, à 1 600,68 (+ 7,57 points), après être monté jusqu'à 1 616,51 et descendu à 1 587,50.

Le bilan de la journée a été très honorable. Sur 2 015 valeurs traitées, 978 ont progressé, 629 ont baissé et 408 n'ont pas varié.

Même si le marché n'avait pas la grande forme, c'est un événement, beaucoup ne croyant pas possible la réalisation de cet exploit avant une consolidation. Pour tout dire, la surprise fut générale dans la mesure où, pour l'instant, trois facteurs contrarient la hausse : l'opération de refinancement engagée par le Trésor américain, qui absorbe une partie des capitaux disponibles ; les efforts exercés par le Fed pour réduire la croissance de la masse monétaire ; la volonté manifestée par l'administration de supprimer des incitations fiscales pour réduire le déficit budgétaire. En fait, c'est la forte résistance à la baisse manifestée par le marché, les espoirs aussi d'une croissance plus musclée, qui ont déterminé les opérateurs à s'engager.

Une forte activité a régné, et 146,10 millions de titres ont changé de mains, contre 134,30 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 fév.	Cours du 6 fév.
Alcoa	42 3/8	42 3/4
A.T.T.	21 3/4	21 3/8
Boeing	46 1/4	46 5/8
Chase Manhattan Bank	70 1/2	71 1/2
Du Pont de Nemours	63 5/8	64
Eastman Kodak	48 5/8	49 1/2
Exxon	48 7/8	49 1/2
Ford	63 3/8	63 1/8
General Electric	73	73
General Motors	75 1/2	76
Goodyear	33 5/8	33 1/2
I.B.M.	154 5/8	154 7/8
I.T.T.	40 1/4	39 3/4
Mobil Oil	28 3/8	28 3/4
Pfizer	48 3/4	49
Schlumberger	31 1/8	31 3/4
Texaco	28 3/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	54 1/4	54 1/4
Union Carbide	82 7/8	83 3/4
U.S. Steel	22 1/4	21 3/4
Westinghouse	45 1/2	44 5/8
Xerox Corp.	64	64 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'INTRODUCTION DE SUPRA REPORTÉE AU 12 FÉVRIER. – L'introduction des actions de la société Supra au second marché de la Bourse de Paris, prévue pour le 6 février, a été reportée au 12 février prochain sous forme d'offre publique de vente, à 675 F en raison de la trop forte demande de titres de cette société (*le Monde* du 7 février).

CESSION D'UN BLOC DE CONTROLE SUR AIRFLAM. – La cotation des actions Airflam, suspendue depuis le 31 janvier 1986 en raison d'un projet d'opération financière, a été reprise, le 7 février, après l'annonce de la négociation d'un bloc de contrôle. D'après un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change, les associés-gérants Worms et Cie Finance, ont acquis, le 29 janvier dernier, par cessions directes, de M. Georges Bellières et de plusieurs autres personnes physiques, au prix unitaire de 28 F un paquet de 36 000 actions Airflam représentant 51,4 % du capital de cette société, dont les titres sont négociés au comptant à la Bourse de Paris. Comme il est de règle, un engagement de maintien de cours de 28 F a été pris par les acquéreurs pour la période du 7 au 27 février inclus.

UAP : DES RÉSULTATS 1985 EN HAUSSE D'AU MOINS 25 %. – Les résultats 1985 du groupe UAP (Union des assurances de Paris) « *ne devraient pas connaître une progression inférieure à 25 %* » à ceux de l'exercice précédent, estime la compagnie. En 1984, le bénéfice net consolidé s'était élevé à 1,3 milliard de francs. Quant au chiffre d'affaires mondial de l'UAP, il « *aurait dépassé les 28 milliards de francs* », soit une hausse de 15,5 % sur l'année précédente, le chiffre d'affaires consolidé du groupe se situant « *aux environs de 32 milliards de francs* », contre 28,7 milliards en 1984, précise-t-on dans l'entourage du conseil d'administration.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	5 fév.
Valeurs françaises	106,7
Valeurs étrangères	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 fév.	6 fév.
Indice général	278,9	281,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 février .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 fév.	7 fév.
1 dollar (en yens)	190,95	190,85

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 060
5 %	48 50	0 082
3 % amort. 45-64	....	1 562
Emp. 7 % 1973	7445	..
Emp. 8,80 % 77	124 20	6 268
9,80 % 78/93	98 95	5 638
8,80 % 78/86	99 60	1 374
10,80 % 79/94	101 40	4 616
13,25 % 80/90	105 55	9 039
13,80 % 80/87	106 05	4 310
13,80 % 81/89	108 65	0 870
16,75 % 81/87	109 70	6 884
16,20 % 82/90	118 80	1 110
16 % juin 82	119 32	10 862
E.D.F. 7,8 % 61	148 50	0 552
E.D.F. 14,5 % 80-82	108	9 081
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	101 06	1 093
CNB Paribas	105	1 093
CNB Suez	105	1 093
CNI janv. 82	101 15	1 093
CRH 10,90% déc.85	101 10	1 048

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	230 30	239 50 d
A.G.F. (St Cent.)	5500	5690
André Roudière	220 80	205 60
Applic. Hydraul.	537	530
Arbel	110	105 60
Astorg	292	....
Avenir Publicité	1210	1260
Bain C. Monaco	850	840
Banque Hypoth. Eur.	421	421
B.G.I.	401	380
Blanzy-Ouest	500	490
B.N.P. Intercontin.	245 10	249 90
Bénédictine	3550	3555
Bon-Marché	370 50	409 d
Caff	715	700
Cambodge	298	319 30 d
C.A.M.E.	161	....
Campenon Bern.	219	218
Carbone-Lorraine	351	360
C.E.G.Frig.	600	....
C.E.M.	78 50	....
Centen. Blanzy	1545	1483
Centrest (Ny)	136 10	137
Cerabati	73	66 50 o
Chambourcy (M.)	985	1100 d
Champex (Ny)	136	138
C.I. Maritime	504	504
Citram (B)	183	....
Clause	830	825
Cofradel (Ly)	540	570
Cogifi	435	448
Comiphos	361	370
Cie Industrielle	3072	2774
Comp. Lyon-Alem.	368	353 20
Concorde (La)	1340	1305
C.M.P.	14 40	14 95 d
Crédit (C.F.B.)	520	505
Créd. Gén. Ind.	899	889
Cr. Universel (Cie)	874	839
Crédixel	181	181
Darblay S.A.	485	468
Darty Act. d. p.	1760	1800
De Dietrich	945	907
Delalande S.A.	979	980
Delmas-Vielj. (Fin.)	890	909
Didot-Bottin	503	520
Drag. Trav. Pub.	78 80	75 60
Eaux Bass. Vichy	1441	1444
Eaux Vittel	1040	1040
Economats Centre	543	558
Electro-Banque	426	415
Electro-Financ.	745	753
Elf-Antargaz	290 20	290 20
Enafi-Bretagne	217	225
Entrepôts Paris	610	610
Epargne (B)	1430	....
Europ. Accumul.	75 40	75
Eternit	1890	1815
Exor	2350	2256
Finalens	229 90	222 50
FIPP	192	190
Fnac	676	680
Foncière (Cie)	468	445
Fonc. Agache-W.	640	666
Fonc. Lyonnaise	2800	2800
Foncina	355	360
Forinter	1060	1060
Fougerolle	109	106
France I.A.R.D.	565	568
France (La)	4600	4600
From. Paul Renard	674	608
GAN	9480	9500
Gaumont	795	....
Gaz et Eaux	2064	2000
Gévelot	326	326
Gr. Fin. Constr.	400	405
Gds Moul. Paris	402 70	386 50
Groupe Victoire	3010	3010
G. Transp. Ind.	250	246
H.G.P.	....	....
Hydroc. St-Denis	108	111
Immindo S.A.	436 70	453
Imminvest	335	335
Immobail	447	450
Immobanque	830	830
Immob. Marseille	7000	6900
Immofice	485	485
Invest. (Sté Cent.)	2486	2396 o
Jaeger	190 10	197 70 d
Lafitte-Bail	536	525
Lambert Frères	69	69
La Brosse-Dupont	400	400
Lille-Bonnières	672	645
Locabail Immob.	758	745
Loca-Expansion	332	325
Locafinancière	436	432
Locatel	312	312
Lordex (Ny)	165	171 80
Louvre	1840	1880
Machines Bull	61	62 80
Magasins Uniprix	168	170
Magnant S.A.	129	123 80
Maritimes Part.	288 20	286 20
M. H.	89	85 40 o
Métal Déployé	390	390
Mors	194 10	186 30
Naval Worms	110	110
Navig. (Nat. de)	105	103
Nicolas	480	475
OPB Paribas	375	370
Optorg	172 80	171
Origny-Desvroise	275	275
Palais Nouveauté	516	506
Paris France	364	332 70 o
Paris-Orléans	240	230 40
Part. Fin. Gest. Im.	1321	1268 o
Pathé-Cinéma	241	238
Pechiney (cert. inv.)	258	259
Piles Wonder	1188	1272
Piper-Heidsieck	673	673
P.L.M.	178	178
Porcher	240	250
Providence S.A.	766	2100 d
Publicis	1790	1760
Raff. Souf. R.	205 50	214 80 d
Révillon	400	391 60
Rhône-Poul. (c. inv.)	358	356
Ricqlès-Zan	150	....
Rochefortaise S.A.	245	....
Rochette-Cenpa	41 90	42
Rosario (Fin.)	210	212
Rougier et Fils	70	68 10
Sacer	128 30	160
Sacilor	23 35	24
SAFAA	248	....
Safic-Alcan	371	370
SAFT	1089	1120
Salins du Midi	451	451
Santa-Fé	187	169 50
Satam	184 50	....
Saulnes et Corcy	67	68 50
Saunier-Duval	39 80	37
Savoisienne (M)	136	136 d
SCAC	315	311
Senelle Maubeuge	580	580
S.E.P. (M)	185	....
Serv. Equip. Véh.	56 80	....
Sicli	80	77
Sicotel	404	400
Sintra-Alcatel	907	870
Siovim	270 50	276 50
Siph (Plant. Hévéas)	292	293
SMAC Acieroïd	91 50	87 80
Sté Générale (c. inv.)	1120	1075
Sofal financière	1150	1104
Soffo	291	291
Soficomi	800	807
S.O.F.I.P. (M)	90 25	....
Sofragi	929	925
Soudure Autog.	309	321 40
Sovabail	778	790
Speichim	144	....
S.P.I.	657	657
Spie Batignolles	475	471
Suez (Fin. de)-C.I.P.	1100	....
Stami	527	520
Taittinger	1730	1799
Testut-Aequitas	530	530
Tour Eiffel	480	499 20
Ufiner S.M.D.	545	555
Unibail	819	819
U.A.P.	1890	1986
Un. Imm. France	523	514
Un. Ind. Crédit	910	910
Usinor	7 05	....
U.T.A.	1820	1790
Vicat	447	465
Virax	152	156
Waterman S.A.	422	420
Brass. du Maroc	124 30	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	899	....
Akzo	428	428
Alcan Alum.	235	....
Algemeine Bank	1886	1886
Allied Corp.	....	....
American Brands	505	505
Am. Petrofina	319	....
Arbed	425	....
Asturienne Mines	120	125
Bco Pop Español	159	158
Banque Morgan	480	475
Banque Ottomane	871	....
B. Régl. Internat.	33490	....
Br. Lambert	398 50	400 10
Canadian-Pacific	96	98 35
Commerzbank	1000	....
Dart. and Kraft	323	320
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	329	318
Dresdner Bank	1363	1339
Gén. Belgique	333	339
Gevaert	710	720
Glaxo	188	82 d
Goodyear	252	255
Grace and Co	382	380
Gulf Oil Canada	102	104
Honeywell Inc.	551	576
Hoogoven	225	....
I. C. Industries	292	294
I.H.C. Caland N.V.	78	75 20
Int. Min. Chem	255	260
Johannesburg	720	....
Kubota	12 05	12
Latonia	257	256
Mannesmann	930	925
Midland Bank Plc	46	47 90
Mineral-Ressourc.	60 10	60 10
Noranda	85 10	85
Olivetti	29 70	30 50
Pakhoed Holding	236	232
Pfizer Inc.	385	380
Procter Gamble	510	480 10
Ricoh Cy Ltd	40 50	39
Rolinco	205 50	203 50
Robeco	236	234 70
Rodamco	373	371
Shell fr. (port.)	89	....
S.K.F. Aktiebolag	289	299
Sperry Rand	400	390
Steel Cy of Can.	131	131
Stillfontein	56 50	56
Swedish Match	252	....
Tenneco	304	....
Thorn EMI	43	43
Thyssen c. 1 000	510	....
Toray indust. inc	19 20	19 20
Vieille Montagne	910	....
Wagons-Lits	700	710
West Rand	28 50	30 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patenelle-R.D.	2708	2780
Alain Manoukian	505	502
BAFIP	776	772
B.I.P.	740	743
Bolloré Technologies	507	518
Calberson	430	419
Cardil	1157	1180
Cap Gemini Sogeti	1352	1353
C.D.M.E.	710	715
C. Equip. Elect.	309	303
C. Occid. Forestière	122	122
Dafsa	200	204 10
Dauphin O.T.A.	1520	1520
Devanlay	850	850
Deville	800	830
Drouot-Assurances	480	485
Editions Belfond	138	138
Elect. S. Dassault	770	775
Expand	260	258
Filipacchi	535	535
Guy Degrenne	820	820
I.C.C.	338 50	330
IM Informatique	425	435
Loca-Investissement	331	335
Manutan	386	379 20
Merlin Immobilier	510	510
Métallurg. Minière	241	240 10
M.M.B.	410 10	407 30
Navale-Delmas	550	570
Om. Gest. Fin.	310	306
Petit Bateau	283	....
Petroligaz	926	963
Razel	778	778
St-Gobain Emballage	820	830
S.C.G.P.M.	230	230
Sema-Metra	681	675
S.E.P.	801	789
S.E.P.R.	1050	1050
Sofibus	282	281
Valeurs de France	302	301
Moïex	290 20	285

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A	1685	1651
Amrep	....	....
Cochery	61	61
Coparex	451	450
Escaut-Meuse	....	....
Hydro-Energie	302	....
Rorento N.V.	131 10	130 90
S.P.R.	165	....
Sopalam	....	....
Ufinex	332	....
Unidel	....	....
Union Brasseries	148 10	148 10

SICAV 6/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	582 10	567 90
Actions France	372 12	355 25
Actions sélectives	515 10	491 74
Aedificandi	572 07	546 13
A.G.F. 5000	415 44	396 60
A.G.F. ECU	1097 59	1081 37
A.G.F. Interfonds	411 59	392 93
A.G.F. Obligations	1057 95	1052 69
Agfimo	570 43	544 56
Altafi	223 98	213 82
A.L.T.O.	201 98	192 82
Amérique Gestion	407 58	389 10
Argonautes	331 18	316 16 ◆
Associc	1118 01	1118 01 ◆
Aurecic	1166 66	1132 68 ◆
Bourse-Investiss.	395 05	377 14
Bred Associations	2448 79	2441 47
Capital Plus	1528 47	1528 47
Columbia (ex W.I.)	765 75	731 03
Convertimmo	328 41	316 78
Cortal court terme	11423 88	11423 88
Cortexa	931 22	888 89
Credinter	406 80	388 35 ◆
Croiss. Mercure	......	......
Croiss. Immobil.	510 55	487 40
Croiss. Prestige	282 54	269 73
Démêter	12363 67	12363 67 ◆
Drouot-France	494 47	472 05
Drouot-Investiss.	883 16	843 11
Drouot-Sécurité	219 41	209 46
Drouot-Sélection	127 88	122 09
Ecocic	1067 16	1051 39 ◆
Elicoop Sicav	10675 84	10548 27
Energia	233 54	222 95 ◆
Eparcic	63108 09	62982 ◆
Eparcourt Sicav	7447 90	7429 33
Epargne Associations	24808 45	24734 17
Epargne-Capital	7096 11	7025 85
Epargne-Croiss.	1360 69	1298 89
Epargne-Industr.	599 59	572 40
Epargne-Inter	599 59	572 40
Epargne-Long-Terme	1492 47	1462 53
Epargne-Oblig.	195 40	190 17
Epargne-Unie	1032 87	986 03
Epargne-Valeur	382 66	365 31
Eparoblig	1171 66	1169 32 ◆
Eurocic	8632 20	8240 76 ◆
Euro-Croissance	482 79	460 90
Europe Investiss.	1564 91	1493 95
Financière Plus	23427 37	23195 42 ◆
Foncier Investiss.	963 84	920 13
Fonsical	231 05	220 57
France-Garantie	300 39	299 79
France-Investiss.	491 45	469 16
France-Net	121 84	119 10
France-Obligations	425 15	420 94
Francic	320 28	305 76 ◆
Fructicapi	266 17	262 24 ◆
Fructidor	238 34	234 82
Fructifrance	820 60	805 46
Fructivar	73677 86	73494 12
Fructi-Première	11944 84	11768 32
Gestilion	59739 06	59590 06
Gestion Associations	131 23	128 03
Gestion Mobilière	625 50	597 14 ◆
Gest. Rendement	496 07	484 03
Gest. Sél. France	600 88	573 63
Haussmann Associat.	61429 97	61429 97
Haussmann court terme	60118 10	60118 10
Haussmann-Epargne	1208 58	1208 58
Haussmann Oblicroiss.	58763 29	58763 29
Haussmann Obligation	1449 69	1383 95
Horizon	1059 99	1029 12
I.M.S.I.	528 14	504 18
Indo-Suez Valeurs	649 94	620 47
Ind. française	12272 84	12032 20 ◆
Interoblig.	10907 98	10488 42
Intersélect France	365 27	348 71
Intervaleurs Indust.	541 14	516 60
Invest. net	12892 96	12867 02 ◆
Invest. Obligataire	15787 08	15766 57 ◆
Invest. Placements	981 99	937 46
Japacic	126 21	120 49
Laffitte-crt-terme	122863 17	122863 17
Laffitte-Expansion	729 78	696 69
Laffitte-France	281 55	268 78
Laffitte-Japon	251 18	239 79
Laffitte-Oblig.	149 95	143 15
Laffitte-Placements	118893 92	118893 92
Laffitte—Rend.	204 70	195 42
Laffitte-Tokyo	985 22	940 54
Lion-Associations	10908 24	10908 24
Lion-Institutionnels	22178 81	22123 80
Lionplus	85797 91	85146 45
Livret portefeuille	532 01	516 51
Méditerranée	119 34	113 93
Mondiale Investissem.	404 80	386 44
Monecic	56150 84	56150 84 ◆
Multi-Obligations	420 10	401 05
Mutuelle Unie Sél.	125 65	119 96
Natio.-Assoc.	6193 98	6181 62
Natio.-Epargne	13887 57	13652 05
Natio.-Inter.	987 40	941 51
Natio.-Obligations	491 77	478 61
Natio.-Patrimoine	1222 31	1189 60
Natio.-Placements	60632 19	60632 19
Natio.-Revenu	1024 49	1014 35
Natio.-Sécurité	50660 81	50660 81
Natio.-Valeurs	627 60	599 05
Nord-Sud Développ.	1137	1134 73
Oblicoop Sicav	1310 37	1284 68
Obliion	1038 76	1009 01
Orient-Gestion	120 60	115 04
Paraeurope	718 49	685 91
Paribas Epargne	14238 53	14181 80
Paribas Gestion	571 55	545 63
Parnasse-Valor	1058 90	1057 94
Patrimoine-Retraite	1473 47	1444 58
Phénix Placements	261 21	258 91
Pierre Investiss.	627 34	598 89
Placement crt-terme	64473 58	64473 58
Placement J	51014 16	51014 16
P.M.E. St-Honoré	322 77	308 13 ◆
Prév'Association	21529 52	21529 52 ◆
Province Investiss.	417 54	398 61
Rentacic	157 11	154 79 ◆
Revenus Trimestriels	5688 01	5631 69
Revenu Vert	1085 43	1084 34 ◆
St-Honoré Assoc.	12891 49	12827 35 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	565 58	539 91 ◆
St-Honoré Pacifique	410 15	391 55 ◆
St-Honoré Réel	10880 67	10836 49 ◆
St-Honoré Rendement	12241 27	12180 37 ◆
St-Honoré Technol.	669 11	638 77 ◆
St-Honoré Valor	10877 54	10880 42 ◆
Sécuricic	10630 03	10619 41 ◆
Sécur. Mobilière	380 72	373
Sél. court terme	12285 86	12204 12
Sicadem (Carden BP)	728 02	717 26
Sicav-Associations	1288 41	1285 84
S.F.I. fr. et étr.	512 63	489 38
Sicavimmo	675 15	644 53
Sicav 5000	282 32	274 76
Silvafrance	425 88	414 49
Silvam	361 90	352 21
Silvarente	210 74	205 10
Silvinter	349 74	340 38
S.I.—Est	1171 45	1118 33
S.I.G.	837 50	799 15
S.N.I.	1109 43	1059 12 ◆
Sofirinvest	485 50	463 48
Sogapargne	359 04	346 06
Sogevar	952 07	908 80
Sogiter	1171 91	1118 77
Soleil Investiss.	430 74	411 21 ◆
Technocic	1118 57	1067 85 ◆
U.A.P. Investiss.	371 16	354 33
Uni-Associations	106 84	106 84 ◆
Unifrance	364 22	347 70
Unifoncier	1074 15	1025 44
Uni-Garantie	1226 54	1202 46 ◆
Unigestion	755 69	721 42
Uni-Japon	1089 38	1039 98
Uni-Régions	2071 40	1977 47
Univers	2068 23	1990 55
Univer	160 25	160 25 ◆
Univers-Obligations	1276	1234 04
Valorem	430 54	420 04
Valorg	1365 68	1365 31
Valrel	73092 43	73019 41

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1565	1556	1573	+ 0 51
4170	C.N.E. 3%	4074	4071	4070	– 0 09
1072	B.N.P.	1060	1050	1050	– 0 94
1150	C.C.F.	1130	1101	1105	– 2 21
1719	Electricité T.P.	1915	1877	1883	– 1 67
1098	Renault T.P.	1266	1264	1265	– 0 07
1847	Rhone-Poul. T.P.	1870	1863	1865	– 0 26
1248	St-Gobain T.P.	1280	1270	1274	– 0 46
1270	Thomson T.P.	1309	1330	1325	+ 1 22
300	Accor	311	315	318	+ 2 25
1150	Agence Havas	1230	1238	1238	+ 0 65
615	Air Liquide	615	610	610	– 0 81
895	Als. Superm.	925	945	945	+ 2 16
205	A.L.S.P.I.	207 10	210	210 50	+ 1 64
405	Alsthom-Atl.	403	390	392	– 2 72
....	Arjom. Prioux	1167	1176	1175	+ 0 68
93	Aussedat-Rey	98	109	109 10	+ 11 32
1600	Aux. Entrepr.	1388	1392	1400	+ 0 86
1120	Av. Dass.-Br.	1164	1160	1155	– 0 77
395	Bail-Equipem.	420	414 80	414 80	– 1 23
910	Bail-Investiss.	954	954	954	....
880	Cie Bancaire	921	960	955	+ 3 69
385	Bazar H.-V.	383	385	384 90	+ 0 49
345	Béghin-Say	383	394	390	+ 1 82
280	Berger	273	272	272	– 0 36
525	Bic	511	508	509	– 0 39
775	B.I.S.	640	652	652	+ 1 87
1600	Biscuit (Géné.)	1587	1580	1580	+ 0 82
1580	Bongrain S.A.	1580	1560	1560	– 1 26
980	Bouygues	928	1020	1018	+ 9 69
2840	B.S.N.	2920	2990	3005	+ 2 91
760	Carnaud	783	783	783	....
3130	Carrefour	3090	3040	3046	– 1 42
1080	Casino	1172	1151	1151	– 1 79
1000	Casino A.D.P.	1068	1060	1060	– 0 74
735	Cedis	750	751	751	+ 0 13
1040	Cetelem	1110	1078	1095	– 1 35
1390	C.F.A.O.	1441	1488	1488	+ 3 26
310	C.F.D.E.	337	337	337	....
1000	C.G.I.P.	956	970	970	+ 1 46
785	Chargeurs S.A.	950	970	970	+ 2 10
63	Chiers-Châtill.	64	64 80	64 80	+ 1 25
540	Ciments franç.	576	576	578	+ 0 52
....	C.I.T. Alcatel	1472	1430	1428	– 2 98
485	Club Méditerr.	462	457	457 50	– 0 97
158	Codetel	172 90	171 20	171 20	– 0 98
385	Cofimeg	359	360	360	+ 0 27
500	Colas	481	470	452	– 6 02
210	Compt. Entrepr.	233 50	227 90	231	– 1 07
385	Compt. Mod.	390	395	395	+ 1 28
980	Créd. Foncier	1200	1200	1215	+ 1 25
350	Crédit F. Imm.	393 50	395	395	+ 0 38
875	Crédit Nat.	1168	1170	1170	+ 0 17
225	Creusot	240	247	247	+ 2 91
1800	Damart S.A.	1721	1740	1740	+ 1 10
2230	Darty	2250	2330	2345	+ 4 22
290	Dév. Rég. P.d.C	301	299 50	299 50	– 0 49
305	D.M.C.	329	332	332	+ 0 91
1550	Docks France	1575	1649	1649	+ 4 69
1140	Dumez	1050	1040	1050	....
920	Eaux (Gén.)	972	975	976	+ 0 41
1830	Ecco	1645	1683	1695	+ 3 03
200	Elf-Aquitaine	213 50	212 90	214	+ 0 23
190	— (certific.)	201	201	201	....
1640	Epeda-B-Faure	1540	1570	1570	+ 1 94
2230	Essilor	2015	2050	2050	+ 1 73
475	Esso S.A.F.	437	435 10	435	– 0 45
2240	Eurafrance	2310	2290	2290	– 0 86
780	Eurocom	830	810	830	....
1310	Euromarché	1395	1465	1470	+ 5 37
1110	Europe n° 1	988	988	990	+ 0 20
1480	Facom	1565	1645	1645	+ 5 11
680	Fichet-bauche	708	725	725	+ 2 40
215	Finextel	232 50	226 10	226 10	– 2 75
385	Fives-Lille	387 50	392	392	+ 1 16
115	Fonderie (Gén.)	113 10	116	116 50	+ 3
84	Fraissinet	90 10	91 80	91 80	+ 1 88
310	Francarep	312	321	320	+ 2 56
950	Fromageries Bel	930	905	905	– 2 68
780	Gal. Lafayette	769	761	760	– 1 17
470	Gén. Géophys.	460	455	455	– 1 08
630	Gerland	690	699	699	+ 1 30
270	GTM-Entrepose	289	294	298	+ 3 11
535	Guyenne-Gasc.	509	530	530	+ 4 12
1500	Hachette	1640	1645	1645	+ 0 30
570	Hénin (La)	580	582	582	+ 0 34
79	Imétal	76 80	79	79	+ 2 86
885	Imm. Plaine-M.	710	703	703	– 0 98
2380	Inst. Mérieux	2404	2530	2530	+ 5 24
595	Interbail	591	586	586	– 0 84
2100	Intertechnique	2030	2000	2000	– 1 47
405	J. Lefebvre	424	431	431	+ 1 65
1230	Lab. Bellon	1162	1151	1160	– 0 17
765	Lafarge-Coppée	825	830	840	+ 1 81
1260	Lebon	1380	1380	1385	+ 0 36
2730	Legrand	2720	2700	2720	....
760	Lesieur	805	804	805	....
485	Locafrance	519	519	519	....
945	Locindus	957	948	950	– 0 73
950	L. Vuitton S.A	935	935	935	....
580	Luchaire	607	622	625	+ 2 96
1040	Lyonn. Eaux	1008	1026	1026	+ 1 78
177	Mais. Phénix	177	180	181	+ 2 25
730	Majorette (Ly)	760	745	745	– 1 97
102	Manurhin	109 50	105 10	106	– 3 19
385	Mar. Wendel	355	363	364	+ 2 53
1510	Martell	1412	1454	1456	+ 3 11
1620	Matra	1530	1515	1510	– 1 30
2870	Merlin-Gerin	2715	2715	2725	+ 0 36
1730	Michelin	1765	1797	1798	+ 1 86
4510	Midi (Cie)	4745	4800	4800	+ 1 15
345	Midland Bk S.A.	350	363	354	+ 1 14
610	M.P.C. Salvigne	610	610	610	....
55	M.M. Penarroya	62 60	61	62	– 0 95
2350	Moët-Hennessy	2235	2230	2229	– 0 26
585	Mot. Leroy-S.	635	640	635	....
65	Moulinex	66 20	66 10	66	– 0 30
635	Navig. Mixtes	708	719	712	+ 0 56
168	Nord-Est	182	179	178	– 2 19
510	Norden (Ny)	510	500	500	– 1 96
300	Nouvelles Gal.	285	318	318	+ 11 57
785	Occident. (Gén.)	759	759	759	....
1230	Omn.F.Paris	1278	1282	1282	+ 0 31
200	Olida-Caby	211	205	207	– 1 89
330	Opfi-Paribas	340	340	340	....
2870	Oréal (L')	2845	2849	2849	+ 0 14
188	Papet. Gascogne	206	210	210	+ 1 94
1390	Paris-Réescomp	1370	1360	1360	– 0 72
780	Pechelbronn	806	813	818	+ 1 48
1180	Penhoet	1053	1109	1109	+ 5 31
825	Pernod-Ricard	830	836	842	+ 1 44
93	Pétroles B.P.	100	102 10	102 10	+ 2 10
585	Peugeot S.A.	675	690	700	+ 3 70
92	Poclain	96	98 90	99	+ 3 12
880	Poliet	920	928	928	+ 0 86
610	P.M. Labinal	630	649	646	+ 2 53
1760	Presses Cité	1700	1750	1750	+ 2 94
1370	Prétabail Sic.	1430	1460	1460	+ 2 09
400	Primagaz	396	395	396	....
430	Printemps	437 20	432	433	– 0 96
1200	Promodès	1190	1190	1190	....
260	Prouvost S.A.	242 90	242 50	242 50	– 0 16
460	Radiotechn.	421	420	423	+ 0 47
1980	Redoute (La)	1853	1900	1900	+ 2 53
1600	Roussel-Uclaf	1379	1420	1420	+ 2 97
1200	Roussel-C.N.I.	1090	1090	1081	– 0 82
3200	Rue Impériale	3400	3340	3365	– 1 76
220	Sade	224	224 90	224 90	+ 0 40
2170	Sagem	2175	2142	2150	– 1 14
300	St-Louis B.	310	315	316	+ 1 93
2030	Salomon	2000	2005	2005	+ 0 25
850	Salvepar	899	891	891	– 0 88
675	Sanofi	655	658	656	+ 0 15
385	S.A.T.	391	395	395	+ 1 02
450	Saupiquet Cie	480	479	479	– 0 20
370	Schneider	415	430	429	+ 3 37
135	S.C.O.A.	138	140	139 90	+ 1 37
106	S.C.R.E.G.	125	128	130	+ 4
455	Seb	425	445	450	+ 5 88
400	Sefimeg	415	409	409	– 1 44
1410	S.F.I.M.	1459	1460	1465	+ 0 41
64	S.G.E.-S.B.	61 30	62 30	62	+ 1 14
420	Sign. Ent. El.	439	440	440	+ 0 22
820	Silic	820	801	801	– 2 31
480	Simco-U.P.H.	526	526	527	+ 0 19
345	Simnor	348	346	346	– 0 57
1220	Skis Rossignol	1201	1200	1200	– 0 08
800	Silminco	829	830	830	+ 0 12
185	Sodero	179	179	179	....
2040	Sodexho	1960	1950	1950	– 0 51
510	Sogerap	520	521	521	+ 0 19
795	Sommer-Allib.	845	890	897	+ 6 15
480	Source Perrier	485	481	483	– 0 41
....	Sovac	1317	1329	1329	+ 0 91
....	Strafor	450	445	445 50	– 1
260	Synthelabo	249 50	251 90	251 90	+ 0 96
520	Talcs Luzenac	535	531	533	– 0 37
2770	Tél. Elect.	2650	2630	2640	– 0 37
825	Thomson-C.S.F.	895	985	975	+ 8 93
305	Total (CFP)	323	329 80	328	+ 1 54
71	— (certific.)	75	75 20	75 20	+ 0 26
79	Total France	93 10	93 40	93	– 0 10
2280	T.R.T.	2300	2290	2320	+ 0 86
680	U.F.B.	703	740	745	+ 5 97
915	U.I.S.	924	918	918	– 0 64
480	U.C.B.	524	528	530	+ 1 14
380	Valéo	442	450	451	+ 2 03
210	Vallourec	196	194 10	194 50	– 0 76
3530	V. Clicquot-P.	3270	3600	3650	+ 11 62
430	Via Banque	500	497	499	– 0 20
930	Elf-Gabon	900	900	901	+ 0 11
113	Amax Inc.	97 60	96	96 20	– 1 43
390	Amer. Express	441	454 50	454 50	+ 3 06
170	Amer. Teleph.	168 70	168	168 10	– 0 35
105	Anglo Amer. C.	105	102	102 50	– 2 38
580	Amgold	548	552	552	+ 0 72
815	BASF (Akt)	884	898	898	+ 1 58
870	Bayer	914	923	924	+ 1 09
220	Buffelsfont.	206	192	192 10	– 6 74
22	Charter	22 30	22 05	22 05	– 1 12
550	Chase Manh.	555	545	545	– 1 80
250	Cie Pétr. Imp.	223	222 50	223 50	+ 0 22
43	De Beers	44 20	43 45	43 60	– 1 35
2590	Deutsche Bank	2524	2511	2530	+ 0 23
83	Dome Mines	77 90	78 30	78 50	+ 0 77
136	Driefontein Cld	138	138	139	+ 0 72
460	Du Pont-Nem.	494	488	490	– 0 80
370	Eastman Kodak	379	370	370	– 2 37
35	East Rand	34 60	34 90	34 20	– 1 15
215	Electrolux	225	225	226	+ 0 44
225	Ericsson	248 60	253	252	+ 1 36
380	Exxon Corp.	379	374	374	– 1 31
485	Ford Motors	495	488 50	488 50	– 1 31
83	Gencor	91 30	93 50	93 50	+ 2 40
520	Gén. Electr.	556	551	551	– 0 89
320	Gén. Belgique	333	339	339	+ 1 80
540	Gen. Motors	578	578	578	....
51	Goldfields	49 70	49 40	49 20	– 1
41	GdMetropolitain	41 20	40 50	40 50	– 1 69
93	Harmony	96 60	96 90	96 80	+ 1 25
28	Hitachi	30 60	30 50	30 40	– 0 65
860	Hoechst Akt.	893	900	901	+ 0 89
83	Imp. Chemical	88	88 55	88 55	+ 0 62
102	Inco. Limited	109 90	109 50	109 50	– 0 36
1120	IBM	1179	1167	1172	– 0 59
280	ITT	298	305	305	+ 2 34
113	Ito-Yokado	118 70	121	121	+ 1 93
47	Matsushita	53 40	52 80	52 80	– 1 12
1050	Merck	1100	1095	1096	– 0 36
690	Minnesota M.	695	708	708	+ 1 87
225	Mobil Corp.	220 50	220	220 10	– 0 18
31000	Nestlé	33400	33300	33300	– 0 29
130	Norsk Hydro	138 90	137 10	137 20	– 1 22
920	Petrofina	925	927	927	+ 0 21
690	Philip Morris	746	739	739	– 0 93
172	Philips	178 40	178 50	178 40	....
410	Quilmès	418	425	424 50	+ 1 55
685	Randfontein	698	700	700	+ 0 28
485	Royal Dutch	459 50	460	460	+ 0 10
60	Rio Tinto Zinc	60 05	60	60 10	+ 0 08
107	St Helena Co	103 40	101 20	101 20	– 2 12
250	Schlumberger	237 50	237	239	+ 0 63
70	Shell transp.	69 30	68 50	68 50	– 1 15
2440	Siemens A.G.	2559	2576	2580	+ 0 82
154	Sony	154 60	149 80	150 10	– 2 91
157	T.D.K.	165 50	167 50	167 50	+ 1 20
13 50	Toshiba Corp.	14 90	15 10	15 10	+ 1 34
1100	Unilever	1095	1081	1081	– 1 27
340	Unit. Techn.	380 10	375	374	– 1 60
575	Vaal Reefs	605	600	600	– 0 82
330	Volvo	324	326	323	– 0 30
285	West Deep	296	288	288	– 2 70
450	Xerox Corp.	487	489	489	+ 2 46
1 45	Zambia Corp.	1 72	1 72	1 71	– 0 58

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 373	7 319	7 100	7 650
ECU	6 637	6 632	....	....
Allemagne (100 DM)	306 550	306 510	297 500	314 500
Belgique (100 F)	14 991	14 981	14 400	15 250
Pays-Bas (100 fl.)	271 630	271 400	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 190	83 180	79	86
Norvège (100 k)	98 700	98 360	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 224	10 194	9 900	10 550
Grèce (100 drachmes)	5	5 007	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 507	4 503	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	362 550	362 370	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 610	97 280	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 580	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 875	4 873	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 710	4 700	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 120	5 158	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 848	3 840	3 700	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/2
Or fin (kilo en barre)	80300	80000
Or fin (en lingot)	80800	80000
Pièce française (20 fr)	566	571
Pièce française (10 fr)	465	474
Pièce suisse (20 fr)	545	535
Pièce latine (20 fr)	497	493
Souverain	551	549
Pièce de 20 dollars	3610	3615
Pièce de 10 dollars	1910	1880
Pièce de 5 dollars	1300	1305
Pièce de 50 pesos	3360	3360
Pièce de 10 florins	520	510
Or Londres	335 95	337 10
Or Zurich	336	337 50
Or Hongkong	336 15	337 35
Argent Londres	5 88	5 90

Le Monde

INVITÉ PAR LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Mitterrand se rendra à New-York le 4 juillet à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté

Le président Mitterrand a accepté une invitation du président Reagan à se rendre à New-York, le 4 juillet prochain, jour de la fête nationale américaine, a annoncé, jeudi 6 février, l'Elysée. Cette invitation s'inscrit dans le cadre des cérémonies du centenaire de la statue de la Liberté, dont une copie, offerte par le président de la République française, a été remise à M. Reagan, qui fêtait le même jour son soixante-quinzième anniversaire, par l'ambassadeur de France à Washington.

De notre correspondant

Washington. — L'essentiel, dans une bonne opération de relations publiques, est que tout le monde y trouve intérêt et donc plaisir. A voir la largeur des sourires, jeudi 6 février à la Maison Blanche, après que l'ambassadeur de France à Washington eut remis à M. Reagan, au nom de M. Mitterrand, une réplique en cristal de la statue de la Liberté, cette opération-là aura été un modèle du genre.

Elle aura, en effet, permis en premier lieu de donner couleur et relief à l'annonce de l'invitation adressée par « Cher Ron » à « Dear François » pour le 4 juillet à New-York, à l'occasion du centenaire de la vraie statue. Cette invitation était attendue et l'étonnant eut été qu'elle ne fût pas lancée. Tout au long de ce bref quart d'heure d'effusions franco-américaines sur l'amitié entre les deux peuples et leurs communes valeurs, on ne pouvait s'empêcher de penser que la France est aujourd'hui en campagne électorale et que, le 4 juillet prochain, M. Mitterrand aura vraisemblablement à affirmer les frontières de son domaine. Que l'on parle déjà tant de son futur voyage présidentiel aux Etats-Unis ne saurait lui déplaire.

M. Reagan, lui, aime les atmosphères bon enfant. Il ne déteste pas M. Mitterrand, même s'il ne saisit pas toujours la subtilité des relations de ce socialiste avec les communistes, et il adore apparemment Catherine Deneuve, la plus connue des actrices françaises aux Etats-Unis, qui avait fait, col roulé rouge et tailleur pied-de-poule, le déplacement comme nouvelle Marianne de la République. « *Son buste orne nos mairies* », a dit l'ambassadeur de France au président. Très « frenchy », M. Reagan a lancé à la cantonnade : « *I hope she can come back here* » *(J'espère qu'elle reviendra)*.

Le bonheur de M. Jean-Louis Beffa faisait plaisir à voir, car c'est Saint-Gobain, la compagnie dont il est le nouveau président, qui a réalisé la réplique en cristal de la statue. Rapport efficacité-prix, on ne pouvait rêver d'une aussi bonne idée publicitaire pour une multinationale de cette taille qui contrôle aux Etats-Unis une importante filiale en expansion.

BERNARD GUETTA.

UN PLAN DE REDRESSEMENT CONTESTÉ POUR « LE COURRIER PICARD »

Une assemblée générale des deux cent trente salariés sociétaires de la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) « Le Courrier », qui édite le quotidien *le Courrier picard* (Amiens), aura lieu samedi 8 février. Le plan de redressement établi par le cabinet d'audit dirigé par M. Claude Vieux y sera présenté.

Ce plan prévoit cinquante-six licenciements, la suppression de deux « treizièmes mois » à venir, la vente d'un immeuble appartenant au journal et l'octroi d'une subvention gouvernementale de 13 millions de francs. Il prévoit en outre l'entrée de partenaires — notamment le quotidien *l'Yonne républicaine* (Auxerre), lui aussi géré et possédé par une SCOP — au capital du quotidien amiénois, à hauteur de 3 millions de francs.

Une réunion de conciliation aura lieu vendredi 7 février à la préfecture de la Somme, entre les sociétaires du journal (journalistes, ouvriers du Livre, employés), autour de ce plan de redressement. Mais il ne recueille pas l'unanimité des sociétaires. Certains estiment en effet qu'il n'est pas viable et que la subvention demandée ne sera pas accordée. Cette fin de semaine sera donc décisive pour *le Courrier picard*.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)

VENDREDI 7 FÉVRIER
CHRISTINE BOUTIN
candidate « barriste »
dans les Yvelines
sera
Face au « Monde »
avec THIERRY BRÉHIER
et FRANÇOIS KOCH

Le numéro du « Monde » daté 7 février 1986 a été tiré à 474 660 exemplaires

A B C D E F G

M. Jack Kemp « héritier naturel » de M. Reagan ?

Une campagne pour la Maison Blanche, ça se prépare et, si possible, longtemps à l'avance. Comme en France, les « présidentiables » américains ont dès maintenant le regard tourné vers l'horizon 1988. Représentant au Congrès de l'Etat de New-York, M. Jack Kemp, républicain bon teint, fait partie de ce petit groupe d'hommes, avec le vice-président Bush et quelques autres, qui croient dur comme fer en leur bonne étoile pour succéder à M. Ronald Reagan.

De passage à Paris, après un séjour en Allemagne fédérale, M. Kemp en a profité, avant de se rendre à Londres, pour prendre quelques contacts. La presse était, semble-t-il, davantage au rendez-vous que les hommes politiques très accaparés ces temps-ci par d'autres préoccupations. Mais, pour acquérir une notoriété, les journalistes, après tout, ne sont-ils pas plus utiles que les ministres ?

Pas ou peu connu en France, Jack Kemp, ancien joueur de football (américain), est déjà, depuis quelques années, outre-Atlantique, une des figures du Parti républicain. Elu à la Chambre des représentants pour la première fois en 1970, il a depuis été régulièrement reconduit sans difficultés et il en sera sans aucun doute de même en novembre prochain.

Proche de M. Reagan, dont il a été un collaborateur dans le milieu des années 60 en Californie, M. Jack Kemp se réjouit tout particulièrement que le président des Etats-Unis envisage aujourd'hui favorablement l'idée d'une conférence monétaire internationale.

Comment ne se sentirait-il pas *« en accord total »* avec M. Reagan, puisqu'il préconise lui-même une telle démarche depuis un certain temps, considérant que le gouvernement a *« l'obligation »* d'intervenir pour empêcher une *« volatilité extrême »* du dollar, nuisible non seulement à l'économie américaine mais aussi au commerce mondial. A cet égard, il se distingue, au sein du Parti républicain, des ultra-conservateurs auxquels il se rattache, par ailleurs, par ses positions dans d'autres domaines, tels que l'avortement ou la prière à l'école.

Sur la question des impôts, question très débattue aux Etats-Unis, étant donnée la nécessité de réduire le monumental déficit budgétaire, la similitude de convictions entre M. Kemp et M. Reagan est plus ancienne. Comme le président, le représentant de New-York est non seulement hostile à une augmentation de la pression fiscale, mais s'il ne tenait qu'à lui, le taux d'imposition le plus élevé serait plafonné à 25 % au lieu de 38 % actuellement. Il ne désespère pas, du reste, que les choses évoluent bientôt en ce sens.

Jack Kemp serait-il alors l'*« héritier naturel »* de M. Reagan ? L'intéressé s'en défend. Une chose est sûre, cependant : à la différence de M. George Bush, il n'est pas obligé, pour rallier l'électorat conservateur, de se mettre exagérément en frais. Quand déclarera-t-il ses intentions ? La réponse vient sans réticences : encore quelques mois pour *« tâter le terrain »* et, si tout va bien, il annoncera sa décision au début de l'année 1987. Voilà au moins un homme sans mystère et qui a retenu de son ancienne profession de footballeur que pour gagner il faut savoir aller droit au but.

MANUEL LUCBERT.

Selon la gendarmerie

LA GRANDE CRIMINALITÉ A PROGRESSÉ EN 1985

Les faits de grande criminalité (homicides, prises d'otages, hold-up, rackets) ont augmenté en 1985 de 7,45 % par rapport à l'année précédente, tandis que la criminalité moyenne (cambriolages, coups et blessures) et la petite délinquance (vols, escroqueries, outrages publics à la pudeur) sont pratiquement stationnaires (+ 0,07 %) durant la même période.

C'est ce qu'a indiqué, jeudi 6 février à Paris, le directeur général de la gendarmerie nationale, M. Olivier Renard-Payen, en révélant que les unités territoriales de métropole de cette arme avaient enregistré 954 503 crimes et délits en 1985.

Parmi les infractions qui ont connu une progression supérieure au rythme général du taux de croissance des crimes et délits constatés par la gendarmerie, il faut préciser que les cambriolages ont augmenté de 5,91 %, les recels de 6,63 % et les affaires d'usage ou de trafic de stupéfiants de 23,58 %. En revanche, les cambriolages de résidences secondaires ont diminué de 0,49 %, de même que les émissions de chèques sans provision et les affaires de mœurs (celles qui sont déclarées).

En 1985, la gendarmerie a, d'autre part, constaté 66 911 accidents de la route, qui ont provoqué la mort de 7 571 personnes (soit une diminution de 9,33 % par rapport à 1984) et qui ont entraîné 105 278 blessés (soit une baisse de 6,72 %).

La gendarmerie, qui mobilise 89 816 officiers, sous-officiers et appelés du contingent, a eu à déplorer, l'an dernier, la mort en service commandé de vingt-cinq de ses personnels. M. Renard-Payen a souligné, à cette occasion, que la gendarmerie, dont le statut est militaire, avait commencé de prendre à sa charge les missions de défense opérationnelle du territoire (DOT), qui relevaient précédemment de l'armée de terre et qui concernent la protection de points jugés « sensibles » du territoire national.

Sur le vif

D'où sortez-vous ?

Vous avez vu ce qu'il lui a mis à Stasi, Le Pen, hier sur France-Inter ? Il l'a traité d'ignorant, de menteur et de fils d'immigré. Il a raison Le Pen. Qui c'est Stasi ? Il a beau être né à Paris, avoir opté pour la nationalité française à dix-huit ans et fait la guerre d'Algérie, c'est un métèque. Son père était espagnol, d'ascendance italienne. Alors qu'il ne vienne pas nous donner des leçons — je cite Jean-Marie, il était superbe, très en forme — sur la manière de se conduire et de légiférer. C'est vrai, de quoi je me mêle !

Et il n'y a pas que lui. Qui c'est tous ces politiciens en « i », tous ces Romani, Lipkowski, Chouraqui, Forni, Tibéri, Attali, Bariani, Krazucki, Pisani, Poniatowski, hein ? D'où ça sort, on peut savoir ? A commencer par Giscard. Il n'est pas d'ici, Giscard. Il essaye de le cacher, mais, bon, je peux vous le dire, il est né à Koblenz.

Non, toute la classe politique est contaminée. Ces gens-là se marient avec n'importe qui. Dassault, sa mère était turque. Jobert a épousé une Marocaine. Barre, une Hongroise. Fabius, sa Castro, où il a été la chercher ? A Cuba ? Je ne vous parle pas de tous les ayatollas du PS, les Mot'Chane, les Pop'Ren et les Khilès. Et l'ancien président du Sénat, de quelle couleur il était, hein ? Ni rouge, ni rose, ni vert. Noir.

Vous me direz : la reine d'Angleterre, elle, n'a rien de british, elle est allemande. Hitler, c'était un Autrichien. Quant à Napoléon, à dix jours près, il était génois, pas français, vu que la Corse, à cette époque-là, elle venait à peine de changer de main. D'ailleurs il trimballait un de ces accents !

Et Pasqua, donc ! Ils sont partout les Corses. On est envahi. Ici, au *Monde*, il y en a plein. Il y en a même un ce matin qui a eu le culot de s'étonner de la présence d'un Maghrébin sur les listes du Front national. Je l'ai engueulé. Je lui ai dit : Celui-là, il est OK, il est kasher. C'est son « meilleur ami », à Le Pen. Alors, si les autres, il veut les foutre dehors, il peut. Il sait de quoi il parle.

Vous savez ce qu'il m'a répliqué : Toi, boucle-la. Avec tes origines, tu devrais pas avoir le droit d'écrire en français. Mais j'écris pas en français, moi !

CLAUDE SARRAUTE.

« Que vaut la vie de Wahid Hachichi ? »

De notre correspondant régional

Lyon. — La cour d'assises du Rhône doit juger, du 10 au 12 février, Nicolas Bardelli, meurtrier, le 28 octobre 1982, d'un jeune lycéen de dix-huit ans, Wahid Hachichi. Mais, depuis quarante-huit heures, l'« Association des familles des victimes des crimes racistes et sécuritaires » pose, par voie d'affiches, une question : *« Que vaut la vie de Wahid Hachichi ? »*

L'affichage militant traditionnel a été spectaculairement relayé par une campagne d'affichage commercial. Sur une centaine d'affiches de trois mètres sur quatre, la question côtoie un portrait souriant de la victime dont la main ouverte dissimule une statue de la justice aux yeux bandés. Cette « première » française provoque des réactions contrastées : pression inadmissible sur la justice pour les uns ; sensibilisation normale pour les amis de la victime, qui n'ont jamais admis le fait que le meurtrier — âgé de vingt ans — ait été relâché après six mois de détention provisoire.

Naguib, le frère de Wahid, a mené une enquête parallèle pour tenter d'éclaircir les conditions dans lesquelles son jeune frère a été tué de deux balles de vingt-deux long rifle. Il conteste notamment le fait que Wahid ait été surpris par le tireur alors qu'il tentait de dérober une BMW garée sous les fenêtres de Nicolas Bardelli.

L'affichage et son coût ont été pris en charge par un réseau militant qui diffuse dans les associations antiracistes de l'agglomération, des bons de soutien de cinquante et cent francs. La dernière affaire de meurtre d'un jeune immigré Ahmed Bouteldja, jugée aux assises du Rhône, avait donné lieu, à la fin de l'année dernière, à de violents incidents entre les amis de la victime et les forces de l'ordre, dès l'énoncé de l'arrêt condamnant le meurtrier à cinq ans d'emprisonnement.

CLAUDE RÉGENT.